Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15667 – 7 F | SAMEDI 10 JUIN 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La crise en Bosnie domine le dîner de l'Elysée

M. Chirac reçoit les Européens avant le G7

LE PRÉSIDENT de la République devait recevoir, vendredi 9 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne pour un dîner à l'Elysée. Pour Jacques Chirac, c'est la première rencontre diplomatique importante depuis son élection.

Il s'agit d'un dîner informel. Il devait néanmoins permettre de dégager les positions communes des Européens sur les grands dossiers du sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tiendra à Halifax (Canada) du 15 au 17 juin : commerce international (y compris l'idée en vogue d'une zone de libre échange transatlantique), questions monétaires (surveillance des marchés les plus volatiles), aide au développement, pour laquelle les Européens redoutent un repli américain, lutte contre le crime international, et enfin l'inévitable question de la sécurité nucléaire.

Le G7 a lieu cette année avant le Conseil européen de clôture du premier semestre, qui se tiendra à Cannes les 25 et 26 juin. Une rencontre à quinze était ainsi nécessaire si l'on voulait que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie portent à Halifax un message européen. M. Chirac n'a pas eu le temps matériel de procéder aux rencontres bilatérales avec chacun des partenaires de l'Union, auxquelles se livre traditionnellement le président en exercice de l'Europe. Il était peu vraisemblable que, dans le bref temps d'un dîner, puissent être abordés tous les sujets qui figurent à l'ordre du jour de Cannes.

Certains sont conflictuels, qu'il s'agisse des préparatifs de la conférence intergouvernementale, qui procèdera l'année prochaine à la réforme de l'Union, ou encore du financement de certaines actions extérieures de l'Union, en particulier l'aide aux pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique).

La Grande-Bretagne et la France s'opposent sur bien des points. Mais l'actualité, dominée par la crise en Bosnie, fait apparaître actuellement leur « fraternité d'armes » et leur rôle dirigeant dans le traitement de cette crise. La tonalité du dîner de l'Elysée devait être marquée par cette alliance entre Paris et Londres, plutôt que par leurs divergences sur nombre de dossiers européens.

Lire pages 4 et 14

La justice est vivement critiquée dans l'affaire du sang contaminé

La mise en examen du docteur Brunet choque les associations anti-sida

LE DOCTEUR Jean-Baptiste Brunet, directeur du Centre européen de surveillance du sida, a été mis en examen, jeudi 8 juin, par le juge d'instruction parisien Marie-Odile Bertella-Geffroy pour *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé. Epidémiologiste de grand renom et médecin contrôleur affecté au bureau des maladies transmissibles de la direction générale de la santé au moment de cette affaire, il avait été l'un des premiers à alerter les pouvoirs publics sur les risques liés à l'extension de l'épidémie de sida. Après avoir été informé, en décembre 1984, du fort taux de contamination par le virus du sida chez les donneurs de sang de certains centres parisiens, il avait alerté le directeur général de la santé et la commission consultative de la transfusion sanguine.

La mise en examen du docteur Brunet a provoqué de nombreuses protestations. Dans un texte que nous publions, la quasi-totalité des médecins, chercheurs et responsables associatifs qui, dès 1982, avaient été parmi les rares à s'inquiéter du sida, lui apportent leur soutien. Parmi eux, plusieurs des codécouvreurs du virus du sida, ainsi que les deux fondateurs de l'association Aides, Daniel Defert et Frédéric Edelmann. Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Peter Piot, directeur du programme mondial de lutte contre le sida des Nations unies, apporte lui aussi son soutien au docteur Brunet, *« le premier à avoir donné l'alerte »*. D'autre part, le professeur Montagnier a décidé de démissionner du conseil d'administration de l'association Ensemble contre le sida, chargée de répartir les fonds collectés par les opérations Sidaction.

Lire pages 10 et 14

Des bâtiments publics incendiés par des jeunes à Noisy-le-Grand

DE VIOLENTS INCIDENTS ont éclaté, dans la nuit de jeudi 8 à vendredi 9 juin, dans la commune de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis. Un ou plusieurs groupes de jeunes ont incendié un gymnase, qui a été détruit, et trois établissements scolaires, où les dégâts ont été moindres. Quelques voitures et des commerces ont également été endommagés. Les incendies, qui n'ont pas fait de victimes, ont mobilisé dans la nuit cent cinquante sapeurs-pompiers de Paris et deux compagnies de CRS. Ces incidents sont intervenus après la mort, mercredi matin, d'un jeune de vingt-trois ans d'origine marocaine, au terme d'une course poursuite avec la police. Repéré au guidon d'une moto volée, le jeune homme devait déraper et s'écraser contre un feu de signalisation. La famille de la victime et les jeunes de la cité du Champy ne croient pas à un accident et mettent en cause la police. Déjà, dans la nuit de mercredi à jeudi, quelques incidents s'étaient produits dans la ville.

Lire page 11

■ La protection de la Méditerranée

Les vingt pays riverains de la Méditerranée ont fait le point à Barcelone sur le Plan d'action pour la protection et le développement de la région méditerranéenne (PAM), lancé en 1975. p. 2

■ Le capitaine O'Grady héros de l'Amérique

Alors que les Américains célèbrent comme un héros le capitaine O'Grady, le pilote du F 16 abattu par les Serbes de Bosnie, le renforcement de la Forpronu continue. p. 5

■ Marseille : l'espoir de Jean-Claude Gaudin

Pour la première fois depuis quarante ans, la mairie de Marseille pourrait basculer à droite. Après deux échecs, Jean-Claude Gaudin est bien placé pour succéder à Gaston Defferre et Robert Vigouroux. p. 6

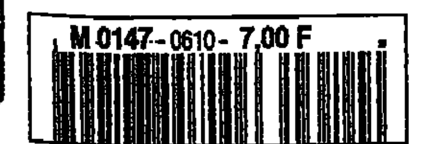
■ Un informaticien français de vingt ans piratait le FBI

Le FBI vient de porter plainte contre un jeune Français, accusé d'avoir piraté son réseau téléphonique. p. 23

■ Les éditoriaux du « Monde »

Union à la carte ; Incohérences judiciaires. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 860 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La photographe du président



BETTINA RHEIMS

ELLE a surtout photographié des femmes sexy, des stars comme Tina Turner et Sharon Stone. On lui doit des nus de strip-teaseuses, un livre sulfureux de jeunes filles qui se déshabillent dans des chambres d'hôtel, un autre sur l'ambiguïté des corps androgynes, un troisième – le plus réussi – sur des animaux empaillés. Bettina Rheims, quarante-trois ans, ancien mannequin, fille du commissaire-priseur et académicien Maurice Rheims, est une signature réputée du portrait de célébrités, de la mode et de la publicité, l'auteur de pochettes de disques, affiches de cinéma (*Vivement dimanche*, de Truffaut), vidéo-clips et films de publicité.

Bettina Rheims, la « scandaleuse », a réalisé l'image officielle de Jacques Chirac qui ornera les 36 000 mairies de France. Sa photographie champêtre, avec l'Elysée pour toile de fond, est le premier portrait du genre à affirmer clairement la prise de vue en extérieur. Elle vient s'ajouter aux vingt et une effigies présidentielles, depuis Louis Napoléon. Le général de Gaulle posait avec toutes les décorations liées à sa fonction. Valéry Giscard d'Estaing a rompu avec les conventions en imposant le costume de ville. François Mitterrand s'est présenté comme un homme de lettres, posant avec un livre ouvert. Et Jacques Chirac ? La photographe et Jacques Pilhan, conseiller en communication du président, ont voulu mettre en avant un homme *« proche des gens, accessible, plus simple »*, a déclaré Bettina Rheims dans *Paris-Match*, à qui l'Elysée a curieusement donné en exclusivité une image qui appartient à tous les Français.

Lire page 12

Guerre des polices à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

« Tragique malentendu » ou règlement de comptes entre services ? On ne saura sans doute jamais ce qui s'est réellement passé, mercredi 7 juin, encore en plein jour, rue Profsoïouznaïa, au sud-ouest de Moscou. Un policier tué, un autre blessé, ainsi qu'un homme du service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), tel est le bilan de l'affrontement au pistolet et à l'arme automatique entre policiers ordinaires et hommes de la police secrète russe. Dans un communiqué commun, les deux « factions combattantes » ont invité la presse à s'abstenir de tout commentaire, de crainte de *« provoquer une confrontation entre le ministère de l'intérieur et les services fédéraux de sécurité »*.

Vers 20 heures, ce jour-là, une voiture de police accoste, gyrophares allumés, une voiture banalisée, dans laquelle se trouvent des officiers du FSB en civil. La fusillade éclate. Selon la version du FSB, ses agents étaient *« en mission »* pour arrêter un *« dangereux criminel »*, un homme qui s'apprêtait à revendre de l'uranium enrichi pour *« 650 000 dollars »* (environ 3,2 millions de francs). Selon le ministère de l'intérieur, les policiers, alertés par les habitants de la présence dans la rue d'hommes armés en civil, ont voulu procéder à un contrôle. Selon un enquêteur, les agents du FSB ont refusé d'obtempérer et l'un des policiers a tiré en l'air, déclenchant une riposte des hommes du FSB. Une enquête a été ouverte. On peut cependant douter du résultat.

Le 2 décembre 1994, des services de « sécurité » moscovites s'étaient déjà affrontés, en plein jour et en plein centre-ville. Des hommes de la garde présidentielle, sans insignes et en cagoule, avaient encerclé la banque Most, liée au maire de Moscou. Alors qu'il était impossible de les identifier, ces « barbouzes », fortement armés, avaient menacé d'ouvrir le feu sur la police, arrivée sur les lieux, puis tiré sur les véhicules des agents de l'ex-KGB. Deux employés de la banque avaient été grièvement blessés.

Mais l'enquête du parquet militaire de Moscou a conclu, fin mai, que, faute de témoins (malgré la foule présente sur les lieux), *« il n'y avait pas de preuves d'un usage illégal de la force »* par les hommes de la garde présidentielle. Les raisons qui ont poussé la présidence à monter une expédition punitive contre la banque Most restent mystérieuses. A Moscou, on évoque les rivalités politiques, notamment pour le contrôle des médias, entre le président Eltsine et le maire de Moscou, Iouri Loujkov. Même s'il est peut-être accidentel, l'affrontement entre policiers et hommes du FSB met en lumière la rivalité entre les services, qui *« n'a jamais été aussi loin »*, a estimé, jeudi 8 juin, un porte-parole de la police. Au-delà des frictions classiques entre polices, la bataille pourrait bien avoir comme toile de fond le contrôle des ressources économiques, officielles ou moins avouables. Quoi qu'il en soit, il ne reste plus grand monde en Russie pour faire respecter la loi, à part bien entendu celle du plus fort.

Jean-Baptiste Naudet

TÉMOIGNAGE

Le cimetière de Sidi Moussa

par Jules Roy

DE l'Algérie, je reste inconsolable. Ma mère y est née. J'y suis né. Le drame qui a frappé tant d'hommes et de femmes de là-bas m'endolorit encore. Je n'y étais pas retourné depuis une dizaine d'années. C'est pourquoi le vieil homme que je suis à présent a voulu y aller une dernière fois.

A l'aérodrome, personne ne m'attendait. On m'avait dit : *« Si vous n'êtes pas protégé, vous n'arriverez même pas à l'hôtel. »* Je n'étais pas plus protégé que mon compagnon, un solide pied-noir de cinquante-huit ans. Une voiture nous a conduits sans encombre au Saint-Georges, aujourd'hui El Djazaïr. Le lendemain, on a appris notre présence. On m'offrit de nous prendre en charge. Nous acceptâmes. Je demandai d'abord d'aller au cimetière de Sidi Moussa, où reposent ma mère et la plupart des miens.

Dès que notre convoi eut franchi la colline de Kouba et dévalé vers le sud, il me sembla avoir atteint une autre planète. Là, autrefois, commençait le vignoble, coupé de haies de cyprès qui protégeaient les orangers du vent. Les cyprès existaient encore, mais plus d'orangers, plus de vignes, plus un brin d'herbe.

De chaque côté de la chaussée où nous roulions en zigzaguant à toute vitesse comme des forcenés dans un flot de voitures, la plaine semblait couverte à perte de vue de maisons pour la plupart inachevées.

Lire la suite page 13

***Jules Roy** est écrivain.*

ENVIRONNEMENT **Les représentants des vingt Etats riverains de la Méditerranée se sont retrouvés les 8 et 9 juin à Barcelone pour faire le point sur le Plan d'action pour la protection et le développement de la région méditerranéenne (PAM), lancé en janvier 1975 dans la capitale catalane, dans un contexte défavorable marqué par le premier choc pétrolier. ● CES ANNÉES DE TRAVAUX ont permis à la fois de dresser un réel bilan de santé de la qualité des eaux et des sédiments – *« comparable à celle de la haute mer dans les océans »* –, et d'obliger à coopérer des Etats riverains souvent séparés par des considérations politiques. ● LE NOUVEAU DIRECTEUR DU PAM, Lucien Chabason, est un Français qui a consacré l'essentiel de sa carrière à la protection de l'environnement. A elle seule, la France fournit 33 % du budget annuel consacré à ce programme.**

Les pays de la Méditerranée protègent leur mer commune

La qualité des eaux et des sédiments est jugée « acceptable ». C'est le premier constat établi avant le sommet qui se tient à Barcelone les 8 et 9 juin, vingt ans après le lancement du Programme d'action pour la protection et le développement de la région méditerranéenne (PAM)

EN JANVIER 1975, la conscience écologique planétaire est encore dans les limbes et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) une institution bien fragile. C'est pourtant dans ce contexte peu favorable, où il n'est question que de choc pétrolier et de crise de l'énergie, que le PNUE prend l'initiative de réunir à Barcelone une conférence intergouvernementale sur la protection de la Méditerranée. La raison ? *« En trente ans, la région méditerranéenne va probablement vivre plus de changements qu'elle n'en a connu depuis trois cents ans »*, prophétise un document du PNUE.

Après une semaine de travaux, les dix-huit pays riverains adoptent alors un *« plan d'action pour la protection et le développement de la région méditerranéenne »* ou PAM, qui prévoit quatre chapitres : 1) un état des lieux établi à partir des données recueillies par la recherche scientifique ; 2) un programme de développement socio-économique baptisé *« plan bleu »* ; 3) un axe de recherche juridique pour l'harmonisation du droit et des législations ; 4) une cellule pour l'organisation institutionnelle et financière du programme. En 1976, ce programme débouche sur la convention dite de Barcelone, signée par dix-huit Etats riverains et la Communauté économique européenne. Ce beau programme, naturellement, a mis du temps à se mettre en place. Dix ans plus tard, à la conférence de Gênes, le ministre français de l'environnement, Huguette Bouchardeau, reconnaissait que Barcelone avait *« ouvert les volets de la coopération »*, mais qu'il restait à *« afficher des objectifs qui fassent bouger les choses »*. En fait, le seul acquis, en dix ans, était la mise en place du réseau de surveillance continue de la pollution, appelé MED-POL, auquel ont participé quelque quatre-vingts laboratoires et centres de recherche. Les données ainsi recueillies ont permis la signature en 1980 d'un protocole sur les sources de pollution d'origine tellurique, autrement dit les rejets en mer provenant de la terre, qu'il s'agisse des fleuves, du ruissellement côtier ou des émissaires d'eau usées.

TROIS « AMOCO CADIZ »

Grâce à MED-POL, on apprend que 10 milliards de tonnes de déchets industriels et domestiques, charriés par les eaux usées, se retrouvent chaque année en Méditerranée, soit beaucoup plus que les rejets d'hydrocarbures (une moyenne de 800 000 tonnes), qui occupent pourtant beaucoup les esprits, surtout en période de pénurie. Autrement dit, les chasses d'eau et les usines, même situées loin à l'intérieur des terres, polluent plus la Méditerranée que les cargos qui dégazent leurs soutes ou les pétroliers qui font naufrage. Aujourd'hui, la pollution par les hydrocarbures a été ramenée à une moyenne de 650 000 tonnes par an, ce qui représente l'équivalent de trois *Amoco-Cadiz*, mais aux deux tiers évaporées en mer, et le reste étalé sur 46 000 kilomètres de littoral. L'effort doit donc porter en priorité sur l'assainissement, d'autant que l'afflux des touristes, au nord, et l'exode rural, au sud, draînent vers le littoral des millions d'habitants supplémentaires chaque année.

En revanche, on découvre que *« les eaux et les sédiments au large sont d'une qualité relativement acceptable, que l'on peut comparer à celle de la haute mer dans les océans »*. Car, contrairement aux affirmations sommaires de certains, la Méditerranée n'est pas un bouillon de culture pathogène qui tue les poissons et rend malades les baigneurs. Si les poissons disparaissent, c'est parce qu'ils sont pêchés à outrance. Quant aux baigneurs, ils reviennent toujours, même lorsque les algues rouges envahissent l'Adriatique ou que les méduses roses prolifèrent près des plages. C'est que la Méditerranée, contrairement à la mer du Nord ou à la Baltique, est d'une grande profondeur, ce qui compense largement son enclavement dans les terres. Même le commandant Cousteau, qui avait déclaré cette mer *« foutue »* en 1987, a dû reconnaître après une longue investigation que le littoral méditerranéen était davantage menacé sur terre par le béton que dans ses profondeurs par la pollution chimique.

Si le phoque moine (*Monachus monachus*) a pratiquement disparu de Méditerranée, c'est parce que les pêcheurs ne supportent pas sa concurrence – et ses dégâts aux filets. Quant à la tortue caouanne (*Caretta caretta*), sa raréfaction tient surtout à la disparition des aires de ponte, due elle-même au développement du tourisme, qui accapare toutes les plages de sable fin. Lorsque l'homme ne s'en mêle pas, comme pour les dauphins ou les baleines en Méditerranée, les animaux s'y portent très bien. Les plaisanciers qui naviguent dans les parages de la Corse ou de la Sardaigne sont toujours surpris lorsqu'ils croisent des baleines. Car le cheptel de rorquals communs (*Balaenoptera physalus*) est évalué entre trois mille et quatre mille spécimens en Méditerranée occidentale.

LE RÔLE DE LA FRANCE

Toutes ces données, et bien d'autres encore, ont permis deux choses essentielles : établir un bilan de santé réel de la mer et obliger les riverains à coopérer, ne serait-ce qu'en échangeant leurs informations. C'était véritablement une gageure que de mettre, sinon autour de la même table, du moins dans le même programme, un Egyptien et un Libyen, un Israélien et un Syrien, un Grec et un Turc, etc. Seules les Nations unies pouvaient réussir ce tour de force, qui a été mené contre vents et marées depuis vingt ans. Au début, de 1975 à 1979, c'est le PNUE qui a assuré la totalité du financement (4 millions de dollars par an). Depuis, les parties contractantes ont pris le relais, en particulier la France, qui est devenue le plus gros contributeur du budget. A elle seule, elle fournit 33 % du budget actuel (28 millions de francs pour quatre-vingts personnes). L'Italie cotise à hauteur de 26 %, l'Espagne de 20 %, et la Grèce, siège du PAM, de 8 %.

Aujourd'hui, le PAM compte vingt Etats membres, plus l'Union européenne. L'ex-Yougoslavie est en effet représentée par trois Etats indépendants (Slovénie, Croatie, Bosnie Herzégovine), car la Serbie-Monténégro, se considérant comme seule héritière de la Fédération yougoslave, n'a pas renouvelé sa demande d'adhésion à la convention de Barcelone. Les tâches ont été réparties en de multiples unités, dans tout le bassin méditerranéen : l'unité de coordination du PAM est fixée à Athènes, où résident le directeur et ses collaborateurs. Le plan bleu a été confié à la France, qui l'a établi à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes). La lutte contre les marées noires est centralisée à Rembech (Malte), les actions prioritaires à Split (Croatie), la télédétection à Palerme (Italie), les zones protégées à Tunis (Tunisie) et la qualité de l'eau à l'Egypte.

Roger Cans

Une démographie galopante autour du bassin méditerranéen

En 1985, on dénombrait 133 millions d'habitants concentrés sur 46 000 kilomètres de littoral. Ils seront plus de 200 millions en 2025, dont 160 millions dans les agglomérations urbaines (ce qui correspond au double d'aujourd'hui).

Une convention pour la biodiversité

Le PAM se concentre sur les pollutions et la qualité de l'eau, mais se préoccupe moins de diversité biologique. C'est pourquoi trente-cinq organisations non gouvernementales se sont réunies en janvier à Alghero (Sicile), où elles ont signé une convention pour la biodiversité côtière et marine en Méditerranée. Cette convention recommande notamment la préservation des écosystèmes insulaires, la protection des mammifères marins et la mise en place d'un réseau élargi de réserves naturelles, tant littorales que marines. La convention d'Alghero demande que soit officiellement créé le sanctuaire pour les baleines envisagé en 1992 par la France, l'Italie et Monaco, entre la Côte d'Azur, la Riviera et la Corse.

Conflit sur les plates-formes pétrolières désaffectées

La quatrième conférence des ministres de l'environnement des pays riverains de la mer du Nord, réunie les 8 et 9 juin à Esbjerg, au Danemark, a donné lieu à un affrontement entre la Grande-Bretagne et plusieurs autres pays sur le sort des plates-formes pétrolières désaffectées. Le Danemark a demandé d'interdire qu'elles soient démontées à terre. Il a été soutenue par la Belgique, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas et la Commission européenne. Cette conférence intervient au moment où le groupe pétrolier Shell entend faire couler la plate-forme Brent Spar au large de l'Ecosse. Le ministre danois a rappelé que *« 400 plates-formes pétrolières et de gaz sont disséminées en mer du Nord »*. Sa proposition de communiqué s'est heurtée à la Grande-Bretagne. La France et la Norvège ont émis de sérieuses réserves. – *(AFP.)*

Lucien Chabason, l'énarque bleu du PAM

LE NOUVEAU directeur du PAM est, comme il se doit, un Français. Mais la nomination de Lucien Chabason à ce poste n'est pas fortuite. Car cet énarque de cinquante-quatre ans, passé par les cabinets de Jacques Chirac (1974) et de Raymond Barre (1976), a consacré ensuite toute sa carrière à la protection de l'environnement. Il a notamment dirigé le service de la recherche du ministère de l'environnement et servi comme directeur de cabinet de Brice Lalonde, pour lequel il a préparé un plan national couramment appelé « plan vert ». Passionné de Cévennes et de Luberon, il a toujours été attiré par la Méditerranée, où il se fera finalement élire conseiller régional du Var sous l'étiquette Génération Ecologie.

PORTRAIT

Du Var à la Grèce, il n'y a qu'un pas. Le voilà donc installé au cœur du dispositif à Athènes, toujours entre deux avions pour Le Caire, Tunis ou Barcelone. *« Un des grands mérites du PAM, c'est d'avoir le premier au monde, en 1979, obtenu un accord international contre l'immersion des déchets en mer »*, dit-il. Et d'avoir poussé les pays méditerranéens, toujours à la traîne en matière d'environnement, à se doter d'administrations ad hoc : ministère en Italie (1986), agences en Tunisie et en Egypte (1992), ministère au Maroc (1993), etc. *« La lutte contre les pollutions telluriques reste un objectif majeur, notamment sur les cours du Pô, du Rhône et de l'Ebre »*, précise-t-il. Toutefois, après la qualité de l'eau de mer et du littoral, le PAM s'oriente de plus en plus vers *« la planification intégrée des zones côtières »*, comme dans l'île de Rhodes (Grèce) ou à Foutamatrou (Egypte). Car on s'est aperçu que la qualité du littoral dépend de tout le bassin versant.

DES INSPECTEURS NATIONAUX

« Ce qu'il faut maintenant, c'est créer dans chaque pays un corps d'inspecteurs nationaux de la Méditerranée », explique-t-il. Mais il rêve d'un *« inspectorat international de la Méditerranée »*, qui pourrait contrôler n'importe quel site du littoral, *« comme l'AIEA pour le nucléaire ou la convention de Lusaka pour le rhinocéros »*. En tout cas, pas question de créer un conservatoire méditerranéen du littoral, comme l'avait un moment suggéré Michel Barnier, alors ministre de l'environnement. Car *« dans la plupart des pays méditerranéens, le littoral appartient déjà à l'Etat »*. C'est donc aux Etats de prendre leurs responsabilités, sans s'en remettre à un organisme international qui *« rachèterait les servitudes d'urbanisme »*.

L'opposition algérienne sollicite le soutien populaire pour un « contrat national »

LES PARTIS et les organisations, qui ont signé, en janvier, à Rome, *« la plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne »*, ont décidé de forcer la main au pouvoir en appelant la population à venir soutenir leur *« contrat national »* que ce dernier a rejeté *« en bloc et en détail »*.

Dans un encart publicitaire, publié, mardi 6 juin, par l'hebdomadaire *La Nation* et les quotidiens *El Houria* et *El Ouma* – ce qui leur a valu d'être suspendus de deux semaines à un mois – ils ont invité les Algériens à participer à un rassemblement, ce vendredi, à Alger, à la salle omnisport Harcha, pour soutenir leur initiative de paix.

Le document de Rome demande à la présidence d'ouvrir des négociations sans condition avec l'opposition, y compris les islamistes, pour tenter de trouver une issue politique à la crise qui secoue le pays depuis plus de trois ans. Elaboré sous les auspices de la communauté catholique Sant'Egidio, il a été signé par les principaux partis de l'opposition légale, dont le FLN et le Front des forces socialistes (FFS) et par l'ex-Front islamique du salut (FIS) avec la caution écrite de ses chefs en prison, Abassi Madani et Ali Benhadj.

Outre la fin de non-recevoir très sèche que leur a opposé le président de l'Etat Liamine Zeroual, ces formations, qui refusent l'organisation de l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année, ont été victimes d'une campagne de dénigrement sans précédent de la part des médias gouvernementaux et de la presse indépendante *« éradicatrice »*, qui privilégient la répression à l'encontre des islamistes. Des manifestations *« spontanées »* ont eu lieu dans plusieurs régions pour soutenir la condamnation par les autorités d'une initiative qualifiée de *« tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie »*.

PRESSANTES DÉMARCHES

Malgré de multiples et pressantes démarches, l'opposition n'a pu prendre langue avec le pouvoir en tant que « bloc » réunissant les auteurs du document de Rome. La présidence, figée dans son refus, n'a accepté que des rencontres bilatérales. Mais le « groupe de Rome », bien qu'hétérogène, a apparemment résisté à ce souci évident de division. Prenant le pouls de leur base militante, à l'occasion de nombreuses réunions, ces mouvements ont décidé de porter le débat sur la place publique et de solliciter un soutien populaire.

Le rassemblement d'Alger doit être compris dans ce sens. Son éventuel succès pourrait renforcer la crédibilité des cosignataires de la plate-forme de Rome et donner peut-être *« à réfléchir »* aux partisans d'un « tout sécuritaire » qui a montré ses limites. *« C'est une première ; nous ne devons pas laisser l'initiative politique au pouvoir »*, souligne un partisan de cette initiative, qui se dit ni démocrate, ni islamiste, mais *« un Algérien tout simplement, qui souhaite que toute cette terreur que nous subissons, s'arrête »*. A son avis, *« l'Algérie et ses enfants valent mieux que tout cela. Il faut soutenir la moindre initiative de paix, même proposée par le diable... »*.

Ali Habib

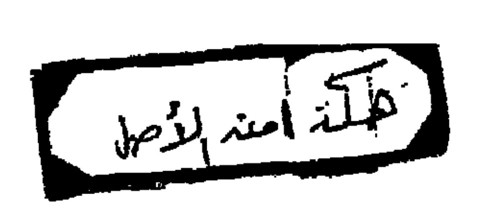
Des « possibilités inhabituelles » de paix au Proche-Orient

LE SECRÉTAIRE D'ETAT américain a exprimé, jeudi 8 juin, un optimisme exceptionnel, à son arrivée en Israël, première étape de sa treizième tournée au Proche-Orient. Il existe aujourd'hui des *« possibilités inhabituelles pour une paix réelle »* entre Israël et ses voisins, a déclaré Warren Christopher, au terme d'un entretien avec le premier ministre, Itzhak Rabin, lequel s'est félicité du *« meilleur état d'esprit »* dont fait preuve la Syrie, même s'il ne faut pas, selon lui, *« sous-estimer les obstacles »* qui demeurent.

Selon un haut responsable américain, le niveau des contacts militaires entre Israël et la Syrie, pour discuter des modalités pratiques d'un retrait du Golan, et la date exacte de leur reprise à Washington, seront fixés après la rencontre, prévue samedi, entre M. Christopher et le président syrien Hafez El Assad. Américains et Israéliens souhaitent la présence des chefs d'état-major, mais la Syrie est réservée. La seule rencontre entre les chefs d'état-major des deux pays remonte au 22 décembre 1994, à Washington, et s'était soldée par un échec.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine CNN, M. Rabin a répété qu'il était prêt à rencontrer le président El Assad *« où il le voudra »* et *« sous n'importe quelle forme »*, pour parler de la paix. Lors d'un triplex organisé avec le roi Hussein et Yasser Arafat, il a invité ce dernier à se rendre en Israël *« quand il le voudra »*. *« J'aimerais bien »*, a répondu le chef de l'Autorité palestinienne, pour qui il n'existe *« aucun obstacle à rencontrer* [le premier ministre israélien] *n'importe où »*. Une telle visite dans l'Etat juif serait une première.

Des entretiens devaient réunir M. Christopher, le président égyptien, Hosni Moubarak, et M. Rabin, vendredi, au Caire. Ils ont pour but d'essayer d'aplanir les difficultés surgies récemment dans les relations entre l'Egypte, Israël et, par extension, les Etats-Unis, qui ont soutenu l'Etat juif dans les querelles sur la prorogation du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et les confiscations de terres arabes à Jérusalem-Est. Le secrétaire d'Etat américain s'entretiendra, dimanche, à Jéricho, avec M. Arafat et, à Amman, avec le roi Hussein. – *(AFP.)*





: mer commune

sommet qui se tient à Barcelone les 8 et 9 juin, de la région méditerranéenne (PAM)

Une convention pour la biodiversité



inhabituelles

...che-Orient

Une quarantaine de morts à Bujumbura après le « nettoyage » des quartiers hutus

L'opération de l'armée burundaise fait craindre des représailles

L'armée burundaise, majoritairement tutsie, a massacré, mercredi 7 juin, selon les premières estimations, une quarantaine de personnes dans les derniers quartiers hutus de la capitale. Lancés dans une opération de « nettoyage » destinée à chasser les miliciens hutus, les militaires ont tué des civils – principalement des femmes, des enfants et des vieillards – qui n'avaient pas pu fuir avant leur arrivée.

NAIROBI
de notre correspondant

Vieillards massacrés, familles carbonisées, habitations pillées ou incendiées : tel était le spectacle qu'offraient, jeudi 8 juin, les quartiers de Kamenge, de Kinama et de Gasenyi, investis, la veille, par les forces régulières chargées d'y conduire une opération de désarmement. Bilan provisoire : une quarantaine de morts, trente-six maisons et dix véhicules détruits par le feu.

Les habitants, redescendus des collines dès la fin de l'intervention de l'armée, ont constaté les dégâts, accusant les militaires et les miliciens tutsis d'avoir tué leurs *« vieilles mamans »* ou autres parents trop vieux pour marcher. *« On entendait les cris et les pleurs de ceux qui rentraient chez eux et découvraient les leurs gisant dans une flaque de sang »*, raconte l'envoyée spéciale de l'AFP.

En revenant du travail, Astère a retrouvé sa femme et son bébé de deux mois, sous un arbre, tués à l'arme blanche, et les corps de trois amis, carbonisés, dans sa maison. Plusieurs boutiques ont été pillées. Selon les habitants de Kamenge, la plupart des logements incendiés appartiennent à des intellectuels ou à des commerçants.

Malgré ces scènes macabres, le quartier s'animait de nouveau, jeudi, dans ce voisinage de mort, mais la population restait sur le qui-vive, surveillant les moindres mouvements des militaires, postés à la périphérie. Les habitants sont revenus comme ils étaient partis, par des sentiers détournés, sans être contrôlés par des militaires. *« Où voulez-vous qu'on aille ? »*, s'est exclamé un commerçant. *« Les cadavres, nous sommes habitués : c'est malheureux à dire »*, a expliqué pour sa part un membre du gouvernement, interrogé par téléphone depuis Nairobi. *« Ce qui s'est passé à Kamenge et Kinama s'est répété des dizaines de fois dans les collines depuis deux ans. En réalité, à chaque fois que les soldats montent une opération de désarmement, ils tuent des civils. »*

RUMEURS DE REVANCHE

La riposte ne s'est pas fait attendre. Le 7 juin, après l'intervention militaire à Kamenge, dans le quartier « balkanisé » de Musaga d'où les Hutus ont été chassés l'an dernier, neuf Tutsis ont été tués et mutilés, selon les autorités locales, qui accusent les *« bandes armées hutues »* d'avoir frappé. La capitale bruisse maintenant de rumeurs d'une revanche tutsie, en réaction aux représailles hutues de Musaga, lesquelles vengeaient Kamenge et Kinama...

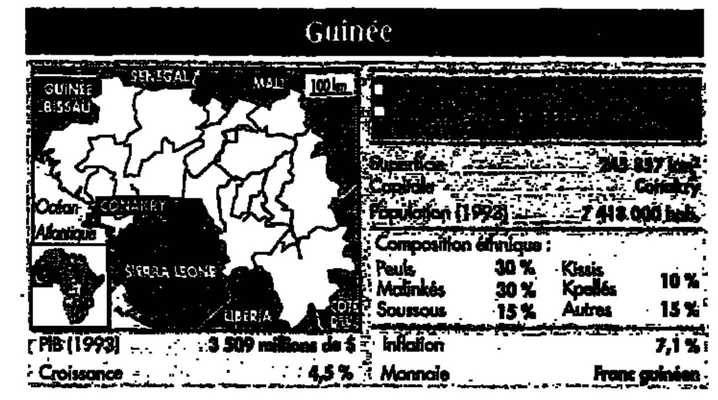
Les appels du chef de l'Etat au désarmement des quartiers ne seront pas entendus de sitôt, surtout dans les zones tutsies, où l'armée, issue à 80 % de la minorité tutsie, montre peu d'enthousiasme à intervenir. *« Toutes les nuits, depuis le début des hostilités à Kamenge,* explique un haut fonctionnaire burundais, *les tirs retentissent dans les quartiers tutsis, probablement pour faire une démonstration de force et décourager toute attaque de miliciens hutus. »*

Jean Hélène

Les Guinéens aux urnes, entre sérénité et désenchantement

CONAKRY
de notre envoyé spécial

Cette année, la saison des pluies tarde un peu. Alors, sur les trottoirs délabrés de Conakry, on se rassemble autour des postes de télévision et, à partir de 22 heures, chaque soir de la semaine, y compris le samedi, on regarde le résumé quotidien du procès qui, depuis trois mois, a lieu devant la cour d'assises de la capitale guinéenne. Les réparties du président Doura Chérif, les exploits sanglants des bandits, surnommés *« Zizi »* ou *« Chaud-Chaud »*, qui ont terrorisé la capitale en 1993 et 1994, passionnent davantage les Guinéens que le procès Simpson ne captive les Américains.



Un peu plus tôt dans la soirée, la campagne télévisée pour les élections législatives est loin de remporter le même succès populaire. A Conakry, certains opposants au régime du président Lansana Conté font remarquer que ce désintérêt est encore accru par les coupures d'électricité qui affectent les quartiers politiquement peu sûrs juste au moment de la campagne. Mais l'accusation est loin d'être prouvée et, de toute manière, les pannes de courant font partie de la vie quotidienne des Guinéens, comme leur désenchantement à l'égard de la politique.

Onze ans après la mort de Sékou Touré, la Guinée n'en finit pas d'avancer vers la démocratie. En 1991, les premières élections municipales avaient été suivies d'affrontements intercommunautaires, en Guinée forestière. En décembre 1993, l'élection présidentielle s'était conclue sur la victoire très contestée du général Lansana Conté, qui détient le pouvoir depuis le coup d'Etat de mars 1984, qui suivit de quelques jours la mort du dictateur. Cette légitimation du chef de l'Etat n'en était pas tout à fait une, puisqu'il fallut à ce dernier l'annulation du scrutin dans deux circonscriptions massivement favorables à l'opposition pour passer la barre des 50 % dès le premier tour. Cette victoire fut, en outre, assombrie par de violents heurts qui firent six morts dans les rues de Conakry le jour même du scrutin.

Cette année, *« l'ambiance est détendue, presque indifférente »*, reconnaît Thierno Diallo, rédacteur en chef du *Lynx*, hebdomadaire satirique aussi redouté par le pouvoir que par l'opposition. *« L'attente suscitée par l'élection présidentielle a été déçue. »* La vie à Conakry se résume à un enchaînement sans fin de difficultés matérielles. Si l'alimentation électrique laisse à désirer, que dire du système d'adduction d'eau et des égouts ? Le moindre espace laissé par la ville coloniale ou les constructions *« socialistes »* du régime de Sékou Touré est envahi par des cahutes en tôle. Dès le début de la saison des pluies, la ville est transformée en cloaque, et des embouteillages de voitures antédiluviennes – au milieu desquels les transports en commun brillent par leur absence – prennent des proportions apocalyptiques.

La campagne électorale hésite, du coup, entre les promesses matérielles et les débats institutionnels. Sur 114 députés, 38 seront désignés au scrutin uninominal à un tour. Ceux-là font assaut d'engagements en matière d'électrification de leur circonscription, de réfection ou de création de routes. Les autres seront élus à la proportionnelle, sur des listes nationales. Ils se préoccupent plus de réforme institutionnelle.

Deux grands partis d'opposition, le Rassemblement du peuple guinéen (RPG) d'Alpha Condé et le Parti du renouveau et du progrès (PRP) de Siradiou Diallo se sont répartis les circonscriptions et – tout en proposant chacun une liste nationale – se sont engagés à s'allier dans le futur Parlement. L'un et l'autre demandent la création d'un poste de premier ministre, non prévu par la Constitution. On imagine le peu d'intérêt que suscite ce débat dans la population. Au total, vingt et une formations tentent leur chance, dont deux partis qui se réclament de l'héritage de Sékou Touré.

NATIONALISME

Le ministère de l'intérieur et de la sécurité a fait apposer dans Conakry des banderoles appelant à voter dans le calme, mais aussi à dépasser les clivages ethniques dans le choix des députés. C'est que la la scène politique est dominée par des différences d'ordre régional et communautaire. La division administrative du pays – Haute, Moyenne et Basse-Guinée et Guinée forestière – a une traduction ethnique : les Malinkés de Haute-Guinée et les Peuls de Moyenne-Guinée (le Fouta Djalon) représentent chacun environ 30 % de la population totale. La région côtière est le fief des Soussous (15 % des Guinéens), communauté dont est issu le président Conté. Enfin, les nombreuses tribus de la forêt (10 %) ont un réflexe d'autodéfense identitaire face à l'intrusion des autres ethnies dans leur région.

Ces données sont vieilles comme la constitution du territoire guinéen, au temps de l'Afrique occidentale française. Mais, occultées par le discours jacobin de Sékou Touré, elles n'en finissent plus de renaître. L'appareil du Parti de l'unité et du progrès (PUP) – celui du chef de l'Etat – fait la part belle aux Soussous. Le RPG est avant tout malinké, le PRP et l'Union pour la nouvelle République de Mamadou Bâ, peule. *« Finalement, c'est le PUP qui présente la liste la plus équilibrée »*, est obligé de constater un opposant, ancien membre du RPG. Ce qui ne va pas sans risques pour les partisans du président Conté.

Si les Soussous sont bien représentés dans la haute administration ou le corps diplomatique, *« ce sont eux qui vivent sous les tôles, dans les quartiers les plus misérables de Conakry »*, ajoute cet ancien membre du RPG. Les opposants se prennent à rêver d'un divorce entre le PUP et sa base communautaire. Mais il en faudra sûrement plus pour dilapider le crédit politique patiemment accumulé par le président Conté.

Ce soldat-paysan, arrivé au faîte de l'Etat presque par accident – il était le plus ancien des officiers impliqué dans le coup d'Etat –, a réussi à se maintenir au pouvoir en sachant doser répression et tolérance. Si, par exemple, la Haute-Guinée a payé son *« mauvais »* vote de la précédente élection présidentielle par des tracasseries policières, si les préfets s'ingénient toujours à entraver les déplacements des candidats de l'opposition en province, les partis politiques ont tous été légalisés et la presse est libre.

La situation économique s'améliore lentement. Malgré la corruption endémique et le délabrement des infrastructures, on note quelques signes de reprise des investissements, et les relations avec le Fonds monétaire international sont bonnes. En revanche, la crise est ouverte entre la Banque mondiale et le gouvernement guinéen. En refusant, après l'avoir promis, de participer au financement du projet hydroélectrique de Garafiri, la banque a suscité une vague de colère qui a permis au régime de renouer avec le discours nationaliste des années 60.

Thomas Sotinel

Les Japonais se querellent sur leur passé militariste

TOKYO
de notre correspondant

Loin d'apaiser les dissensions sur l'évaluation du passé, le projet de résolution, destiné à marquer le cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, élaboré par la coalition gouvernementale (*Le Monde* du 8 juin) soulève un tollé de protestations au Japon comme dans le reste de la région.

Comme tout compromis, le texte auquel sont parvenus les partis de la coalition ne satisfait personne. Afin de tenir compte des divergences d'opinion, ses auteurs ont cherché à « noyer le poisson » en replaçant la guerre d'agression et le colonialisme japonais dans le contexte plus général des impérialismes de l'époque et en restant vague sur les responsabilités propres de Tokyo. Le caractère allusif du document, dans lequel ne figurent pas les mots « remords » ou « repentir » mais simplement celui, plus général, de « regret », limite sa portée.

A Séoul, le quotidien *Chosun Ilbo* estime que ce texte ne répond pas aux attentes des peuples d'Asie et, à Singapour, le *Strait Times* écrit que le Japon a laissé passer sa dernière chance de présenter ses excuses. Pékin a réagi sur le même ton : soulignant l'ambition du Japon d'exercer une influence politique dans la région, l'agence Chine nouvelle se demande comment, *« sans une vision juste de l'Histoire, le Japon peut parler du futur »*.

Fruit des efforts des libéraux-démocrates et des socialistes, dont l'objectif prioritaire était de préserver leur alliance, ce projet de résolution et le débat qui l'entoure démontrent à quel point la classe politique nippone, accaparée par ses luttes internes, ne tient pas compte de l'impression désastreuse donnée dans la région par sa valse-hésitation sur la question de son expansionnisme passé.

Les politiciens japonais s'écharpent aujourd'hui sur un texte qui sera adopté dans de telles conditions qu'il aggravera le ressentiment plus qu'il ne l'apaisera. Tant dans les rangs de la principale formation d'opposition, le Nouveau Parti du progrès (NPP), que dans ceux de l'ex-majorité libérale démocrate se manifestent des oppositions virulentes, non seulement de la part de la « vieille garde », qui estime que *« ce texte ternit l'honneur de la race »*, mais aussi de jeunes députés.

La fin de la guerre froide au Japon a eu pour effet de libérer l'expression d'une revendication de souveraineté politique et culturelle face à l'Occident et de récuser une attitude pénitente vis-à-vis du passé, en opposition avec le courant majeur de l'après-guerre. Le Parti communiste, pour sa part, est opposé à cette résolution, estimant que le gouvernement a *« cherché à rationaliser la guerre d'agression menée par le Japon »*.

Philippe Pons

Londres et Pékin d'accord sur la future Cour suprême de Hongkong

HONGKONG. La Grande-Bretagne et la Chine sont tombées d'accord, vendredi 9 juin, pour que la future Cour suprême de Hongkong soit mise en place après le retour, en 1997, de la colonie britannique dans le giron chinois. Les militants démocrates, qui redoutent la tutelle de la Chine populaire sur le futur système judiciaire local, préféraient que cette Cour soit mise en place avant la rétrocession afin d'introduire un maximum de garanties. Depuis le début des années 90, le désaccord qui persistait entre Pékin et Londres sur ce dossier judiciaire avait sérieusement contribué à hypothéquer les relations entre les deux capitales. Il reste maintenant à Chris Patten, le gouverneur britannique de la colonie, à faire entériner ce compromis par le conseil législatif, qui a déjà fait échec à un précédent accord sino-britanique sur le même sujet. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : un dirigeant de l'Inkatha a été arrêté** jeudi 8 juin dans le cadre de l'enquête sur treize meurtres commis en 1987 dans la province du Kwazulu-Natal. L'arrestation de Zakhele « M. Z. » Khumalo, secrétaire général adjoint du parti zoulou dirigé par Mangosuthu Butehlezi, intervient quelques jours après celles de deux anciens responsables blancs de la sécurité dans le Kwazulu. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Le nombre d'étrangers résidant illégalement en Afrique du Sud** atteindrait 8,5 millions, dont plus de 3 millions arrivés au cours de l'année 1994, selon le colonel Van Niekerk, coordinateur de la police des frontières à Pretoria. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : la condamnation de deux journalistes a été confirmée** en appel mercredi 7 juin. De Be Kwassi et Abou Cissé, journaliste et fondateur de l'hebdomadaire *La Patrie*, proche du Rassemblement des républicains (opposition), avaient été condamnés en première instance à un an de prison ferme pour deux articles mettant en cause le président Henri Konan Bédié. La cour d'appel a confirmé cette condamnation, qu'elle a assortie d'une interdiction de parution de trois ans de *La Patrie*. – *(Reuter.)*

■ **DJIBOUTI : deux dirigeants de la rébellion sont entrés au gouvernement** dans le cadre d'un remaniement ministériel décidé jeudi 8 juin par le président Hassan Gouled Aptidon. Ali Mohamed Daoud, dit Jean-Marie, et Ougoureh Kifleh, président et secrétaire général du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), deviennent respectivement ministres de la santé et de l'agriculture. Le ralliement de ces deux dirigeants de la rébellion afar a été violemment dénoncé par le fondateur du FRUD, Ahmed Dini, qui poursuit la lutte armée. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : la milice du chef ouzbek Rashid Dostom** a lancé, mercredi 7 juin, une offensive contre les positions présidentielles, au nord du tunnel du Salang qui traverse la grande montagne centrale de l'Afghanistan. Un porte-parole du camp présidentiel a indiqué que cette offensive avait été repoussée et que l'assaillant avait perdu plusieurs chars et des dizaines d'hommes. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : l'armée a repris son offensive** contre la rébellion karen dans le sud-est du pays en attaquant l'une des dernières régions tenues par les rebelles près de la frontière avec la Thaïlande, a rapporté, jeudi 8 juin, une source militaire thaïlandaise. – *(Reuter.)*

■ **PAKISTAN : seize personnes liées au Front de libération du travail forcé (BLLF)** ont été arrêtées jeudi 8 juin à Lahore, parmi lesquelles la mère d'Iqbal Massih, cet enfant-esclave assassiné en avril, a annoncé à Londres l'association Anti-Slavery International. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : l'ancien chef de la délégation palestinienne** aux négociations de paix avec Israël, Haïdar Abdel Chafi, a lancé, jeudi 8 juin, une nouvelle formation politique, le Mouvement palestinien pour la construction de la démocratie. Le Mouvement soutient l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien, mais il est critique envers l'Autorité palestinienne. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les autorités ont menacé de tuer l'épouse et les enfants** d'un pilote, le colonel Khalil Farman, qui a fait défection la semaine dernière en posant son hélicoptère dans le Kurdistan irakien, a rapporté jeudi 8 juin l'agence Iran Press Service (IPS), publiée à Paris. Les autorités exigent le retour en Iran du colonel Khalil Farman, ajoute IPS.

Jacques Chirac reçoit les dirigeants de l'Union européenne à l'Elysée

Le dîner de l'Elysée devrait donner lieu à un échange de vues informel sur les grandes questions internationales, notamment la crise bosniaque, la préparation du prochain G 7 et du conseil européen qui aura lieu à Cannes

Le dîner organisé, vendredi 9 juin, à l'Elysée, pour les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne est la première grande rencontre internationale pour Jacques Chirac, depuis qu'il a accédé à la présidence. Il s'agit d'une rencontre informelle, qui ne doit pas déboucher sur des prises de décision. Elle permettra, en revanche, un échange de vues avant le sommet des sept pays les plus industrialisés de la planète et le sommet européen, lesquels auront lieu au cours du mois de juin. La crise en Bosnie-Herzégovine devrait, cependant, dominer les débats, après les décisions récemment prises en vue, notamment, de renforcer la Forpronu en ex-Yougoslavie. Ce dossier, contrairement à d'autres, fait apparaître une très grande proximité entre Paris et Londres, qui ont pris l'initiative de la création d'une Force de réaction rapide (FRR) en Bosnie. Autour de la table, les convives sont dans des situations politiques plus ou moins assurées dans leurs pays.

C'EST À UN DÎNER informel que le président de la République Jacques Chirac a convié, vendredi 9 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne. Aucun ordre du jour précis n'a été annoncé, car il s'agit d'abord pour le chef de l'Etat français d'avoir un contact avec chacun de ses partenaires européens avant les deux grandes échéances diplomatiques du mois de juin : le sommet des sept pays les plus industrialisés qui se tiendra à Halifax du 15 au 17 et le Conseil européen des 25 et 26 à Cannes.

Il est de tradition, en effet, que le président en exercice de l'Union européenne rencontre les dirigeants de chaque pays membre avant le sommet qui clôt sa présidence. M. Chirac, qui n'a pris que récemment ses fonctions, ne pouvait matériellement l'envisager, et ce dîner de l'Elysée doit servir de substitut. On peut imaginer que les convives n'auront guère le temps d'entrer dans le détail des dossiers figurant au programme du G7 et du Conseil européen et que, parmi les échanges qui devraient avoir lieu sur les grandes questions internationales, une large part portera sur la Bosnie.

Si Jacques Chirac accueille ses invités auréolé de sa victoire à l'élection présidentielle et sûr d'une majorité confortable à l'Assemblée, si l'Allemand Helmut Kohl, le Belge Jean-Luc Dehaene ou le Suédois Ingvar Carlsson sont assurés, eux aussi, de la pérennité de leur pouvoir, certains des participants au dîner de l'Elysée ont un avenir beaucoup plus précaire.

John Major, par exemple, voit son parti s'écrouler dans les sondages et perdre toutes les élections partielles. Le premier ministre britannique doit aussi affronter des vagues successives de scandales, et mener, avec une marge d'action très étroite, un combat de tous les instants contre les conservateurs « eurosceptiques ». La perspective d'une probable victoire des travaillistes aux prochaines élections – qui devraient avoir lieu en 1997 si John Major parvient à tenir jusqu'à cette date – est considérée d'un œil favorable dans les capitales européennes. Le nouveau chef du Labour, Tony Blair, a, en effet, réussi à faire prendre à son parti un virage plus européen.

INCERTITUDES

Situation fragile aussi pour les dirigeants de trois pays méditerranéens. En Espagne, la défaite du Parti socialiste aux élections régionales et municipales du 28 mai a confirmé la chute de la popularité de Felipe Gonzalez, dont le maintien au pouvoir dépend maintenant de la fidélité de son allié catalan, Jordi Pujol. Le flou des engagements européens de José Maria Aznar, le président du Parti populaire, successeur probable de Felipe Gonzalez – qui a été l'homme de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté – peut inquiéter. Comme peut inquiéter l'incertitude politique régnant en Italie, en dépit des exploits que réalise depuis la mi-janvier le gouvernement de techniciens que dirige Lamberto Dini.

En Grèce, l'incertitude vient d'abord de l'état de santé d'Andréas Papandréou qui, enfermé dans sa tour d'ivoire, ne gouverne plus véritablement le pays. Sauf pour lancer quelques diatribes nationalistes qui contribuent à mettre de l'huile sur le feu, précisément en ce qui concerne le sujet qui dominera le dîner de l'Elysée : l'ex-Yougoslavie. Par son intransigeance vis-à-vis de la Macédoine, comme par la manifestation de ses sentiments pro-serbes, la Grèce se retrouve, pour le moment, isolée au sein de l'Union européenne.

Les participants

- Allemagne : Helmut Kohl (chrétien-démocrate)
- Autriche : Franz Vranitzky (social-démocrate)
- Belgique : Jean-Luc Dehaene (social-chrétien)
- Danemark : Poul Nyrup Rasmussen (social-démocrate)
- Espagne : Felipe Gonzalez (social-démocrate)
- Finlande : Martti Ahtisaari (social-démocrate)
- France : Jacques Chirac (RPR)
- Grande-Bretagne : John Major (conservateur)
- Grèce : Andréas Papandréou (socialiste)
- Irlande : John Bruton (Fine Gael, centre droit)
- Italie : Lamberto Dini (centre)
- Luxembourg : Jean-Claude Juncker (chrétien-social)
- Pays-Bas : Wim Kok (social-démocrate)
- Portugal : Anibal Cavaco Silva (social-démocrate, centre droit)
- Suède : Ingvar Carlsson (social-démocrate)
- Commission européenne : Jacques Santer (chrétien-social)

Une nouvelle « fraternité d'armes » franco-britannique

LA GUERRE dans l'ex-Yougoslavie a provoqué une intensification de la coopération militaire entre Paris et Londres, manifeste encore avec la création de la Force de réaction rapide (FRR). Les responsables des ministères de la défense sont allés ensemble à New York (avec les Néerlandais) expliquer à l'ONU les objectifs de cette force dont le commandement respectera la règle tacite de l'alternance, le numéro un sera français, le numéro deux britannique, comme au sein de la Forpronu. La proposition est née d'une convergence entre le mémorandum français remis à la fin du mois de mai au « groupe de contact » et les réflexions britanniques ; le premier suggérait une force d'action rapide sous uniforme national, les secondes envisageaient le renforcement des « casques bleus » et la mobilisation de la 24e brigade aéromobile.



ANALYSE

Une telle coopération était inimaginable au début de la crise yougoslave ; Londres avait alors torpillé une idée franco-allemande de force d'intervention sous le pavillon de l'UEO, sous prétexte que cette dernière était impotente. Ce n'était pas entièrement faux, mais c'était surtout pour écarter une organisation qui aurait pu faire concurrence à l'OTAN. Depuis, cette crainte a disparu. « *Si on avait eu le temps de penser à un cadre plus institutionnel, c'eût été l'UEO* », disent même les Anglais à propos de la FRR.

LES PALINODIES DE WASHINGTON

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. En 1992, Londres a envoyé un contingent de « casques bleus » en Bosnie, pour ne pas laisser les Français seuls dans cette région sensible. Malgré une conception plutôt restrictive du mandat de la Forpronu, les Anglais n'admettent pas que leurs soldats deviennent les jouets des Serbes bosniaques. « *Nos intérêts nationaux sont en jeu* », ont-ils dit immédiatement après la récente prise d'otages. Ils sont d'autant plus agacés par les palinodies du gouvernement américain qui parle à son aise de la levée de l'embargo sur les armes ou de frappes aériennes, puisqu'il n'a pas de soldats sur le terrain. Au moment du premier ultimatum sur Sarajevo en février 1994, Washington et Paris ont même dû forcer la main aux dirigeants de Londres. Malgré ces tiraillements, renforcés par les mauvais rapports personnels entre John Major et Bill Clinton, la Grande-Bretagne n'en reste pas moins un tenant fidèle de l'atlantisme. Mais précisément le *nihil obstat* donné par Washington à l'identité européenne de défense lors du sommet de l'OTAN en 1994 a libéré les Anglais de leurs réticences vis-à-vis de l'UEO.

La concertation entre la France et la Grande-Bretagne s'est ainsi renforcée, au niveau des ministres, des administrations, des militaires. Fin 1992 a été créée une « commission mixte sur les questions de politique et de doctrine nucléaires », suivie en novembre 1994 d'un état-major aérien combiné. Même si le dialogue n'est pas aussi institutionnalisé avec Londres qu'avec Bonn, l'urgence donne des résultats ; la FRR a été mise sur pied pour des missions qui pourraient être celles de l'Eurocorps... s'il était opérationnel. Le statut de puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité, la tradition d'interventions armées hors du territoire national facilitent la compréhension.

LIMITES

Est-ce à dire que cette « *fraternité d'armes* » a des conséquences globales sur la politique européenne des deux pays ? Ce serait aller vite en besogne, même si la diplomatie anglaise est prompte à exploiter toutes les failles du couple franco-allemand. Sans doute la volonté de maintenir les questions de défense (et de politique extérieure) dans un cadre strictement intergouvernemental, par opposition à une gestion communautaire, est-elle partagée par Paris et Londres, mais au-delà le ralliement britannique à la défense européenne est encore trop récent pour être pris pour argent comptant.

Le mémorandum présenté en mars par John Major sur le sujet manifeste à la fois des dispositions favorables et le souci de fixer les limites de l'exercice ; Londres refuse, par exemple, la fusion à terme de l'UEO dans l'Union européenne, pour traiter les problèmes de défense en dehors du cadre tracé par le traité de Maastricht. Sans parler des autres thèmes de désaccord, comme la monnaie unique, la réforme institutionnelle ou les conséquences de l'élargissement. A la première réunion du groupe de réflexion chargé de préparer la conférence intergouvernementale de 1996, la délégation britannique s'est retrouvée totalement isolée sur ces sujets. Les divergences qui subsistent sur la conception générale de l'Europe n'empêchent pas la coopération concrète chaque fois que l'occasion se présente. De toute évidence, les Britanniques s'en contentent ; leurs partenaires peuvent toujours espérer que la fréquentation assidue des Continentaux les fera un jour changer d'avis.

Daniel Vernet

Le Livre vert de la commission sur la monnaie unique suscite un intense débat en Allemagne

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

La plus grande banque allemande, la Deutsche Bank, avait invité dans ses locaux de Francfort, jeudi 8 juin, quatre cents décideurs allemands de la finance et des affaires pour permettre à Yves-Thibault de Silguy, responsable de la commission pour les affaires économiques et monétaires, de présenter les conclusions du Livre vert rendu public la semaine dernière par Bruxelles sur le passage à la monnaie unique.

Le scénario qui a les faveurs des édiles bruxellois, et qui prévoit le remplacement des monnaies nationales par la future devise européenne d'ici à 2001, ou 2002, avait été critiqué ces derniers jours en Allemagne. La Bundesbank, notamment, a laissé percer son irritation, ayant le sentiment que la commission brusquait un peu trop tout le monde, et elle en particulier. Des voix se sont élevées pour juger que les propositions de la commission allaient être extrêmement lourdes, notamment pour les petites banques et les caisses d'épargne, qui ne disposent pas des moyens des grandes institutions financières.

Bref, le Livre vert a soulevé un vrai débat en Allemagne. Il ne s'agit pas, surtout après les désordres monétaires qui ont gêné l'industrie allemande, de remettre en cause fondamentalement le bien-fondé d'un espace monétaire européen. Mais de savoir si l'on peut y arriver. Deux camps s'affrontaient jeudi, ceux qui estiment qu'il est grand temps maintenant de passer aux actes, et ceux pour lesquels il n'y aura jamais assez de garanties pour être sûr que cette monnaie unique sera fiable.

Les grands établissements bancaires allemands, qui depuis longtemps ont une stratégie de développement à l'échelon européen, se préparent au changement. Avis à la concurrence dans les autres pays ! « *Les acteurs économiques attendent maintenant de disposer le plus rapidement possible de règles claires qui permettent de planifier sur une base fiable et de se préparer* », a déclaré Ulrich Cartellieri, membre du directoire de la Deutsche Bank.

ALTERNATIVE

Pour lui, les désordres monétaires de ces derniers mois ont montré que l'alternative à la monnaie unique serait le chaos monétaire en Europe et le retour à un chacun pour soi nuisible à la croissance et à la stabilité. Bref, qu'il était temps de passer aux actes. Il a reçu sur ce point l'appui, à la tribune, du représentant de la Fédération de l'industrie allemande.

En face, il est revenu au directeur de l'Institut de politique économique internationale, Manfred Neumann, d'exprimer avec beaucoup de brio les craintes de nombre de ses concitoyens devant la difficulté de la manœuvre. Il a été applaudi. Ces craintes sont en fait toujours les mêmes. Il ne s'agit pas de remettre en cause le projet lui-même. Mais une grande majorité des Allemands s'interrogent sur la capacité des autres gouvernements, notamment de la France, de respecter les disciplines que suppose le passage à la monnaie unique, de manière à leur garantir qu'ils ne sont pas en train de faire un marché de dupes.

Ces craintes, M. de Silguy ne pouvait y répondre qu'en rappelant les engagements pris par les signataires du traité de Maastricht. Le commissaire a demandé qu'on ne confonde pas l'exercice politique, qui consistera, fin 1996, à décider quels pays répondent aux critères du passage à la monnaie unique, et l'exercice technique, qui consiste à prévoir comment se ferait ce passage. Il a assuré que le Livre vert n'était qu'une base de discussion. Espérant toutefois que le conseil européen de Cannes approuvera le scénario de la commission, il a insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour être crédible au moment des choix.

Il a reconnu, en revanche, que tout devrait être fait pour tenir compte des craintes et des sensibilités propres des opinions dans chaque pays, afin de pouvoir leur apporter des réponses. L'une des préoccupations propres aux Allemands aujourd'hui est notamment le nom de la future monnaie unique. Là, tous les interlocuteurs se sont rejoints pour affirmer à M. de Silguy que l'écu ne pourrait pas passer en Allemagne, où il évoquait trop les fluctuations du serpent monétaire européen. Beaucoup dans la salle étaient partisans d'un « *eurofranc* », qui se déclinerait en « *eurocentimes* », dénomination qui a le mérite de rappeler à la fois la solidité du franc suisse et d'avoir une racine « *franque* » aussi allemande que française...

Henri de Bresson

En Espagne, un nouvel attentat témoigne du changement de tactique de l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le sang a coulé dans les rues de San Sebastian, répandu par le terrorisme de l'ETA. Après l'assassinat de Gregorio Ordonez, responsable local du Parti populaire (PP), le 23 janvier, et celui d'un militaire le 10 avril, Enrique Nieto, responsable de l'unité antiterroriste de la province de Guipuzcoa, a été grièvement blessé d'une balle dans la nuque, jeudi 8 juin, alors qu'il sortait de son domicile. Il lutte contre la mort après avoir subi une longue intervention chirurgicale. Les enquêteurs attribuent ce nouvel attentat à l'homme qui a exécuté, selon la même méthode, Gregorio Ordonez. Il s'agirait d'un membre du commando Donosti.

La nouvelle stratégie de l'ETA semble être de s'attaquer à des cibles parfaitement déterminées et non plus à d'anonymes représentants de l'autorité. L'attentat manqué, le 19 avril, contre le chef de l'opposition, le président du Parti populaire, José Maria Aznar, illustre ce changement de tactique ainsi que la radicalisation du mouvement indépendantiste, confronté à l'hostilité croissante d'une population fatiguée de la violence. Une grande majorité des Basques ne comprennent plus les messages de Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, qui, jeudi, a justifié l'attentat « *par la grave responsabilité politique de ceux qui continuent de prolonger la situation de confrontation violente au Pays basque... Les mains de la gauche basque sont tendues pour l'obtention de la paix* », souligne le communiqué demandant l'ouverture de négociations.

Cette nouvelle action de l'ETA survient un mois, jour pour jour, après l'enlèvement, le 8 mai, d'un entrepreneur de transports de la région de San Sebastian, José Maria Aldaya, toujours séquestré dans l'attente du versement d'une rançon. Ce rapt suscite l'indignation au sein de la population basque, qui arbore un nœud bleu en signe de protestation.

Michel Bole-Richard

La privatisation par coupons est annulée en Slovaquie

PRAGUE
de notre correspondant

Le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a annoncé, mardi 6 juin, l'annulation de la privatisation par coupons, forme de distribution quasi gratuite d'actions, lancée par le précédent gouvernement. M. Meciar a précisé que les citoyens qui avaient acquis, l'été dernier, des carnets de coupons pour la modique somme de 1 050 couronnes (200 francs) recevront, à la place de titres d'entreprises privatisées, une obligation du Fonds de la propriété nationale (FNM) d'une valeur de 10 000 couronnes (2 000 francs). Cette obligation pourra être utilisée pour l'achat d'un appartement ou être transformée, à terme, en monnaie sonnante et trébuchante.

M. Meciar, depuis toujours opposé à la privatisation par coupons inventée par son collègue tchèque Vaclav Klaus, a finalement tranché après six mois de tergiversations. Les entreprises seront donc progressivement privatisées par vente directe, par vente en leasing aux cadres, par participation des employés, ou encore par cession au capital étranger, si ce dernier commence enfin à s'intéresser à la Slovaquie. Cette décision risque de ralentir le rythme des privatisations, déjà freiné par M. Meciar dès son retour au gouvernement, en décembre 1994.

L'opposition a violemment critiqué cette dénaturation de la méthode des coupons, qui permet, en principe, de donner aux entreprises des propriétaires identifiables tout en associant la population au capitalisme naissant et en lui assurant des gains substantiels. L'opposition soupçonne également le gouvernement Meciar de vouloir vendre les entreprises, aujourd'hui entre les mains du FNM, en premier lieu à « *ses amis* » pour consolider son pouvoir économique. M. Meciar avait précisément été chassé du pouvoir en mars 1994, après plusieurs affaires de privatisations douteuses, favorables à des groupes proches de son parti.

Martin Plichta



européenne à l'Elysée

des questions internationales, opéen qui aura lieu à Cannes

Les participants

ritannique

le, un nouvel attentat témoigne ngement de tactique de l'ETA

par coupons est annulée en Slovaq

Le renforcement de la Forpronu est en cours malgré les concessions des Serbes de Bosnie

Les Américains renoncent à l'envoi de 3 500 hommes en Italie

Les Serbes de Bosnie ont accepté, jeudi 8 juin, la réouverture d'une voie d'accès à Sarajevo pour l'aide humanitaire. Les opérations de renforcement de la Forpronu se poursuivent cependant. Les Etats-Unis ont précisé le type de contribution qu'ils envisagent. Ils ont toutefois renoncé à envoyer en Italie 3 500 hommes pour protéger une éventuelle opération de retrait des « casques bleus ».

LES SERBES DE BOSNIE ont accepté la réouverture d'un corridor humanitaire vers Sarajevo, après plus de quatre heures d'entretiens avec une délégation de l'ONU, jeudi 8 juin, dans leur fief de Pale. La route Metkovic-Sarajevo *via* Kiseljak sera rouverte *« très prochainement »*, a annoncé Nikola Koljevic, « vice-président » de la « République serbe » (autoproclamée en Bosnie), au terme de ses entretiens avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Les Serbes ont fermé depuis la mi-mars les voies terrestres d'accès à Sarajevo, faisant dépendre l'approvisionnement de la capitale du seul aéroport, qu'ils maintiennent fermé depuis deux mois. La partie serbe *« garantit »* la sécurité des convois humanitaires à destination de Sarajevo, qui seront contrôlés au point de « Sierra One », a indiqué M. Koljevic. *« Les entretiens sur les autres routes humanitaires se poursuivent »*, a-t-il ajouté.

Cependant, les renforts de la Forpronu se mettent progressivement en place. La France a renforcé jeudi matin son bataillon de « casques bleus » sur le mont Igman, qui domine Sarajevo, en y envoyant une section de mortiers lourds, a déclaré le général Raymond Germanos, sous-chef de l'état-major des armées chargé des opérations. Cette section de six mortiers de 120 mm et d'une soixantaine d'hommes y a été transférée depuis le groupe aéronaval constitué autour du porte-avions *Foch* déployé dans l'Adriatique. Une dizaine d'hélicoptères ont participé à l'opération. *« C'est une mission « casques bleus »*, a souligné le général Germanos, qui a précisé que les hélicoptères étaient peints en blanc. L'objectif de ce renforcement est de donner au bataillon de « casques bleus » français du mont Igman *« la capacité de se défendre et de répondre à toute attaque dans cette zone démilitarisée »*, en particulier si la route du mont Igman était menacée, a-t-il expliqué. Il a d'autre part déclaré qu'un obus d'origine indéterminée avait été tiré à proximité de la zone où a été déposée la section de mortiers.

Le général André Soubirou a été désigné pour prendre la tête de la brigade multinationale de quatre mille hommes qui composera – avec la 24e brigade aéromobile britannique – la Force de réaction rapide (FRR) en Bosnie. Saint-cyrien et légionnaire parachutiste d'origine, le général Soubirou, cinquante et un ans, a commandé le secteur « onusien » de Sarajevo avant son actuel « patron », le général Hervé Gobilliard.

A Washington, le président Bill Clinton a condamné, jeudi 8 juin, un amendement à une loi voté le même jour à une très large majorité par la Chambre des représentants, qui appelle à la levée unilatérale par les Etats-Unis de l'embargo de l'ONU sur les armes à destination des pays de l'ex-Yougoslavie. Une telle mesure, a-t-il dit dans un bref communiqué, *« irait à l'encontre de nos efforts pour obtenir un règlement négocié »* en Bosnie. M. Clinton confirme implicitement qu'il mettra son veto à l'ensemble du texte de loi – et donc à la disposition sur la levée de l'embargo – si le Sénat le vote dans les même termes.

A Bruxelles, où étaient réunis jeudi les ministres de la défense de l'OTAN, il est apparu dans les positions du secrétaire à la défense, William Perry, que, quelles que soient ses sympathies pour le projet de FRR, l'administration américaine tient compte de l'état d'esprit du Congrès, nous rapporte notre correspondant Jean de La Guérivière. *« Nous ne sommes pas en mesure de fournir des troupes au sol pour cette force »*, a dit le secrétaire à la défense. Le souci de ne pas déplaire au Congrès se retrouve dans le pas en arrière effectué par Washington pour les préparatifs d'un éventuel retrait de la Forpronu sous la protection de l'OTAN. Le commandement américain en Europe avait initialement programmé l'envoi de 3 500 soldats américains en Italie. Finalement, ce sont seulement 200 hommes qui quitteront l'Allemagne pour s'entraîner à préparer une hypothétique évacuation de la Forpronu.

Le capitaine O'Grady, « héros » de l'Amérique

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Bill Clinton s'est déclaré, jeudi 8 juin, *« au paroxysme du bonheur »*, en apprenant le succès de l'opération de commando entreprise pour arracher de la *« forêt bosniaque »* le capitaine Scott O'Grady, le pilote du F-16 abattu le 2 juin par un missile des Serbes bosniaques. L'Amérique a depuis jeudi un nouveau *« héros »*.

C'est un immense soulagement pour la Maison Blanche. Bill Clinton avait la hantise d'un scénario « à la somalienne », avec toutes les conséquences politiques et électorales qu'un tel fiasco pouvait représenter pour l'administration démocrate. Mais rien de tout cela n'est arrivé, et c'est la preuve, a dit M. Clinton, que les Etats-Unis disposent de la *« meilleure armée du monde »*.

La Maison Blanche, le Pentagone et le département d'Etat, relayés par toutes les chaînes de télévision américaines, ont rivalisé de détails pour raconter l'odyssée du capitaine O'Grady. Mercredi, deux hélicoptères, bourrés de commandos, touchent le sol de la Bosnie, au nord-ouest de Bihac. Vingt marines débarquent, Scott O'Grady sort d'un bois, pistolet à la main, les hélicoptères s'élèvent, et le pilote *« s'évanouit de fatigue, d'émotion, ou bien un peu des deux »*, selon le général Terry Murray. A Washington, le président Clinton et son conseiller pour la sécurité nationale, Anthony Lake, exultent.

Il était temps. Au Congrès, sénateurs et représentants ne cessent de fustiger la *« confusion »* créée par les revirements des décisions de l'administration. Le dernier en date a été annoncé, mercredi, par le secrétaire à la défense William Perry : les Etats-Unis ne vont pas déployer 3 500 soldats en Italie dans la perspective d'un retrait des « casques bleus » de Bosnie. C'est devenu *« moins urgent »* et c'est trop cher, a expliqué M. Perry.

L. Z.

Le libre-échange et l'identité européenne

PARIS. Le premier ministre, Alain Juppé, a reçu, jeudi 9 juin à Matignon, Leon Brittan, responsable à Bruxelles des politiques commerciales de l'Union européenne et chaud partisan de la proposition faite par Washington de relancer les relations entre l'Amérique et l'Europe, par le biais notamment d'un accord de libre-échange. M. Juppé a *« insisté »*, selon le communiqué de Matignon, *« sur la nécessaire préservation de l'identité européenne et des politiques communes de l'Union, ainsi que sur le multilatéralisme en matière commerciale »*. Il a fait valoir que le libre-échange était *« lié au renforcement de la stabilité monétaire (...) »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

■ **DISSUASION : Jacques Chirac fera connaître sa décision sur les essais nucléaires** *« après avoir suivi la procédure républicaine »*, a indiqué jeudi Charles Millon, ministre de la défense, lors d'une interview. *« S'il a décidé que l'arrêt est définitif, il nous expliquera comment, ensuite, on mènera une politique de défense. S'il a décidé de reprendre les essais nucléaires, il nous expliquera pourquoi. Il nous expliquera si c'est temporaire, si c'est définitif »*, a-t-il dit.

■ **VATICAN : le pape a condamné l'*« indifférence »* à l'égard des gitans.** Recevant, jeudi, des responsables catholiques participant à un congrès sur les tziganes, il a évoqué les centaines de milliers de gitans qui ont servi de *« matériau biologique »* aux nazis. *« Oublier ce qui est arrivé peut ouvrir la voie à de nouvelles formes de refus et d'agressivité »*, a-t-il commenté. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : Giovanni Rinaldo Coronas** a été nommé, jeudi, ministre de l'intérieur, en remplacement d'Antonio Brancaccio, parti pour raisons de santé. Il a été chef de la police entre 1979 et 1984. – *(Reuter.)*

■ **TURQUIE-COUR EUROPÉENNE : la Cour européenne des droits de l'homme** a prononcé jeudi 8 juin ses deux premières condamnations contre la Turquie depuis qu'elle a été reconnue par Ankara en 1987. Jugeant irrégulière la durée de la détention provisoire et de la procédure menée contre les deux dirigeants de l'ex-Parti communiste unifié turc, elle a condamné l'État turc à leur verser 30 000 francs à chacun. – *(Reuter.)*

■ **UKRAINE : suite à un compromis trouvé avec le Parlement** sur le partage des pouvoirs, le président Koutchma a annoncé, jeudi, l'annulation du référendum prévu. Le chef de l'État a par ailleurs confirmé Evgueni Martchouk comme premier ministre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : une proposition de loi réduisant** de 3 milliards de dollars en trois ans l'aide américaine à l'étranger a été adoptée le 8 juin par la Chambre des représentants. Si ce texte est voté par le Sénat, le président Clinton pourrait y opposer son veto. – *(AFP.)*

■ **CUBA/ÉTATS-UNIS : à l'issue de négociations secrètes,** le gouvernement cubain serait prêt à extrader l'homme d'affaires américain Robert Vesco, inculpé en 1973 aux États-Unis pour le détournement de 220 millions de dollars, a indiqué jeudi la chaîne ABC. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le flux d'investissements étrangers** a atteint 47,2 milliards de dollars en 1994, contre 26,2 milliards en 1993, loin des 72,7 milliards de 1988. La Grande-Bretagne a fourni 19 milliards, la Suisse 5,7 milliards, l'Allemagne et le Canada 3,6 milliards. Les investissements japonais sont tombés à 2 milliards. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : les prix de détail** ont augmenté de 0,7 % en mai par rapport à avril, poussés par le poste « logement ». Sur un an, la hausse est de 9,8 %. Le gouvernement entend contenir l'inflation à 7 % sur l'année. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis déploieront de nouveaux avions-espions

A LA DEMANDE du commandement des forces américaines en Europe, le Pentagone prépare le déploiement de quatre batteries d'avions-espions du type Predator pour surveiller ce qui se passe en Bosnie. Cela entre dans le cadre de l'aide logistique que les Etats-Unis fourniront à la Forpronu pour renforcer ses moyens après les prises de « casques bleus » en otage.

C'est la revue *Aviation Week and Space Technology* qui l'annonce dans son dernier numéro, en précisant que les Predator remplaceront de petits avions-espions – moins performants – dont la CIA se sert, depuis 1994, à partir d'installations secrètes en Albanie et, depuis cette année, à partir de bases en Croatie. Les batteries de Predator seront accompagnées de leur soutien, à savoir, principalement, des stations au sol de guidage et de recueil du renseignement, et de leurs personnels d'exploitation.

Avions sans pilote, les Predator ressemblent à des oiseaux de proie et sont spécialisés dans la reconnaissance des régions survolées. Ils peuvent, en permanence, transmettre des images recueillies par des caméras optiques et à infrarouges. Avant la fin de cette année, ils seront équipés pour communiquer des images radar, dont l'intérêt militaire est qu'elles sont « tous temps ». Chaque mission accomplie par un Predator peut durer jusqu'à vingt-quatre heures, à l'issue desquelles l'avion sans pilote revient à sa base de départ, où il est récupéré par ses servants.

Le Pentagone affirme que, durant des exercices où le système a été testé et où il devait détecter des simili-missiles Scud plus ou moins camouflés, le Predator a pu repérer 95 % des cibles fixes et 50 % des objectifs mobiles qu'il lui avait été demandé d'identifier. Cet engin est suffisamment silencieux et « furtif » pour déjouer les radars adverses.

Officiellement, l'ONU n'exerce pas, pour son propre compte, de missions de reconnaissance dans ses opérations de maintien de la paix. Mais elle ferme les yeux sur les capacités en la matière dont peuvent être amenés à se doter les contingents nationaux de « casques bleus ». C'est ainsi que la France dispose, pour la crise yougoslave, de plusieurs équipes spécialisées dans le renseignement, qui sont détachées par le 13e régiment de dragons parachutistes, basé à Dieuze (Moselle).

Aviation Week and Space Technology donne, par ailleurs, des précisions sur les autres moyens américains mis à la disposition de la Forpronu pour améliorer ses capacités de renseignement sur place. Les Etats-Unis laisseront sur place, à Aviano (Italie), les avions de guerre électroniques F-111 qu'ils avaient eu l'intention de ramener. De même, ils vont doubler – les faisant passer de deux à quatre – le nombre des avions AC-130 Spectre, déployés à Brindisi. Ces appareils, du modèle Hercules, sont dotés de canons, de mitrailleuses, de lance-roquettes et de lance-grenades à tir rapide.

Le Pentagone a également décidé de renforcer l'escadre (soit quinze appareils au total) d'avions KC-135 de ravitaillement en vol à Pise (Italie) et à Istres (France). Enfin, les Américains se sont engagés à céder à la Forpronu des blindés de transport de troupes, des hélicoptères et des équipements de vision nocturne.

Dans les états-majors français, on s'attend que certaines de ces prestations seront payantes, à l'instar de ce qui s'est passé, l'été dernier, pour le Rwanda, où les Etats-Unis ont présenté la facture de l'utilisation par la France de six avions C-141 de transport de troupes et de fret militaire ou sanitaire.

J. I.

La province canadienne de l'Ontario vire à droite

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les conservateurs de Mike Harris ont remporté les élections générales organisées jeudi 8 juin en Ontario, la province canadienne la plus grande et la peuplée. Ils ont obtenu 82 des 130 sièges de l'Assemblée législative et 45 % des suffrages exprimés. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) du premier ministre sortant, Bob Rae, au pouvoir depuis cinq ans, n'a fait élire que 17 députés, ce qui le place en troisième position, derrière les libéraux dirigés par Lyn McLeod, qui, avec 30 sièges seront le premier parti d'opposition au prochain gouvernement.

Après dix années passées dans l'opposition, le Parti conservateur regagne le pouvoir qu'il avait détenu dans la province pendant quarante-deux ans, jusqu'à l'élection du libéral David Peterson, en 1985, puis celle du néodémocrate Bob Rae, en 1990. La social-démocratie canadienne, incarnée par le NPD, est en perte de vitesse à l'échelon fédéral et provincial. Elle ne gouverne plus que dans deux des dix provinces canadiennes, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Les conservateurs, qui, à l'échelon national, avaient subi face aux libéraux la plus cinglante défaite de l'histoire canadienne lors des élections générales d'octobre 1993, passant de 169 à 2 sièges au Parlement fédéral d'Ottawa, détiennent à présent le pouvoir dans trois provinces, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario.

Le programme des conservateurs ontariens laisse présager un net virage à droite en Ontario. Mike Harris s'est engagé à s'attaquer au déficit de 8 milliards de dollars de la province, à abaisser de 30 % l'impôt sur le revenu et à réduire les dépenses publiques. Si la défaite de Bob Rae ne faisait pas l'ombre d'un doute, la victoire des conservateurs n'a été pressentie qu'une dizaine de jours avant le scrutin, alors que jusque-là les sondages avaient placé les libéraux largement en tête.

Sylviane Tramier



MUNICIPALES Les élections des 11 et 18 juin donnent lieu à des batailles serrées dans quelques grandes villes. Si la droite, derrière Jean-Claude Gaudin (UDF), paraît bien placée pour enlever Marseille à la gauche, ses chances sont plus incertaines à Dunkerque, face au Parti socialiste, et au Havre, face au Parti communiste. ● CONQUÊTE RÉCENTE. Dunkerque, enlevée à la droite par Michel Delebarre (PS) en 1989, devrait être de nouveau âprement disputée entre les deux camps. ● BASTION COMMUNISTE. Le PCF gère Le Havre depuis trente ans, démentant ainsi les pronostics à chaque élection. Le nouveau maire, Daniel Colliard, qui a succédé à André Duroméa en cours de mandat, doit résister à l'offensive du chef de file de la droite locale, Antoine Rufenacht (RPR), président du conseil régional de Haute-Normandie.

Marseille semble prête à se donner un maire de droite

La deuxième ville de France, conservée par la gauche en 1989, a voté majoritairement pour Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Deux autres grands ports, Dunkerque et Le Havre, gérés par le PS et le PCF, sont eux aussi convoités par la majorité

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas que Marseille soit compliquée, mais les cornues où se concocte l'alchimie électorale y sont tarabiscotées à souhait. Les rebondissements n'y ont pas manqué : Bernard Tapie écarté de la course à la mairie par sa condamnation pour le match truqué Valenciennes-OM ; Bernard Tapie trahissant Radical pour soutenir la liste d'union de la gauche ; le maire sortant, Robert Vigouroux, sénateur (Rass. dém.) des Bouches-du-Rhône, déclarant forfait deux jours avant le dépôt des listes pour cause d'effondrement d'un électorat irrité par son ralliement à Edouard Balladur. Malgré ces péripéties, la campagne électorale entre les cinq listes en présence demeure atone, sans couleur ni saveur.

La cause est entendue : Jean-Claude Gaudin, sénateur (Rép. et Ind.) et président (UDF-PR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, va remporter le siège de maire, qu'il a manqué, par deux fois, face à Gaston Defferre en 1983 et à Robert Vigouroux en 1989. Les 55,26 % obtenus à Marseille par Jacques Chirac au second tour de la présidentielle le laissent augurer. MM. Tapie et Vigouroux hors jeu, la situation semble confortable pour M. Gaudin. Il a finement joué en démontrant, dès avant l'élection présidentielle, l'union de la droite marseillaise et en publiant son alliance avec le patron du RPR local, Renaud Muselier, dont il entend faire son premier adjoint et dont il vante la jeunesse (trente-six ans). Ils ont mitonné des listes où l'on retrouve toutes les communautés de la ville. *« C'est la preuve que je suis clair avec le Front national,* s'exclame M. Gaudin. *Nous ne solliciterons pas ses voix au conseil municipal, et la gauche devra les récuser de la même manière ! »*

Lucien Weygand (PS), président du conseil général, a choisi une alliance d'un modèle plutôt ancien avec le député communiste Guy Hermier. Il plaide pour une ville apaisée, sans fracture sociale, une vraie capitale et pas Liverpool. Il dénonce *« la droite la plus dure, qui s'est rassemblée avec pour seul objectif de servir de courroie de transmission à l'Etat ». « Elle n'est pas si unie que cela,* ajoute M. Weygand, *puisque la direction de la liste est bicéphale. Le vrai maire sera le RPR. »*

LE RISQUE D'EXTRÊME DROITE

M. Weygand se félicite que ses listes comportent une moitié de femmes chez les moins de quarante ans et près de 40 % de personnalités extérieures aux partis. Il a reçu le soutien d'Edmonde Charles-Roux, la veuve de Gaston Defferre, et même ceux de Marius Masse, député (PS), et Charles-Emile Loo, l'ex-cacique socialiste, l'un et l'autre ayant abandonné leur projet de s'unir avec le challenger de gauche, Michel Pezet. Malgré la faiblesse de la mobilisation à gauche, M. Gaudin pourrait voir sa marche triomphale ralentie. Non pas par la liste « Marseille au cœur », que conduit Jacques Rocca-Serra, sénateur (Rass. dém.) et adjoint au maire : celui-ci a beau revendiquer, pour son Groupe d'action économique et sociale, le meilleur du bilan de la municipalité Vigouroux, les augures lui attribuent peu de suffrages. Le vrai risque, pour M. Gaudin, pourrait venir du Front national. L'ancien député Ronald Perdomo, à la tête de la liste du FN, observe qu'avec 22,32 % des voix obtenues par Jean-Marie Le Pen à Marseille le 23 avril, l'extrême droite demeure le premier parti de la ville, même si elle est en recul de près de 7 points par rapport à la présidentielle de 1988.

M. Perdomo se veut *« le seul des candidats à ne pas être un enfant de Gaston* [Defferre] *»* et déplore que l'ostracisme qui frappe son parti y ait maintenu la gauche au pouvoir. Sa campagne aura été calme. Certains ont tiré de cette modération la conviction qu'un accord non écrit aurait été passé avec la gauche en échange de Vitrolles, où Bruno Mégret se présente pour le parti dont il est le délégué général. D'autres rappellent 1986, quand M. Gaudin avait fait alliance avec le Front national au conseil régional, et pronostiquent un « vote utile » de l'extrême droite en faveur du sénateur UDF. Ce souvenir agite la communauté juive : le consistoire penche en faveur de M. Gaudin, mais le CRIF est très divisé.

L'OBJECTIF DE M. PEZET

La cinquième équipe en lice pourrait servir l'union PS-PCF, en dépit des apparences. Bien sûr, Michel Pezet, ancien député socialiste de la région, apparaît comme un diviseur, ainsi que son allié de Radical Michel Dary, député européen. Tous deux dénoncent les jeux archaïques de la droite et de la gauche. *« Déjà que cette alliance PCF-PS fait très « années 70 », je ne trouve pas que le casting de leurs listes soit terrible : on y retrouve toujours les mêmes têtes !,* persifle M. Pezet. *Nous nous présentons pour éviter à la gauche d'aller dans le mur. »* Ils ont reçu le renfort de Michel Rocard, *« heureux qu'à travers une primaire acceptée, le PS ait décidé de consulter les Marseillais sur le nécessaire renouvellement de la gauche ».* Si MM. Pezet et Dary, ainsi que les intellectuels qui les suivent, atteignaient 8 % des suffrages, tout semble prêt pour que la fusion soit réalisée avec les listes Weygand.

Et puis il y a Bernard Tapie. Le 8 juin, l'ancien président de l'OM est allé soutenir René Olmeta, vice-président du conseil général, sur le marché du boulevard Michelet. Oubliant Radical, son parti, il appuie l'union de la gauche là où elle est le plus menacée. Y a-t-il une contrepartie à ce coup de main donné à la gauche ? *« Cet homme célèbre pour ses foucades a été d'une loyauté parfaite,* répond M. Weygand. *Même s'il refusait de le recevoir en personne, Lionel Jospin n'a pas refusé son soutien et, moi, je devrais le faire ? Non, je n'ai pas recruté Tapie pour le conseil général comme on l'a dit* [*Le Monde* du 1er juin], *mais le jour où il sera débarrassé de ses problèmes pénaux, bien des multinationales comme Benetton se le disputeront, car il vaut quelques points d'audience. A ce moment-là, je doute qu'il soit dans mes prix ! »*

La question reste de savoir si la droite ne sera pas empêtrée dans une majorité relative. La loi « Paris-Lyon-Marseille » et les découpages en secteurs font qu'une majorité de voix ne donne pas automatiquement une majorité de sièges parmi les cent un conseillers municipaux. Le mode de scrutin rend les pronostics encore plus aléatoires. *« Difficile, aujourd'hui, de dire comment les choses vont se passer,* conclut M. Hermier. *Il y a deux tours ; la conscience de l'enjeu peut grandir à gauche ; Marseille a toujours été rebelle au pouvoir établi, surtout lorsqu'il est hégémonique, mais Marseille nous a appris à être prudents... »*

Alain Faujas

Bernard Tapie entend « travailler à la marge »

« J'essaie d'amorcer un petit peu plus la campagne, dans l'objectif de battre Gaudin, **nous a déclaré Bernard Tapie.** ***Ma démarche ne va pas au-delà. Non, je ne pars pas de Marseille : j'ai pris un bail dans un appartement moins cher, c'est tout. Je vais travailler à la marge pour la ville, grâce à mon influence sur les conseils européens et en me préoccupant de l'Algérie, qui ne va pas très fort. »***

Le député des Bouches-du-Rhône a ajouté : ***« Quand on voit, sur les marchés, les réactions des gens à mon égard, on comprend qu'il n'y avait qu'une façon de me battre aux municipales : m'empêcher de me présenter. La tactique Gaudin-Méhaignerie a porté ses fruits. J'ai passé une heure et demie sur le marché Michelet et j'ai senti une dimension qu'il n'y avait pas auparavant, comme si les gens trouvaient que ce qui m'était fait était*** **« too much ».** ***Ils étaient gentils ; c'est ça, gentils. Ça fait du bien quand on a un genou à terre. »***

Dunkerque : la dernière chance de M. Delebarre

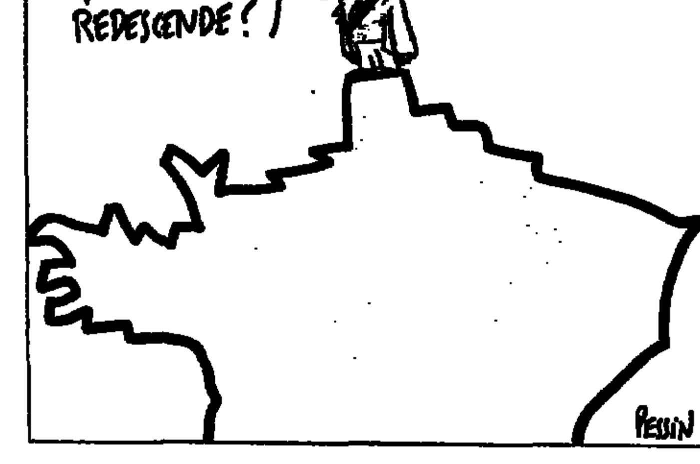
L'ancien ministre doit convaincre en tant qu'élu local

DUNKERQUE
de notre envoyée spéciale

Telle la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf, mais à l'envers, intense est l'effort de l'ancien ministre d'Etat qui tente de se fondre dans la peau d'un élu local. Depuis qu'il n'est plus au gouvernement, Michel Delebarre (PS) a vite appris à serrer les mains, à jouer des épaules dans les bandes chahuteuses du carnaval. Beaux joueurs, les Dunkerquois le lui reconnaissent, mais son prédécesseur, Claude Prouvoyeur (CNI) les avait appelés par leur prénom pendant plus de vingt ans.

« Dunquerkois est une nationalité », rit Régis Fauchois (Rad), le député qui a précisément battu M. Delebarre en 1993. Ce dernier le sait et ne refuse pas la partie de campagne électorale passablement étriquée qui se joue ici. Le maire met en avant ses homonymes reposant dans les cimetières du coin, histoire de faire pièce à son adversaire, le député Emmanuel Dewees (RPR), qui mise, lui, sur son atout d'enfant du pays. Michel Delebarre, qui a contribué à dénouer la crise des dockers et qui nourrit d'ambitieux projets pour l'agglomération portuaire, se plaît surtout à souligner que ses administrés l'appellent enfin *« Michel »*.

Car si les « carrures » politiques se divisent entre les étoiles montantes de leur parti et les barons en leur fief, M. Delebarre n'a d'autre choix que de changer de catégorie, sur ce littoral du Nord socialiste, mais dans un port ancré à droite. L'ancien ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, ex-député, ancien candidat à la présidence de la région – il n'en a conquis que la vice-présidence – n'a plus le droit à l'erreur, dans cette cité industrielle de 70 300 habitants, à la fois ouvrière et bourgeoise, le long de la plage de Malo. Il lui faut s'enraciner dans cette terre où il fut envoyé en mission, à moins que ce ne fut en exil, en 1989, loin de Lille. *« C'est maintenant une vieille histoire »*, esquive-t-il, après s'être rangé derrière Henri Emmanuelli avant la présidentielle, contre l'avis de sa fédération locale et de Pierre Mauroy. A son arrivée à Dunkerque, l'ancien ministre ne s'y était pas vraiment bien pris avec ses voisins socialistes, qui tiennent dix-sept des dix-huit villes de la communauté urbaine.



OPÉRATION NEPTUNE

Afin de jeter des ponts vers l'avenir, M. Delebarre en a déjà réalisé trois au-dessus du vieux port. Là, le centre-ville devrait s'étendre sur 180 hectares de friches. Des unités de la nouvelle Université du littoral, dont Dunkerque a obtenu le siège, y ont pris place, mais pas encore les logements, les zones d'activités et de loisirs. Nom : opération Neptune, durée : une trentaine d'années. De quoi effrayer les Dunquerkois. Déjà, leur maire-ministre a rénové de fond en comble le centre-ville, tout en assurant que la plus grosse part du budget partait dans la réfection des autres quartiers. *« Je ne vois pas ce qui peut faire peur aux habitants d'un grand port, à moins de les traiter de « petits », et je laisse cela à mes adversaires »*, rétorque M. Delebarre.

M. Dewees se borne, il est vrai, à attaquer les projets du maire, dénoncer l'endettement de la commune, promettre une ville meilleure. Philippe Emery, tête de liste du FN, qui a obtenu 18 % le 23 avril, s'en tient au slogan *« Les Français d'abord »*. Le 11 juin, il veut *« tendre une main fraternelle à M. Dewees afin d'en finir avec six ans de socialisme »*. Le député RPR répond pour le moment d'une façon ambiguë. Aussi dans la course, Michel Gilmet (centre droit) est soupçonné de *« rouler pour Delebarre »*. Il reconnaît avoir apprécié le travail réalisé avec la municipalité actuelle, lorsqu'il était lui-même élu de la chambre de commerce. Il faut encore citer une équipe de gauche, menée par un ancien adjoint de M. Delebarre, ainsi qu'une liste Lutte ouvrière.

Le port constitue le seul objet de consensus, assure M. Dewees : *« On ne joue pas avec ça ! »* Après le traumatisme de la fermeture des chantiers navals, la ville a maintenu et affirmé sa vocation industrielle. Les milieux économiques en savent gré à M. Delebarre. Mais que *« le tissu local soit sain et renouvelé »*, comme l'indique le directeur du port, Bruno Vergobbi, n'a pas empêché le chômage de grimper à 18 %, à grands coups de « dégraissages ». Alors le maire peut bien avancer les résultats de sa mission locale, les Dunkerquois peuvent être tentés de se replier frileusement autour de M. Dewees. Le manque de grands desseins prend par moments un tour rassurant.

Martine Valo

Le Havre : la plus grande ville communiste de France reste sereine

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

Depuis 1971, la question revient à chaque élection municipale : la plus grande ville « communiste » de France (197 000 habitants) va-t-elle basculer à droite ? Chaque fois, les Havrais reconduisent invariablement une équipe d'union de la gauche dominée par le Parti communiste. Son influence a beau refluer depuis plus de dix ans, et la lassitude gagner une partie de l'électorat de gauche, Daniel Colliard, qui a succédé à André Duroméa, démissionnaire, part favori à la tête d'une liste où cohabitent communistes, socialistes, écologistes et, même, un trotskiste.

L'arithmétique, sinon le cœur, plaide pour lui dans ce port où Lionel Jospin a recueilli 54,6 % des voix le 7 mai. L'élection d'Antoine Rufenacht, président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie, ancien ministre et candidat pour la quatrième fois, serait plus qu'une surprise : un véritable camouflet pour le PCF. *« Le Havre est une ville de gauche, on devrait même la détenir depuis 1947 »*, tranche M. Duroméa. Ici, pas de ville-centre bourgeoise entourée de banlieues ouvrières, mais une ville-agglomération (260 000 habitants), dans laquelle M. Colliard voit *« une société en réduction »*. La gauche y entretient une tradition d'interventionnisme qui remonte au protestantisme social de la fin du XIXe siècle.

UN SECOND SOUFFLE

Contrairement à d'autres cités gérées par le PCF, Le Havre n'a connu ni rénovateurs ni refondateurs. Le communisme est orthodoxe. Mais il est moins rectiligne que la ville reconstruite sur les plans d'Auguste Perret ! Une gestion raisonnable, l'écoute de la population à travers les « commissions consultatives de quartiers », ses réalisations sociales, son soutien aux associations et l'aide aux salariés en grève ont dessiné les contours d'un « communisme municipal » probablement unique en France.

L'influence du PCF, cependant, reflue. Les électeurs modérés aspirent au changement, une partie de l'électorat protestataire s'est tourné vers le Front national et les liens tissés avec la CGT n'ont pu empêcher la saignée des secteurs dominants d'une économie locale (automobile, chimie, pétrochimie, construction navale, port) qui tente de créer un tissu de PME. *« Trente ans de gestion communiste, ça suffit »*, résume M. Rufenacht. L'argument fait sourire M. Duroméa : *« Il commence à s'user, lui aussi : cela fait trente ans qu'il court après la mairie. »*

Le Havre cherche un second souffle, qu'il ne trouvera probablement pas dans le renouvellement important (60 %) de l'équipe municipale. *« Ce sont de bons gestionnaires »*, disent les socialistes de leurs « amis de trente ans ». *« Mais de piètres visionnaires »*, ajoutent les plus critiques. La ville n'est qu'à la 75e place pour l'investissement. M. Colliard a beau vanter les grandes réalisations de ces dernières années (centre de commerce international, maison de la culture, aménagement de la plage), la ville semble en panne de grands projets.

Pour M. Rufenacht, cette faiblesse de l'investissement est due à un *« clientélisme social de plus en plus mal ressenti par la population »*. Or l'agglomération a, selon lui, besoin d'un centre des congrès, d'un palais des sports, d'une salle de concerts. Il affirme aussi que reconduire la majorité actuelle serait le plus sûr moyen de dissuader les investisseurs et de maintenir un taux de chômage très élevé (17 %). *« Le Havre a une image négative. On voit trop souvent M. Colliard porter des pancartes à la sortie des usines,* accuse-t-il. *Moi, je serai le commis voyageur de la ville sur le plan économique. »*

A l'évidence, le patronat souhaite le changement. Même s'il travaille avec la mairie dans le cadre de l'association Le Havre promotion. Même si la personnalité du leader de la droite n'a pas toujours fait l'unanimité. *« Pour la première fois, il est derrière moi »*, se félicite M. Rufenacht, lui promettant notamment de réduire d'un point par an le taux de la taxe professionnelle (19 %) durant son mandat.

« UN BILAN ACCABLANT »

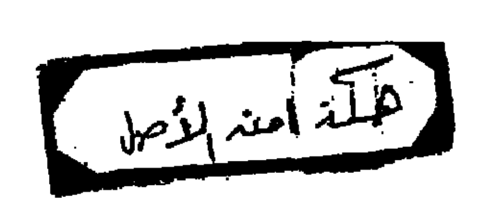
M. Colliard réplique qu'il n'a *« aucune leçon de gestion à recevoir de M. Rufenacht »*. Et Joseph Menga, adjoint (PS) aux affaires sociales, de renchérir : *« La Haute-Normandie est la seule région dont le budget a été placé sous la tutelle du préfet. La chambre régionale des comptes a dressé un bilan accablant de sa gestion. »*

Le FN a été la seule force à monter en puissance ces dernières années (19,2 % des voix à l'élection présidentielle), sans pour autant réussir à sortir de son isolement. Antoine Rufenacht est au moins crédité d'un bon point par la gauche : comme au conseil régional – et au risque de perdre la bataille municipale –, il a refusé tout compromis avec l'extrême droite. Philippe Fouché-Saillenfest, tête de liste du FN, se maintiendra donc au second tour si, comme c'est probable, il obtient au moins 10 % des suffrages. *« Je suis sa bête noire »*, s'enorgueillit le candidat de la droite, tout en plaçant la sécurité au cœur de son programme. Le thème est porteur : après les récents affrontements qui ont suivi le meurtre d'un jeune beur par un skinhead, le problème est devenu plus perceptible dans une ville où le tissu serré des associations et les aides municipales avaient jusqu'à présent permis d'apaiser les tensions.

Jean-Michel Bezat

L'implosion du PS

Le Parti socialiste ayant décidé de longue date que Le Havre resterait la chasse gardée du PCF, il a interdit toute alternative à gauche. Patrick Fouilland, adjoint à l'urbanisme, avait tenté – en vain – de briser ce carcan lors des municipales de 1989. Il fut désavoué par les instances nationales. En jetant l'éponge le 29 mai et en décidant de ne pas figurer sur la liste de Daniel Colliard, M. Fouilland n'a pas manqué de dénoncer l'***« implosion »*** **du PS local, regrettant que son parti ne soit plus, au Havre, une** ***« force de rassemblement et de proposition ».***



La Communauté urbaine, véritable enjeu de l'élection à Bordeaux

Alain Juppé n'est pas assuré d'en obtenir le contrôle

Alain Juppé a de très bonnes chances d'emporter la mairie de Bordeaux face à Gilles Savary (union de la gauche) et François-Xavier Bordeaux (ex-PS, qui mène une liste divers gauche). Mais la victoire du premier ministre serait très limitée sans la présidence de la Communauté urbaine.

BORDEAUX
de notre correspondant

Si la porte de la mairie de Bordeaux paraît grande ouverte pour Alain Juppé, qui peut espérer une élection au premier tour, ses chances de contrôler la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) sont beaucoup plus aléatoires. Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle ont été plutôt défavorables à la gauche sur l'ensemble des vingt-sept communes de la CUB. Mais le second tour a apporté un rectificatif important, au point qu'il est aujourd'hui impossible de dire qui, au lendemain du second tour de l'élection municipale, prendra le contrôle de cette instance. C'est pourtant là que se trouve le vrai pouvoir. M. Juppé ne peut se contenter de briguer l'usufruit des lambris dorés du palais Rohan occupé par Jacques Chaban-Delmas pendant quarante-huit ans et de gérer une ville, dont le nom est mondialement connu, mais dont les compétences sont noyées dans une collectivité territoriale qui la dépasse. Il lui faut donc aussi s'assurer les concours de la CUB.

Sur le plan politique, le premier ministre, très pris par ses tâches nationales, doit se comporter en véritable chef face à des barons aquitains plus difficiles à convaincre que les électeurs bordelais, et qui ont eu des velléités d'indépendance depuis que M. Chaban-Delmas a pris ses distances avec la politique active. L'entrée de M. Juppé à Matignon a, il est vrai, largement déblayé le terrain. Le ralliement du président de la région, Jacques Valade (RPR), un instant tenté par la compétition avec M. Juppé pour la mairie, avait déjà rassuré les Bordelais.

Seuls les Bordelais auront à se prononcer sur le nom de M. Juppé et sur sa liste, mais leur ville (210 000 habitants) représente moins du tiers des vingt-six autres municipalités de la CUB. Une victoire dans la seule ville de Bordeaux n'en serait pas vraiment une pour M. Juppé, qui ne retrouverait qu'une partie des pouvoirs actuels de Jacques Chaban-Delmas – également président de la CUB –, autant dire presque rien : le maire n'a compétence qu'en matière de police, d'état-civil et de culture, toutes les autres compétences étant confiées à l'organisme intercommunal. Bordeaux, la ville centre, a besoin soit d'un pouvoir bien assis, soit d'une étroite collaboration avec les autres villes de la CUB pour continuer d'assumer dignement son statut de capitale. Cela devient encore plus évident en période de difficultés financières.

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Les chances de conserver une majorité à la CUB sont minces pour le probable successeur de M. Chaban-Delmas. Le rejet du projet de métro VAL, en juillet 1994, a déjà montré que l'équilibre était fragile : 59 conseillers sur 120, avec l'appoint d'un FN et d'un ex-Vert pour Chaban ; 47 socialistes, 10 communistes, et deux Béglais : le maire écologiste, Noël Mamère, électron libre, et son ennemie irréductible Martine Layère (PS), élue sur la liste communiste.

Les résultats du dernier recensement et la composition du prochain conseil de la CUB qui en découle fragilisent la droite. Bordeaux et Talence perdent chacune un siège au profit de deux villes de gauche, Floirac et Mérignac. Il reste aussi à attendre les résultats d'élections sans doute très serrées dans des villes importantes, à Mérignac, justement, ou à Saint-Médard-en-Jalles. D'autres villes de moindre importance, comme Blanquefort ou Eysines connaîtront aussi des scores serrés. A Villenave-d'Ornon, la gauche n'est pas assurée de l'emporter. Enfin, à Bègles, M. Mamère peut résister aux tirs croisés des instances officielles du PS et des communistes, avec le soutien des socialistes locaux et d'une partie de la droite. Mais bien malin qui pourra dire sur quelle partie de l'échiquier communautaire il se placerait.

L'enjeu de la bataille de la CUB, pour M. Juppé, n'est ni plus ni moins que l'essentiel de l'héritage laissé par Jacques Chaban-Delmas. Le premier ministre en campagne semble l'avoir bien compris et fait porter maintenant le plus gros de son effort hors de Bordeaux : l'heure n'est plus aux réunions de quartier, aux associations ou aux « Tupperware parties » mais aux banlieues, là où il est nécessaire de progresser, là où se gagnera la vraie bataille de Bordeaux.

Pierre Cherruau

Jean-Marie Le Pen accuse la franc-maçonnerie d'empêcher les accords droite-extrême droite

Le président du Front national s'estime à nouveau « persécuté »

VENU GALVANISER ses candidats aux élections municipales en Ile-de-France, Jean-Marie Le Pen, s'est lancé, jeudi 8 juin, dans un procès contre *« la droite bourgeoise, « enmaçonnée » jusqu'au col »*, qui, selon lui, *« persécute »* le Front national, et contre France 2, qui diffusait à la même heure un reportage sur les électeurs de l'extrême droite. M. Le Pen a surgi, au stade Pierre-de Coubertin, où l'attendaient près de mille cinq cents militants et sympathisants, pour s'en prendre à un reportage de l'émission « Envoyé spécial », intitulé « Mon village à l'heure du Front national », et le qualifier de *« réquisitoire sournois »* contre son parti et de produit de la *« propagandastaffel »*.

Il a de nouveau rappelé la projection sur cette même chaîne, entre les deux tours de l'élection présidentielle, du film *Train d'enfer*, réalisé par Roger Hanin à partir d'un fait réel : le meurtre, commis par trois jeunes candidats à la Légion étrangère, d'un Algérien dans le train Bordeaux-Vintimille le 14 novembre 1983. La cour d'assises du Tarn-et-Garonne a condamné, le 25 janvier 1986, Anselmo Elviro-Vidal et Marc Béani à la réclusion perpétuelle, Xavier Blondel à quatorze ans de réclusion criminelle. Pour M. Le Pen, il s'agit d'un film de *« propagande »* contre les *« militants d'extrême droite »*, alors que, a-t-il dit, les assassins étaient *« deux juifs étrangers »*. *« Nous ne voulons pas porter le chapeau des amis de Roger Hanin »*, a-t-il lancé à une assistance excitée.

« OSTRACISME RITUEL »

Est venue ensuite une longue diatribe contre les francs-maçons, que le chef de l'extrême droite rend responsables de l'échec des tentatives de rapprochement entre la droite et son parti, à la base, pour les élections municipales. *« Nous étions prêts pour chasser des équipes socialo-communistes, qui font peser un climat de persécution et de peur, de racket généralisé des moyens municipaux ; nous étions prêts à faire des alliances pour être représentés dans la vie politique locale,* [mais] *la vigilance du RPR s'est manifestée »*, a déclaré M. Le Pen.

« Un grand industriel comme Serge Dassault, a-t-il expliqué, *qui avait accepté de prendre sur sa liste un certain nombre de camarades, a dû capituler sous la menace qu'on ne lui achèterait plus d'avions s'il voulait faire élire trois candidats du Front national. »* Les coupables ? *« La droite bourgeoise, « enmaçonnée » jusqu'au col, qui mène le commando d'action contre le Front national. » « Comment expliquer autrement l'ostracisme dont nous sommes victimes. Il s'agit là d'un rituel »*, a-t-il affirmé, en jugeant cette *« persécution »* comme *« plus stupide et plus criminelle que la gauche »*. *« Pour faire battre les pourris »*, son parti est donc décidé à *« faire alliance avec n'importe qui l'est moins qu'eux »*.

Auparavant, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national du conseil régional d'Ile-de-France, député européen et membre du bureau politique du parti, avait, lui, refuse de *« choisir entre la gauche et le RPR parce qu'on ne choisit pas entre le virus du sida et le virus d'Ebola, on les combat »*. *« Le vote utile, pour nos électeurs, ce n'est pas de voter pour ceux qui méprisent leurs idées et ceux qui les méprisent, c'est d'avoir le maximum d'élus municipaux en juin pour tenter d'avoir des sénateurs en septembre »*, remarques qui laissent présager de durs affrontements là où le Front national sera en situation de force au second tour.

Toutefois, la fédération de Seine-Saint-Denis a, le 8 juin dans un communiqué, appelé à voter dès le premier tour pour Jean-Jack Salles, maire (UDF-CDS) des Lilas, et pour André Veyssière, maire (RPR) de Dugny, pour *« faire barrage à la gauche »*.

Christiane Chombeau

COMMENTAIRE

OBSESSIONS

L'avantage, avec Jean-Marie Le Pen, c'est qu'il ne surprend jamais son monde. Ses assertions – il préfère dire, lui, ses *« saillies »* –, ses thèses politiques – il serait préférable de parler de rengaines – et ses éclats sont prévisibles comme les marées d'équinoxe. N'ayant pas obtenu le résultat qu'il espérait au premier tour de l'élection présidentielle et n'ayant pu exercer de pression sur le duel entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, le président du Front national ressort du trou où l'avaient fait tomber les « bavures » de ses militants et de ses sympathisants idéologiques, qui ont exercé leurs « talents » meurtriers à Marseille et à Paris.

Pour cet exercice habituel, il prend le prétexte d'un reportage consacré aux électeurs du parti d'extrême droite, que France 2 a diffusé jeudi 8 mai. Le « chef » du Front national considère que ces images sont d'une *« insolence indescriptible »*, qui n'a rien à envier à la *« Propagandastaffel »*, chere au régime nazi. Il n'est pas interdit de relever que la « propagande » à laquelle se réfère M. Le Pen avait quelques obsessions, fondées sur l'antisémitisme et la lutte contre les francs-maçons.

Autres temps, autres lieux : M. Le Pen a dénonçé, dans la même soirée, le film *Train d'enfer* de Roger Hanin, projeté récemment sur France 2, et *« les persécutions »* de la *« bourgeoisie »*, dont il se dit victime. Réalisé à partir d'un fait divers, *Train d'enfer* relate l'assassinat d'un jeune Maghrébin. *« Nous ne voulons pas porter le chapeau des amis »* de M. Hanin, a dit M. Le Pen, en jugeant utile d'ajouter que les meutriers étaient *« deux juifs étrangers »*. Quant à la bourgeoisie, villipendée au cours d'une réunion publique, elle est *« emmaçonnée jusqu'au col »*. Chacun y reconnaîtra les siens.

Olivier Biffaud

L'épreuve de philosophie

TROIS SEMAINES pour plancher, un ou deux tours pour noter *« La fin justifie-t-elle les moyens ? »* A chaque élection revient le même sujet. Michèle Vissac est candidate à Lempdes, dans le Puy-de-Dôme. Jeudi 8 juin, elle découvre, en arrivant devant sa pharmacie, une grenade d'exercice reliée à un système de mise à feu. Les enquêteurs ont conclu que le système était surtout destiné *« à faire peur »*. Ouf ! La polémique municipale emprunte d'ordinaire des voies plus républicaines.



RÉCIT

A Grenoble, Cannes, Paris 13e ou Levallois-Perret, les plaintes tombent comme à Gravelotte. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, est assigné devant le président du tribunal de Paris par son rival socialiste, Jean-Marie Le Guen, qui lui reproche l'envoi de lettres de propagande, hors des délais autorisés. Patrick Balkany (RPR) a obtenu du tribunal de grande instance de Nanterre la condamnation de son concurrent RPR chiraquien, qui revendiquait indûment le soutien de la majorité. La justice a tranché : le maire sortant de Levallois-Perret, bien que balladurien, est le candidat officiel. Son voisin et compagnon d'infortune balladurienne, Patrick Devedjian (RPR), maire sortant d'Antony, a lui aussi eu gain de cause contre un chiraquien indélicat. Tout aussi fidèle de l'ancien premier ministre, mais moins chanceux, Georges Tron, député de l'Essonne et candidat à Draveil, a été condamné, à l'initiative de son rival socialiste, pour affichage « sauvage ».

A mesure que l'échéance approche, le style se relâche. A Cannes, Michel Mouillot (UDF), maire sortant, porte plainte contre Pierre Lellouche (RPR), suspecté d'être à l'origine de tracts dénonçant *« Mouillot-ville »* et *« Mouillot-Cescu, potentat de bas étage »*. A Metz, Jean-Marie Rausch, rebaptisé *« Bokassa blanc »* par son adversaire Denis Jacquat (UDF), est régulièrement épinglé sur la sinuosité de son parcours politique. *« Ce n'est plus une girouette, c'est un ventilateur »*, ajoute le même auteur. Sur les quais du port de Sète, la métaphore, forcément marine, réduit le maire sortant, Yves Marchand, à un *« tyran d'eau »*. La fin justifie-t-elle les emprunts ? René Dumont, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, n'a pas apprécié de se faire extorquer un parrainage par une liste de Génération Ecologie à Villeneuve-Saint-Georges, qui a utilisé son nom sur ses affiches électorales. Trois des neuf candidats inscrits malgré eux sur une liste Front national à Bar-le-Duc, ont décidé de porter plainte pour escroquerie, jugeant la parentèle Front national franchement indésirable.

« A-t-on le droit de se servir du nom d'un défunt pour des causes inavouables et contraires à ses idéaux ? », s'interroge de son côté Roger Hernu, dans une lettre publique. Le frère de l'ancien maire socialiste de Villeurbanne, président de l'Association nationale du souvenir de Charles Hernu, n'a pas du tout apprécié le soutien apporté par sa belle-sœur, Martine, à la liste de droite concurrente de celle du sortant PS, Gilbert Chabroux.

Dans la ville de feu Gaston Defferre, deux socialistes se disputent, cette fois encore, son héritage. Michel Rocard a eu un peu de mal à comprendre la situation. Désireux de bien faire, il envoie un petit mot de soutien à l'un des deux, son *« ami »* Michel Pezet, avant de se rendre compte qu'il vient de commettre un grave impair : le candidat officiel du PS est Lucien Weygand. L'ancien premier ministre se fend donc d'une deuxième lettre publique, laborieuse et maladroite, dans laquelle il précise que son soutien va *« à tous les socialistes des Bouches-du-Rhône et de Marseille »*, contrairement à ce qu'il avait écrit *« sur la foi d'informations imprécises »*, s'excuse-t-il.

A Grenoble aussi, on reçoit des lettres. D'amour même. La dernière est signée d'Alain Carignon. *« Je dois à Grenoble parmi les plus belles années de ma vie. Quoi qu'il me soit arrivé de terrible depuis dix mois, personne n'a jamais pu remettre en cause la profondeur et la qualité de ce que nous avons vécu ensemble »*, écrit à ses administrés le maire déchu, contraint à renoncer à sa candidature en raison de ses problèmes judiciaires.

Il est en France quatre communes qui ignorent tout des affaires, des noms d'oiseaux, des procès, des lettres et même des élections municipales. Quatre communes de la Meuse, raconte l'Agence France-Presse, Beaumont-en-Verdunois, Louvemont-Côte-du-Poivre, Bezonvaux et Haumont-près-Samogneux, qui ont été entièrement détruites pendant la première guerre mondiale. Symboliquement, l'Etat a racheté leur territoire et subvient aux frais d'entretien de ces communes sans habitant, ni électeur. Depuis 1919, leur fin justifie bien ces moyens.

Récit de nos correspondants

Lionel Jospin accentue ses critiques contre Jacques Chirac

LORSQU'IL avait engagé, le 29 mai à Roubaix, son mini-tour de France électoral pour la campagne municipale, Lionel Jospin semblait enclin à respecter le traditionnel état de grâce octroyé au nouveau chef de l'Etat. *« Il ne s'agit plus de décider des grandes orientations du pays. Ces questions ont été tranchées, au moins pour le moment »*, déclarait-il. Ce moment paraît déjà, à ses yeux, révolu. A Sarcelles (Val-d'Oise), il avait exprimé ses premiers doutes sur le plan emploi d'Alain Juppé. A Grenoble, il s'était interrogé sur l'impartialité de l'Etat. A Saint-Etienne, le 6 juin, il avait mis *« solennellement en garde »* Jacques Chirac contre une reprise des essais nucléaires.

Jeudi 8 juin, à Toulouse, devant un millier de personnes, M. Jospin a accentué ses critiques en envisageant les conséquences dommageables que pourrait avoir *« l'opération de séduction électorale* [à laquelle] *s'est livré Jacques Chirac à l'occasion de la présidentielle »*. *« Sur toute une série de promesses faites*, a-t-il expliqué, *on a le sentiment que, dans quelques semaines, quelques mois, il ne restera plus rien.* [...] *On ne parle plus d'augmentation des salaires et on nous prépare des coupes sombres dans les dépenses publiques, des tours de vis fiscaux. »*

Sans faire directement référence aux affaires de pots-de-vin agitant la capitale, M. Jospin a mis en avant les risques que pourrait encourir la France si elle était gouvernée comme Paris. Ancien député du dix-huitième arrondissement, M. Jospin a relayé à sa façon les accusations de son ami Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes parisiens, contre *« le verrouillage »* du *« système »* parisien (*Le Monde* du 9 juin), qui recèle, ajoutait-il même, vendredi 9 juin sur Europe 1, *« des aspects mafieux »*.

« Lorsque je vois les méthodes utilisées par la Mairie de Paris, et qui commencent à se révéler progressivement devant l'opinion à travers un certain nombre d'enquêtes journalistiques ou de procédures judiciaires, je suis inquiet que ce gouvernement ait été fait par le maire de Paris et ses principaux adjoints », a déclaré M. Jospin. *« Je suis inquiet et préoccupé par ce qui va advenir de l'impartialité de l'Etat, lorsque je vois – et c'est sans précédent dans l'histoire de la République – que dix ministres de ce gouvernement appartiennent à la Ville de Paris. » « On peut mesurer*, a-t-il conclu, *les conséquences que pourraient avoir, transposées au niveau de l'Etat, des conceptions politiques de l'intérêt général qui s'inspireraient d'un certain nombre de méthodes utilisées au cours des dernières années par ceux qui géraient la Mairie de Paris. »*

D. C.

Valenciennes : M. Borloo devrait être réélu sans difficultés

L'élu sortant a été investi par l'UDF et le RPR sans l'avoir sollicité

Elu en 1989 pour un seul mandat – expliquait-il alors –, Jean-Louis Borloo, avocat et personnage atypique, s'est décidé à être candidat à sa propre succession. Face à une gauche désunie, il pourrait être réélu dès le premier tour. Le maire, qui tente de faire revivre sa ville, frappée par les restructurations industrielles, s'est particulièrement attaché à la culture. *« C'est la moindre des choses »*, explique-t-il.

LILLE
de notre correspondant

« Je suis élu pour six ans et ne solliciterai pas un nouveau mandat. » A peine installé comme maire à Valenciennes, après sa victoire surprise de 1989 qui avait vu basculer la vieille garde RPR en place depuis des décennies, Jean-Louis Borloo avait voulu préciser la limite dans le temps de son engagement municipal. Pourtant, il se représente et a toutes les chances de retrouver – peut-être même dès le premier tour – son fauteuil de maire.

Certes, en six ans, la ville a changé, mais pas autant que le souhaitait son bouillonnant et insaisissable maire. Jean-Louis Borloo n'a pas tenu toutes les promesses de 1989, notamment la plus « folle » qui proclamait *« un emploi pour chacun et la prospérité pour tous »*. Le chômage a continué de progresser pour atteindre aujourd'hui 21 %. Pour autant, enchaînant coups de colère, coups médiatiques et assortissant le tout de menaces de démission, M. Borloo a fait bouger la ville et l'a fait reconnaître à l'extérieur. *« La politique municipale n'est pas un conte de fées et il n'y a pas de prince charmant »*, a beau tempêter Bernard Frimat, qui conduit la liste socialiste, les Valenciennois ont accordé régulièrement une bonne part de leurs suffrages tout au long de ces six années à leur maire au fil des scrutins successifs : élections européennes, régionales, législatives...

Les instances RPR-UDF ne s'y trompent pas, qui ont apporté leur investiture à Jean-Louis Borloo – sans même qu'il la sollicite – et qui considèrent comme une démarche dissidente celle d'Olivier Marlière, avocat RPR et maire éphémère qui s'était fait éjecter lors de l'arrivée en fanfare de M. Borloo en 1989. Un tel séisme a laissé des traces : on retrouve à la tête de liste du Front national un ancien adjoint de l'équipe Marlière ; un autre est sur la liste Borloo, lequel a réussi par ailleurs à s'adjoindre les services de celui qui conduisait la liste socialiste en 1989.

Six ans ont passé. Le scrutin permettra à chacun de mesurer où il en est : la gauche désunie, avec un PS qui espère revenir au conseil après six ans d'absence et un PC qui veut garder le leadership de l'opposition ; le Front national, dont le score à la présidentielle (17 %) lui permet d'espérer également entrer au conseil ; l'ancien maire Olivier Marlière, qui jugera de la crédibilité de sa démarche à l'aune inverse de l'espoir que suscitera toujours – ou pas – Jean-Louis Borloo.

Jean-René Lore

La culture, vitrine du maire

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Valenciennes est l'ancienne capitale du Hainaut. Une capitale qui n'a rien de bien réjouissant. Cette cité de 40 000 habitants, au centre d'une agglomération neuf fois plus importante, mais tout aussi démunie, a été pillée pendant la première guerre mondiale, incendiée puis bombardée pendant la deuxième, sinistrée en 1978 quand Usinor, qui faisait vivre la région, a mis la clé sous la porte. Le charbon épuisé, la sidérurgie évaporée, les cadres sont partis dans les années 80. L'arrondissement compte 21 % de chômeurs et, à Valenciennes, il y a un bon millier de RMistes. C'est une des zones les plus défavorisées d'Europe avec un PIB de 20 % inférieur à celui de la moyenne nationale.

Cela n'a pas empêché le maire sortant, Jean-Louis Borloo, centriste inclassable – essentiellement « borlooiste » –, d'inaugurer en décembre 1994 une médiathèque, en mai, un musée rénové de fond en comble, et de poser la première pierre d'un théâtre pour remplacer celui qui est parti en fumée en 1940. Une politique de prestige pour une ville en morceaux a donc été lancée par le « parachuté » de 1989, fameux pour ses démêlés judiciaires avec le procureur Éric de Montgolfier.

La culture est-elle un enjeu municipal à Valenciennes ? En 1989 l'équipement culturel de la ville se bornait à un musée délabré, un auditorium de 350 places logé dans une ancienne chapelle et une bibliothèque au tiers des normes nationales. Ces manques relevaient d'une indifférence revendiquée. A la mairie, la culture était noyée dans un service sport-culture-pompiers-protocole. En 1959, André Malraux proposait au sénateur et maire Pierre Carous, vieux militant gaulliste, d'implanter ici une de ses maisons de la culture. En vain. La MJC fut même fermée dans les années 70.

« Privilégier la culture, c'est un débat rhétorique, explique Jean-Louis Borloo avec son air de vieil enfant buté. *Ce qui m'importe, c'est que cette ville revive. J'ai la volonté affichée de retrouver le beau. Cela passe par l'implantation d'un nouveau quartier le long de l'Escaut ; le refus, après la fermeture des usines, de la politique du « verdissement », qui consiste à planter des pelouses sur l'emplacement des bâtiments industriels détruits ; la substitution* aux *barres du secteur de la Briquette de maisons individuelles. J'ai donc mobilisé des partenaires, optimisé les* dépenses publiques *(collèges, crèches, cantines scolaires, tout-à-l'égout, stations d'épuration), créé un nouveau centre universitaire au cœur de la ville. Il y avait 15 demandes de permis de construire en 1989, il y en a 500 aujourd'hui. Quant à la culture, c'est la moindre des choses. Les équipements coûtent cher ? Sans doute. Mais quand on est en difficulté on doit être exigeant. D'ailleurs le budget culturel de la ville n'est pas énorme : 35 millions de francs sur un total de 400 millions de francs. Mais il faut qu'avec 1 franc, on en trouve 5. »*

Ces équipements culturels passent aussi par des préoccupations beaucoup plus triviales. Si Valenciennes veut réussir sa mutation, si la municipalité veut attirer des entreprises nouvelles, si elle compte sur le retour des cadres, il lui faut un tissu culturel renouvelé. La vitrine a donc été largement garnie.

L'école des beaux-arts de la ville perdait en 1989 ses habilitations nationales. Elle les retrouve en 1992 après une nécessaire restructuration. Bientôt elle sera flanquée d'un centre d'art. Le conservatoire musical de région s'est installé à Douai en 1975. Jean-Louis Borloo a réussi à rapatrier sur sa ville le centre musical de Condé-sur-Escaut, une association financée par la région, le département et la ville. En 1991, c'est l'espace théâtral Pasolini, créé à Denain, qui est attiré par les sirènes valenciennoises et s'installe dans un quartier difficile de la ville.

La médiathèque est une affaire d'une autre envergure. Sa construction-rénovation durera cinq ans. Elle coûte 35 millions de francs ; mais attire en trois mois 35 000 personnes.

Le musée aussi est cher : 32 millions de francs – la ville n'en a payé qu'un tiers. Le théâtre (deux salles de 760 et 230 places) que signe l'architecte Emmanuel Blamont, un collaborateur de Jean Nouvel, sera une future scène nationale. Implanté à côté de la nouvelle université, il ouvrira ses portes en 1997. Il coûtera 100 millions de francs (20 millions de francs pour la ville, le reste se répartit entre l'Etat, la région, le département et l'Europe).

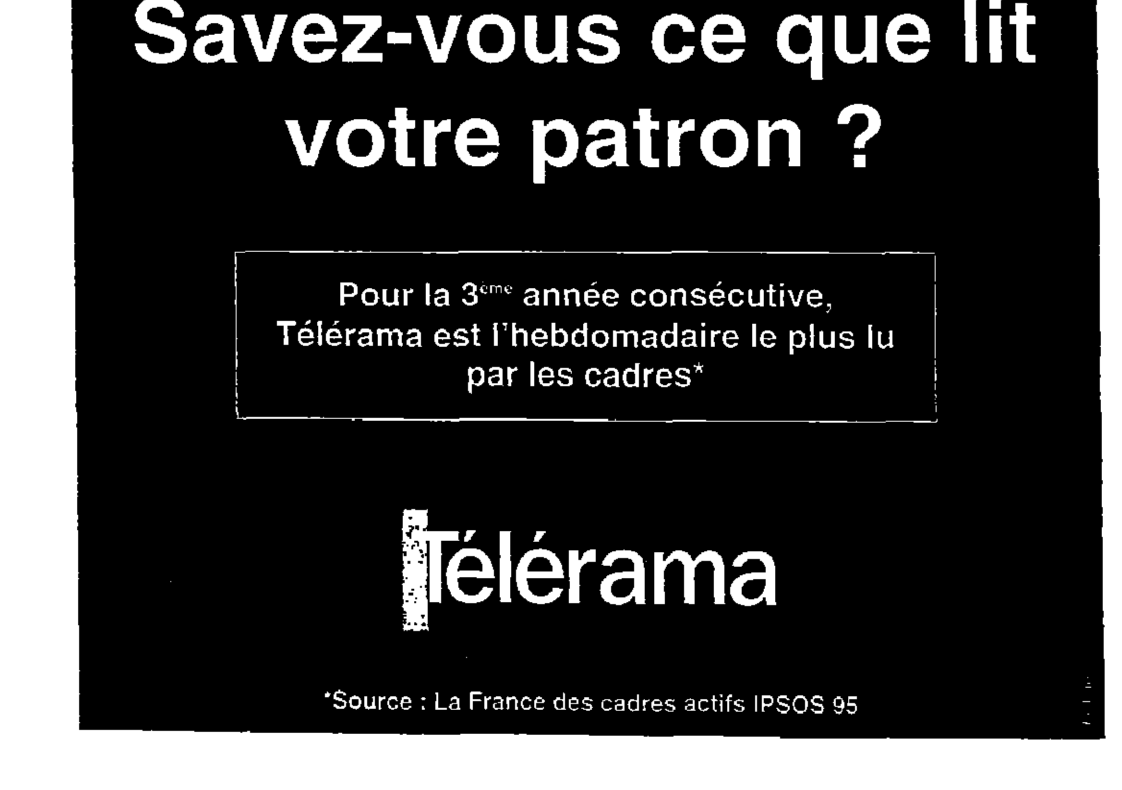
> « J'ai la volonté affichée de retrouver le beau »

Le cinéma est la seule activité culturelle de masse qui n'a jamais fait défaut : 400 000 entrées pour treize écrans répartis en trois complexes en 1994 avec, il est vrai, la dynamique de l'effet *Germinal*. Gaumont veut renforcer ce pôle avec un projet très ambitieux : 18 écrans dans le quartier Nungesser. Un danger pour les trois salles du centre ? *« C'était ça ou Gaumont s'installait à 10 kilomètres de là*, répond le maire, pragmatique. *D'ailleurs, on ne fait pas une politique culturelle pour une ville de 40 000 habitants mais pour une agglomération de 400 000 habitants. »* Son nouvel objectif : attirer la Fnac à côté de la mairie. Ces équipements ont pour objectif d'aligner Valenciennes sur les normes nationales, mais aussi de *« faire du tapage »*. La culture, on le sait, depuis les années Lang, est une bonne caisse de résonance.

Jean-Claude Dulieu, élu depuis douze ans, pratique *« l'opposition constructive » : « On a voté pour certains dossiers, on en a fait évoluer d'autres. »* Il constate d'abord que le maire est loin d'avoir gagné la bataille de l'emploi, et surtout que sa politique culturelle tend à appauvrir le cœur de la ville. *« L'implantation des salles Gaumont à la périphérie va faire disparaître une des trois salles du centre,* explique-t-il. *Ce sera au détriment de la diversité et de la qualité des programmes. Cela affaiblira le tissu commercial de la ville. Même chose pour la Fnac. Nous sommes heureux de son installation, mais nous devons harmoniser les demandes de la firme avec les impératifs commerciaux de la ville. En effet la restructuration du centre dépend en grande partie de la localisation de cette grande surface. Nous avons réclamé et obtenu la création d'une société d'économie mixte pour l'aménagement du centre-ville. Encore faut-il que cette SEM ne soit pas vidée de son contenu et que la concertation ne soit pas un leurre. »*

Effet Borloo ou non, la ville semble sortir de sa torpeur. Quelques pianos-bars, ouverts tard, quatre ou cinq restaurants de nuit, raniment la vieille tradition valenciennoise de la vie continue, qui était la sienne à la belle époque des hauts-fourneaux et du plein emploi : *« La ville ne s'endormait jamais complètement à cause des trois huit*, se rappelle un vieux Valenciennois. *Le ciel était rouge. On ne savait pas ce qu'était une nuit noire. »*

Emmanuel de Roux



Digne : le « défi » de Jean-Louis Bianco

Une victoire de l'ancien ministre pourrait stopper le déclin de la gauche dans les Alpes-de-Haute-Provence

DIGNE
de notre correspondant régional

Jean-Louis Bianco va-t-il parachever son implantation dans les Alpes-de-Haute-Provence ? Facilement élu, en 1992, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le sillage de Bernard Tapie, puis, en 1994, conseiller général de Digne-Ouest – un canton acquis à la gauche –, l'ancien secrétaire général de la présidence de la République et ancien ministre de l'équipement a, cette fois, une tâche beaucoup plus rude : la conquête de la mairie de Digne (commune de 17 000 habitants), dirigée depuis dix-huit ans par le RPR Pierre Rinaldi, président du conseil général des Alpes de Haute-Provence. M. Bianco a méthodiquement préparé, depuis un an et demi, cette tentative, qu'il qualifie lui-même de *« défi »*.

Pourquoi Digne et non pas Forcalquier, où il s'était présenté, sans succès, en 1994, aux élections cantonales ? Parce que, indique-t-il, *« ce choix était politiquement logique »* et qu'il a éprouvé un *« coup de cœur »* pour cette ville *« plus austère que celles du val de Durance, mais d'une authenticité particulière »*. Dans la foulée des dernières cantonales, M. Bianco est donc *« resté »* dans la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, alors que ses adversaires prédisaient qu'il ne serait qu'un candidat « parisien » à éclipses.

M. Bianco a, par ailleurs, peaufiné un programme qui fait une large part à la démocratie participative et au développement économique local (notamment à travers un pôle de formation et la création d'une « cité du sport »). L'ancien ministre conduira une liste comprenant des représentants du PS, du PC, de Radical, du GAM, du CDS et des milieux associatifs. Ses chances de succès sont accrues par l'impressionnante série de déboires auxquels a dû faire face le maire de Digne au cours des derniers mois.

Un an après être devenu le patron du département, M. Rinaldi, un ancien instituteur de soixante et un ans, ex-directeur de la caisse chirurgicale des Alpes, avait obtenu, en 1993, un mandat de député qui couronnait vingt-quatre ans de vie publique. Dès lors, tout allait se détraquer. Avec, d'abord, son invalidation pour infraction à la législation sur le financement des campagnes électorales (inéligible pour un an, il a dû céder son siège à son ancien suppléant), puis son implication dans plusieurs « affaires » municipales.

Après avoir obtenu, le 5 mai, un sursis à exécution d'une décision de la chambre régionale des comptes qui le déclarait « comptable de fait », et donc inéligible, M. Rinaldi est finalement revenu sur son intention – annoncée fin mars – de se retirer de la compétition. Mais sa position est très affaiblie par cette série d'affaires, auxquelles s'ajoute un rapport accablant de la chambre régionale des comptes qui a mis en évidence un endettement catastrophique de la ville *« pour quarante-deux ans »* (*Le Monde* du 10 janvier). En dépit des prévisions de la chambre, le maire de Digne se dit en mesure d'assainir rapidement les finances de la commune. Mais il reconnaît que son adversaire *« a séduit »* et se repent de lui avoir trop longtemps laissé occuper le terrain. Il admet aussi *« certaines erreurs de gestion »* et des choix *« qui n'ont pas eu l'effet attendu »*.

ARBITRAGE ÉCOLOGISTE ?

Obligé d'adopter un profil bas sur sa gestion, M. Rinaldi se pose en victime d'un *« harcèlement judiciaire »* et dénonce les *« véritables ambitions »* de M. Bianco, *« qui veut s'emparer du département »*. En l'absence du FN, l'affrontement entre M. Rinaldi et M. Bianco pourrait être arbitré par la liste écologiste conduite par un médecin homéopathe de quarante-sept ans, Pierre-Alain Cambefort. Celui-ci, qui avait obtenu 12,5 % des voix aux législatives de 1993, se borne à constater que les positions de M. Bianco *« se sont rapprochées »* des siennes.

Le véritable enjeu du scrutin dépasse, en fait, le cadre strictement municipal. S'il l'emporte, M. Bianco – donné favori, peut-être même pour être élu dès le premier tour – apparaîtra dans le département comme un recours pour la gauche, dont il peut stopper le déclin, confirmé par la victoire inédite de M. Chirac, le 7 mai (52,05 % des voix).

Guy Porte

Rouen : l'après-Lecanuet ou la succession incertaine

ROUEN
de notre correspondant

Deux ans après la disparition de Jean Lecanuet, Rouen vit, dans l'incertitude, une situation inédite où les favoris, le maire centriste François Gautier et le socialiste Yvon Robert sont tous deux des « parachutés », qui ne vivent dans l'agglomération que depuis six ans. Ils ne s'en cachent pas du tout et s'amusent à décrire leurs points communs : tous deux sont catholiques convaincus et énarques. Ils souffrent aussi ensemble... d'une absence totale de charisme.

Le résultat obtenu par Jacques Chirac à Rouen – 52,02 % – face à Lionel Jospin plaide en faveur du candidat de la majorité présidentielle. Personne ne risque cependant un pronostic et les observateurs s'interrogent sur le poids réel des autres listes : celle du conseiller régional des Verts André Letourneur, de la représentante de Lutte ouvrière Gisèle Lapeyre, du vice-président du FN Dominique Chaboche et surtout de Michel Guez, membre du PR, ancien adjoint de Jean Lecanuet et président de la commission des finances du puissant conseil général.

François Gautier, élu en dix-septième position sur la liste conduite par Jean Lecanuet en 1989, a accédé en mars 1993 au fauteuil de premier magistrat. Totalement inconnu à Rouen, il a imposé à l'hôtel de ville sa parfaite maîtrise des finances communales, et le siège de sénateur qu'il a conquis à la faveur d'une élection partielle l'a aidé à s'imposer comme prétendant à l'héritage.

Yvon Robert, lui, secondait Laurent Fabius à la tête du syndicat à vocation multiple de l'agglomération de Rouen. Il a été envoyé à Rouen par l'ancien premier ministre, qui devrait devenir maire du Grand-Quevilly, après avoir été le premier adjoint du sénateur Tony Larue pendant dix-huit ans.

La tâche de M. Robert n'est pas aisée, dans une ville où la gauche ne dispose pas de relais influents. Le candidat met en avant sa réussite à la tête du chantier du Métrobus, premier maillon d'une coopération intercommunale indispensable pour que Rouen préserve son identité au sein du Bassin parisien.

Trublion dans le camp de la droite, Michel Guez détient l'une des clés du scrutin. En 1993, il a tenté en vain de faire barrage à *« l'énarque parisien »* François Gautier. Les opposants de ce dernier peuvent surtout s'appuyer sur un rapport de la chambre régionale des comptes épinglant les relations de la ville avec les sociétés concessionnaires des parkings, parmi lesquelles on retrouve des filiales de la CGE, dont François Gautier fut secrétaire général adjoint avant de devenir maire. Aucun de ses détracteurs ne se prive de rappeler ce lien. A cause de ces attaques, M. Gautier vient d'annoncer, jeudi 8 juin, qu'il déposait une plainte contre X... pour diffamation.

E. B.



Le contrat initiative-emploi serait modulé selon la durée du chômage des bénéficiaires

M. Juppé et M. Barrot obligés d'adapter les promesses de M. Chirac aux réalités budgétaires

Le contrat initiative-emploi avait été une des promesses fortes de M. Chirac pendant sa campagne électorale. Sa création devait permettre, selon lui, de réduire le chômage de longue durée. Confronté aux réalités budgétaires, le gouvernement envisage d'en réduire la portée en en faisant surtout bénéficier ceux qui sont sans emploi depuis plus de deux ans. La réduction des charges ne concernerait pas toutes les PME.

IL Y A LES ENGAGEMENTS des candidats, forcément imprécis, et les projets du gouvernement, forcément calibrés. Les seconds ressemblent rarement aux premiers. Le contrat initiative-emploi, présenté par Jacques Chirac comme *« une formule simple et forte »* pour réduire le chômage de longue durée, n'échappera pas à la règle : ce nouvel instrument dans la panoplie des aides publiques à l'emploi sera probablement assez différent de l'esquisse tracée par les experts chiraquiens au cours de la campagne.

Le principe de ce nouveau contrat ne devrait pas changer : les entreprises du secteur marchand et les associations bénéficieront d'une exonération de charges sociales et d'une prime mensuelle pour l'embauche de chômeurs de longue durée. Mais, pour l'heure, les certitudes s'arrêtent là. A Matignon et au ministère du travail, où l'on prépare un plan emploi en trois volets (chômeurs de longue durée, emploi des jeunes, baisse des charges), la tendance est à une modification sensible du schéma initial.

A l'origine, ce mécanisme devait bénéficier aux personnes au chômage depuis plus d'un an (1,2 million) et la prime s'élever à 2 000 francs par mois. Pour ne pas créer un effet de substitution, qui pousse toujours des chefs d'entreprise à licencier certains salariés pour les remplacer par des employés à coûts réduits – une critique faite par ses adversaires balladuriens –, M. Chirac avait insisté sur le fait que ce contrat serait réservé aux chômeurs embauchés sur des *« activités nouvelles »*. A raison de 50 000 francs par contrat (prise en charge des côtisations patronales et prime), et dans l'hypothèse où il aurait bénéficié à tous les chômeurs de longue durée, ce dispositif aurait coûté 60 milliards de francs par an.

Aujourd'hui, Alain Juppé s'interroge : faut-il réserver le contrat iniative-emploi aux activités nouvelles ? Si l'on en croit Marc Vilbenoît, président de la CGC, le gouvernement aurait renoncé à cette idée. *« Sauf à mettre un contrôleur derrière chaque entreprise, cela n'aurait aucun sens »*, a-t-il déclaré à l'issue d'un entretien avec le ministre du travail, Jacques Barrot. Les ministres compétents réfléchissent aussi à un dispositif à géométrie variable, où le niveau des exonérations de charges et le montant de la prime seraient modulés en fonction de la durée du chômage. Cela permettrait de faire plus pour les chômeurs inscrits à l'ANPE depuis au moins deux ans (550 000 personnes) que pour ceux qui ne le sont que depuis un an.

CONTRÔLE

L'exercice est difficile. Le gouvernement n'entend pas, selon un conseiller de Matignon, *« compliquer la tâche des entreprises »*. En outre, il doit tenir compte des mesures déjà mises en œuvre : le contrat de retour à l'emploi, qui bénéficie notamment aux chômeurs de longue durée de plus de cinquante ans, le contrat pour les RMistes au chômage depuis au moins deux ans. Les mêmes difficultés apparaissent pour les baisses de charges promises par M. Juppé. Le premier ministre avait d'abord annoncé qu'elles seraient ciblées sur les PME. Il y a, semble-t-il, renoncé. Il est vrai que cela introduisait des distorsions de concurrence qui auraient pu être condamnées par Bruxelles. La décision n'est pas prise, mais le gouvernement envisage désormais de les accorder à des secteurs d'activité à forte main-d'oeuvre et à bas salaires, où une telle réduction des cotisations aurait un effet bénéfique sur l'emploi.

Quel en sera le niveau ? Et quelles contreparties les pouvoirs publics réclameront-ils aux chefs d'entreprise en terme de créations d'emplois ? Les entreprises attendent la réponse avec d'autant plus d'impatience qu'elles espèrent ainsi, au moins, compenser l'augmentation de 3,9 % du SMIC qui doit intervenir le 1er juillet. Cette hausse, qui ne concerne directement que 1,5 million de salariés, aura, en fait, des répercussions sur 20 % des emplois dans le secteur marchand.

J.-M. B.

Les prestations familiales oubliées

Pendant sa campagne électorale, M. Chirac n'avait jamais promis de revaloriser les allocations familiales au 1er juillet, comme il l'avait fait pour les pensions. Le fait que M. Juppé n'en ait pas non plus parlé dans sa déclaration de politique générale a pourtant été une surprise pour la CFTC. La centrale chrétienne juge qu'une absence de revalorisation serait *« inexplicable »*, et dénonce *« les beaux discours »* et *« la baisse constante du pouvoir d'achat des familles (25 % depuis 1977) »*. De son côté, la Fédération familles de France s'est déclarée *« extrêmement déçue »* et a invité le gouvernement à revoir sa position. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a dénoncé une décision qui « pénalisera les familles les plus modestes ». Une hausse supplémentaire, après les 1,2 % octroyés le 1er janvier, aurait encore creusé le déficit de la Sécurité sociale, qui, en cumulé (1994-1995), sera d'environ 120 milliards de francs fin décembre.

Le miroir éclaté d'une longue présidence

L'historien René Rémond rend compte de l'ouvrage que viennent de publier Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, et Hugues Portelli, professeur de sciences politiques à Paris-II.

DANS L'ABONDANCE profuse d'ouvrages publiés à l'occasion du départ de François Mitterrand, au terme d'un mandat exceptionnellement long, celui-ci, qui conjugue le regard de l'observateur quotidien de la vie politique et l'analyse de science politique, est assuré d'occuper une position à part. Ce n'est ni un portrait du président sortant ni un récit de plus du double septennat. S'il ne retrace pas l'histoire de ces quatorze années, il l'aborde de biais par l'évocation des initiatives qui ont marqué ce chapitre : fractionnée par secteurs d'activité, l'histoire se recompose selon d'autres principes.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre aligne une bonne soixantaine de notices. Le champ qu'elles couvrent englobe aussi bien les institutions (bicamérisme, Conseil constitutionnel ou décentralisation) que les formations qui composent le système des forces politiques (clivage droite-gauche, Parti communiste et Parti socialiste, UDF, RPR, Front national), mais aussi les individus répartis en fonction de l'âge et de la date de leur entrée en politique entre nouveaux venus et survivants. L'essentiel des articles est consacré aux politiques publiques dans les principaux secteurs de la décision, disposant les éléments de l'inventaire annoncé, économique, monétaire, culturel, de défense... L'ordre alphabétique qui préside au rangement de ces notices veut que la série s'ouvre sur « Affaires », qui n'est certes pas l'aspect le plus positif de l'inventaire, ni le plus glorieux de cette longue présidence.

Si les auteurs se sont gardés de retracer le fil de ces années, l'histoire n'en est pas absente. Elle s'écrit seulement d'une autre façon. Ainsi n'est-ce pas un hasard si la plus longue de toutes les notices est celle consacrée au « Premier ministre » : sept personnalités se sont succédé dans la fonction en ces quatorze années contre le même chiffre pour les vingt-trois précédentes, du fait des renversements de majorité qui ont abrégé le séjour de plusieurs à Matignon. La notice souligne aussi les variations survenues dans les rapports entre président et premier ministre.

ACTIF ET PASSIF

Si une évidence se dégage de ce miroir éclaté, c'est celle de l'inanité du thème, qui a cependant joué un rôle dans la récente campagne électorale et peut-être dans les motivations de certains électeurs, sur les quatorze années de socialisme dont la France ne serait sortie qu'avec l'élection de Jacques Chirac : pas seulement parce que, pendant quatre de ces quatorze années, c'est la droite qui a gouverné et que la présence du président socialiste ne l'a pas empêchée d'appliquer son programme, mais parce que, depuis longtemps, il n'y avait plus guère d'initiative dont on pût dire, avec quelque vraisemblance, qu'elle était inspirée par le socialisme.

François Mitterrand aura-t-il imprimé sa marque sur son temps ? Les deux observateurs suggèrent quelques éléments de réponse, qui amorcent un début de jugement : à l'actif, principalement l'Europe et la décentralisation ; au passif, outre la dégradation du climat moral, l'échec du grand projet de la gauche dans l'ordre économique et social. Peut-être aussi la décomposition du système politique qui avait fait la force des présidences précédentes, mais est-ce le fait du président ? C'est en tout cas le mérite de ce livre que de mettre entre les mains du lecteur les moyens de se faire une opinion motivée.

René Rémond

★ *Le Double Septennat de François Mitterrand, dernier inventaire*, de Jean-Marie Colombani et Hugues Portelli ; Grasset, 403 p., 142 F.

Municipales : les priorités des évêques de France

LA PLUPART DES ÉVÊQUES se sont exprimés, à la veille des élections municipales, en insistant notamment sur la participation des chrétiens aux débats locaux. Sans donner de consigne de vote, ils ont dit leurs craintes vis-à-vis des thèses du Front national. Ils attirent l'attention sur la nécessité de *« retisser le tissu social »*, et, comme le dit Mgr François Favreau, évêque de Nanterre, d'*« apprendre à vivre avec nos diversités culturelles, religieuses, ethniques et raciales »*.

Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux, a rappelé de son côté que *« le pouvoir est un service à exercer par priorité au profit des catégories les plus fragilisées de la population »*.

DÉPÊCHES

■ **CONDAMNATION : Nicole Notat**, secrétaire générale de la CFDT, a écrit aux responsables des partis politiques et aux présidents des groupes parlementaires pour leur demander de s'opposer à *« tout compromis avec les idées du Front national »* lors des élections municipales. La CFDT est décidée *« à dépasser la simple condamnation morale »*, ajoute Mme Notat, dans sa lettre datée du mardi 6 juin, en se promettant de démontrer prochainement *« les conséquences désastreuses du programme du FN sur la vie économique et sociale »*.

■ **TEST : Jean-François Mancel**, secrétaire général du RPR, a estimé, jeudi 8 juin à Saint-Brieuc, qu'*« un mois après la présidentielle, on ne peut pas faire des élections municipales un test politique »*. *« Il est trop tôt pour dire que les municipales sont une confirmation de la présidentielle et trop tôt aussi pour dire que c'est la revanche de ceux qui n'ont pas gagné »*, a-t-il expliqué.

■ **LETTRE : le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue**, a écrit, jeudi 8 juin, au président de la République, pour lui demander *« d'annoncer que la France ne reprendra pas ses expériences nucléaires et qu'elle apportera sa contribution active à la conclusion, au plus vite, du traité d'interdiction totale des essais »*. C'est la seconde fois, depuis l'élection de M. Chirac, que M. Hue s'adresse ainsi au chef de l'Etat ; la première fois, c'était pour réclamer une augmentation du SMIC.

■ **RAPATRIÉS : le président du Recours-France, Guy Forzy**, a été nommé, mercredi 7 juin, en conseil des ministres, délégué aux rapatriés. Le mouvement de rapatriés, que préside M. Forzy, avait appelé à voter pour Jacques Chirac dès le 1er tour de l'élection présidentielle. Descendant d'une famille d'agriculteurs, M. Forzy a milité pour l'Algérie française. Expulsé et assigné à résidence dans le Gers, où il vit toujours, il n'a pas participé aux activités de l'OAS. Coordonateur du Recours, il était le compagnon de Jacques Roseau, auquel il a succédé à la présidence de ce mouvement après l'assassinat de celui-ci en 1993.

Digne : le « défi » de Jean-Louis Bianco

Une victoire de l'ancien ministre pourrait stopper le déclin de la gauche dans les Alpes-de-Haute-Provence

ecanuet ou la succession incertai

SANG CONTAMINÉ Le docteur Jean-Baptise Brunet, médecin épidémiologiste, directeur du Centre européen de surveillance du sida, a été mis en examen, jeudi 8 juin, pour « complicité d'empoisonnement » dans l'affaire du sang contaminé. ● **LA MISE EN EXAMEN** d'un des premiers chercheurs à avoir donné l'alerte sur l'évolution de l'épidémie de sida au début des années 80 a suscité l'indignation de différents responsables d'associations, de médecins et de chercheurs. Dans une déclaration au Monde, le directeur du Programme mondial de lutte contre le sida des Nations unies, Peter Piot, estime que le docteur Brunet a été « l'un des premiers à attirer l'attention sur les problèmes de santé publique relatifs au sida ». ● **LE PROFESSEUR** Luc Montagnier a par ailleurs annoncé au Monde sa démission du conseil d'administration de l'association Ensemble contre le sida.

La mise en examen du docteur Brunet suscite une vague d'indignation

Mis en cause dans l'affaire du sang contaminé, cet épidémiologiste de renom international est soutenu par la quasi-totalité des chercheurs, médecins et responsables associatifs qui, dès 1982-1983, tentèrent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité du sida

EN FRANCE, quelques très rares médecins ont, dès 1982-1983, jugé utile d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les risques liés à la probable extension de l'épidémie de sida. Parmi ceux-ci, un épidémiologiste du bureau des maladies transmissibles de la direction générale de la santé (DGS), le docteur Jean-Baptiste Brunet. A la différence des autres membres de ce petit groupe – parmi lesquels on retrouve des « figures » de la lutte contre l'épidémie comme les docteurs Willy Rozenbaum, Jacques Leibowitch, David Klatzmann ou Jean-Claude Gluckman –, Jean-Baptiste Brunet appartenait donc tout à la fois au monde médical et administratif. Sans exercer de véritables responsabilités au sein de la direction générale de la santé – il était médecin-contrôleur –, il s'était vite imposé au sein de cette structure comme l'un des seuls véritables experts du sida. A ce titre, il était souvent consulté, tant par le directeur général de la santé, le professeur Jacques Roux, que par le cabinet d'Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé.

S'agissant de ce médecin dont chacun, aujourd'hui, s'accorde à reconnaître la clairvoyance, le malheur, si l'on peut dire, est qu'il ait laissé derrière lui de nombreuses notes écrites. En d'autres termes, c'est d'abord et avant tout parce qu'il a essayé à plusieurs reprises de donner l'alarme et de faire bouger les choses que Jean-Baptiste Brunet a été mis en examen jeudi 8 juin pour *« complicité d'empoisonnement »* par le juge Bertella-Geffroy. Il aurait, comme tant d'autres, choisi de se taire et d'ignorer l'épidémie que pareille mésaventure ne lui serait sans doute pas arrivée.

DÈS 1984

Sa première prise de position importante remonte au 22 novembre 1984, lors d'une réunion de la commission consultative de la transfusion sanguine. Il y fait un exposé sur la *« prévention des risques de transmission du sida par transfusion sanguine »*. Indiquant que la situation *« évolue rapidement »*, il relève tout d'abord que les dispositions de la circulaire du 20 juin 1983 relative à la prévention de la transmission du sida par la transfusion sanguine et à la sélection des donneurs de sang ont été *« peu appliquées par les centres de transfusion sanguine »*. Recommandant la mise en œuvre d'études sur le dépistage du VIH dans les dons de sang et sur le chauffage des dérivés sanguins, il indique que le Centre de contrôle des maladies (CDC) américain a conclu que *« l'usage des dérivés non traités par la chaleur devrait être limité »*.

Six semaines plus tard, le 9 janvier 1985, le docteur François Pinon (CTS de Cochin, Paris) adresse à la direction générale de la santé une lettre dans laquelle il fait état d'une étude montrant que 6 ‰ des donneurs de sang du centre de transfusion de l'hôpital Cochin sont séropositifs. *« Dans les jours qui ont suivi*, a déclaré le docteur Pinon, le 9 décembre 1992 devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, *j'ai été convoqué à une réunion d'un groupe de travail de la commission de la transfusion sanguine au ministère de la santé pour discuter des mesures à prendre, notamment en vue de la préparation de la circulaire qui allait paraître en janvier 1985. C'est dire que la réaction a été assez rapide de la part de la direction générale de la santé puisque j'ai été immédiatement appelé à m'expliquer sur ces premiers résultats. »*

Une semaine plus tard, le 16 janvier, une lettre circulaire de la DGS sera adressée aux établissements de transfusion sanguine pour leur rappeler à quel point l'application de la circulaire du 20 mai 1983 est importante. *« J'appelle votre attention*, précisait Mme Geneviève Laroque au nom du directeur général de la santé, *sur le fait que, dans l'éventualité où un cas de sida pourra être lié à la pratique d'une transfusion sanguine, des investigations ne manqueront pas d'être effectuées concernant la provenance du sang, les conditions de prélèvements et de surveillance des donneurs. La responsabilité des établissements de transfusion sanguine qui n'appliqueraient pas les mesures de prévention recommandées pourrait être mise en cause. »*

Après avoir, le 7 mars 1985, fait état, devant la commission consultative de la transfusion sanguine, des résultats encore *« confidentiels »*, mais *« inquiétants »*, de l'étude du CTS de Cochin, le docteur Brunet adresse le 12 mars au professeur Roux une note dans laquelle il lui indique que, si la proportion de donneurs séropositifs retrouvés dans l'enquête de Cochin est représentative de la situation parisienne, *« il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*.

En avril 1985, dans une note adressée au docteur Claude Weisselberg, conseiller de M. Hervé, lui aussi mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* par le juge Bertella-Geffroy, le docteur Brunet revient sur ces problèmes, énonçant les stratégies envisageables. Sa note, très détaillée, développait deux hypothèses – une *« non-généralisation du dépistage »* et une *« généralisation du dépistage »* – avant d'envisager quelle pourrait être la stratégie industrielle à suivre. Le docteur Brunet concluait que, selon lui, le dépistage systématique n'avait de sens que *« s'il s'intègre dans un programme global associant les actions complémentaires sur l'éducation sanitaire dans les groupes à risques, l'information générale des donneurs de sang, la modification des méthodes de préparation des facteurs antihémophiliques »*.

INSISTANCE

Au cours de la réunion interministérielle présidée par le conseiller scientifique du premier ministre Laurent Fabius, le professeur François Gros – également mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* –, qui eut lieu le 9 mai à Matignon, le docteur Weisselberg, qui avait adressé le même jour une note en ce sens à M. Hervé, expliqua que, *« même si la généralisation ne se justifie pas pour les motifs de santé publique, elle paraît difficile à éviter. D'une part, l'opinion publique est alarmée et la pression des médias est considérable. D'autre part, la décision a été prise dans quelques grands pays étrangers (...) »*.

Par la suite, le docteur Brunet tenta de mettre en place des conditions de dépistage satisfaisantes du point de vue de la santé publique. Il insista notamment – sans succès dans les premiers mois qui suivirent l'annonce, le 19 juin 1985, par Laurent Fabius d'un dépistage systématique dans les dons de sang – pour que les deux tests – celui de Diagnostics Pasteur et celui d'Abbott – soient autorisés et inscrits à la nomenclature. De la même manière, il eut le plus grand mal à faire comprendre à quel point il était important d'obtenir une prise en charge des tests de confirmation Western Blot.

En somme, en 1983-1985, comme dans les années qui suivirent, le docteur Brunet – qui est aujourd'hui directeur du Centre européen pour la surveillance du sida – s'attacha à jouer son rôle d'expert placé au côté du directeur de la santé. Rôle qu'il remplit, de l'avis des différents directeurs de la santé comme de l'avis des ministres de la santé qui se sont succédé avenue de Ségur, de manière *« remarquable »*. Dans quelle mesure fut-il entendu par ses autorités de tutelle ? C'est l'une des questions auxquelles le juge Bertella-Geffroy devra s'efforcer de répondre.

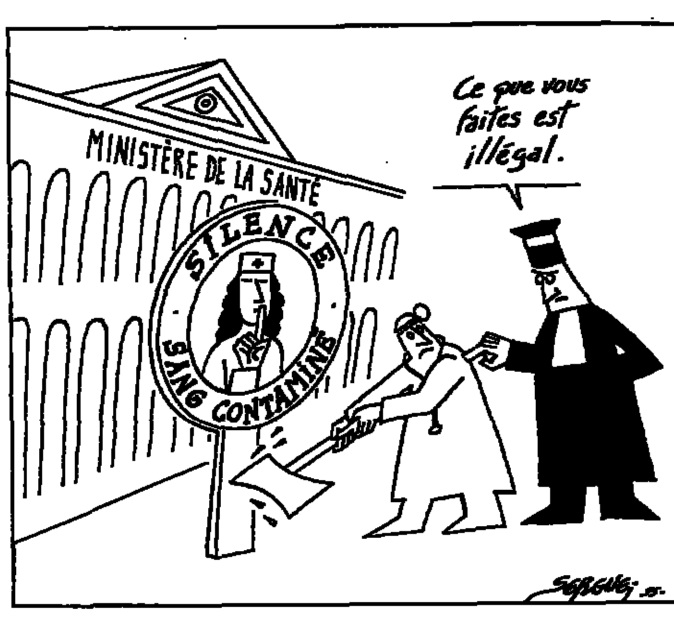
Dans un communiqué publié jeudi 8 juin, le docteur Brunet *« exprime le souhait qu'en tout état de cause cette décision donne l'occasion de faire toute la lumière sur l'ensemble de cette affaire, qu'il s'agisse de la contamination des hémophiles, de la mise en place des tests de dépistage et des collectes de sang dangereuses, notamment dans les prisons »*.

Franck Nouchi

La note de Mme Pierre, le 10 mai 1985

Sous-directeur de l'organisation des soins et des programmes médicaux à la direction générale de la santé, Mme Marie-Thérèse Pierre a été mise en examen mercredi 7 juin pour complicité d'empoisonnement par le juge Bertella-Geffroy. Elle est, en particulier, l'auteur d'une note adressée le 10 mai 1985 à Claude Weisselberg, alors conseiller d'Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé (*Le Monde* daté 15-16 septembre 1991).

Dans cette note, rédigée le lendemain de la réunion interministérielle de Matignon où il fut décidé de *« retenir quelque temps »* au Laboratoire national de la santé le dossier d'enregistrement du test de dépistage de la firme américaine Abbott, elle indiquait que le groupe de travail mis en place par la commission consultative de la transfusion sanguine était favorable à une mise en place *« immédiate »* du dépistage systématique dans les dons de sang. Elle ajoutait : *« Parallèlement, et peut-être de façon plus urgente, il devient nécessaire que les centres de transfusion sanguine proposent aux hémophiles des produits où le virus a été inactivé. »*



Un texte de solidarité et de soutien

PLUSIEURS médecins membres du petit groupe qui, dès 1982, a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la gravité du sida, les deux co-découvreurs du virus du sida, le docteur Françoise Barré-Sinoussi et le professeur Luc Montagnier, ainsi que les deux fondateurs de l'association Aides, Daniel Defert et Frédéric Edelman, ont cosigné le texte suivant :

« Nous avons travaillé ensemble avec Jean-Baptiste Brunet, et nous souhaitons lui témoigner notre solidarité et notre soutien face à une mise en examen pour complicité d'empoisonnement qui nous apparaît totalement paradoxale compte tenu de ses engagements dans la lutte contre le sida. Jean-Baptiste Brunet a, dès 1982, joué un rôle majeur dans le développement de la surveillance épidémiologique sur le sida, en France et en Europe. Il a été très vite reconnu internationalement pour sa contribution à la compréhension de l'épidémie et à la définition des meilleures politiques de lutte contre le sida. Les multiples alertes qu'il a lancées dans les premières années de l'épidémie font que la seule faute que l'on puisse lui reprocher est de ne pas avoir été suffisamment entendu.

Nous pouvons témoigner que c'est en proximité des personnes touchées, en contact régulier avec les cliniciens et les fondamentalistes, qu'il a mené son travail dans un engagement et une disponibilité exemplaires. »

★ Les signataires de ce texte sont : docteur Rosemary Ancelle-Park, Elisabeth Bouvet, professeur Françoise Brun-Vézinet, Daniel Defert, Frédéric Edelmann, professeur Jean-Claude Gluckman, docteur Didier Jayle, Serge Kernbaum, professeur David Klatzmann, Arnaud Marty-Lavauzelle, professeur Charles Mayaud, docteur Patrice Meyer, professeur Luc Montagnier, docteur Odile Picard, professeurs Jean Revuz, Christine Rouzioux, Willy Rozenbaum, Gérard Saimot, docteur Françoise Barré-Sinoussi, professeur Etienne Vilmer.

Peter Piot, directeur du Programme de lutte contre le sida des Nations unies

« L'essentiel serait de parvenir à dépassionner, enfin, ce débat »

« Quelles réactions suscite chez vous la mise en examen du docteur Jean-Baptiste Brunet ?

– Mes fonctions actuelles m'imposent de garder une certaine réserve. Je tiens toutefois à dire mon très grand étonnement. Je me souviens parfaitement qu'au début des années 80, Jean-Baptiste Brunet a été l'un des premiers à attirer l'attention sur les problèmes de santé publique relatifs au sida.

» On m'a dit qu'il existait des notes administratives en France témoignant de l'action que ce médecin a menée très tôt auprès des responsables politiques. Pour ma part, je me souviens de l'avoir entendu très tôt s'exprimer en public, notamment au sein de l'Organisation mondiale de la santé, sur ces problèmes. Comment comprendre, dès lors, que la justice française s'en prenne aujourd'hui à celui qui, le premier, a donné l'alerte ?

– Pouvez-vous précisément répondre à une telle question ?

– Pour moi, cette mise en examen soulève un problème essentiel, celui de la responsabilité légale, juridique, du technicien, dès lors que les politiciens ne suivent pas les conseils qu'il leur donne. J'estime que l'on ne peut en aucune façon reprocher à Jean-Baptiste Brunet de ne pas avoir fait son travail. Bien au contraire. Peut-on aller jusqu'à lui reprocher de ne pas avoir su convaincre les décideurs ? J'ajoute qu'à cette époque, ceux qui avaient pris conscience des problèmes sanitaires étaient fort peu nombreux, et que les données médicales et scientifiques étaient loin d'être aussi claires qu'elles le sont aujourd'hui.

– Ne craignez-vous pas d'apparaître comme le défenseur du corps médical et scientifique auquel vous appartenez ?

– Les chercheurs, les médecins, sont des citoyens. Ils ont à l'évidence des responsabilités techniques et morales. Il s'est peut-être passé, en France ou ailleurs, au moment du début de l'épidémie, des choses inacceptables. Dans ce cas, bien évidemment, justice doit être faite. Je ne peux toutefois que constater, le Japon mis à part, que la situation française est unique. Cette situation est d'autant plus paradoxale que d'autres pays ont été beaucoup plus tardifs dans la prise en compte de l'épidémie, des risques sanitaires, et tout particulièrement dans la mise en œuvre des tests de dépistage.

» Je me demande aujourd'hui comment nous allons pouvoir avancer. Certains ont proposé la mise en place d'un jury d'honneur international. A mes yeux, l'essentiel serait de parvenir à dépassionner, enfin, ce débat. Compte tenu de la tournure prise par les événements, ce sera, me semble-t-il, extrêmement long, difficile, et complexe. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Le professeur Montagnier démissionne d'Ensemble contre le sida

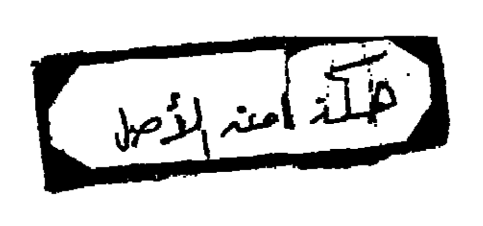
APRÈS UNE SOIRÉE télévisuelle « historique », le Sidaction 1994 avait permis de récolter près de 300 millions de francs. Faute d'avoir pu, une seconde fois, bénéficier d'un accord entre les chaînes, l'opération n'a, cette année, permis de réunir que le dixième de cette somme. *« Au-delà des difficultés liées à la télévision, je pense qu'il existe aujourd'hui une lassitude du public, qui ne saisit plus très bien les enjeux. Il importe plus que jamais de situer ces enjeux à l'échelon mondial »*, nous a déclaré, vendredi 9 juin, le professeur Luc Montagnier, annonçant sa décision de démissionner du conseil d'administration d'Ensemble contre le sida (ECS). Cette structure, qui réunit des responsables scientifiques et associatifs (Artistes contre le sida, Arcat-Sida, Aides, Act-Up), est chargée de procéder à la répartition des sommes récoltées par le Sidaction. Le professeur Luc Montagnier avait été, avec Line Renaud, l'un des principaux responsables de cette opération de mobilisation collective. Il avait également, grâce à une partie des fonds, commencé à installer à l'hôpital Saint-Joseph (Paris) une unité associant une prise en charge clinique des personnes séropositives et la recherche fondamentale.

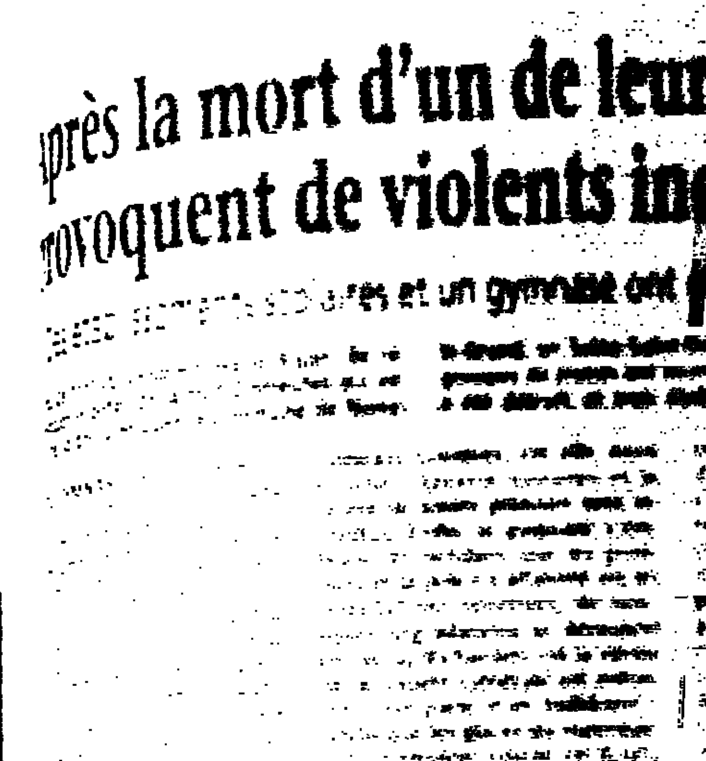
Comment expliquer une telle décision ? *« Je pense que les sommes distribuées par le conseil scientifique d'Ensemble contre le sida, qui correspondent à la moitié des fonds récoltés, ont jusqu'ici été bien utilisées, notamment en termes de contrats à durée déterminée de techniciens et de bourses de chercheurs, un secteur dans lequel, compte tenu des récentes et malheureuses décisions ministérielles, nous rencontrons de plus en plus de difficultés. En revanche, il y a eu une mauvaise compréhension des associations, qui ont cru que ce type de ressources allait durer, qu'elles pouvaient engager du personnel... Et, bien évidemment, le réveil aujourd'hui est brutal »*, ajoute le professeur Montagnier.

Pour le chercheur, *« L'épidémie de sida a globalement tendance à se stabiliser et parfois même à régresser dans les pays d'Europe du Nord ». « Sur notre continent*, explique-t-il, *les problèmes les plus aigus concernent les toxicomanes en Espagne et en Italie. Mais cela est sans commune mesure avec ce qui se passe dans de nombreux pays du tiers-monde, et particulièrement en Afrique noire. Dans ce contexte, j'estimais qu'Ensemble contre le sida devait faire un geste vers l'Afrique. Nous aurions dû verser une somme, fût-elle symbolique, à un fonds chargé de financer la recherche sur ce continent. Je n'ai malheureusement pas été suivi. J'ai donc décidé de démissionner. »*

« On m'a expliqué qu'il n'y avait pas assez d'argent et donc qu'on ne pouvait pas en donner pour l'Afrique, ou encore que le public n'avait pas donné pour cela, ce qui est très contestable, ajoute le professeur Montagnier. *Plus généralement Ensemble contre le sida, qui a dû gérer de vifs conflits inter-associatifs, m'apparaît une structure devenue trop lourde, trop difficile à manœuvrer. Elle doit se transformer dans ses objectifs avant de se transformer dans ses structures. On ne peut plus rester dans une dimension à ce point hexagonale. Ma démission est un cri d'alarme pour dire que la France doit, tant au niveau privé que public, prendre des initiatives face à un problème qui est mondial. »*

J.-Y. N.





près la mort d'un de leur

provoquent de violents in

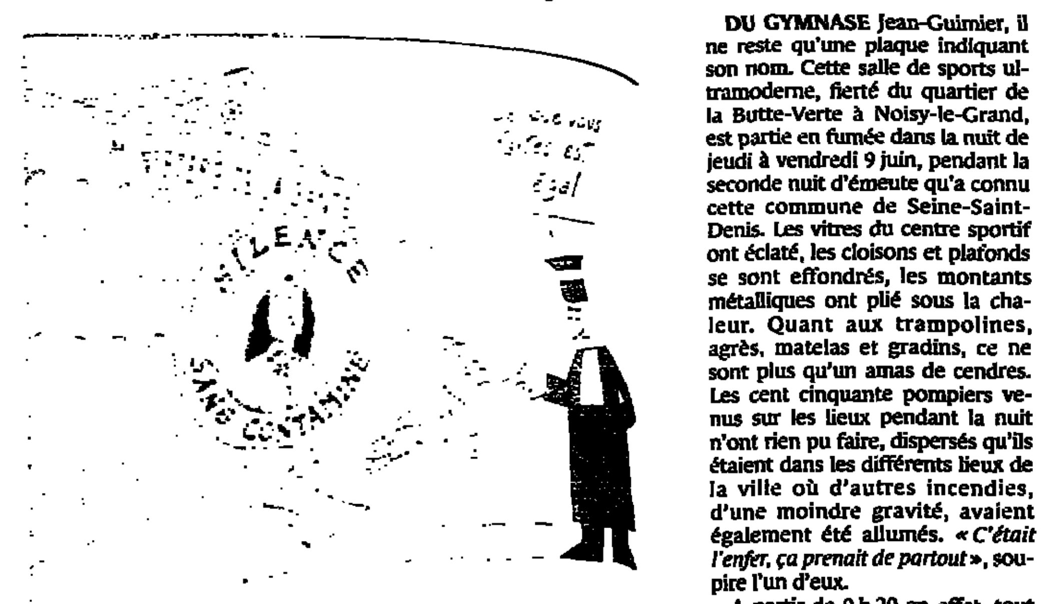
« Je ne peux pas croire que ce sont les jeunes du quartier qui ont mené une action aussi organisée »

Une vingtaine d'individus masqué

Les certitudes d'un adjudant n'écla

Les versions contradictoires des témoi... de reconstituer la chronol...

ne vague d'indignation



Après la mort d'un de leurs camarades, des jeunes provoquent de violents incidents à Noisy-le-Grand

Des établissements scolaires et un gymnase ont été incendiés dans la nuit de jeudi à vendredi

La police tentait, vendredi matin 9 juin, de reconstituer le détail de la nuit d'émeutes qui venait de se dérouler dans la commune de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis. Un ou plusieurs groupes de jeunes ont incendié un gymnase, qui a été détruit, et trois établissements scolaires. Ces incidents sont intervenus après la mort, mercredi, d'un jeune homme qui, au guidon d'une moto volée, était poursuivi par la police.

DU GYMNASE Jean-Guimier, il ne reste qu'une plaque indiquant son nom. Cette salle de sports ultramoderne, fierté du quartier de la Butte-Verte à Noisy-le-Grand, est partie en fumée dans la nuit de jeudi à vendredi 9 juin, pendant la seconde nuit d'émeute qu'a connu cette commune de Seine-Saint-Denis. Les vitres du centre sportif ont éclaté, les cloisons et plafonds se sont effondrés, les montants métalliques ont plié sous la chaleur. Quant aux trampolines, agrès, matelas et gradins, ce ne sont plus qu'un amas de cendres. Les cent cinquante pompiers venus sur les lieux pendant la nuit n'ont rien pu faire, dispersés qu'ils étaient dans les différents lieux de la ville où d'autres incendies, d'une moindre gravité, avaient également été allumés. *« C'était l'enfer, ça prenait de partout »*, soupire l'un d'eux.

A partir de 0 h 20 en effet, tout est allé très vite. Au quartier des Richardets d'abord, des feux de poubelle démarrent, suivis de l'incendie d'un camion. Quelques minutes plus tard, le feu prend à l'école Jules-Ferry, à plusieurs centaines de mètres de là. Des habitants descendus voir si leur voiture n'avait pas été touchée parviennent à stopper le sinistre. Mais déjà un autre feu reprend, un peu plus loin, à l'école Van Gogh. Deux classes sont brûlées avant que les pompiers ne puissent intervenir.

L'école des Abeilles, derrière le gymnase Guimier, est elle aussi touchée. Quatre voitures et le centre de loisirs primaire sont incendiés. Enfin, le gymnase s'embrase. Et pendant que les pompiers et la police s'affairent sur les installations sportives, de nouvelles dégradations se déroulent encore au Richardets, où la vitrine de la Société Générale est enfoncée – on parle d'un bulldozer – tandis que les glaces du supermarché Champion volent en éclats. *« C'est incroyable. Une véritable action de commando,* s'étonne Hocine Belkhacemi, conseiller municipal d'opposition. *Je ne peux pas croire que ce soient les gamins d'ici. Ni que ce soit directement lié à la mort du jeune Belkacem. »*

> « Je ne peux pas croire que ce sont les jeunes du quartier qui ont mené une action aussi organisée »

C'est pourtant la mort de Belkacem, Français d'origine marocaine, mercredi dernier vers 6 h 30, qui semble avoir déclenché l'engrenage. Ce matin-là, des CRS aperçoivent le jeune homme de vingt-trois ans, sans casque, au volant d'une grosse moto. Une poursuite s'engage. Belkacem prend une bretelle d'autoroute à contre-sens, et finit la course dans un feu rouge. Il est tué sur le coup. Les policiers découvriront que la moto a été volée la veille. *« Un accident regrettable »*, explique-t-on au commissariat, comme à la mairie de Noisy-le-Grand. Mais pour la famille Delahbib, il s'agit d'un meurtre. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les premiers incidents éclatent.

Les dégâts sont suffisamment importants pour que les différents conseillers municipaux de la ville s'inquiètent. Hocine Belkacemi rencontre la famille, qui lui assure qu'elle détient des témoignages selon lesquels le car de police aurait touché le motard. *« Mais ils ne me les ont pas apportés,* regrette le conseiller. *J'ai essayé de les calmer, leur dire que l'on ferait tout notre possible pour avoir des détails. »*

Un discours qu'il reproduira jeudi en fin d'après-midi relayé cette fois par le maire Antoine Pontone (UDF-PR). Sur la dalle de la station RER Noisy-Champs, il parlera toute la soirée avec deux cents jeunes du quartier. *« Ils étaient en colère, ne comprenaient pas la mort de leur copain, mais quand ils sont rentrés chez eux ils semblaient apaisés. Il était 23 heures. Ils avaient compris, je crois, que la mairie n'y était pour rien. Franchement, je ne peux pas croire que ce soient eux qui aient mené une action aussi organisée. » « Aussi professionnelle,* renchérit-on au cabinet du maire. *Tous étaient masqués, ils circulaient dans des voitures apparemment volées et semblaient avoir parfaitement préparé l'opération. » A la préfecture de Seine-Saint-Denis on confirme que les deux compagnies de CRS dépêchées sur les lieux, n'ont rien pu faire devant une opération aussi minutieusement organisée. Dans la nuit, les policiers de Noisy-le-Grand ont interpellé six personnes, toutes habitant le quartier. Mais après une nuit de garde à vue elles ont été relâchées.* indiquait-on vendredi matin à la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Devant le gymnase Guimier, des parents sont presque en larmes. « C'était le plus bel équipement de la ville.Deux fois par semaine, ma fille venait s'entraîner. Elle fera quoi maintenant ? ». « Et pourquoi faire ? », se demande une institutrice de l'école des Abeilles. *« Le gamin qui est mort, c'est terrible. Il avait été élève chez nous, alors forcément, çà nous touche. Mais est-ce que tous ces dégats lui rendront laa vie ? Est-ce que cela va même apaiser la peine de sa famille ? Franchement, je ne comprends pas. »* A la mairie de Noisy-le-Grand, vendredi matin, on espérait surtout que les incidents ne seraient pas « récupérés et exploités » à deux jours des élections municipales.

Nathaniel Herzberg

Une vingtaine d'individus masqués et organisés, selon la préfecture

POURSUITE policière d'un jeune voleur de moto, décès du fuyard puis soupçon de « provocation policière » débouchant sur des violences urbaines. Le scénario qui s'est joué depuis mercredi 7 juin dans la banlieue est de Paris est malheureusement l'un des grands classiques du genre. Le premier acte s'est joué mercredi aux aurores, sur une bretelle d'autoroute à Noisiel (Seine-et-Marne). Des CRS prennent en chasse un motard roulant sans casque qui accélère en les voyant. Selon les policiers, la Suzuki aurait pris une route à contre-sens, serait partie en glissade et aurait heurté un feu tricolore. Sous le choc, le conducteur, Belkacem Delahbib, vingt-trois ans, est tué. La moto aurait été déclarée volée quelques heures auparavant.

Mais les amis du jeune homme ne croient pas au récit policier de l'accident, qui précise que le véhicule de police se trouvait loin derrière la moto au moment du drame. La famille Delahbib, marocaine, serait connue du commissariat de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), où elle réside depuis 1976, et la thèse de la vengeance policière et de l'accident délibérément provoqué se répand. Mercredi soir, un premier face-à-face tendu avait eu lieu entre un groupe de jeunes mobilisés par un frère de la victime et une cinquantaine de policiers aux abords du commissariat de Noisy-le-Grand. Après la dispersion, vers une heure du matin, les jeunes avaient commis diverses déprédations, lançant un engin incendiaire dans la vitrine d'une brasserie, brisant des vitres de la gare RER et mettant le feu à des poubelles et à une voiture. Dans la soirée de jeudi, un nouveau rassemblement avait eu lieu, marqué par un dialogue avec des policiers, et s'était dispersé sans incident.

UN GYMNASE DÉTRUIT

Le troisième acte, aux allures de « haine » brute, a débuté quelques heures plus tard et apparaît beaucoup moins classique par les méthodes utilisées et l'ampleur des dégâts occasionnés. Selon la préfecture de Seine-Saint-Denis, une vingtaine d'individus masqués ou cagoulés auraient méthodiquement incendié et cassé une impressionnante série d'équipements publics, de véhicules et de commerces dans le quartier des Richardet et dans le secteur de la gare RER de Noisy-Champs. C'est ainsi qu'un gymnase a été détruit par le feu tandis qu'étaient incendiées une mairie de quartier ainsi qu'une douzaine de voitures et de camionnettes, dont cinq véhicules administratifs garés dans les ateliers municipaux. La devanture d'une supérette a été enfoncée par une voiture-bélier.

La liste des bâtiments endommagés comprend deux maternelles, deux écoles élémentaires, un collège et deux devantures de commerces. Les six personnes interpellées avaient été relachées vendredi matin. Le bilan dressé alors précisait que cette nuit bleue a mobilisé cent cinquante pompiers, deux compagnies de CRS et plusieurs dizaines de policiers de la sécurité publique.

Ph. Be.

Jean-Claude Barreau reste conseiller pour l'immigration au ministère de l'intérieur

JEAN-CLAUDE BARREAU, qui était conseiller pour les questions d'immigration au cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, vient d'être nommé à ces mêmes fonctions par Jean-Louis Debré, nouveau locataire de la place Beauvau. Le parcours tout-terrain de M. Barreau, âgé aujourd'hui de soixante-deux ans, l'a conduit de la prêtrise au ministère de l'intérieur de Charles Pasqua, en passant par l'Elysée sous François Mitterrand.

Conseiller culturel à l'ambassade de France à Alger en 1982, il est appelé comme chargé de mission à l'Elysée en 1985. Adhérent au Parti socialiste, il en démissionne en 1991, après le scandale provoqué par la publication d'un livre jugé injurieux à l'égard de l'islam, qui amène Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales, à le démettre de ses fonctions de président de l'Office des migrations internationales (OMI). Nommé au cabinet du ministre de l'intérieur en 1993, il se fait fort de *« freiner l'immigration »* et se fait le zélateur des lois Pasqua. Répondant dans *Le Monde*, en avril, aux critiques à propos de la multiplication des entorses aux droits de l'homme en la matière, il avait qualifié ces textes de *« lois de la dernière chance »*.

Une association est condamnée pour le licenciement d'un éducateur séropositif

La cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 1er juin, l'association parisienne Notre-Dame du Sacré-Coeur à payer 150 000 francs de dommages et intérêts à un éducateur atteint du sida qu'elle avait refusé de réintégrer après un séjour à l'hôpital. La cour d'appel a qualifié l'attitude de l'employeur de *« discrimination flagrante pour maladie »* et ainsi confirmé le jugement rendu en première instance le 30 juin 1994 par le conseil des prud'hommes de Paris. L'association Act Up-Paris s'est félicitée de cet arrêt de la cour d'appel de Paris mais souligne, dans un communiqué publié mardi 6 juin, qu'en France *« de nombreux cas d'exclusion de l'entreprise sont révélés »*.

DÉPÊCHES

■ **SIDA : trois militants et le président de l'association de lutte contre le sida Act-Up Alsace comparaitront** le 8 août devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Les trois militants avaient été interpellés vendredi 2 juin après avoir aspergé de faux sang la façade du domicile strasbourgeois de Jean Weber, président du Crédit industriel et commercial d'Alsace et de Lorraine (CIAL) et numéro deux de la liste d'union UDF-RPR à Strasbourg pour les élections municipales. Les militants reprochent à M. Weber, PDG de la société Diagnostics Pasteur au moment de l'affaire du sang contaminé, d'avoir joué un rôle dans le retard pris en France pour l'adoption du dépistage systématique du virus du sida lors des dons du sang. Le président d'Act-Up Alsace a été placé en garde à vue pendant vingt-quatre heures.

■ **TERRORISME : l'avocat d'un jeune français détenu en Allemagne demande au garde des sceaux** d'empêcher son extradition vers le Maroc, où il risque la peine de mort. Dans une lettre adressée le 7 juin à M. Toubon, Me Arnaud Montebourg évoque le cas de Tarek Falah, vingt et un ans, accusé par la justice marocaine d'être l'un des auteurs de l'attentat du 24 août 1994 contre l'Hôtel Atlas Asni, à Marrakech. La France a obtenu l'extradition de ce sympathisant islamiste, accusé par le juge Bruguière d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. *« Curieusement, le parquet allemand a suspendu unilatéralement et de façon arbitraire les effets de cette décision, dans l'attente de l'instruction (...) de la demande d'extradition présentée par le Maroc »*, écrit l'avocat, qui sollicite l'intervention du gouvernement français.

■ **IMMIGRATION : la circulaire adressée aux préfets, le 5 mai, par Charles Pasqua,** alors ministre de l'intérieur, afin de régulariser au cas par cas la situation des parents étrangers d'enfants français dépourvus de papiers, n'a pas été suivie d'effet, a protesté, jeudi 8 juin, la Coordination française pour le droit des immigrés à vivre en famille, qui regroupe plus d'une trentaine d'associations. Selon ce collectif animé par la Cimade (service oecuménique d'entraide) et SOS racisme, la plupart des préfectures refusent d'appliquer ce texte publié par l'ancien gouvernement, à la suite d'une grève de la faim.

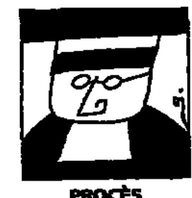
■ **POLICE : quatre policiers marseillais, poursuivis pour des coups et blessures volontaires,** ont été condamnés, jeudi 8 juin, par le tribunal de police à *« une interdiction de détenir pendant deux ans une arme soumise à autorisation »*. Ils devront également verser solidairement 5 000 d'amende et 10 000 F de dommages et intérêts à la victime, un étudiant du Bénin, Thomas Akueson. Interpellé en septembre 1991, ce dernier avait été giflé avant d'être conduit au commissariat du 1er arrondissement.

Les certitudes d'un adjudant n'éclairent pas le procès d'Henri Jacomet

Les versions contradictoires des témoins et des enquêteurs n'ont pas permis de reconstituer la chronologie de la journée du crime

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Les procès où l'enquête n'a pas permis d'établir formellement un minimum de faits pour construire l'accusation comportent une série de ressemblances frappantes. Ainsi, moins il y a de preuves, plus le policier ou le gendarme chargé de l'enquête s'exprime de façon catégorique, en affichant une conviction inébranlable. Le procès d'Henri Jacomet devant la cour d'assises de la Haute-Garonne n'échappe pas à cette règle, et la déposition de l'adjudant de gendarmerie Michel Darolles est une caricature du genre. Il parle lentement, très lentement, en laissant d'immenses points d'orgue après chaque élément à charge, indifférent au geste du président qui regarde sa montre. C'est l'instant du témoignage spontané, et la loi interdit aux magistrats de l'interrompre. Alors, le sous-officier chargé de reprendre l'enquête huit mois après les faits développe son point de vue sur les crimes commis dans cette maison de Huos (Haute-Garonne), le 12 juillet 1988.



PROCÈS

Il commence par démolir la thèse des premiers enquêteurs, qui avaient conclu à un double meurtre suivi du suicide de son auteur. Puis, méthodiquement, il tente de démontrer qu'Henri Jacomet a tué son épouse Fabienne, sa belle-sœur Joëlle et l'époux de celle-ci, Fernando Rodrigues. Dans la foule des témoins qui ont vu l'accusé ou les victimes circuler dans le village sans, souvent, pouvoir donner un horaire précis, l'adjudant a fait son choix. Malgré ce choix, il lui faut interpréter largement les fourchettes horaires admises par les témoins et même parfois aller au-delà en *« décalant »* les heures qui ne conviennent pas. A ce prix, la démonstration devient lumineuse : Henri Jacomet est indubitablement coupable de ce triple meurtre commis au fusil, au sabre et à la hache.

« La colère de Jacomet contre sa famille s'est transformée en haine. Il faut être haineux pour tuer de cette façon », souligne l'enquêteur sur un ton sentencieux. Timidement, le président Maurice Zavaro lui fait remarquer qu'à l'heure du crime fixée par le gendarme, soit 20 heures, Henri Jacomet était chez lui avec un témoin, Thierry Burella, qui l'atteste. Mais pour M. Darolles, il ne s'agit pas d'un bon témoin. *« Il a pu être subjugué par Jacomet »*, lâche l'adjudant sans évoquer la déposition d'une jeune fille qui viendra confirmer à la barre qu'elle a vu Jacomet, chez lui, à la fenêtre de sa cuisine, vers 20 heures, et la voiture de Burella garée dans la cour.

Le gendarme est si sûr de lui qu'il reste de marbre lorsque le président lui fait malicieusement remarquer que si l'on adopte sa technique du *« décalage des horaires »* pour les témoins choisis par l'enquêteur, l'édifice s'écroule.

MÉMOIRE EXTRAORDINAIRE

Quand, enfin, l'adjudant laisse la place aux témoins, une partie du village défile à la barre. Sept ans après, les dépositions sont difficiles. Certains ont une mémoire extraordinaire qui leur en fait dire beaucoup plus que quelques jours après les faits. Comme cet homme qui a vu Jacomet partout et vient dire aujourd'hui qu'il a entendu des cris horribles vers 16 heures et un coup de fusil à 19 h 55. Rien de tout cela dans ses dépositions à l'instruction. Mais quand le président lui demande doucement quels sont ses rapports avec Jacomet, l'homme répond, avec une sincérité indiscutable : *« On est fâché à mort depuis belle lurette. »*

Il y a aussi ceux qui ne se souviennent pas et ceux dont la mémoire a gardé quelques traces précises. Mais, même en reprenant leurs déclarations initiales, les fourchettes horaires sont tellement larges qu'il est impossible de déterminer une chronologie significative. Alors, chaque avocat interprète les horaires à son profit pour en tirer la thèse convenant soit à la défense, soit à l'accusation. Mais, au-delà du strict aspect judiciaire, ces témoignages, et surtout certaines remarques parfois lancées en aparté, dessinent en pointillé une limite entre deux tendances : celle qui est favorable à Jacomet et celle qui soutient le père des deux jeunes femmes tuées dans la maison.

Les débats font même apparaître que le phénomène semble avoir atteint les enquêteurs, et ce gendarme aujourd'hui à la retraite l'avait remarqué. Amer, il déclare : *« Moi, je mesure, je filme, j'apporte le plus d'éléments possibles à la justice. On n'a pas à prendre parti. »* Et il ajoute : *« Dans cette enquête, il m'a semblé qu'il y avait un peu de partialité. »* Alors, il a envoyé une lettre aux autorités judiciaires pour signaler ce qu'il considérait être des anomalies. La réponse ne fut pas celle qu'il attendait car il explique dans un soupir : *« Le premier jour de ma retraite, j'ai été inculpé de dénonciation calomnieuse et après, j'ai eu un non-lieu. »*

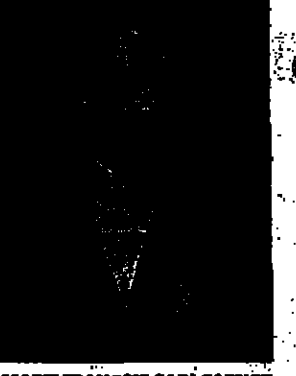
Maurice Peyrot


LOUIS NAPOLÉON BONAPARTE 1848-1851


ADOLPHE THIERS 1871-1873

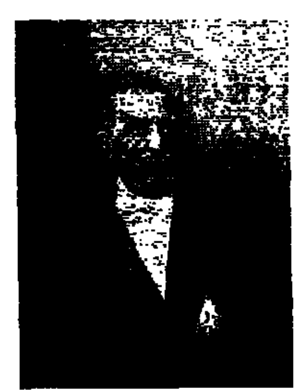

PATRICE MAC MAHON 1873-1879


JULES GRÉVY 1879-1887


MARIE FRANÇOIS SADI CARNOT 1887-1894


JEAN CASIMIR-PERIER 1894-1895


FÉLIX FAURE 1895-1899


ÉMILE LOUBET 1899-1906

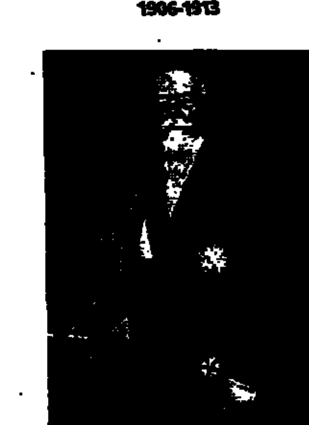

ARMAND FALLIÈRES 1906-1913


RAYMOND POINCARÉ 1913-1920


PAUL DESCHANEL 1920

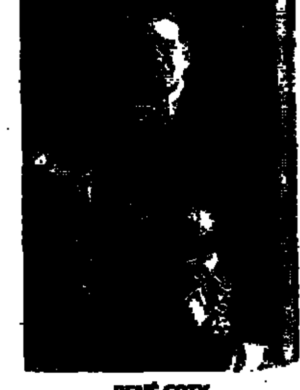

ALEXANDRE MILLERAND 1920-1924


GASTON DOUMERGUE 1924-1931


PAUL DOUMER 1931-1932


ALBERT LEBRUN 1932-1940


VINCENT AURIOL 1947-1954


RENÉ COTY 1954-1958


CHARLES DE GAULLE 1958-1969


GEORGES POMPIDOU 1969-1974


VALÉRY GISCARD D'ESTAING 1974-1981


FRANÇOIS MITTERRAND 1981-1995

Clichés de présidents

De Louis Napoléon Bonaparte à Jacques Chirac, vingt-deux photos, plus ou moins académiques, constituent une galerie de portraits qui racontent l'évolution de la République

LA sulfureuse Bettina Rheims, la star tapageuse de la mode et de la publicité, a réalisé, dans le parc de l'Elysée, le mardi 23 mai, le portrait officiel du président Jacques Chirac, qui, pour sept ans au moins, sera accroché, dans les mairies des 36 664 communes de France. Ce portrait, le voilà, avec un président-châtelain, posant dans « son » parc, devant « son château » (l'Elysée), pris de trois quarts, en tenue de ville, portant cravate à losanges, sourire timide, le visage tutoyant un drapeau tricolore qui flotte au vent. Cette prise de vue champêtre, la longue distance qui sépare les deux plans, le palais qui s'apparente aux toiles peintes devant lesquelles les populations posaient à la fin du XIXe siècle, le ciel azur, sont les attributs novateurs d'une prise de vue élégante pour laquelle l'artiste a dû mettre au placard sa casquette de photographe scandaleuse. On ne badine pas avec la République. Ni avec l'image du président. Ce n'est donc pas une photographie de rupture qui vient s'ajouter aux vingt et un portraits officiels des vingt et un présidents de la République qui se sont succédé depuis Louis Napoléon Bonaparte (1848-1851), mais une image sans cadrage aventureux.

A regarder la galerie de portraits qui dresse une évolution de l'image républicaine, tous – sauf Giscard – ont l'air paralysés par la solennité de leur fonction. Car le portrait officiel, c'est le président qui le réalise et non un photographe qu'il faut imaginer derrière l'objectif, se débattant avec ce que Bettina Rheims appelle joliment *« un cahier des charges impossible »* : innover tout en traduisant une charge. Au point que, de Thiers à Pompidou, un siècle a passé, les plans sont plus ou moins rapprochés, les regards portent vers la gauche ou la droite, fixent parfois l'objectif, mais on retrouve grosso modo la même image standard, le torse droit et bardé de décorations, la main posée sur un ou deux livres, parfois simplement appuyée sur une table. C'est une pose académique, héritée de la peinture. On y retrouve les ingrédients imposés par les peintres Antoine Gros, Ingres ou David dans les portraits qu'il ont réalisés de Napoléon Ier.

Les innovations sont souvent anecdotiques : Sadi Carnot impose le portrait rapproché, Mac-Mahon marque un bref retour à la gravure, Armand Fallières fixe l'objectif, Raymond Poincaré propose le fond nuageux, Gaston Doumergue a brisé le miroir avec son léger sourire et son regard tendre, de Gaulle est le premier en couleur et pose devant une bibliothèque, Mitterrand le premier à s'asseoir. Il y a l'énigme Deschanel dont le portrait a été entièrement retouché au point qu'il ressemble à un dessin. Et puis il y a les suiveurs comme Casimir Périer, Félix Faure, Emile Loubet, Alexandre Millerand, Paul Doumer, Albert Lebrun ou René Coty. Pompidou est dans l'ombre de de Gaulle, sans doute le plus académique des présidents, le regard tendu vers la ligne bleue des Vosges. Auriol est le plus distant avec un portrait délivré par le prestigieux studio Harcourt...

Sous Louis Napoléon, la photographie avait moins de dix ans d'existence. La gravure et la peinture étaient encore de rigueur. L'empereur sera pourtant l'homme politique le plus concerné par la photographie, au point de participer – il adorait poser devant l'objectif – au développement spectaculaire du portrait carte de visite, à partir des années 1855. Reste de lui cette anodine lithographie tirée d'un dessin réalisé « d'après nature ».

DANS cet ensemble conventionnel, on trouve quelques perles. Le portrait de Jules Grévy, par exemple. Son auteur n'est pas n'importe qui : Pierre Petit (1832-1909), qui tenait un atelier florissant à la fin du XIXe siècle, était le photographe de l'épiscopat (on lui doit plus de vingt-cinq mille portraits d'ecclésiastiques). Pour Grévy, Pierre Petit a réalisé un portrait dépouillé, au décor discret et retouché au pinceau, où le président apparaît grave et austère, en redingote, sans médaille aucune – ce qui est cocasse quand on sait que Grévy a dû démissionner en 1887 à cause du scandale du trafic de décorations, auquel fut mêlé son gendre.

Les spécialistes remarqueront l'ordre de la Libération au cou du général de Gaulle. L'auteur de ce cliché, Jean-Marie Marcel, tenait un studio, place Vendôme. De Gaulle avait aimé son portrait insolent, en 1945, le montrant menton haut et cigarette au coin des lèvres. Jean-Marie Marcel a réalisé deux portraits de de Gaulle sur fond de bibliothèque de l'Elysée : le premier en civil, le second en militaire. Seule différence : les trois livres – dont un consacré à la Légion d'honneur – ont disparu dans le second. Le photographe raconte : *« La couleur était devenue courante, elle s'est imposée. De Gaulle voulait une pose académique, devant une table. Nous avons beaucoup regardé ses prédécesseurs. Ma seule liberté a été le choix de la bibliothèque. Ayant vécu dans l'illégalité, il souhaitait un portrait avec ses attributs de président. J'ai eu droit à quarante-cinq minutes, un cliché par minute. Il n'était pas très coopérant, ne desserrait pas les dents. Il m'a dit :* « Beau travail », *mais moi je n'aime pas cette photo qui m'a pourtant apporté un peu de célébrité. »*


JACQUES CHIRAC

La vraie rupture, l'unique même, on la doit à Valéry Giscard d'Estaing. *« Pour moi,* explique l'ancien président, *la photographie est l'art de l'instantané, et je voulais une image qui rénove radicalement l'image républicaine. Je la voulais en plein air, en costume de ville, sans livres au fond qu'on ne lit jamais. »* Il a appelé un jeune homme de quatre-vingts ans, Jacques-Henri Lartigue, le photographe élégant et sautillant de la Belle Epoque. Ce dernier n'était pas un spécialiste du portrait, mais il s'est joué des conventions avec la complicité de son modèle. *« Giscard voulait une photo gaie,* a raconté Lartigue (mort en 1986), *j'avais installé un grand drapeau sur le perron de l'Elysée, j'ai demandé au vent de faire bouger le drapeau et j'ai attendu que le visage du président se dessine sur la couleur blanche. »* Dans ce premier portrait réalisé en extérieur, Lartigue a décentré son modèle dans un cadre horizontal – pour l'occasion, il a fallu changer tous les cadres et rafraîchir les murs des mairies... Pour la première fois, le portrait projette l'élu de la République dans l'avenir. Giscard sourit franchement, montre les dents, a les cheveux un poil trop longs, comme décoiffé par une brise que seul un Lartigue, en spécialiste du mouvement et des gestes sportifs, pouvait créer. Pour la première fois, on sent une vraie complicité, une admiration même, entre le photographe et son modèle.

COMME l'a écrit Régis Debray dans *L'Œil naïf* (Seuil, 1994), *« Jusqu'à Pompidou inclus, le président est en habit de cérémonie et porte les attributs de la fonction : l'écharpe rouge, le grand collier de la Légion d'honneur, la plaque. (...) Giscard troque la grande tenue contre le complet veston, le papillon blanc contre la cravate. Le sujet, ce n'est plus l'Etat mais lui-même. »*

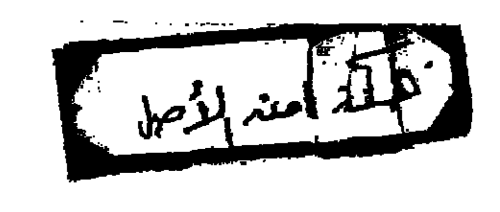
Depuis Lartigue, sont convoqués à l'Elysée des photographes de renommée internationale, dont les images seront fortement médiatisées. François Mitterrand a choisi Gisèle Freund, une femme, à qui l'on doit, de Joyce à Virginia Woolf, des portraits de grands écrivains des années 30. L'image met en avant l'homme de lettres, avec un livre ouvert – *Les Essais* de Montaigne. *« En moins d'une demi-heure, c'était bouclé,* se souvient Gisèle Freund. *Le président m'a dit :* « Je veux une photo digne », *je l'ai pris en éclairage naturel, il était mal habillé et crispé. Je lui ai dit :* « Vous êtes à nouveau grand-père ? » *Il m'a répondu* « Ha oui ! », *il a desserré la bouche, j'ai pris ma photo et je suis partie. Je ne suis pas très contente de l'image, elle ne me ressemble pas. »*

Ce portrait, en effet, a été perçu comme un retour aux conventions (une première prise de vue, où François Mitterrand arbore une cravate rouge, a été refusée).

Le portrait de Jacques Chirac sera tiré sur des affiches de 50 × 65 cm, et délivré gratuitement aux mairies, préfectures, collectivités locales, commissariats et ambassades à partir du 20 juin. Un premier tirage de 50 000 exemplaires est prévu. Pour le photographe, il s'agit d'un travail honorifique, mais, ô combien !, prestigieux. Si aucune disposition législative ou réglementaire n'oblige un maire à exposer l'effigie du président, cette tradition républicaine est de plus en plus respectée. Elle est même en vogue : on ne compte plus les villages de France qui ont décoré une de leurs salles avec les portraits des vingt-deux présidents. Pour l'éternité.

Michel Guerrin

PHOTOS DIFFUSÉES PAR LA DOCUMENTATION FRANÇAISE



La deuxième « guerre d'Algérie » vue de France

par Séverine Labat

FÛT-CE à son corps défendant, la France est devenue – et l'assassinat de ressortissants vient régulièrement le lui rappeler – un acteur central de la crise algérienne. Les relations franco-algériennes relèvent, de longue date, d'une sorte de schizophrénie. Les dirigeants français reconnaissent en privé l'illégitimité et le caractère prébendier du régime algérien, tout en continuant à l'assurer publiquement d'un soutien qui, suivant une subtile distinction langagière, est présenté comme étant destiné au peuple algérien et non à son gouvernement.

La politique française demeure incertaine car étroitement dépendante de considérations d'ordre intérieur. Ces tergiversations tiennent, pour partie, à la façon dont l'opinion perçoit le conflit. Les intellectuels jouent, à cet égard, un rôle non négligeable. Faute d'avoir, au sein de la société française, exercé avec sufisamment de vigilance leur devoir de critique quand la gauche était au pouvoir. Ils n'ont cessé de caricaturer le conflit en le réduisant à un simple combat entre « barbarie » et démocratie, entre francophonie et arabophonie, ou encore entre berbérisme et arabité. Ils ont, en reproduisant le schéma manichéen que tentait d'imposer le pouvoir algérien, *« nous ou le chaos »*, occulté les formes d'expression démocratique alternatives, et se sont, sauf dans un cadre catégoriel, la plupart du temps interdit d'aborder le thème de la défense des droits de l'homme.

La mort n'est pas affaire de comptabilité. Elle est moins encore affaire de condition. Or, tandis qu'on dénombre plus de quarante mille victimes du conflit, seuls les assassinats de journalistes (une trentaine) et de femmes (quelque trois cents) suscitent l'émoi. Si horribles que soient ces assassinats, ils ne doivent pas faire oublier les autres victimes de la violence, quels qu'en soient les auteurs : nul n'est épargné par une hécatombe qui frappe en particulier les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. La crainte d'un basculement de la population du côté de la lutte armée a servi de justification à une aide économique sans précédent au régime (6 milliards de francs en 1994), liée au seul respect des critères d'ajustement structurel fixés par le FMI. Toute conditionnalité de l'aide semble être écartée au motif que la suspension de celle-ci ne ferait qu'aggraver la crise.

Or le bilan de cette aide est d'ores et déjà des plus désolants. Le gouvernement algérien aurait, selon le FMI, satisfait aux exigences de l'ajustement financier, bien qu'on puisse légitimement douter des chiffres fournis par les autorités algériennes. La seconde étape, celle de l'ajustement structurel, risque de permettre à la Nomenklatura de consolider son capital en rachetant les entreprises qu'elle s'apprête à privatiser.

Autres effets : l'aide se ramenant à des crédits liés a permis de maintenir le niveau des importations et, partant, celui des prébendes prélevées par les militaires et les hommes d'affaires liées au régime. Elle a donc autorisé le pouvoir à gagner du temps (financement de la répression, maintien des *« équilibres financiers »* entre les clans du pouvoir) et ne l'a en aucune manière incité à régler la crise politique.

Dans ce contexte, seule l'arme économique pourrait contraindre le régime à explorer les voies d'une sortie de crise. Il ne s'agit pas de suspendre l'aide, mais de la conditionner. D'abord à l'amélioration de la situation des droits de l'homme : la peur de la répression est le principal moteur du recrutement des groupes armés et on imagine mal que leur violence cesse avant que le régime ne cesse lui-même de recourir à l'usage systématique de la torture, des liquidations sommaires et des représailles collectives. Ensuite à la tenue d'un véritable dialogue : depuis les émeutes d'octobre 1983, les militaires préfèrent être confrontés à une opposition *« illégitime »* aux yeux de l'opinion publique internationale, et donc réprimable à merci, plutôt qu'à une véritable opposition démocratique qui bénéficierait de la sympathie occidentale.

Pour éviter que militaires et islamistes ne concluent un accord exclusif, et qu'une partie des élites francophones soient, de ce fait, contraintes à l'exil ou menacées de *« liquidation »*, l'enjeu, pour les démocrates (FFS, « *réformateurs* » du FLN et indépendants), consiste donc à prendre en charge, auprès des milieux demeurés hostiles aux deux formes de violence qui s'affrontent, la défense et la promotion de l'idée de démocratie. L'échec de la politique du *« tout sécuritaire »* à enrayer la vague de violence a en effet administré la preuve que la population, sans adhérer à l'islamisme, rejetait massivement le régime, et se prononçait, quand elle en avait l'occasion, en faveur d'une formule politique qui renverrait dos à dos les dictatures militaire et islamiste, et qui, dans le souci de faire obstacle à l'instauration d'un régime islamiste dictatorial, associerait tous les secteurs d'opinion disposés à respecter un minimum de règles du jeu.

Il faut conditionner l'aide à l'amélioration de la situation des droits de l'homme et à la tenue d'un vrai dialogue

Tel est le pari des animateurs des deux rencontres organisées à Rome en novembre 1994 et janvier 1995 : « *impliquer* » les « *politiques* » du FIS – contraints, face à l'expansion des GIA, à faire d'importantes concessions quant au caractère démocratique des futures institutions – dans un véritable processus de recomposition politique, et priver ainsi les partisans de la lutte armée du monopole de la contestation.

Préalable indispensable à une recomposition sociale ultérieure, la *« transition démocratique »* – que se proposent d'aménager les participants des deux réunions de Rome – a pour ambition d'associer les cercles les plus réalistes du pouvoir militaire et les nouvelles élites politiques à une gestion partagée du pouvoir avec le soutien de la communauté internationale. Conscients, en effet, qu'une remise en cause directe des prérogatives de l'armée aurait pour conséquence de conduire les clans les plus impliqués dans la corruption et/ou la répression à se lancer dans une funeste politique de la terre brûlée, les démocrates comptent sur l'arme économique pour contraindre le régime à dialoguer, et les islamistes à respecter les libertés fondamentales.

Il ne s'agit pas de couper toute respiration à l'économie algérienne. La conditionnalité de l'aide peut revêtir la forme d'exigences techniques. Il suffirait notamment d'être plus ferme sur le respect des critères fixés par le FMI. Par ailleurs, sur les 6 milliards d'aide accordée par la France à l'Algérie, 1 milliard de crédits consiste en une aide d'Etat à Etat : il est possible de jouer sur ce concours dont la valeur symbolique et politique est évidente. Le montant de l'aide pour 1995 est actuellement en discussion : c'est le moment ou jamais de prendre une initiative.

Il faudrait aussi assouplir notre politique d'octroi des visas (de circulation et de long séjour) et respecter nos engagements internationaux en matière de droit d'asile, même si une certaine vigilance est nécessaire.

Pour surmonter le « *dialoguisme déclaratoire* » dont font preuve les dirigeants français, une initiative européenne est aussi vraisemblablement nécessaire. Pas plus que les Etats-Unis, nos partenaires de l'Union européenne n'éprouvent de complexes analogues aux nôtres à l'égard de l'Algérie ; ils pourraient inciter fermement le régime à se réformer ; à tout le moins se montrer plus exigeants en matière de contrôle de l'utilisation des aides extérieures.

La communauté internationale ne s'est pas saisie des opportunités offertes par la signature de la plate-forme de Rome. Il ne faudrait pas qu'elle manque d'autres occasions. Celles-ci se feront d'ailleurs plus rares au fur et à mesure que la guerre s'enlisera. Il faut, à tout le moins, se garder de cautionner l'élection présidentielle à travers laquelle le pouvoir cherche à reconquérir un semblant de légitimité. Un tel scrutin ne peut que couronner un processus de réconciliation et en aucun cas le précéder, a fortiori dans un climat de terreur sans précédent, et en l'absence des principaux partis politiques du pays. Loin de faire cesser le chaos, des élections à huis clos risquent, au mieux, de ne rien changer à la situation ; au pire, d'approfondir la crise et de faire irrémédiablement basculer l'Algérie dans la guerre civile.

***Séverine Labat** est l'auteur d'une thèse de science politique consacrée à l'islamisme algérien*

Le cimetière de Sidi Moussa

Suite de la première page

Pouvait-on les appeler des maisons ? Chaque citadin a désormais pour ambition d'avoir sa résidence secondaire. Il la commence quand il veut, sans toujours attendre le permis de construire, et la finit quand il peut. Chaque fin de semaine, il se rue sur les routes vers sa datcha, souvent une bicoque, parfois un castel rococo. Avec effroi me vint cette idée que l'Algérie socialiste avait transformé la riche, la somptueuse plaine de la Mitidja de mon enfance en une immense zone de machins en béton, serrés les uns contre les autres et dévorant la terre. Je me crus dans l'antichambre du néant.

Sur la route qui mène de Sidi Moussa aux Eucalyptus, la circulation fut bloquée par deux *half-tracks*, l'un avant le cimetière, l'autre devant le stade. Au milieu, une automitrailleuse. Des gendarmes partout, en plus des policiers de notre propre sécurité. Nous étions, paraît-il, dans une zone active du FIS armé, celle des villages de l'Arba et de Boughara, que je continuais à appeler Rovigo. De rares femmes, voilées ou vêtues à l'européenne, passaient, portant dans un couffin ce qu'elles avaient ramené. D'où ? Ce jour-là, il était 11 heures, il faisait déjà chaud. Pas un homme. Personne sur la place. Le village semblait mort. Une petite HLM lilas s'élevait près de là.

Bloqués devant le cimetière et le stade aux murs rehaussés de barbelés, nous attendîmes que le cimetière et ses abords fussent inspectés. Alors, nous nous glissâmes sous les tribunes du stade, tout du long, puis nous traversâmes une surface vide de sable blanc. Là, j'enjambai une barrière et entrai dans le cimetière. Une haie végétale épaisse, lourde et tranchante, une brousse de ronciers et ce qui me parut une amorce de forêt touffue, aux rameaux bas, des arbres en fouillis, sur les traces d'une autre profanation qui datait de l'indépendance.

Pas à pas, je m'enfonçai, butant sur des dalles recouvertes d'humus, de branchages pourris, peut-être de ce que j'imaginais avec horreur : des ossements jaillis des tombes avec le temps et la complicité des écumeurs funèbres. Mon compagnon photographiait. Enfin apparut une masse de granit gris, *« Famille Paris »*, puis, près de l'ancienne porte où s'amoncelaient grilles et carcasses enchaînées entre elles et cadenassées, d'autres tumulus moins sombres, de solides monuments de taille supérieure au nôtre.

Je déposai là une première gerbe de roses, poussai l'autre, au nom de mon ami Jean Pélégri, sur le marbre des siens, en mémoire des colons de la plaine, des Ronda, des Orfila, des Schembri et des Picinbono, des Manint et des Sposito, des Bertaut, des Paris de l'Arba et des Paris de Rovigo où je ne pouvais pas aller, de tous ceux que j'ai cités, décrits et célébrés dans ma saga *Les Chevaux du soleil*. Par miracle, un arbre d'Amérique tropicale poussé là je ne sais comment, un jacaranda, penchait ses rameaux d'un bleu violet. D'un geste machinal, j'en cueillis un brin que je glissai sur mon cœur.

Les larmes ne me venaient pas. Pourtant, c'était vers les femmes, vers ma grand-mère née à Montségur dans l'Ariège, de qui l'odeur de benjoin, d'huile d'olive et d'ail me baigne encore, et vers ma mère vêtue de noir du col aux talons, une boucle d'argent à la ceinture, qu'une brûlure et ma plainte sourde montaient plus que vers mon grand-père mort des fièvres et vers mon oncle Jules qui entraînait l'enfant que j'étais dans les vignes et dans ce qu'on appelait le marais.

Pauvre Algérie, qui rêve surtout d'une France qui lui manque et qui ne l'aime plus

Plus tard, m'atteindront les émotions profondes dans le silence des nuits où tremblait sur Alger la voix du muezzin tandis que, le long du rivage, ruisselait le fleuve d'or de l'autoroute. Je me disais alors que, plus que les miens inquiets de savoir à qui appartenaient une terre si riche, un ciel si grand, j'avais, si peu que ce fût, contribué à leur perte. *« Pas une miette de cette terre qui ne soit injuste »*, répétait ma grand-mère, pourtant illettrée. Et ma mère, en parlant des Arabes : *« Nous leur avons tout appris. Ils devraient nous baiser les mains. »* « *Peut-être*, répondais-je devenu homme, *mais qui a débarqué une armée à Sidi Ferruch, qui a conquis le pays dans le sang ? Qui, plus tard, a enrôlé les Arabes dans notre armée, qui les a fait massacrer pour nous sans leur accorder au moins l'estime et les égards auxquels ils avaient droit ?* »

Plus tard j'ai su que, dans cette partie de la plaine, il existait, au moment de l'indépendance, un embryon industriel et qu'une série de ministres de la République populaire avaient eu l'inspiration d'établir là un complexe d'éléments préfabriqués. Je ne suis pas sûr d'avoir entendu qu'on voulait même transformer toute la Mitidja en un gigantesque chantier destiné à couvrir anarchiquement les plaines et les vallées de cabanettes, de *caborgniotes* ou de manoirs de béton pour remplacer bidonvilles et gourbis. Par bonheur, cette bévue a été limitée au village de Sidi Moussa et à ses environs.

La plaine reste l'enchanteresse de ma jeunesse et, à Blida, où je faisais la cour à mes cousines, le boulevard qui monte à la place d'Armes est toujours bordé d'orangers. Moins pulpeuse et désirable que du temps des colons, la Mitidja est encore belle et cultivée comme la Kabylie, où la maison du leader du parti Culture et démocratie, Saïd Sadi, ressemblait par sa modestie à celle de mon frère à Ménerville. C'était presque le temps d'autrefois, *« Mais où sont les Français ? »*, aurait dit ma mère.

A Tipasa, le mythe camusien est toujours célébré dans les ruines et, sur la plage, j'ai bu des Orangina avec des jeunes gens sous le toit de roseau d'un café. Tout est magique, comme sur la colline de Notre-Dame d'Afrique, où j'ai embrassé le cardinal Duval qui achève sa vie près de la Vierge Noire, solitaire. Le cardinal Duval ou l'espérance. Pauvre Algérie, astreinte par la vitesse de sa démographie et la poussée de sa jeunesse à une expansion qu'elle est loin de maîtriser et qui rêve d'amour avec la France.

Pauvre Algérie, qui rêve surtout d'une France qui lui manque et qui ne l'aime plus. Si ce n'était que cela, s'il n'y avait pas en plus de la misère qui ne se montre pas, la drogue, le chômage et la corruption héritée du FLN qui a volé l'Etat et pourri l'administration. On dit qu'il y a mille milliardaires dans cet infortuné pays resplendissant. Si encore on pouvait vivre sans le fanatisme des forcenés de l'islam et des ayatollahs qui égorgent sous prétexte qu'on ne pense pas comme eux, qu'on n'est pas habillé comme il faut ou qu'on est journaliste, c'est-à-dire qu'on s'intéresse à l'Occident ou qu'on va à l'école. Réponse du peuple : huit cent mille enfants scolarisés. Quant à l'armée, elle traque les maquis et détruit ce qu'elle peut.

Je ne suis pas allé sous les arcades du boulevard Amirouche où les femmes répudiées, telles que les a décrites Salim Aït Mohamed, sont abandonnées de Dieu. Le code de la famille réduit la femme à l'état de servitude, sans garantie aucune. Tout dépend du bon vouloir de l'homme. Il y a pire : les jeunes filles que le FIS enlève parfois dans des razzias, viole et rejette et dont personne ne veut plus, même pas leur mère.

Par moments, je ne savais plus où j'étais. A l'étranger, mais où ? Les signes que je voyais, les bruits que j'entendais, étaient-ils ceux d'une guerre civile ou d'une guerre secrète entre sectes ? J'écoutais, je regardais la naissance difficile et sanglante d'une démocratie.

Les Algériens, dans leur majorité, ont oublié tout ce qui les a opposés à la France. Leur générosité dépasse les rancœurs. Sans de Gaulle et sans l'OAS, il y aurait encore là-bas beaucoup de pieds-noirs, et il n'y en a plus, sauf quelques vieilles femmes qu'on ne peut arracher à leur terrasse et que je n'ai pas osé compromettre en allant les saluer.

L'Algérie française est dans les cimetières, avec ma mère. Qui sait ? Si la lettre timide, fraternelle, presque implorante que Kateb Yacine écrivit à Camus en 1957 avait eu le retentissement qu'elle méritait, la coexistence eût peut-être existé : deux écrivains de cette taille pouvaient prendre en main le sort de leur communauté.

La réponse de Camus ne vint pas, ce qui surprend de la part d'un homme si attentif et si ouvert. Pour les pieds-noirs, Camus travaillait à une fédération. Dans la lettre de Kateb Yacine, il est question des *« orphelins devant la mère jamais tout à fait morte »*... Il m'a semblé que quelque chose, une graine – apportée par quel vent ? – avait pris racine là-bas, qui fait pousser des arbres bleus sur la tombe des morts.

Jules Roy

Kateb Yacine à Albert Camus, en 1957

« Mon cher compatriote,

Exilés du même royaume, nous voici comme deux frères ennemis, drapés dans l'orgueil de la possession renonçante, ayant superbement rejeté l'héritage pour n'avoir pas à le partager. Mais voici que ce bel héritage devient le lieu hanté où sont assassinées jusqu'aux ombres de la Famille ou de la Tribu, selon les deux tranchants de notre Verbe pourtant unique. On crie dans les ruines de Tipasa et du Nadhor. Irons-nous ensemble apaiser le spectre de la discorde, ou bien est-il trop tard ? Verrons-nous à Tipasa et au Nadhor les fossoyeurs de l'ONU déguisés en juges, puis en Commissaires-priseurs ? Je n'attends pas de réponse précise et ne désire surtout pas que la publicité fasse de notre hypothétique coexistence des échos attendus dans les quotidiens. S'il devait un jour se réunir un Conseil de famille, ce serait certainement sans nous. Mais il est (peut-être) urgent de remettre en mouvement les ondes de la Communication, avec l'air de ne pas y toucher qui caractérise les orphelins devant la mère jamais tout à fait morte.

Fraternellement ».

★ Cette lettre a été publiée pour la première fois par Olivier Corpet et Albert Dichy dans leur livre *Kateb Yacine, éclats de mémoires* (IMEC Editions, 1994).

AU COURRIER DU « MONDE »

TABAGISME ET CONTAMINATION DU SANG

Dans *Le Monde* du 12 avril, M. Claude Evin, dans le but de mobiliser l'émotion des Français au profit de sa cause, s'est permis d'assimiler la question des fumeurs à celle des hémophiles. C'est parfaitement inacceptable. On ne peut mettre sur un même plan ceux qui ont pris pour eux-mêmes un risque – consommer un produit dont l'usage prolongé comporte des dangers connus – et ceux à qui des médecins ont pris le risque d'administrer des substances qu'eux-mêmes savaient (ou auraient dû savoir, si l'on en croit le rapport récent du Haut Comité de santé publique) contaminées, et qui étaient porteuses d'une maladie mortelle. Se livrer à cet amalgame, c'est banaliser le drame et diluer les responsabilités.

Je tiens d'autant plus à réagir à de pareils propos que je constate avec surprise que, depuis quelque temps – comme si, dans les milieux médicaux on s'était passé le mot –, les cas d'utilisation de l'argument tabac dans le contexte du sang contaminé et, à l'inverse, du sang contaminé dans celui du tabac se multiplient.

Alexandre Malval
Paris

LA VOITURE ÉLECTRIQUE ET LA POLLUTION

Le Monde du 12 avril a annoncé le versement d'une prime gouvernementale de 5 000 francs pour l'achat d'un véhicule électrique, à laquelle s'ajoute une aide de 10 000 francs d'EDF au constructeur ou à l'importateur. Le coût de cette mesure est évalué entre 30 et 40 milliards de francs. Je m'interroge sur la portée d'une telle mesure. Qui peut s'offrir aujourd'hui un tel véhicule ? Ses caractéristiques le destinent en effet aux milieux urbains denses. Sa faible autonomie suppose que l'on possède déjà un ou deux véhicules à moteur thermique. Le profil des acheteurs est par conséquent : des urbains, aisés, disposant d'espace où ranger leurs deux ou trois voitures.

Au lieu de faire un cadeau (de plus) à une minorité d'électeurs fortunés, cette somme, 30 à 40 milliards de francs, ne pourrait-elle pas servir à développer les réseaux de transports en commun, tramway par exemple, voire la mise à disposition de petits véhicules à usage collectif (Tulip) ?

Rappelons-le, la voiture électrique personnelle reste polluante : l'énergie qui la propulse est produite ailleurs (c'est donc un report de pollution et non une absence de pollution) ; sept mille véhicules électriques (estimation pour les dix-huit mois à venir), c'est à court terme un élément supplémentaire d'engorgement dans la ville. Cette nouvelle aide gouvernementale favorise une minorité et ne résout pas les problèmes complexes de pollution dans la ville.

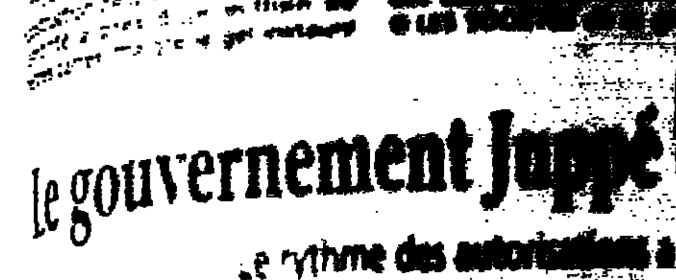
Simon Jodogne
Paris

LE PRÉCÉDENT DE GEORGES DAYAN

Dans *Le Monde* daté 9-10 avril, Rafaële Rivais rapporte l'hostilité du Conseil d'Etat, consulté informellement, à la nomination de Mme Paule Dayan, fille de Georges Dayan, ami intime de M. Mitterrand, comme conseiller d'Etat. Il est piquant de rappeler que la même mésaventure était arrivée à Georges Dayan lorsqu'il fut nommé en 1956, par François Mitterrand, maître des requêtes au tour extérieur. Bien pis, l'Association des membres du Conseil d'Etat estimant que Georges Dayan n'avait pas le nombre requis d'années passées dans l'administration pour bénéficier de cette nomination, avait, à l'époque, introduit un recours devant la section du contentieux du Conseil d'Etat.

Georges Dayan, qui n'avait pas la formation requise pour travailler à la section du contentieux où il avait été nommé, s'était alors entouré des concours nécessaires pour pallier cet inconvénient. Le résultat avait été alors probant puisque, quelques années plus tard, l'Association des membres du Conseil d'Etat, sans doute satisfaite du travail accompli par l'intéressé, s'était désistée de son recours contentieux.

Michel Dubisson
Cambrai (Nord)



Le Monde

Union à la carte

LE bel ordonnancement de la table qui devait réunir, vendredi soir 9 juin à l'Elysée, pour une discussion générale, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ne doit pas tromper. L'Europe qu'ils s'efforcent de construire pourrait plus relever du service à la carte que du menu unique. L'Europe du futur s'annonce comme l'Europe des majorités d'idées, changeantes au fil des sujets ; l'Europe des coalitions *ad hoc*, différentes en fonction des problèmes ; celle des blocs d'intérêt, constitués selon les circonstances. Les pessimistes y décèlent le danger d'un retour à l'Europe des alliances, qui déchira longtemps le Vieux Continent. Les pragmatiques disent qu'il faudra bien s'y faire ou alors renoncer à l'élargissement.

Après tout, qui représente l'Europe dans la crise actuelle en Bosnie, sinon le groupe des nations qui ont le plus de troupes sur le terrain – la France, la Grande-Bretagne et les Pays Bas, notamment ? Sur le papier, le couple moteur de l'Europe de la défense devrait être le couple franco-allemand, qui est au cœur de l'Eurocorps. Mais sur le théâtre européen, qui intéresse le plus les Quinze, l'histoire fait que l'Allemagne, pour un certain temps encore, ne pourra, dans le domaine militaire, que jouer un rôle de soutien logistique. Dans le grand débat à venir sur les institutions et le fonctionnement de l'Union élargie – à quinze membres ou plus –, Paris penche plutôt du côté de Londres – et ce contre Bonn – pour empêcher que l'extension, inévitable, du vote à la majorité n'aille jusqu'aux questions de défense et de politique étrangère. Dans les grandes batailles commerciales de 1994, en revanche, c'est l'Allemagne qui est venue au secours de la France pour définir, contre la Grande-Bretagne, une position européenne face aux Etats-Unis.

Les Britanniques choisissent de pousser la coopération européenne en matière de défense, parce qu'ils savent que c'est un domaine dans lequel les Français, comme eux, privilégient « l'intergouvernemental » sur le communautaire. Mais pour arrimer l'Allemagne à l'objectif de la monnaie unique, la France est prête à ces délégations de souveraineté qu'elle refuse au chapitre de la politique extérieure et de défense. C'est ainsi, autour d'un axe mouvant, constitué, selon les sujets, du couple Paris-Bonn ou du couple Paris-Londres, et par la force de sa capacité d'entraînement des autres, que se forment les majorités qui déterminent les politiques de l'Europe.

Il y a, bien évidemment, un risque d'émiettement de la personnalité européenne dans ce mouvement. Faute de communauté de vision suffisamment forte, l'Union à quinze membres – et, à plus forte raison, à vingt – risque de rester cette Europe à la composition changeante, selon qu'il s'agit de monnaie, de défense, de social ou d'aide à l'Afrique.

Incohérences judiciaires

COMMENT comprendre que le docteur Brunet, l'un des rares médecins à avoir, au début des années 80, cherché sans relâche à alerter les pouvoirs publics pour leur faire prendre conscience des risques sanitaires liés à l'extension de l'épidémie de sida, soit aujourd'hui mis en examen *« pour complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé ? Comment comprendre la démarche actuelle de la justice dans cette affaire, la logique de l'instruction actuellement menée par Marie-Odile Bertella-Geffroy ?

Il importe de redire aujourd'hui que l'analyse de ce drame ne peut faire l'économie des *« incertitudes de l'époque »*, des multiples tâtonnements scientifiques de 1983 à 1985. Il faut également redire que s'il y a dans cette affaire une *« spécificité française »*, elle réside avant tout dans la manière dont de très nombreux responsables médicaux de la collecte du sang ont agi au mépris des règles les plus élémentaires de santé publique, règles qui étaient pourtant détaillées dans une circulaire de la direction générale de la santé en date du 20 juin 1983. Ce sont bien de tels errements qui expliquent que la France est aujourd'hui, et de très loin, le pays occidental dans lequel on compte le plus grand nombre de personnes ayant été contaminées par le virus du sida après une transfusion sanguine.

Jusqu'à présent, quinze personnes – parmi lesquelles trois anciens ministres – ont été mises en examen pour empoisonnement ou complicité d'empoisonnement. Et cette liste est, semble-t-il, loin d'être close puisque Mme Bertella-Geffroy n'a pas encore commencé à instruire dans le champ des collectes sanguines en milieu carcéral et dans les rues « chaudes » des grandes villes. Faut-il dès lors attendre un procès en cour d'assises où comparaîtront des dizaines d'accusés ? On imagine sans mal l'incompréhension avec laquelle sont accueillies à l'étranger ces annonces à répétition de mises en examen.

Comment Mme Bertella-Geffroy et, avec elle, l'institution judiciaire vont-elles parvenir, si l'on en reste à de telles qualifications, à juger cette affaire ? La seule issue possible est peut-être celle qu'envisageait le premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai, le 11 mai, à l'occasion de la présentation du rapport d'activité annuelle de la Cour des comptes. M. Drai avait alors répondu indirectement au président de la chambre criminelle, Christian Le Gunehec, qui avait laissé la porte ouverte à la qualification d'empoisonnement en expliquant, s'agissant du docteur Garretta, que l'autorité de la chose jugée permet de mettre en cause une nouvelle fois quelqu'un pour des infractions différentes. Le premier président de la haute juridiction avait donc indiqué qu'il n'hésiterait pas à saisir l'assemblée plénière de la Cour de cassation comme chaque fois que se pose un problème *« particulièrement sensible »*. Dépassant le simple cas de l'ancien directeur du CNTS, l'heure n'est-elle pas venue, pour le plus haut magistrat de France, de s'attaquer à ce problème *« particulièrement sensible »* ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Human Bomb *par Maja*

Des municipales sans politique

UN PRÉSIDENT discret, un chef de gouvernement technicien de haut vol plutôt que tribun à même d'enflammer une majorité, des ministres et des préfets ravalés au rang de travailleurs payés au rendement... Le tout au profit d'un seul objectif : l'emploi. D'idéologie, pas, ou peu. Les débuts du septennat de Jacques Chirac ont quelque chose de surprenant. Après *« quatorze ans de socialisme »*, on pouvait s'attendre, sinon à un débordement – les temps ont changé –, du moins à une certaine phraséologie de droite.

Or le contraste avec ce qui se passa en 1981, quand la gauche conquit l'Elysée après vingt-trois ans d'opposition, est flagrant. Nul responsable n'aurait eu l'idée de suggérer, le 7 mai au soir, que la France venait de basculer *« de l'ombre à la lumière »*. Le nouvel élu, il est vrai, n'a pas eu le temps d'oublier qu'il n'avait recueilli au premier tour que 20,84 % des voix... En tout cas, aucun *« souffle »* de droite ne passe encore sur le pays.

Pour l'heure, le gouvernement semble préoccupé d'efficacité et de pragmatisme plus que de revanche. Sur le plan international, le bourbier bosniaque ne donne pas prise aux clivages politiques traditionnels. Sur le plan intérieur, corollaire de la modération du nouveau pouvoir, le calme de l'opposition – occupée, il est vrai, à sa propre reconstruction – est tout aussi frappant. Le Parti communiste lui-même prône une attitude *« constructive »* et veut juger Jacques Chirac sur ses actes. Dans cette ambiance, les appels des dirigeants socialistes, à l'occasion des municipales des 11 et 18 juin, pour que les électeurs refusent de nouveaux pouvoirs à la droite et évitent la reconstitution d'un *« Etat-RPR »*, semblent presque excessifs.

PLACIDITÉ

Les municipales, au demeurant, paraissent contaminées par cette sorte de « dépolitisation » provisoire de la vie publique. Un mois à peine après l'élection présidentielle, les enjeux locaux y tiennent paradoxalement de plus en plus de place, au regard des précédents de 1983 et de 1989. Certes, chacun fera le compte des villes gagnées ou perdues par la droite et par la gauche. Mais personne ne s'aviserait d'affirmer qu'un clivage national a traversé la campagne. A l'exception du Front national – et de certains élus qui tentent de retenir des électeurs attirés par le vote d'extrême droite –, maires sortants et candidats de toutes tendances ont plutôt rapproché leurs points de vue sur certains des problèmes les plus cruciaux des grandes villes : l'exclusion, l'intégration. Eric Raoult, nouveau ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a confirmé, par ses déclarations à « 7 sur 7 », le 4 juin, qu'il avait achevé sur ce sujet sa propre révolution culturelle. En sens inverse, les socialistes se sont rapprochés de la droite, en remisant aux oubliettes, avec un bel ensemble, le thème du droit de vote des étrangers aux élections locales.

On se demandait, il y a encore quelques semaines, comment la proximité inédite des élections présidentielle et municipales influerait sur les secondes. La réponse n'a pas été celle qu'attendaient beaucoup d'observateurs. Tout se passe comme si les électeurs avaient eu leur comptant de débats politiques avec la présidentielle, ou... déjà oublié cette élection. Au point qu'au micro du « Grand jury RTL-*Le Monde* », le RPR Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, évoquait récemment, à propos des accords qui se nouent dans certaines listes municipales, les *« grandes coalitions »* à l'allemande, qui peuvent réunir, en Allemagne, les sociaux-démocrates du SPD et les conservateurs de la CDU.

Certes, la menace du FN peut pousser à des configurations de type front républicain. Il est vrai aussi que la placidité avec laquelle s'est effectuée l'alternance ne peut que renforcer cette impression, un peu irréelle, et sans doute fugace, d'unanimité nationale : le ton du débat entre les deux candidats du second tour, la démarche de Lionel Jospin téléphonant à Jacques Chirac pour le féliciter après son élection, auguraient bien d'un nouveau climat. Il serait toutefois étonnant que cette sérénité résiste aux arbitrages budgétaires, à une éventuelle rentrée sociale chaude, à quelques flambées dans les banlieues ou, surtout, à une recrudescence du chômage. Au demeurant, la perspective des législatives de 1998 imposera à chacun des camps de reprendre ses marques.

Paradoxalement, c'est de l'intérieur de la majorité que pourraient se rallumer, bien avant les échéances électorales, les querelles politiques. A la fois pour ne pas gâcher l'« état de grâce » de Jacques Chirac et pour tenir compte de la proximité des municipales, ces querelles de famille avaient été mises sous le boisseau, même si les traces de l'affrontement Chirac-Balladur ont pu se retrouver localement dans des duels fratricides. Mais la politique économique que M. Juppé est apparemment en train de mettre en place pourrait réveiller un autre débat interne à la majorité, entre partisans de *« l'autre politique »* – avec, au premier rang, le chiraquien de poids qu'est Philippe Séguin – et les tenants de l'orthodoxie budgétaire.

De ce point de vue, la sévérité des « lettres de cadrage » budgétaire envoyées aux ministres, laissant présager une politique de rigueur, est surprenante. Il était prévisible qu'une fois aux affaires le chef du gouvernement, comme la plupart de ses prédécesseurs, y compris socialistes, se sentirait sous la menace de sanction – *via* les marchés – que font planer les opérateurs financiers internationaux dès qu'ils ont le sentiment qu'un pays s'écarte un tant soit peu des tables de la loi. Mais le virage est sec, encore que M. Juppé se soit gardé d'indiquer un objectif de réduction du déficit budgétaire.

Le premier ministre pouvait attendre quelques jours, être moins clair dans son ordonnance de rigueur. Or les Français ont fait suffisamment de progrès en économie, depuis 1982-83, pour savoir que le choix de la rigueur n'est pas nécessairement le fait de la droite, mais qu'il n'est, en tout cas, pas le choix de l'emploi. Même si M. Juppé affirme depuis son entrée en fonctions que l'on peut marier rigueur budgétaire et relance de la croissance, il court le risque de donner très vite l'impression que le gouvernement s'apprête à se détourner des engagements réitérés à maintes reprises par le nouvel occupant de l'Elysée.

Jean-Louis Andréani

RECTIFICATIF

RWANDA

Le secrétaire général de l'ONU voudrait faire passer les effectifs de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar) de 5 500 à 2 330 (et non 23 330, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 8 juin).

AU FIL DES PAGES / International

Europe, où es-tu ?

DÉFINIR l'Europe est un casse-tête. Les frontières politiques ne coïncident pas avec les limites géographiques ; le rayonnement culturel dépasse le cadre institutionnel. Si l'Europe est partout, elle court le risque de n'être nulle part. Sa prétention récurrente à l'universalisme fait perdre de vue ses qualités propres et ses valeurs spécifiques. *« Tout est venu à l'Europe et tout en est venu. Ou presque tout »*, écrivait Paul Valéry, cité par les auteurs d'un dictionnaire de la civilisation européenne, qui vient à point pour remettre les idées en place.

Comme son nom l'indique, ce livre est un dictionnaire, avec les avantages et les inconvénients du genre. Aucun fil conducteur ne mène du début à la fin, et le lecteur peut vagabonder d'un terme à l'autre, au gré de son humeur ou de son besoin du moment. Mais s'il veut savoir ce qu'est la civilisation européenne, il lui faut établir lui-même sa synthèse, après avoir lu le livre... de A à Z, ou plutôt de A à Y, puisque le dictionnaire commence avec *« absolutisme, ancien régime »* et se clôt sur *« Yougoslavie »*. Entre les deux, cent soixante articles, des citations, des repères chronologiques ou statistiques, avec des entrées thématiques, géographiques, historiques.

Le voyage à travers l'Europe peut commencer. *« Pour les Anciens du Moyen-Orient, l'Europe serait l'Ereb, la terre de l'obscurité, par rapport à l'Asu (d'où viendrait Asie), la terre de la lumière qui naît (Soleil levant). »* Nous avons en quelque sorte pris notre revanche avec les Lumières, *« phénomène européen »* – dit ce dictionnaire –, qui met en cause *« les institutions héritées de la tradition »*, critique la *« toute-puissance de la religion catholique »* et assigne une nouvelle place aux intellectuels. La philosophie européenne a donné naissance à une cohorte de doctrines signalées par leur suffixe *-isme*, soigneusement répertoriées, du libéralisme au communisme, y compris le *« scandinavisme »*, mouvement politique et culturel de la première moitié du XIXe siècle.

Le dictionnaire est la forme la plus appropriée pour souligner l'éclatement des identités européennes

Nous survolons la question allemande, *« ensemble des problèmes posés par la délimitation des frontières et par la définition du régime politique des pays germaniques »* ; nous n'oublions pas la *« balkanisation »* et les rêves de Grande Serbie ; nous saluons les Slaves, *« derniers arrivés en Europe »* ; nous passons par toutes les institutions de l'Europe communautaire, de la PAC à la BERD, de la CECA au traité de Maastricht, et nous nous interrogeons toujours sur l'identité européenne. Elle n'est pas omise.

Malgré la déesse Europe, il a fallu attendre le VIIIe siècle pour que les mots « Europe » et « Européens » aient *« un sens précis attaché à cette partie du monde »*, mais ils disparaissent jusqu'au XIVe siècle. Après quoi, *« l'identité européenne »* se forge pendant cinq siècles, avec une vocation universaliste dirigée politiquement, jusqu'au milieu du XXe siècle, contre d'autres peuples jugés *« inférieurs »* alors que depuis 1820, environ, la civilisation européenne avait engendré sa négation ; en reconnaissant idéologiquement la pluralité des civilisations, l'Europe perdait le monopole dont elle avait cru pouvoir se parer.

Cette tentation réapparaîtra de manière récurrente jusqu'à sa forme la plus *« sinistre, quand Hitler aux abois a prétendu mobiliser les Européens contre le bolchevisme »*. Les auteurs du dictionnaire rappellent justement que *« la résurrection de l'idée d'identité européenne, assez forte pour conduire à une union consentie dans la liberté de choix – et non par la contrainte imposée* – (après 1945), *renoue méritoirement avec les propositions romantiques du milieu du XIXe siècle »*.

Mais cette idée laisse entière la question des limites politiques et institutionnelles de l'Europe qui est en filigrane dans toutes les discussions actuelles sur l'élargissement de l'UE, voire de l'OTAN. Les histoires divergentes entre les pays de ce qui s'appelait avant 1989-1990 l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est sont aussi riches que leurs points communs sont nombreux ; seule la volonté compte s'il n'y a pas de critère « objectif » pour fixer les frontières de l'Europe. Une randonnée à travers *La Civilisation européenne* impose le sentiment d'une dispersion, peut-être renforcé par le recours au dictionnaire. Mais n'était-ce pas la forme la plus appropriée pour rendre compte d'une identité morcelée ?

Daniel Vernet

★ ***La Civilisation européenne. Dictionnaire culturel, historique, géographique,*** **de Jean Mathiex, Daniel Moreaux et Pierre Mougenot. Bordas, 320 pages, 145 F. Dans la même collection sont parus *Histoire du XXe siècle* et *La France contemporaine*. Sur l'Allemagne, on lira avec intérêt le livre de Laurent Leblond, *La Civilisation allemande*, éd. Ronald Hirlé, 192 pages, 145 F. Sur les problèmes d'identité, on se reportera aussi au nº 21 de la revue *Culture et sociétés à l'Est*, intitulé « Identité(s) de l'Europe centrale », Institut d'études slaves, 222 pages, 140 F.**

le gouvernement Juppé

Deutsche Telekom se concentre sur sa privatisation

AU FIL DES PAGES / International

Europe, où es-tu ?

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 10 JUIN 1995

DISTRIBUTION L'an dernier, le rythme des autorisations pour la construction de grandes surfaces est remonté à près d'un million de mètres carrés, malgré le gel instauré en 1993 par Edouard Balladur. Le carcan s'est donc assoupli, même si ce rythme ne correspond qu'à la moitié des autorisations délivrées en 1992. ● LES SOCIÉTÉS de la grande distribution poussent à l'abandon de cette décision qui n'a, en réalité, jamais eu de fondement juridique. ● LE GOUVERNEMENT se déclare attaché à respecter l'équilibre entre grand et petit commerce. Mais il est intéressé par les créations d'emplois que peuvent générer les grandes surfaces. Le gel des grandes surfaces se transforme en un piège dont Alain Juppé va devoir se sortir. ● GÊNÉ par cette restriction aux investissements, Promodès établit un accord de coopération avec la chaîne belge Mestdagh.

Le gouvernement Juppé est confronté au piège du gel des grandes surfaces

Le rythme des autorisations a spectaculairement augmenté l'an dernier en dépit des décisions de M. Balladur, sans répondre aux besoins de la distribution moderne

PRÈS D'UN MILLION de mètres carrés commerciaux ont été autorisés en 1994. Le chiffre a embarrassé le gouvernement d'Edouard Balladur finissant. Il complique la vie du gouvernement Juppé commençant. Le nouvel hôte de Matignon et son ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, ne savent trop comment sortir du piège politique allumé par le fameux « gel » des ouvertures de grandes surfaces décrété, *« jusqu'à nouvel ordre »*, par Edouard Balladur, dans son discours d'investiture d'avril 1993.

Le nouveau gouvernement s'est soigneusement gardé, jusqu'ici, de reprendre les accusations lancées par son prédécesseur, quand Edouard Balladur dénonçait *« les conditions dans lesquelles les implantations commerciales nouvelles conduisent souvent à la disparition de toute vie locale »*.

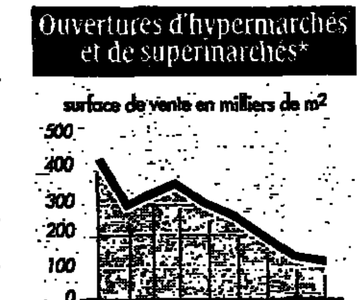
Jusqu'ici, Alain Juppé se contente de propos généraux, évoquant un *« développement mieux maîtrisé de l'urbanisme commercial »* dans sa lettre de mission à son ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin. Et ce dernier, recevant la presse, se garde bien de laisser transparaître ses intentions, s'affirmant *« spontanément et naturellement attaché à l'équilibre du grand et du petit commerce »* et déterminé à *« imposer à toutes ses décisions, la logique de l'emploi »*.

La remarque n'est pas anodine, mais sa portée plus réduite qu'on le croit. *« On sait combien les grandes surfaces créent de postes,* relève un spécialiste. *On ne sait pas combien elles en suppriment. »*

JOUER SUR LES MOTS

A la veille des municipales, le dossier est d'autant plus délicat qu'il repose sur une ambiguïté et que sa portée, réelle, est difficile à interpréter. Juridiquement, le gel des autorisations n'a jamais existé. Dans les faits, le rythme des autorisation des grandes surfaces s'est, lui, notablement ralenti. De 2 millions de mètres carrés en moyenne par an, jusqu'à fin 1992, le rythme des autorisations est tombé à 200 000 en 1993 pour remonter à près d'un million l'an dernier. Un chiffre tenu secret jusqu'ici, tant il est susceptible de heurter les partisans d'un gel pur et dur. Tant aussi il justifie paradoxalement les récriminations des géants de la distribution moderne.

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés*



* à partir de 1 000 m² — source : Insee

Le rythme des ouvertures ralentit, signe d'un équipement commercial déjà très important.

Lorsqu'Edouard Balladur décrète le *« gel »*, en effet, il joue sur les mots. Sur les textes, plutôt, retardant, avec le lancement d'une vaste *« consultation nationale »*, l'installation des nouvelles commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) et de la Commission nationale, leur instance d'appel, mises en place par la loi Sapin pour autoriser les nouvelles implantations. La consultation débouche sur un... décret d'Alain Madelin, alors ministre des entreprises et aujourd'hui de l'économie et des finances, rendant obligatoire, dans les dossiers de candidature, *« l'étude d'impact »* (réalisée par le demandeur !). Elle permet surtout de gagner de précieux mois, les commissions se mettant au travail en novembre 1993.

« 1994 a donc été la première année, complète, de mise en place du nouveau dispositif », souligne un professionnel. Et faute d'un dispositif juridique contraignant dont les pouvoirs publics n'ont jamais vraiment voulu se doter, elle a été aussi celle d'un relatif dégel. *« En réalité, on additionne des mètres carrés très différents,* poursuit ce spécialiste. *Ceux de grandes surfaces de bricolage, de jardineries ou de concessionnaires automobiles dont l'essor ne fragilise pas le petit commerce de proximité. »*

En 1993, les hypermarchés n'ont représenté que 8,9 % des mètres carrés autorisés, les supermarchés 6,6 %. L'an dernier, leur part cumulée a été inférieure à 20 % : trente hypermarchés ont été autorisés à s'étendre, huit ont reçu un feu vert pour être reconstruits ou transférés. Une seule création à l'enseigne Sedico, filiale du britannique Tesco, a été autorisée dans le centre de Lille pour 3 500 mètres carrés. On est donc loin de ces grands hypers, de 10 000 à 25 000 mètres carrés, qui ont fait les beaux jours de Carrefour ou d'Auchan.

Un dégel contrôlé, donc. *« Sans unanimité au niveau local, nous avons demandé aux préfets de déposer des recours systématiques au-dessus d'une certaine taille »*, reconnaît en privé un ancien responsable gouvernemental. Bouclant la boucle, une discrète lettre adressée à la Commission nationale, autorité administrative indépendante pourtant, rappelait les grandes lignes de la politique gouvernementale.

Efficace, le procédé a permis d'attendre la présidentielle. Peut-il perdurer sans autre fondement juridique ? Les géants de la distribution s'impatientent. Peut-on rouvrir les vannes sans relancer la guerre des commerces de centre-ville contre ceux de périphérie ? L'équation posée au tandem Juppé-Raffarin s'annonce difficile.

Pierre-Angel Gay

Promodès se tourne vers l'étranger

Les industriels français de la grande distribution vont investir à l'étranger. Ainsi, le groupe Promodès a annoncé, mercredi 7 juin, un accord de partenariat commercial entre Champion, l'une de ses enseignes, et le groupe belge Mestdag. Ce rapprochement sera accompagné d'une prise de participation de 25 % de Promodès dans la SA Mestdagh. La formule sera étendue progressivement au reste du réseau du groupe belge.

La chaîne belge exploite 54 supermarchés (succursales et affiliés). En 1994, son chiffre d'affaires s'est établi à 2,1 milliards de francs français. Promodès prévoit pour 1995 un chiffre d'affaires consolidé de près de 100 milliards de francs. L'accord entre dans le cadre d'une stratégie européenne de développement définie le mois dernier par son président Paul-Louis Halley, *« en attendant de se positionner sur les autres continents pour la prochaine décennie »*, notamment en Amérique du Sud ou en Asie du Sud-Est.

Deutsche Telekom se concentre sur sa privatisation

BONN
de notre envoyée spéciale

Le débat qu'a connu la France sur le service public dans les télécommunications ne franchit pas le Rhin. Deutsche Telekom se prépare à la déréglementation et à sa privatisation sans état d'âme. Jeudi 8 juin, l'opérateur allemand achevait, en présentant ses résultats 1994, une période de cinq ans de première réforme (en 1989, l'opérateur avait été séparé de la poste et de la banque postale pour former une entité autonome). Avec Ron Sommer, l'ancien patron de Sony Europe, porté à la présidence de son directoire en mars, Deutsche Telekom passe maintenant à tout autre chose.

Autre état d'esprit, d'abord. L'opérateur allemand prépare une réforme tarifaire pour 1996 selon des principes de segmentation de clientèle. Il envisage de faire payer à ses abonnés le coût des raccordements en fonction de la difficulté d'accès et de la distance aux centraux, comme l'a laissé entendre Joachim Kroske, directeur financier lors d'une rencontre avec la presse française. Ce projet n'a toutefois pas été évoqué lors de la conférence de presse donnée quelques heures plus tard par le directoire, son président, Ron Sommer, résumant la réforme tarifaire en question à un rééquilibrage des tarifs locaux et interurbains.

Ensuite, Deutsche Telekom, dont la valeur globale est généralement estimée par les analystes financiers entre 60 et 90 milliards de marks (210 à 315 milliards de francs), doit introduire en Bourse une première tranche de capital de 25 % en 1996. Avant ou après les vacances d'été, en fonction de l'état du marché boursier. Deux autres étapes doivent suivre en 1998 et après 1999, constituant au total la plus importante opération de privatisation jamais engagée en Allemagne.

Dès lors, Deutsche Telekom a les yeux rivés sur ses comptes. Pour consolider sa situation financière, DT devrait bénéficier d'une augmentation de capital de 30 milliards de marks allant de pair avec son introduction sur les Bourses internationales. En attendant, l'opérateur, qui entend *« offrir des rendements intéressants aux investisseurs »*, fait le ménage. Le chiffre d'affaires doit continuer à augmenter, mais DT doit freiner l'augmentation de ses coûts, voire les diminuer, a indiqué Joachim Kroske.

Les mesures d'économie engagées en 1994 seront poursuivies. Deutsche Telekom, dont les ratios de compétitivité sont aujourd'hui comparables à ceux de France Télécom, selon son président Ron Sommer, va poursuivre ses réductions d'effectifs. L'opérateur, qui comptait à la fin de l'année 1994 230 000 agents, doit en employer 10 000 de moins fin 1995, pour parvenir à une réduction totale de 60 000 postes en l'an 2000, avec un total de 170 000 salariés. De même, DT compte réduire de 10 % le coût de ses achats de matériel aux industriels en 1995, estimant n'être pas encore parvenu au niveau de prix du marché mondial.

DISCRÉTION SUR ATLAS

Le groupe table sur une *« nette amélioration »* de son résultat en 1995, exercice de référence pour la privatisation. Après avoir enregistré des pertes de 2,9 milliards de marks (10,1 milliards de francs) en 1993, l'opérateur est sorti du rouge en 1994, affichant un bénéfice net de 1,3 milliards de marks (4,5 milliards de francs) gonflé par le produit de la vente de son activité téléphonie mobile à la filiale Mobilfunk. Le résultat opérationnel n'a pas dégagé d'excédent, mais est à l'équilibre, a indiqué Joachim Kroske. Le groupe a continué à accuser des pertes dans son activité de réseaux câblés, estimées à un milliard de marks. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 61,2 milliards de marks, en hausse de 7,2 %. DT table sur une progression comparable en 1995.

Attendu sur les deux grands projets stratégiques – Atlas avec France Télécom et Phoenix, une extension d'Atlas à l'américain Sprint –, le directoire s'est montré peu disert. Evoquant les discussions en cours avec Bruxelles, Ron Sommer s'est borné à qualifier *de « très positifs »* ses derniers entretiens avec son homologue de France Télécom Marcel Roulet et le commissaire européen Karel Van Miert. *« Il n'y aura pas d'obstacle majeur au lancement d'Atlas »*, a-t-il néanmoins assuré, ajoutant que le projet de prise de participation à hauteur de 20 % de France Télécom et de Deutsche Telekom dans Sprint était *« en phase terminale »*.

Caroline Monnot

Pinault-Printemps-Redoute prend ses actionnaires de court

L'ONDE DE CHOC... La révélation puis la confirmation de l'existence de *« pourparlers »*, fussent-ils exploratoires, entre Gérard Worms, PDG de Suez, et François Pinault, propriétaire de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), ont jeté le trouble parmi les petits actionnaires, jeudi 8 juin, lors de l'assemblée générale du groupe de distribution. Et plus gravement, elles ont remis en lumière la fragilité d'un empire disparate auquel le président du directoire, Pierre Blayau, s'efforce, depuis deux ans, de donner une cohérence.

En l'absence – commentée – de l'actionnaire de contrôle François Pinault, mais en présence de son conseiller Alain Minc, président du conseil de surveillance du PPR, Ambroise Roux a pratiqué l'esquive face aux questions de l'assemblée. Jugeant le mot de négociation *« beaucoup trop somptueux »*, il préfère parler de pourparlers *« à l'état d'ébauche »*. Et estime contre toute évidence que tout cela ne permet *« pas à la presse de se livrer à des déductions sur des choses encore dans les limbes. (...) Si négociation il y a, PPR n'y est pas impliqué,* ajoute-t-il. *Ce qui ne veut pas dire que si cette négociation devait aboutir, elle n'aurait pas de conséquences sur notre groupe »*.

En effet. En l'état, les discussions en cours ne prévoient-elles pas l'entrée, à hauteur de 20 %, de François Pinault dans Suez ? En échange, l'homme d'affaires breton apporterait à la holding de la rue d'Astorg les 41 % (52,7 % des droits de vote) qu'il détient dans PPR. Le groupe de distribution deviendrait ainsi une simple pièce d'un conglomérat de services aux contours beaucoup plus vastes et aux synergies incertaines.

Interrogé sur ces synergies, Ambroise Roux se réfugie dans le silence. *« Pourrions-nous devenir actionnaire d'un holding ? »*, interroge, inquiet, un petit actionnaire. *« L'hypothèse me paraît peu raisonnable »*, répond le président du conseil de surveillance, ajoutant prudemment que *« c'est un jugement à titre personnel »*.

« MILLE-FEUILLE »

Voilà les petits porteurs d'un groupe pesant 21 milliards de francs de capitalisation boursière réduits à l'état de spectateurs. Et rarement les salariés et cadres d'une affaire de plus de 61 000 employés réalisant 70,79 milliards de chiffre d'affaires n'ont pris, aussi rapidement, la mesure de la fragilité de leur groupe.

Constitué à coups de rachats, de la société de négoce CFAO en 1990 à la FNAC en 1994 en passant par Conforama (1991) et le Printemps (avec sa filiale La Redoute, en 1992), PPR est un *« mille-feuille »*, selon l'expression d'un cadre.

Avec un résultat net, part du groupe, supérieur à 1,2 milliard de francs, un endettement stabilisé à 12 milliards (malgré le rachat de la FNAC) et un ratio d'endettement sur fonds propres ramené à 0,8 %, PPR a engrangé, l'an dernier, les premiers fruits de cette gestion des actifs conduite *« sans état d'âme ni de réflexion »* par le président du directoire. Les perspectives 1995 s'annoncent *« encourageantes »*, malgré le recul des achats de vêtements qui pèsent sur La Redoute. Autant de raisons qui justifient la sérénité songeuse de Pierre Blayau à la tribune de l'assemblée, niant toute *« déstabilisation »* du management d'un groupe qui n'est *« ni un holding ni une compagnie financière. Nous ne sommes pas un conglomérat,* ajoute-t-il. *Nous sommes, par la volonté de François Pinault, un groupe de distribution (...) à la cohésion humaine, industrielle »*.

Dans la salle, comme dans les couloirs du groupe, le sentiment se fait différent. Comme pour cette syndicaliste assistant pour la première fois à l'assemblée, qui estimait que *« tout cela ne présage rien de bon »*. Ou ce dirigeant venu d'un groupe familial, s'interrogeant sur la pertinence de son choix. Ou ces cadres de la FNAC qui, la veille de la révélation par la presse des discussions avec Suez, sablaient le champagne pour fêter la fin des errements passés sous la houlette de la GMF et du Crédit lyonnais.

« Nous sommes au rendez-vous fixé par François Pinault », a déclaré Pierre Blayau, au cours de l'assemblée générale, pour donner la mesure du travail accompli. Aux yeux des petits actionnaires et de bien des cadres du groupe, discrets jeudi, François Pinault, lui, n'y était pas.

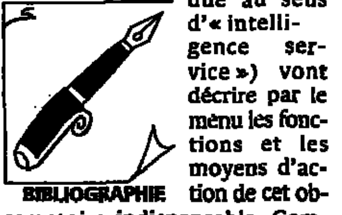
P.-A. G.

La FNAC rentre dans le rang

Huit mois après sa reprise par le groupe Pinault-Printemps-Redoute, la FNAC a un nouveau directeur général, Jean-Paul Giraud, quarante-neuf ans, formé à l'école d'Auchan et de Cora. Il y a un mois, Patrice Marteau quittait Danone pour le poste de secrétaire général. Ces arrivées mettent un point d'orgue à la mutation de *« l'agitateur culturel »*. *« C'est aujourd'hui une entreprise de grande distribution qui n'est plus marquée par ses origines »*, commente Joël Mornet, directeur général sortant, avec *« une rentabilité proche de Carrefour »*. En 1995, le groupe s'attend à 160 ou 170 millions de francs de profit net pour un chiffre d'affaires de 9,5 milliards.

L'observatoire de l'entreprise

L'ENTREPRISE a besoin d'une cellule de renseignements, de « veille », constamment adaptée à l'environnement. Les auteurs de *L'intelligence économique* (entendue au sens d'« intelligence service ») vont décrire par le menu les fonctions et les moyens d'action de cet observatoire indispensable. Comment acquérir l'information, la traiter, la diffuser ? Le domaine étant sensible et les dérives possibles, la réflexion porte aussi sur la déontologie. Certes, la législation condamne les pratiques d'espionnage industriel, de violation des brevets, de contrefaçons, de désinformation, de corruption, mais elle est loin d'être exhaustive, notamment dans les cas de débauchage de personnel ou de copies de produits un peu améliorés. L'éthique des entreprises doit aller au-delà, et c'est ce qu'a mis sur pied aux Etats-Unis la SCIP (Society of Competitive Intelligence Professionnals) qui a des associations du même type au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Japon et en France. Dans l'entreprise, la protection de l'information requiert un arsenal défensif qui dépasse les simples techniques de gardiennage. Le métier de l'« intelligence économique » s'apprend, s'organise, se développe, grâce au perfectionnement des outils informatiques. Bien sûr, il coûte cher... mais il peut rapporter gros.



BIBLIOGRAPHIE

Pierre Drouin

★ *L'intelligence économique. Les yeux et les oreilles de l'entreprise*, de Bruno Martinet et Yves-Michel Marti. Editions d'organisation. 244 p. 189 F.

Certains groupes français gèrent mal les capitaux de leurs actionnaires

Selon le cabinet-conseil américain Stern, Stewart & Co qui introduit en France une méthode d'évaluation des sociétés. L'étude se concentre uniquement sur l'intérêt des investisseurs

Aux Etats-Unis, General Electric arrive en tête du classement établi par le cabinet américain Stern, Stewart & Co, alors que IBM apparaît au millième rang. Un groupe comme Coca-Cola, à la deuxième place, a permis à ses actionnaires de multiplier par 12 leur investissement en dix ans, soit environ trois fois plus que l'indice Dow Jones des valeurs vedettes. En France, L'Oréal et LVMH tiennent le haut du pavé, alors que Peugeot et Elf sont aux derniers rangs d'un classement de 100 entreprises. Les meilleures sociétés sont celles qui génèrent le plus de richesse en fonction des capitaux investis, les moins bonnes sont celles qui consomment plus de capitaux qu'elles n'en créent. Selon ce classement, il n'existe pas de secteur structurellement mauvais : les entreprises peuvent remonter des dernières aux premières places, comme Chrysler. La méthode considère l'intérêt de l'actionnaire à l'exclusion de tout autre critère, social ou de politique industrielle. Elle ne tient pas compte non plus du besoin pour les sociétés d'atteindre une taille critique dans leur secteur.

« MERCI, monsieur Warren Buffet », peuvent répéter les petits porteurs de la société Coca-Cola. Depuis plus de dix ans, sous l'influence du milliardaire américain qui est aussi son premier actionnaire, la firme d'Atlanta n'a qu'une obsession : investir dans des projets à très forte rentabilité pour maximiser les placements de ses actionnaires. Et, comme baromètre, à l'instar d'autres sociétés comme AT&T ou Quaker Oats, Coca-Cola utilise la nouvelle méthode d'évaluation des performances du cabinet de conseil américain Stern, Stewart & Co. Le résultat semble convaincant : pour 100 dollars investis en actions Coca-Cola en 1984, un actionnaire possédait 1 237 dollars à la fin de 1994, alors que, durant cette période, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes de Wall Street n'était multiplié que par 4,5.

Pour savoir si une entreprise traite bien ses actionnaires, Stern, Stewart & Co pose deux questions. La valeur boursière de l'entreprise est-elle supérieure à ce que les actionnaires y ont investi ? Dans l'affirmative, la société crée de la richesse ; dans la négative, elle en détruit. Seconde question : l'entreprise a-t-elle une rentabilité opérationnelle qui permet de rémunérer ses actionnaires à un taux supérieur à celui des obligations d'Etat, qui sont réputées sans risque ? Dans l'affirmative, la différence correspond à la rémunération du risque. Dans la négative, le risque n'est pas rémunéré.

En utilisant cette méthode d'évaluation, Stern, Stewart & Co a pu établir le classement des 1 000 premières entreprises américaines, allant des plus créatrices de richesse pour leurs actionnaires aux plus destructrices. Outre Coca-Cola, on voit caracoler en tête du classement des entreprises aussi diverses que le géant industriel General Electric, le groupe de distribution Wal Mart, le laboratoire pharmaceutique Merck ou le fabricant de cigarettes Philip Morris. Les cancres de l'Amérique sont IBM, passée en cinq ans de la première place à la millième, suivie du groupe agroalimentaire RJR-Nabisco, des constructeurs automobiles General Motors et Ford, et de Digital Equipment.

Il existe des retournements de situation. Gillette, qui a fait l'objet de plusieurs tentatives d'OPA hostiles entre 1986 et 1988 à cause d'une gestion jugée trop timorée, s'est ressaisie, et la valeur du titre a été multipliée par plus de cinq depuis 1988. Le groupe automobile Chrysler, après s'être restructuré en désinvestissant par exemple en Europe et s'être séparé de son président Lee Iacocca en 1992, est remonté en cinq ans de la 996e place à la 108e de ce classement. Les chemins de fer CSX ont modifié l'exploitation de leurs convois et cédé le tiers de leur parc de locomotives : ils sont remontés du 994e au 590e rang. Pendant ce temps, General Motors et Ford se redressaient mais restaient dans les cinq derniers.

LE PARI DE LA RENTABILITÉ

Pour la première fois, le cabinet américain a réalisé au 31 décembre 1993 un classement des 100 premières entreprises françaises cotées, hors banques et assurances. Le plus mauvais élève est la société pétrolière Elf qui, à la fin 1993, avait « détruit » 41 milliards de francs sur les 211 milliards confiés par ses actionnaires. Venaient ensuite Peugeot (32 milliards détruits) et Alcatel Alsthom (26 milliards), alors que le titre était à son plus haut historique. Ce paradoxe provient de ce que les fonds immobilisés sont tels qu'ils ne permettent pas de rémunérer suffisamment les capitaux investis dans l'entreprise.

Certains groupes français réussissent toutefois à gagner ce pari de la rentabilité. Ils sont parmi les leaders mondiaux dans leur métier. Il s'agit du numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal (51 milliards de francs de richesse créée), suivi du premier groupe français de distribution, Carrefour, et de LVMH, premier groupe mondial dans le luxe. Viennent ensuite Danone et Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels.

Il n'existe pas de secteur structurellement rentable ou condamné, même si la distribution obtient des scores surprenants. Ce secteur, peu gourmand en capitaux, parvient à placer cinq de ses entreprises dans le classement français (dont Carrefour, Promodès et Casino) parmi les vingt plus grands créateurs de richesse. *« La loi Royer, qui limite les implantations de grandes surfaces, leur a offert un privilège énorme »*, explique Félix Bogliolo, représentant de Stern, Stewart & Co à Paris. Un système d'évaluation fondé exclusivement sur l'intérêt de l'actionnaire est-il transposable en France ? Il ne peut s'appliquer que dans des pays où la recherche du profit constitue le moteur essentiel de l'activité. En France, où l'intérêt immédiat des actionnaires n'est pas le critère unique de pertinence d'un projet, le modèle s'adapte mal aux spécificités culturelles. La Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, respectivement 11e et 64e du classement en 1989, se sont retrouvées en 1993 dans les dix dernières places après avoir investi dans le câble, le BTP ou l'immobilier. *« Elles ne seraient pas aussi mal classées si elles étaient restées sur leur métier de base, l'eau, qui est très profitable »*, tranche Félix Bogliolo, qui dénonce la croissance tous azimuts des entreprises françaises à la fin des années 80.

ACTIONNAIRES CONTRE SALARIÉS

L'intérêt national, qui a conduit l'Etat à sauver contre toute logique financière Air France, Renault, Usinor Sacilor ou Bull,. a aussi justifié la mise en place de participations croisées improductives entre les sociétés privatisées, pour verrouiller leur capital et éviter qu'elles ne soient victimes d'OPA. Saint-Gobain a ainsi immobilisé plus de 7 milliards de francs en participations financières dans la Générale des eaux, Suez et l'UAP. Le groupe présidé par Jean-Louis Beffa a aussi, selon le classement de Stern, Stewart & Co, « détruit » 10,5 milliards de francs de richesse.

Aux Etats-Unis, où le taux de chômage est de 5,7 %, les entreprises n'hésitent pas à procéder à des licenciements rapides et massifs pour ne pas affecter leur profitabilité. En France, où elles sont investies d'une forme de mission sociale (contestée par des patrons pour qui le concept d'entreprise citoyenne sonne creux) qui les empêche de se restructurer à leur guise, elles ne disposent pas de cette latitude ; mais elles sont aussi plus frileuses pour réembaucher. Actionnaires et salariés n'ont pas de perception commune de leurs intérêts ; la protection de l'emploi joue contre l'intérêt de l'actionnaire. Lors de la privatisation d'Elf début 1994, l'analyste financier américain Kidder Peabody déconseillait d'acheter des actions, car la direction n'aurait pas, selon lui, toute liberté pour restructurer la société. Le 31 mai dernier, la levée de boucliers des salariés contre la politique jugée trop financière de Philippe Jaffré, lors de l'assemblée générale de la société, témoigne de ce divorce entre actionnaires et salariés. *« La véritable action sociale passe par la performance »*, tranche Félix Bogliolo. Rejoignant en cela la position des patrons des entreprises privées qui n'acceptent de voir jugée leur efficacité qu'à l'aune de la dernière ligne de leur bilan.

Arnaud Leparmentier

Bons et mauvais élèves

Classement des entreprises françaises (fin 1993) selon leurs capacités à créer de la richesse

● **Les dix premières :**
1 : L'Oréal (51 milliards de francs créés)
2 : Carrefour (41,2 milliards)
3 : LVMH (31,2 milliards)
4 : Danone (24,1 milliards)
5 : Air Liquide (22,6 milliards)
6 : Canal+ (12,3 milliards)
7 : Promodès (11,8 milliards)
8 : Lafarge Coppée (11,5 milliards)
9 : Pernod-Ricard (10,8 milliards)
10 : Eurotunnel (10,7 milliards)

● **Les dix dernières :**
91 : Schneider (5,5 milliards de francs détruits)
92 : Michelin (5,8 milliards)
93 : Lyonnaise des eaux (7,1 milliards)
94 : Saint-Gobain (10,6 milliards)
95 : Compagnie générale des eaux (12,7 milliards)
96 : Rhône-Poulenc (13,0 milliards)
97 : Thomson-CSF (19,0 milliards)
98 : Alcatel Alsthom (26,2 milliards)
99 : Peugeot SA (32,3 milliards)
100 : Elf (40,9 milliards)

Source : Stern, Stewart & Co

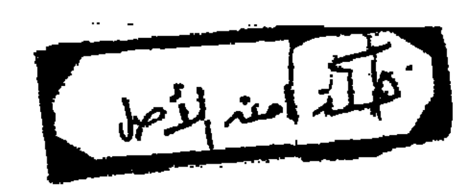
Deux méthodes complémentaires

Le cabinet Stern, Stewart & Co utilise deux méthodes pour calculer la richesse créée par une entreprise au bénéfice de ses actionnaires.

La première dépend du cours de Bourse : elle consiste à savoir si la valeur boursière d'une société est supérieure aux fonds que les actionnaires de l'entreprise ont investis dans la société depuis sa création. Outre les capitaux propres, ces fonds comprennent notamment les liquidités dégagées par l'exploitation qui, au lieu d'être distribuées aux actionnaires, ont été réinvesties dans l'entreprise (immobilisations, acquisitions externes, frais de recherche et développement...). Si la valeur boursière est inférieure aux fonds investis dans la société, l'entreprise a dilapidé la richesse placée par ses actionnaires. C'est sur ce critère qu'a été réalisé le classement des 1 000 entreprises américaines les plus importantes et les 100 plus grosses françaises.

La seconde méthode de calcul, bien corrélée avec la précédente, est indépendante du cours de Bourse. Elle consiste à déduire le coût du capital immobilisé du résultat opérationnel de l'entreprise. Il s'agit de vérifier que l'exploitation de l'entreprise permet de rembourser les frais financiers et surtout de rémunérer ses actionnaires. Le capital doit rapporter chaque année plus que des obligations d'Etat, qui sont le taux de l'argent sans risque.

La Banque de France [...]
la prudence avant le [...]



x de leurs actionnaires



La Banque de France continue à jouer la prudence avant le collectif budgétaire

Le Conseil de la politique monétaire de l'institut d'émission laisse les taux directeurs inchangés et provoque une certaine déception, même si le franc reste stable

ON NE PEUT PAS dire que les marchés aient été vraiment surpris par l'immobilisme, jeudi 8 juin, du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, mais les opérateurs, même s'ils s'en défendent, ont toujours quelques espoirs. Néanmoins, le franc français n'a pas accusé le coup. Il est resté stable jeudi dans la journée et baissait légèrement vendredi 9 juin dans la matinée à Paris après la décision de la Banque de France et alors que les intentions du gouvernement en matière de réduction des déficits restent toujours sujettes à interrogations.

Le franc s'échangeait jeudi en fin de journée à 3,5117 pour un mark et vendredi matin à 3,5166 contre 3,5115 francs juste avant l'annonce de la décision du Conseil de la politique monétaire de laisser les taux inchangés et de maintenir le dispositif d'urgence mis en place le 8 mars dernier (fermeture du guichet des opérations de 5 à 10 jours) pour défendre la devise française.

Mercredi, certains opérateurs n'excluaient pas un petit geste de la Banque de France au vu de la meilleure tenue du franc, qui était même passé un temps en début de semaine sous le seuil de 3,50 francs pour un deutschemark. Aux yeux des analystes, un geste de la Banque de France qui aurait démontré sa confiance aurait même pu contribuer à permettre au franc de se renforcer. Une stratégie que semble avoir adopté la Banque nationale de Belgique, qui a baissé jeudi deux de ses taux, celui des avances hors plafond à 8,75 % (−0,25 %) et celui des avances à l'intérieur des plafonds à 5,75 % (−0,25 %).

L'institut d'émission français se refuse clairement à prendre le moindre risque, au moins jusqu'à la présentation fin juin par le gouvernement du collectif budgétaire. Son gouverneur, Jean-Claude Trichet, indiquait mercredi que le Conseil de la politique monétaire suivait *« avec une grande attention l'évolution des anticipations inflationnistes »*. Aux yeux des opérateurs, les lettres de cadrage budgétaires pour 1996 adressées jeudi aux membres du gouvernement par le premier ministre n'ont pas donné aux marchés une vision plus précise des desseins du gouvernement.

E. L.

Le gouvernement japonais se donne cinq ans pour sauver le système bancaire

L'ensemble de mesures annoncé provoque le scepticisme des marchés

Le ministère japonais des finances s'est donné cinq ans pour régler une fois pour toutes le problème des créances douteuses, en annonçant jeudi 8 juin un ensemble de mesures visant à purger les banques de l'archipel de leurs excès spéculatifs de la fin des années 80.

TOKYO
de notre correspondant

Le ministre des finances japonais, Masayoshi Takemura, a annoncé, jeudi 8 juin, un plan destiné à restaurer la confiance dans le système bancaire nippon à la suite des excès de la « bulle financière » de la fin de la décennie 1989, qui se sont traduits par une accumulation de mauvaises dettes (40 000 milliards de yens soit 2 350 milliards de francs) par les banques. Tout en notant que les autorités monétaires cherchent ainsi à démontrer qu'elles sont conscientes de la gravité du problème et entendent y remédier, certains commentateurs estiment que ce programme est un catalogue de bonnes intentions qui manque de mesures précises. La chute de 400 points (2,6 %) de la Bourse de Tokyo, au plus bas depuis trois ans, peu avant que le ministre des finances n'annonce son plan, est révélatrice du peu d'impact que le monde financier nippon attend de la mise en œuvre de celui-ci pour remédier à *« la plus grave crise financière »* depuis la guerre, comparable, selon M. Takemura, *« à la situation prévalant lors du grand krach de 1929 »*.

Attendu depuis plusieurs jours (*Le Monde* du 4-5 juin), ce plan du ministère des finances est axé sur un renforcement du rôle du Fonds d'assurance des dépôts (système d'assurance mutuelle des banques). Mettant à mal un *« tabou »* du système financier nippon, qui veut que tout soit mis en œuvre afin qu'un établissement financier ne soit jamais en faillite, le ministère des finances a annoncé qu'à partir de l'an 2000 les organismes financiers qui seront en difficulté ne pourront plus compter sur l'aide assurée de l'Etat pour faciliter leur absorption par d'autres organismes. Jusqu'à présent, les autorités financières avaient toujours évité des faillites de banques afin de ne pas entamer la confiance du public. Les autorités monétaires se sont cependant abstenues de donner des indications sur la mobilisation des fonds publics. Estimant que le système est actuellement trop fragile, le ministère des finances encourage par ailleurs la Banque du Japon à continuer à accorder des prêts à des organismes en difficulté au cours des cinq années à venir.

DÉCLASSÉES PAR MOODY'S

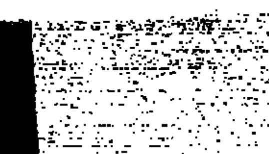
Le renforcement du rôle du Fonds d'assurance des dépôts, créé en 1971 avec la participation conjointe de la Banque du Japon et des institutions de crédit du secteur privé, consiste en fait à un retour vers une activité plus orthodoxe de cet organisme. Destiné à l'origine à dédommager les petits déposants (avec un plafond de 10 millions de yens), le Fonds était en réalité devenu un rouage du processus de reprise de l'établissement en difficulté par un autre organisme auquel il pouvait accorder une aide financière. Ses dernières interventions concernent toutes des faillites de banques coopératives. Faiblement capitalisé (850 milliards de yens), le Fonds ne pourrait pas faire face au remboursement des déposants d'une banque de moyenne importance (ses actifs dépassant à peine 0,15 % de l'encours des crédits assurés). Ses cotisations seront donc augmentées.

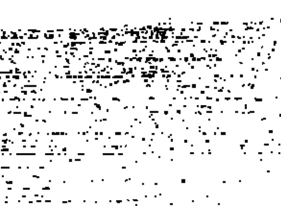
Plusieurs facteurs expliquent l'annonce aujourd'hui de ce plan de stabilisation du système bancaire. Tout d'abord l'aggravation de la situation des banques : la baisse de la Bourse ne permet plus à celles-ci de compenser leurs pertes par des plus-values sur le marché. Si bien que le ministère des finances a dû reconnaître que le montant des créances douteuses était infiniment supérieur à l'évaluation officielle (8 000 milliards de yens). Les mauvaises dettes des banques représentent 8,6 % du produit national brut japonais en 1994. La débâcle de deux petits établissements de crédit a en outre démontré les dérives du système visant à éviter à tout prix à un organisme financier de faire faillite.

C'est fortes de cette assurance que les directions des deux banques coopératives Tokyo Kyowa et Anzen ont pu se lancer dans des opérations des plus douteuses accordant des intérêts très élevés à des déposants privilégiés. Ce scandale, auquel sont mêlés deux anciens ministres, membres du Nouveau Parti du progrès, a été éclipsé par l'actualité (séisme et secte Aum Shinri-kyo) mais n'en est pas moins révélateur des travers, baptisés par euphémisme *« aléas de moralité »*, d'un système favorisant les manigances de banquiers peu scrupuleux assurés que, quoi qu'il arrive, l'Etat comblera les trous.

L'échec de la mise en place d'un plan de sauvetage de ces deux organismes tend cependant à remettre en cause la certitude que l'Etat viendrait au secours des établissements en difficulté : l'agence de notation financière américaine Moody's a d'ailleurs annoncé la mise sous surveillance de trois banques nippones qui paraissent en dessous des ratios internationaux de solvabilité. Les autorités financières nippones ont réagi avec nervosité et ont convoqué les représentants de Moody's pour les tancer. L'initiative de l'agence de notation pourrait avoir accéléré l'annonce du plan du ministère des finances et son souci de réaffirmer qu'à court terme l'Etat continuera à venir en aide aux établissements en difficulté.

Philippe Pons





GEC porte à 835 millions de livres son offre sur VSEL

LE GROUPE BRITANNIQUE General Electric (GEC) a pris une bonne option sur le rachat du fabricant de sous-marins VSEL face à son rival British Aerospace (BAe). GEC offre 21,5 livres par action VSEL, ce qui valorise la firme britannique à 835 millions de livres (6,6 milliards de francs), tandis que BAe se limitait pour l'instant à 16 livres. GEC montre ainsi sa détermination à mettre la main sur VSEL et à devenir le principal fournisseur de la Royal Navy.

■ **CRÉDIT NATIONAL : la banque de la rue Saint Dominique** est en négociation pour le rachat d'IFD, la structure de capital-développement de l'assureur Axa. Ce dernier pourrait, à cette occasion, entrer à hauteur de moins de 10 % au capital du Crédit national. L'opération réalisée en papier permettrait au Crédit national de renforcer ses fonds propres. Parmi les autres dossiers étudiés par le Crédit national figurent également le rachat de 49 % de la banque Paluel-Marmont à la compagnie BTR ainsi que les participations du Crédit lyonnais et des AGF dans la Banque française du commerce extérieur.

■ **KLM : la compagnie aérienne néerlandaise** a annoncé jeudi 8 juin une hausse de 356 % de son bénéfice après impôts à 470 millions de florins (1,4 milliard de francs) au cours de l'exercice comptable 1994/1995. Le chiffre d'affaires est en hausse de 5,7 % à à 9,2 milliards de florins (27,38 milliards de francs). Ces résultats s'expliquent par la reprise continue du transport aérien (+8 % pour les passagers, +14 % pour le fret), en particulier hors d'Europe.

■ **LAFARGE : le groupe cimentier**, qui a décidé de s'appeler Lafarge et non plus Lafarge Coppée, met en place une nouvelle politique d'image. En renoncant au nom de Coppée, le groupe marque la fin de sa politique de diversification dans les biotechnologies entamée dans les années soixante dix, et qui avait pris fin en 1994 avec la vente d'Orsan à la société belge Amylum.

■ **PILKINGTON : le groupe verrier britannique** a annoncé jeudi 8 juin une perte avant impôts de 248 millions de livres (près de 2 milliards de francs) pour l'exercice clos en mars. Ce déficit est lié à d'importantes charges exceptionnelles (375 millions de livres), pour couvrir la révision en baisse de la valeurs de ses actifs, à la suite de la cession de sa filiale de verres de lunettes et de lentilles de contact, Visioncare. Le groupe, qui s'est recentré sur ses métiers de base, a enregistré un bénéfice d'exploitation de 139 millions de livres, en hausse de 34 %.

■ **ENTREPRISE INDUSTRIELLE** Le tribunal de grande instance de Paris a invalidé le plan social de cette entreprise de travaux publics. Celui-ci prévoyait 1 151 suppressions d'emplois dont 696 licenciements secs. Le tribunal a jugé insuffisante la qualité des mesures de reclassement envisagées. La direction a annoncé qu'elle allait *« revoir sa copie »*.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé vendredi à son plus bas niveau depuis presque trois ans, l'indice Nikkei chutant à 15 044,18 points, en recul de 398,2 points (2,6 %).

■ **LES RÉSULTATS** des sociétés membres de la Bourse de Londres affichent une perte cumulée de 127 millions de livres contre un bénéfice de 1,18 milliard de livres en 1993

■ **LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE** a baissé deux de ses taux, celui des avances hors plafond à 8,75 % (-0,25 %) et celui des avances à l'intérieur des plafonds à 5,75 % (-0,25 %).

■ **LE FRANC FRANÇAIS** est resté stable jeudi à Paris après la prudence affichée par la Banque de France, qui a maintenu ses taux directeurs inchangés.

■ **UN MEMBRE DU DIRECTOIRE** de la *Bundesbank, Peter Schmidhuber, a estimé jeudi qu'il fallait amender la partie monétaire du traité de Maastricht, affirmant qu'il est « incomplet et sujet à interprétation ».*

LES PLACES BOURSIÈRES

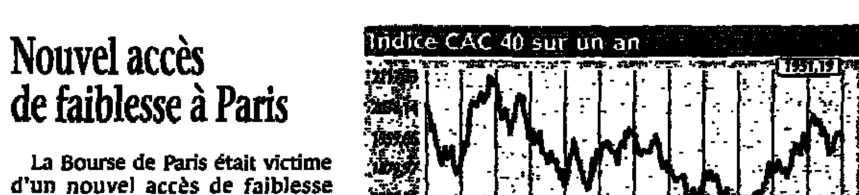
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

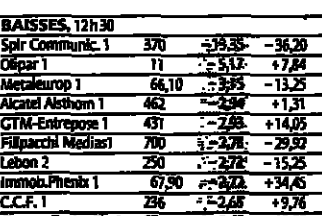
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouvel accès de faiblesse à Paris

La Bourse de Paris était victime d'un nouvel accès de faiblesse vendredi 9 juin dans un marché calme mais déçu par le statu quo observé par la Banque de France en matière de taux d'intérêt. En recul de 0,51 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard une perte de 0,69 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises accentuaient leur recul et abandonnaient en moyenne 1,16 % à 1 928,46 points. Le montant des échanges s'élevait à 1,5 milliard de francs. Le Matif, qui a fortement progressé ces dernières semaines sur des anticipations de repli des taux d'intérêt à court terme, reflète la déception des milieux financiers. Le contrat échéance juin recule de 0,24 % à 116,22.

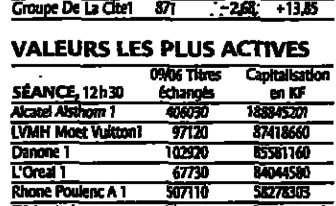
Parmi les titres en hausse sensible on relevait Idia, + 4,1 % pour 47 000 titres. Spir Communication, avec une hausse de 10 % de son bénéfice en 1994 contre 20 % les années précédentes, enregistrait une baisse de 13,4 %. Le titre Alcatel-Alsthom affichait un recul de 3 % vendredi à la mi-journée à 461,70 francs pour 411 000 titres échangés, certains analystes prêtant au groupe l'intention de procéder à une baisse du dividende en 1995. Le groupe démentait toute baisse programmée du dividende pour 1995. Le dividende proposé pour 1994 s'élève à 15 francs.





LVMH, valeur du jour

Le discours de Bernard Arnault, jeudi 8 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires – jugé prudent par les analystes – n'a pas vraiment satisfait les boursiers. Le titre du groupe de luxe a baissé de 2,26 % à 907 francs dans un marché de 464 990 titres. Toutefois, depuis le début de l'année, l'action a progressé de 9 % (+24 % en 1994), alors que le CAC 40 a augmenté d'environ 3 %. En effet, certains analystes de la place, qui tablaient auparavant sur une croissance de l'ordre de 20 % du bénéfice courant part du groupe en 1995, ne prévoient plus aujourd'hui qu'une augmentation de 16 % environ.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 09/06	Var. % 08/06	Var. % 31/12
I.D.I.A 1	140,20	+3,85	-9,89
Pechiney CIP 1	309	+2,96	-14,16
UIS 2	206,50	+2,63	-3,05
Finextel 1	78,50	+1,94	-15,68
Locindus 1	865	+1,76	-0,80
Zodiac 1	610	+1,62	+3,82
Z Gr.Zannier #Ly 1	109,50	+1,58	-23,37
Labinal 1	860	+1,29	+26,47
Sidel 1	1628	+1,24	+49,35
Pechiney Ind 1	125,50	+1,20	-21,56
BAISSES, 12h30			
Spir Communic. 1	370	-13,35	-36,20
Olipar 1	11	-5,17	+7,84
Metaleurop 1	66,10	-3,35	-13,25
Alcatel Alsthom 1	462	-2,94	+1,31
GTM-Entrepose 1	431	-2,93	+14,05
Filipacchi Medias1	700	-2,78	-29,92
Lebon 2	250	-2,72	-15,25
Immob.Phenix 1	67,90	-2,72	+34,45
C.C.F. 1	236	-2,65	+9,76
Groupe De La Cite1	871	-2,68	+13,85

VALEURS LES PLUS ACTIVES

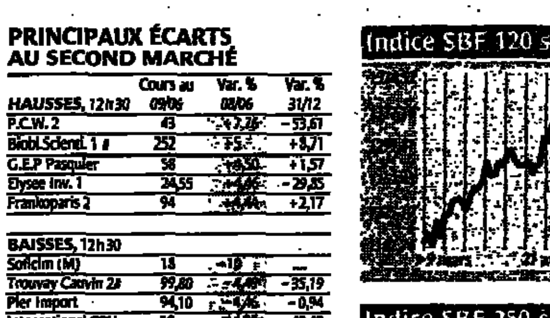
SÉANCE, 12h30	09/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	406030	188845201
LVMH Moet Vuitton1	97120	87418660
Danone 1	102920	85581160
L'Oreal 1	67730	84044580
Rhone Poulenc A 1	507110	58278303
Elf Aquitaine 1	132774	52188956,60
Eaux (Gle Des) 1	90930	51654000
Carrefour 1	18610	46261350
Sagem 1	16334	45234530
Societe Gale A 1	71770	41714960

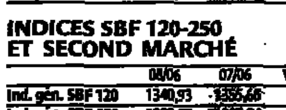
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

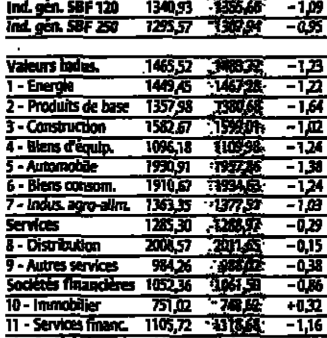
HAUSSES, 12h30	Cours au 09/06	Var. % 08/06	Var. % 31/12
P.C.W. 2	43	+7,76	-53,61
Biobl.Scienl. 1 #	252	+5,5	+8,71
G.E.P Pasquier	58	+4,50	+1,57
Elysee Inv. 1	24,55	+4,46	-29,85
Frankoparis 2	94	+4,44	+2,17
BAISSES, 12h30			
Soficim (M)	18	-10	—
Trouvay Cauvin 2#	99,80	-4,49	-35,19
Pier Import	94,10	-4,46	-0,94
International CPU	10	-4,38	-49,49
Kindy #	158,10	-4,12	-20,55

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	08/06	07/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1340,93	1355,66	-1,09
Ind. gén. SBF 250	1295,57	1307,94	-0,95
Valeurs Indus.	1465,52	1483,32	-1,23
1 - Energie	1449,45	1467,28	-1,22
2 - Produits de base	1357,98	1380,68	-1,64
3 - Construction	1582,67	1599,01	-1,02
4 - Biens d'équip.	1096,18	1109,98	-1,24
5 - Automobile	1930,91	1957,86	-1,38
6 - Biens consom.	1910,67	1934,63	-1,24
7 - Indus. agro-alim.	1363,35	1377,57	-1,03
Services	1285,30	1288,97	-0,29
8 - Distribution	2008,57	2011,65	-0,15
9 - Autres services	984,26	988,02	-0,38
Sociétés financières	1052,36	1061,50	-0,86
10 - Immobilier	751,02	748,60	+0,32
11 - Services financ.	1105,72	1118,68	-1,16
12 - Sociétés Invest.	1147,86	1154,67	-0,59
Ind. Second Marche	248,96	248,02	+0,38







Tokyo au plus bas depuis trois ans

LES INQUIÉTUDES que continuent d'éprouver les boursiers quant à l'état du système financier nippon (voir page 17) ont fortement pesé vendredi 9 juin sur la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkei a enregistré un plus bas en clôture pour 1995. Il a terminé sur un recul de 398,12 points, soit 2,58 %, à 15 044,18 points, bien en deçà du précédent plus bas atteint le 2 avril à 15 381,29 points.

La veille, à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 3,46 points, à 4 458,57 points, soit un repli marginal de 0,08 %.

Des spéculations d'offres publiques d'achat ont permis à la Bourse de Londres de reprendre sa progression. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 10 points, soit 0,3 %, à 3 380,8 points, après avoir débuté la séance en légère baisse sous l'influence du recul de Wall Street mercredi. Outre-Rhin, les opérateurs ont continué de prendre leur bénéfice : la Bourse de Francfort a terminé en baisse, l'indice DAX abandonnant 0,47 % à 2 130,97 points. Selon les intervenants, Francfort se trouve toujours dans une phase de consolidation, et le sentiment général reste à l'optimisme.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/06	Cours au 07/06	Var. en %
Paris CAC 40	1951,19	1974,69	-1,20
New-York/DJ indus.	4461,68	4462,03	-0,01
Tokyo/Nikkei	15442,30	15679,60	-1,54
Londres/FT100	3380,80	3370,80	+0,30
Francfort/Dax 30	2130,97	2141,07	-0,47
Frankfort/Commer.	782,60	786,54	-0,50
Bruxelles/Bel 20	1638,03	1653,51	-0,95
Bruxelles/Général	1430,41	1443,93	-0,95
Milan/MIB 30	14659	14704	-0,31
Amsterdam/Gé. Cbs	290,90	290,30	+0,21
Madrid/Ibex 35	298,15	297,07	+0,36
Stockholm/Affarsal	1258,64	1257,61	+0,08
Londres FT30	2546,60	2543	+0,14
Hong Kong/Hang S.	9292,78	9382,58	-0,97
Singapour/Strait t	2175,48	2179,11	-0,17

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

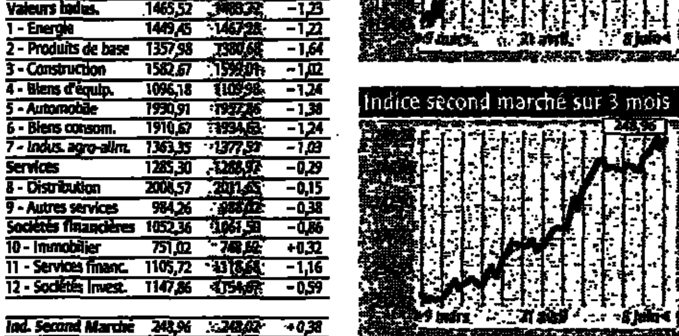
	08/06	08/06
Alcoa	45,50	45,50
American Express	34,50	34,75
Allied Signal	40,25	40,50
AT & T	50,50	49,87
Bethlehem	15,37	15,37
Boeing Co	62,25	61,25
Caterpillar Inc.	62	60,62
Chevron Corp.	48	48
Coca-Cola Co	60,75	60,50
Disney Corp.	57	57,25
Du Pont Nemours&Co	67,25	67,87
Eastman Kodak Co	60,87	61,50
Exxon Corp.	71,12	71
Gen. Motors Corp.H	42,37	43,37
Gen. Electric Co	57	57,37
Goodyear T & Rubbe	42,62	42,62
IBM	89,37	89,75
Intl Paper	79,87	79,25
J.P. Morgan Co	71	71,25
Mc Don Dougl	72,62	72,50
Merck & Co.Inc.	48,37	48,75
Minnesota Mng.&Mfg	58,87	58,62
Philip Moris	71,50	73,12
Procter & Gamble C	70,75	70,62
Sears Roebuck & Co	57,25	56,75
Texaco	68,12	68,37
Union Carb.	30	30,12
Utd Technol	77,25	77,50
Westingh. Electric	15,12	15,12
Woolworth	15,75	15,75

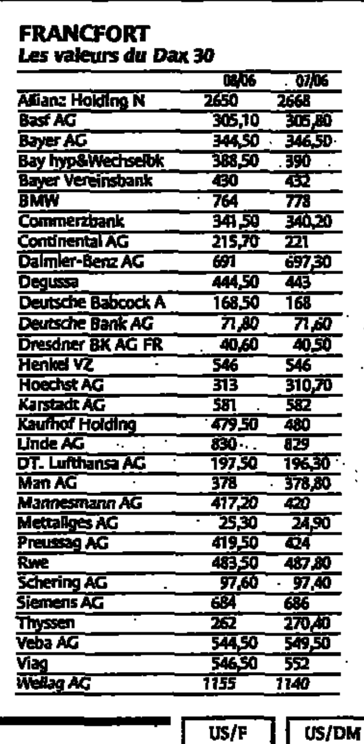
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

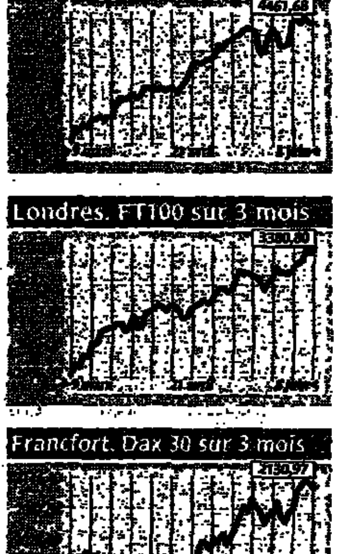
	08/06	07/06
Allied Lyons	5,45	5,48
Barclays Bank	6,83	6,93
B.A.T. industries	5,12	5,09
British Aerospace	5,27	5,39
British Airways	4,08	4,08
British Gas	3,15	3,13
British Petroleum	4,45	4,46
British Telecom	4	3,98
B.T.R.	3,41	3,42
Cadbury Schweppes	4,74	4,69
Eurotunnel	1,83	1,88
Glaxo	7,49	7,33
Grand Metropolitan	4,07	4,04
Guinness	4,73	4,74
Hanson Plc	2,31	2,32
Great Ic	6,24	6,33
H.S.B.C.	8,34	8,33
Impérial Chemical	7,96	7,91
Lloyds Bank	6,54	6,64
Marks and Spencer	4,19	4,19
National Westminst	5,61	5,62
Peninsular Orienta	6,22	6,29
Reuters	4,93	4,93
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	7,71	7,72
Smithkline Beecham	5,51	5,34
Tate and Lyle	4,52	4,57
Univeler Ltd	12,52	12,43
Wellcome	10,65	10,57
Zeneca	10,68	9,92

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	08/06	07/06
Allianz Holding N	2650	2668
Basf AG	305,10	305,80
Bayer AG	344,50	346,50
Bay hyp&Wechselbk	388,50	390
Bayer Vereinsbank	430	432
BMW	764	778
Commerzbank	341,50	340,20
Continental AG	215,70	221
Daimler-Benz AG	691	697,30
Degussa	444,50	443
Deutsche Babcock A	168,50	168
Deutsche Bank AG	71,80	71,60
Dresdner BK AG FR	40,60	40,50
Henkel VZ	546	546
Hoechst AG	313	310,70
Karstadt AG	581	582
Kaufhof Holding	479,50	480
Linde AG	830	829
DT. Lufthansa AG	197,50	196,30
Man AG	378	378,80
Mannesmann AG	417,20	420
Mettallges AG	25,30	24,90
Preussag AG	419,50	424
Rwe	483,50	487,80
Schering AG	97,60	97,40
Siemens AG	684	686
Thyssen	262	270,40
Veba AG	544,50	549,50
Viag	546,50	552
Wellag AG	1155	1140





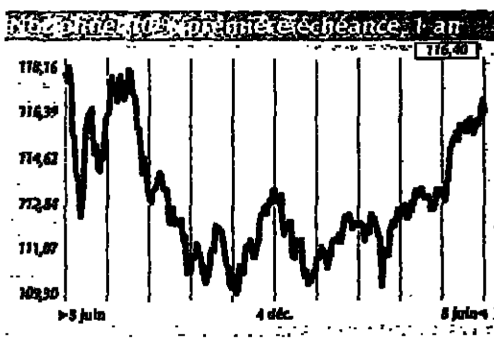


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Consolidation du Matif

Le contrat notionnel du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – poursuivait son mouvement de consolidation vendredi 9 juin, accentuant la baisse déjà observée la veille. L'échéance juin perdait, au cours des premiers échanges, 32 centièmes à 116,16. Selon un analyste, le marché attendait désormais l'indice des prix à la production pour le mois de mai aux Etats-Unis. Le Pibor septembre était également en baisse de 12 points de base à 93 45 alors que les taux à trois mois se tendaient de 8 points de base à (7,25-40 %). La veille, le contrat juin avait terminé en léger repli de 12 centièmes à 116,46, mais le marché obligataire français restait bien orienté, réussissant à réduire son écart avec le marché allemand, alors que le court terme continuait de chuter, déçu par le maintien par la Banque de France de ses taux directeurs.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,43	7,95	1,60
Allemagne	4,31	6,59	7,28	2,40
Grande-Bretagne	6,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
États-Unis	6	6,66	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/06	Taux au 07/06	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'État à TME	-0,89	-0,93	100,71
Fonds d'État à TRE	-0,46	-0,48	99,76
Obligat. franc. à TME	-0,58	-0,55	99,93
Obligat. franc. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 08/06	Vente 08/06	Achat 07/06	Vente 07/06
Jour le jour	7,50	—	7,50	—
1 mois	7,43	7,56	7,60	7,80
3 mois	7,25	7,37	7,12	7,62
6 mois	6,93	7,06	6,68	7,18
1 an	6,56	6,68	6,37	6,87
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,43	—	7,44	—
Pibor Francs 3 mois	7,25	—	7,25	—
Pibor Francs 6 mois	6,91	—	6,86	—
Pibor Francs 9 mois	6,67	—	6,63	—
Pibor Francs 12 mois	6,62	—	6,56	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,17	—	6,12	—
Pibor Écu 6 mois	6,18	—	6,15	—
Pibor Écu 12 mois	6,29	—	6,25	—

MATIF

Échéances 08/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	152189	116,40	116,56	116,30	116,46
Sept. 95	34113	116	116,14	115,92	116,06
Déc. 95	177	115,80	115,92	115,80	115,88
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	15062	92,83	92,85	92,67	92,71
Sept. 95	36402	93,75	93,77	93,56	93,57
Déc. 95	9485	94,06	94,06	93,94	93,94
Mars 96	3913	94,08	94,08	93,98	93,99
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2782	86,74	86,76	86,58	86,68
Sept. 95	1016	86,54	86,56	86,42	86,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	17559	1969	1969	1943	1944
Juillet 95	427	1972	1972	1945,50	1946,50
Août 95	—	—	—	—	1956
Sept. 95	171	1994	1994	1968,50	1968,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9745 | US/DM ↗ 1,4115 | US/¥ ↗ 84,7000 | DM/F ↗ 3,5143 | £/F ↗ 7,9135

Repli du franc

LE DEUTSCHEMARK progressait à 3,5187 francs vendredi 9 juin au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5117 francs et 3,5143 francs selon le cours indicatif de la Banque de France jeudi soir. Le dollar perd du terrain à 4,9581 francs, et 1,4081 deutschemark contre respectivement 4,9820 francs et 1,4192 deutschemark dans les échanges interbancaires de la veille. En revanche, la devise américaine restait stable face au yen à 84,78 yens contre 84,75 yens jeudi.

Le billet vert était coté 84,74 yens sur le marché des changes de Tokyo vendredi en fin de journée, en baisse par rapport aux derniers cours de la veille (85 yens). La veille, à New York, le dollar avait reculé face aux principales devises dans une atmosphère très calme avant la publication vendredi de l'indice des prix à la production en mai aux Etats-Unis.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/06	% 07/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,4300	+0,05	340	364
Écu	6,5030	+0,07	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9745	+0,38	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1050	+0,03	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	314,2500	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0230	-0,05	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,1300	+0,10	85	95
Irlande (1 iep)	8,0580	+0,19	7,7500	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9135	+0,44	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1835	-0,18	2	2,5000
Suède (100 krs)	68,7200	+0,06	62	72
Suisse (100 F)	426,3000	-0,11	411	435
Norvège (100 k)	79,1100	+0,23	75	84
Autriche (100 sch)	49,9750	+0,05	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0645	—	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7800
Canada 1 dollar ca	3,6113	+0,66	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8752	+0,34	5,6500	[illegible]
Finlande (mark)	114,8500	+0,03	110	121

PARITES DU DOLLAR	09/06	08/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4115	1,4065	+0,35
TOKYO : USD/Yens	84,7000	84,2000	+0,59

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9762	4,9772	5,1341	5,1346
Yen (100)	5,8682	5,8763	5,8756	5,8829
Deutschemark	3,5115	3,5125	3,5580	3,5587
Franc Suisse	4,2477	4,2522	4,2660	4,2682
Lire Ital. (1000)	3,0177	3,0220	3,0119	3,0133
Livre sterling	7,8962	7,9028	8,0657	8,0716
Peseta (100)	4,0454	4,0511	3,3777	3,3885
Franc Belge	17,094	17,110	17,295	17,303

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,87	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62

L'OR

	cours 08/06	cours 07/06
Or fin (k. barre)	61200	61600
Or fin (en lingot)	61650	61800
Once d'Or Londres	385,90	385,05
Pièce française(20f)	353	353
Pièce suisse (20f)	355	354
Pièce Union lat(20f)	355	357
Pièce 20 dollars us	2445	2445
Pièce 10 dollars us	1380	1330
Pièce 50 pesos mex.	2295	2295

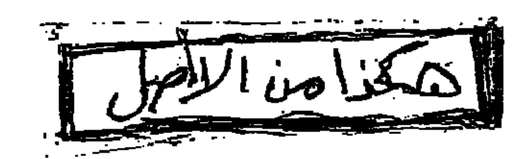
LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/06	cours 07/06
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,06	17,16
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/06	07/06
Dow-Jones comptant	205,64	207,36
Dow-Jones à terme	286,72	286,96
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2909	2873
Cuivre à 3 mois	2877	2852
Aluminium comptant	1768	1755,50
Aluminium à 3 mois	1791,50	1779,50
Plomb comptant	605,50	599,50
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain comptant	6455	6370
Etain à 3 mois	6335	6260
Zinc comptant	1008,50	998
Zinc à 3 mois	1032	1021
Nickel comptant	7740	7730
Nickel à 3 mois	7740	7730

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1328	1322
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 9 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,25 %
CAC 40 : 1926,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7300	[illegible]	− 0,27	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1081	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1950	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2070	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Accor 1	646	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Air Liquide 1	770	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	476	[illegible]	− 2,94	[illegible]
Alcatel Cable 1	371,50	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Alspi 1	352,50	[illegible]	− 0,28	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	171	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Axa 1	276,90	[illegible]	− 1,95	[illegible]
Bail Invest. 1	890	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	589	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Bque Colbert C2#	78,05	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	564	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Bertrand Faure 1	200,30	[illegible]	− 0,25	[illegible]
BIC 1	804	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
BIS 1	423	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. 1	250	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Bollore Techno.1	500	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Bongrain 1	2806	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bouygues 1	612	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Canal + 1	710	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	169	[illegible]	—	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	216,70	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour 1	2510	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Casino Guichard 1	156,30	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	120,10	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	768	[illegible]	− 0,39	[illegible]
C.C.F. 1	242,50	[illegible]	− 2,68	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,50	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Cegid (Ly) 1	445	[illegible]	− 1,12	[illegible]
CEP Communication1	527	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	83,60	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Cetelem 1	810	[illegible]	− 1,72	[illegible]
CGIP 1	● 1135	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Chargeurs 1	1002	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Christian Dior 1	451	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	246,50	[illegible]	—	[illegible]
Clarins 1	492,50	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Club Mediterranee1	500	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Coflexip	286	[illegible]	—	[illegible]
Colas 1	993	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	17,10	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1575	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
CPR 1	368	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Cred.Fon.France 1	637	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Credit Local Fce 1	448,20	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	301,90	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Credit National 1	447	[illegible]	− 1,32	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	346,80	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Damart 1	4760	[illegible]	—	[illegible]
Danone 1	826	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Dassault-Aviation1	459,70	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Dassault Electro 1	312	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich 1	2550	[illegible]	—	[illegible]
Degremont 1	418	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	72,50	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	299	[illegible]	− 2	[illegible]
Docks France 1	761	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Dynaction 1	135,50	[illegible]	− 2,58	[illegible]
Eaux (Cie Des) 1	570	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Ecco 1	751	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Eiffage 1	957	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Elf Aquitaine 1	396	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Eridania Beghin 1	753	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl 1	870	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	623	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Esso 1	601	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Eurafrance 1	1705	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Euro Disney 1	16,20	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	530	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Europe 1-1	1283	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Eurotunnel 1	14,75	[illegible]	− 2,37	[illegible]
Filipacchi Medias1	720	[illegible]	− 2,78	[illegible]
Finextel 1	77	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Fives-Lille 1	507	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Fromageries Bel 1	4831	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Galeries Lafayet.1	1950	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
GAN 1	177,70	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Gascogne (B) 1	539	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1977	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Geophysique 1	368	[illegible]	− 0,82	[illegible]
G.F.C. 1	388	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	476	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Groupe De La Cite1	895	[illegible]	− 2,68	[illegible]
GTM-Entrepose 1	444	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Guilbert 1	491	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1436	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Havas 1	404	[illegible]	− 1,46	[illegible]
I.D.I.A 1	135	[illegible]	+ 3,85	[illegible]
Imetal 1	556	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Immeubl.France 2	349	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Immob.Phenix 1	69,80	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Ingenico 1	87,90	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Interbail 1	365	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	620	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Jean Lefebvre 1	366	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Klepierre 1	600	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Labinal 1	849	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Lafarge 1	388,50	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	114	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Lapeyre 1	345	[illegible]	—	[illegible]
Lebon 2	257	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Legrand 1	7700	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Legrand ADP 1	4990	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Legris Indust. 1	385,20	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Locindus 1	850	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
L'Oreal 1	1254	[illegible]	− 1,67	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	907	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	522	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Marine Wendel 1	405	406	+ 0,24	50
Matra-Hachette 1	111,20	110,60	− 0,54	50
Metaleurop 1	68,25	66,10	− 3,15	100
Metrologie Inter.1	30,30	30	− 0,99	1
Michelin 1	220,30	219,40	− 0,41	50
Moulinex 1	115,20	116,30	+ 0,95	100
Navigation Mixte 1	1026	1014	− 1,16	1
Nord-Est 1	140,50	139,80	− 0,50	100
Nordon (Ny) 2	404	400	− 0,99	25
NRJ # 1	426	415	− 2,58	10
Olipar 1	11,60	11	− 5,17	100
Paribas 1	320	317,10	− 0,90	1
Pechiney CIP 1	300,10	309	+ 2,96	50
Pechiney Intl 1	124	125,50	+ 1,20	100
Pernod-Ricard 1	317,40	315,10	− 0,72	5
Peugeot 1	723	711	− 1,66	25
Pinault-Prin.Red.1	1034	1011	− 2,22	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	526	522	− 0,76	25
Poliet 1	460	461,50	+ 0,33	25
Primagaz 1	878	870	− 0,91	25
Promodes 1	■ 1112	1100	− 1,07	10
Publicis 1	450	454	+ 0,89	10
Radiotechnique 1	500	496	− 0,80	25
Remy Cointreau 1	166	166	—	25
Renault 1	163,60	161	− 1,59	1
Rexel 1	818	820	+ 0,24	25
Rhone Poulenc A 1	117	114,50	− 2,14	10
Rochette (La) 1	50,90	50,50	− 0,79	100
Roussel Uclaf 1	721	720	− 0,13	25
Rue Imperiale(Ly)1	3800	3800	—	1
Sade (Ny) 1	190	189	− 0,53	50
Sagem 1	2780	2765	− 0,54	1
Saint-Gobain 1	607	606	− 0,16	10
Saint-Louis 1	1509	1498	− 0,72	1
Salomon (Ly) 1	2200	2172	− 1,27	10
Salvepar (Ny) 2	430,80	[illegible]	− 0,88	25
Sanofi 1	288,50	283,10	− 1,87	5
Sat 2	2067	2060	− 0,33	1
Saupiquet (Ns) 1	1225	1221	− 0,16	25
Schneider 1	378,50	376,10	− 0,63	1
SCOR S.A 1	119,70	118	− 1,42	10
S.E.B. 1	558	550	− 1,43	10
Sefimeg 1	331	327	− 1,21	5
SEITA 1	159	157	− 1,26	1
Selectibanque 1	161	160,10	− 0,56	100
SFIM 2	912	911	− 0,10	1
SGE 1	176	175,80	− 0,11	100
Sidel 1	■ 1608	1628	+ 1,24	5
Simco 1	464	465	+ 0,22	1
S.I.T.A 1	723	725	+ 0,27	10
Skis Rossignol 1	1265	1260	− 0,39	10
Sligos 1	459	458	− 0,22	25
Societe Gale A 1	584	580	− 0,68	10
Sodexho 1	1016	1013	− 0,29	10
Sommer-Allibert 1	1945	1907	− 1,95	1
Sophia 1	460	457,20	− 0,60	1
Sovac 1	435,10	431	− 0,94	10
Spie Batignolles 1	188	185	− 1,60	1
Spir Communic. 1	427	370	− 13,35	1
Strafor Facom 1	649	645	− 0,61	10
Suez 1	268,90	262,10	− 2,53	1
Synthelabo 1	270	270,30	+ 0,11	25
Technip S.A. 1	299,20	301	+ 0,60	1
Thomson-CSF 1	134,40	132,50	− 1,41	100
Total 1	297,10	291	− 2,05	1
UAP 1	143,10	140,80	− 1,60	10
UFB Locabail 1	400	396	− 1	10
UGC DA (M) 1	167	167,50	+ 0,29	25
Ugine S.A 1	340	339,70	− 0,09	5
UIC 1	94	95	+ 1,06	10
UIF 1	470	459	− 2,34	25
UIS 2	201,20	206,50	+ 2,63	10
Unibail 1	524	515	− 1,71	25
Union Assur.Fdal 1	605	600	− 0,82	1
Valeo 1	268,10	266,50	− 0,60	10
Vallourec 1	253	246,50	− 2,56	100
Via Banque 1	312,50	314	+ 0,48	25
Worms & Cie 1	256	255	− 0,39	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	107,80	109,50	+ 1,58	10
Zodiac 1	600	610	+ 1,67	1
Elf Gabon 1	958	950	− 0,83	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	189,50	189,50	—	50
American Express 1	173,70	172	− 0,97	50
Anglo American 1	271	259	− 4,42	50
Amgold 1	405	417,60	+ 3,11	50
Arjo Wiggins App.1	20,85	20,20	− 3,11	100
A.T.T. 1#	249	251,80	+ 1,12	100
Banco Santander 1#	191	189,90	− 0,57	50
Barrick Gold 1#	124,30	126,60	+ 1,85	100
B.A.S.F. 1#	1070	1067	− 0,28	25
Bayer 1#	1210	1211	+ 0,08	25
Blenheim Group 1	20,85	21,50	+ 3,11	100
Buffelsfontein 1	29,75	29,75	—	100
Chase Manhattan 1#	235,90	226,70	− 3,89	50
Cordiant PLC 1	8,05	8,25	+ 2,48	100
Daimler Benz 1#	2420	2367	− 2,19	10
De Beers 1	128	125	− 2,34	100
Deutsche Bank 1#	253,50	251,70	− 0,71	10
Dresdner Bank 1#	140,40	142,40	+ 1,42	10
Driefontein 1	68,60	68,40	− 0,29	100
Du Pont Nemours 1#	336,70	331,50	− 1,54	50
Eastman Kodak 1#	296	301	+ 1,68	50
East Rand 1	4,50	4,45	− 1,11	500
Echo Bay Mines 1#	44,85	45	+ 0,33	100
Electrolux 1#	292	291,10	− 0,38	100
Ericsson 1#	370,60	370	− 0,16	100
Exxon Corp. 1#	352,60	352,60	—	100
Ford Motor 1#	149,10	149,10	—	100
Freegold 1	54,20	54,20	—	100
Gencor Limited 1	16,25	16,25	—	500
General Elect. 1#	283,10	282	− 0,38	50
General Motors 1#	234	234	—	50
Gle Belgique 1#	369	369	—	50
Grd Metropolitan 1	32	32	—	100
Guinness Plc 1#	37,50	37	− 1,33	100
Hanson Plc 1	18,85	18,80	− 0,26	500
Harmony Gold 1	37,90	37,50	− 1,05	100
Hewlett-Packard 1#	343,40	344,80	+ 0,40	50
Hitachi 1#	48,40	46,40	− 4,13	500
Hoechst 1#	1096	1100	+ 0,36	25
I.B.M 1#	445	443,10	− 0,42	25
I.C.I 1#	63,25	63	− 0,39	100
I.T.T. 1#	551	543	− 1,45	50
Ito Yokado 1#	255,30	257,90	+ 1,01	100
Matsushita 1#	75,20	74,60	− 0,79	500
Mc Donald's 1#	181	180,10	− 0,49	100
Merck and Co 1#	■ 240,70	239,40	− 0,54	25
Minnesota Mg 1#	290,50	290,50	—	50
Mitsubishi Corp.1#	56	54,35	− 2,94	100
Mobil Corporat.1#	504	494	− 1,98	100
Morgan J.P. 1#	354	354	—	25
Nestle SA Nom.1#	5010	5000	− 0,19	5
Nipp. MeatPacker1#	74,10	—	—	100
Norsk Hydro 1#	201,30	201,80	+ 0,24	100
Petrofina 1#	1490	1452	− 2,55	25
Philip Morris 1#	354,40	352,10	− 0,64	50
Philips N.V 1#	200,40	200	− 0,19	100
Placer Dome Inc 1#	125	127,10	+ 1,68	100
Procter Gamble 1#	350	350	—	25
Quilmes 1	257	256	− 0,38	50
Randfontein 1	26,50	25,80	− 2,64	100
Rhone Poul.Rorer#1	207	205,30	− 0,82	50
Royal Dutch 1#	623	624	+ 0,16	25
R T Z 1#	65	65,25	+ 0,38	100
Sega Enterprises 1	182,60	184	+ 0,76	10
Saint-Helena 1	43,65	42,50	− 2,63	100
Schlumberger 1#	321	318,80	− 0,68	100
SGS Thomson Micro.	184	184,50	+ 0,27	1
Shell Transport 1#	60,20	60,25	+ 0,08	500
Siemens 1#	2397	2397	—	10
Sony Corp. 1#	238,40	235,50	− 1,21	100
Sumitomo Bank 1#	100,10	97,55	− 2,54	100
T.D.K 1#	217	216,90	− 0,04	100
Telefonica 1#	66,95	67	+ 0,07	100
Toshiba 1#	30,10	29	− 3,65	500
Unilever 1#	633	639	+ 0,94	50
United Technol. 1#	380,90	381,60	+ 0,18	50
Vaal Reefs 1	307	291	− 5,21	50
Volkswagen A.G 1#	1390	—	—	10
Volvo (act.B) 1#	88,30	91	+ 3,05	50
Western Deep 1	152	147	− 3,28	100
Yamanouchi 1#	111,30	111,90	+ 0,53	100
Zambia Copper 1	3,22	3,24	+ 0,62	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 9 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	109,14	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,05	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,79	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	107,49	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	112,42	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	107,16	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,50	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,34	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,60	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,20	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	—	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	105,80	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	105,10	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	107,02	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	102,50	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,86	[illegible]
Finansder 9%91CB#	109,60	[illegible]
Finansd.8,6%92 CA#	106,10	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	109,54	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,93	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,62	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,30	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,51	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,41	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,60	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,69	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,50	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,58	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,10	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	107,15	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	106,51	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	105,95	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,55	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	866	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	419,90	[illegible]
Bains C.Monaco 2	645	[illegible]
B.N.P.Intercont.2	312	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 2	13,50	[illegible]
Cambodge	800	[illegible]
Carbone Lorraine 2	598	[illegible]
CBC 1	275	[illegible]
Centenaire Blanzy	309	[illegible]
Ceragen Holding ◆	30	[illegible]
Champex (Ny) ◆	15,80	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	321	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2171	[illegible]
Cpt Lyon Alem.2	402	[illegible]
Concorde-Ass Risq2 ◆	755	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	24,30	[illegible]
Darblay ◆	417	[illegible]
Didot Bottin	620	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2900	[illegible]
Ecia 1	727	[illegible]
Ent.Mag. Paris	4000	[illegible]
Eridania Beghin Cl ◆	734	[illegible]
Fidei(ex Immofice)2	98	[illegible]
Finalens	375	[illegible]
F.I.P.P. ◆	104,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	533	[illegible]
Fonciere Euris	190,10	[illegible]
Foncina # ◆	447,50	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	553	[illegible]
France S.A 1	802	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont 1 ◆	278	[illegible]
Genefim ◆	172	[illegible]
Gevelot	1390	[illegible]
G.T.I (Transport)2	432	[illegible]
Immobail 2	298	[illegible]
Immobanque 2	854	[illegible]
Im.Marseillaise 2	5370	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1380	[illegible]
Lille Bonnieres	1950	[illegible]
Locafinanciere	420,10	[illegible]
Louvre 1	207,50	[illegible]
Lucia	70,20	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	[illegible]
Monoprix ◆	173	[illegible]
Metal Deploye ◆	450	[illegible]
Mors 2 #	16,30	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	74	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	359,90	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	910	[illegible]
Parfinance 2	193	[illegible]
Paris Orleans	264,40	[illegible]
Piper Heidsieck	950	[illegible]
Porcher	175,50	[illegible]
Promodes (CI) ◆	841	[illegible]
PSB Industries 2Ly	399	[illegible]
Rochefortaise Com	166,10	166
Rosario 2 ◆	208,10	208,10
Rougier #	779	761
S.A.F.I.C Alcan ◆	281	281
Saga	320	319,90
Salins du Midi 2	353,50	355
Savoisienne M. ◆	150	150
Silic 2	770	720
S.I.P.H. ◆	166,50	166,50
Sofal ◆	250	250
Soffo ◆	399	399
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3612	3612
Soudure Autogene ◆	920	920
Sovabail ◆	405	405
Taittinger 1	2152	2200
Tour Eiffel	299	299
Elyo 2	277,60	284,10
Vicat 2	547	560
Virax	125	125

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1135	1179
Fiat Ord	19	19
Gevaert	255,10	259,30
Gold Fields South	128,50	128,50
Kubota Corp.	33	33
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	41,90	39,85
Ottomane(Cie Fin.)	198,50	208,40
Robeco	326,30	324,20
Rodamco N.V.	155,10	157
Rolinco	338,90	338,90
Solvay SA ■	2546	2546
Wagons Lit	1660	1638

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 9 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #	73,50	[illegible]
AFE 2 #	526	[illegible]
Aigle 2 #	264	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	123,20	[illegible]
Altran Techno 1 #	590	[illegible]
Arnault Associes ◆	438	[illegible]
Axime (ex.Segin)	291	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	595	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	445	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	202,40	[illegible]
Bque Vernes	640	[illegible]
Beneteau #	386	[illegible]
B I M P ◆	81	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	482,50	[illegible]
Boisset (Ly)#	275	[illegible]
But S.A. 1	1030	[illegible]
Cardif SA 1	753	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	142	[illegible]
C.E.E 2#	540	[illegible]
CEGEP #	157,10	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)	319,90	[illegible]
CFPI	248,90	[illegible]
Change Bourse (M)	245	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	885	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	736	[illegible]
CNIM CA#	267	[illegible]
Codetour ◆	308	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	205	[illegible]
Confiandey S.A.	325	[illegible]
C.A. de la Brie 2	358	[illegible]
C.A.Gironde (B) ◆	443	[illegible]
C.A.Haute Normand.	398	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	329	[illegible]
C.A.Indre et Loire	304,50	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	774	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	370	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	345	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	810	[illegible]
C.A.du Loiret CCI#	463	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	343	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	429	[illegible]
C.A. Oise CCI	246,60	[illegible]
C.A.Pas de Calais	412	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	242,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	341	[illegible]
CFJPE(exGAN part#2	81,50	[illegible]
Chaine et Trame #	257	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	204	[illegible]
Credit de l'Est ◆	426	[illegible]
Creeks ◆	99	[illegible]
Delta Prot.# C2 Ly ◆	291	[illegible]
Devanlay 2	870	[illegible]
Deveaux(Ly)	600	[illegible]
Devernois (Ly)	500	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	74	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	386,20	[illegible]
Elysee Inv. 1	23,50	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly) ■	616	[illegible]
Eramet 1	355	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	257	[illegible]
Europ Propulsion 2	330	[illegible]
Expand 2 ◆	328	[illegible]
Factorem	489	[illegible]
Faiveley #2	288,10	[illegible]
Finaball 2	118	[illegible]
Finacor 2	148	[illegible]
Fininfo	455	[illegible]
Fructivie 1	597	[illegible]
Gautier France 2#	345	[illegible]
Gel 2000 2 ◆	114,90	[illegible]
GFI Industries # ◆	388,70	[illegible]
Girodet # (Ly)	70	[illegible]
GLM S.A	379,50	[illegible]
Grandoptic.Photo #	453	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	153	[illegible]
Kindy #	164,90	[illegible]
Guerbet 2 ◆	330	[illegible]
Hermes internat.1# ■	637	[illegible]
Hurel Dubois ◆	389	[illegible]
ICBT Groupe # 2	199,10	[illegible]
I.C.C. 2	198	[illegible]
Idianova ◆	55	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	97	[illegible]
Installux (Ly)2	535	[illegible]
Int. Computer #	141	[illegible]
Invest.Paris 1	144,50	[illegible]
IPBM 2 ◆	57	[illegible]
J.Clairbois(Ly)	180	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	410,20	[illegible]
M6-Metropole TV 2	362,10	[illegible]
Manitou 2#	530	[illegible]
Marutan	520	[illegible]
Marie Brizard 2	1150	[illegible]
Mad-Livres/Profr.	456	[illegible]
Mecatyne	177	[illegible]
Mecelec 2 (Ly)	122	[illegible]
MGI Coutier 2#	449	[illegible]
Michel Thierry# 2	760	[illegible]
Monneret Jouet #	90	[illegible]
Naf-Naf 1#	115	[illegible]
Norbert Dentres.2#	473,50	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	915	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	854	[illegible]
Onet	843	[illegible]
Paul Predault #	184	[illegible]
P.C.W. 2	39,90	[illegible]
Petit Boy #	104	[illegible]
Pier Import	98,50	94,10
Pochet 2	1210	1215
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	214
Radiall 2#	395	395
Rallye(Cathiard)Ly	152,50	152
Reydel Indust.Li 2	1196	1195
Robertet #	1150	1150
Rouleau-Guichard 2 ◆	593	593
Securidev 2 #	141	141
Sediver 2 #	207,80	[illegible]
Seribo 2	350	[illegible]
Siparex (Ly) #	90	88,80
Smoby (Ly) 2	559	[illegible]
Sofco (Ly)	139,90	139,80
Softbus ◆	411	411
Sogepag 2 #	144	145
Sogeparc (Fin) 1	620	620
Sopra 2	313	313
Steph.Kelian #	86,20	[illegible]
Sylea 2	512	[illegible]
Teisseire-France	259	256,80
TF1-1	464	466,50
Thermador Hold(Ly)	450	454
Trouvay Cauvin 2#	104,50	[illegible]
Unilog 2	320	[illegible]
Union Fin.France 1	480	480
Via Credit(Banque) ◆	227	222
Viel et Cie #	161	161,70
Vilmorin et Cie#2	357	[illegible]
Virbac	570	570

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 9 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	203	203
Locafrance ◆	28,35	28,35
Nobel ◆	145	139,50
Mumm ◆	842	842
Générale Occidentale ◆	46,10	46,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 8 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35205,54	[illegible]
Actimonétaire D	31581,46	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	111,08	[illegible]
Amplia ◇	110386,21	[illegible]
Amplitude Monde D	687,83	[illegible]
Antigone Trésorerie	812211	[illegible]
Arbitr. Court Terme	8980,06	[illegible]
Asie 2000	662,47	[illegible]
Associa Première	35948,17	[illegible]
Associc	1116,75	[illegible]
Atout Amérique	109,61	[illegible]
Atout Asie	92,64	[illegible]
Atout Futur C	555,72	[illegible]
Atout Futur D	540,42	[illegible]
Aurecic	1389,61	[illegible]
Avenir Alizes	1873,72	[illegible]
Axa Valeurs PER	151,48	[illegible]
Cadence 1	1051,75	[illegible]
Cadence 2	1040,79	[illegible]
Cadence 3	1046,35	[illegible]
Capimonetaire	7658,52	[illegible]
Capiobiig	7785,34	[illegible]
Capitacic	1609,15	[illegible]
Cicamonde	1175,78	[illegible]
Conxis	1642,05	[illegible]
Comptavalor	2174,30	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1554,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	810,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	94,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J.	21396,08	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	209,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1060,27	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,18	[illegible]
Dieze	1645,85	[illegible]
Ecocic	1216,15	[illegible]
Ecupar	124,08	[illegible]
Ecur. Actions futur	198,14	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	18343,75	[illegible]
Ecur. Expansion	302050,98	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2749,34	[illegible]
Ecur. Investissement	165,04	[illegible]
Ecur. Monepremière	10418,32	[illegible]
Elancic D	126,68	[illegible]
Elicash ◇	874783,63	[illegible]
Emergence Poste D	100,37	[illegible]
Eparcic	4505,49	[illegible]
Eparcourt-Sicav	190,62	[illegible]
Epargne-Unie	1441,51	[illegible]
Euro Cash capi ◆	9668,33	[illegible]
Eurco Solidarité	1219,87	[illegible]
Eurocic Leaders	1295,81	[illegible]
Eurodyn	1472,09	[illegible]
Fonsicav	18075	[illegible]
France Garantie ◆	270,33	[illegible]
France Obligations	454,04	[illegible]
Francic	518,38	[illegible]
Francic Pierre	118,32	[illegible]
Francic-Regions	1448,28	[illegible]
Gestilion	18513,47	[illegible]
HLM Monétaire	17348,66	[illegible]
Indicia ◆	1162,29	[illegible]
Intensys D	106,31	[illegible]
Interoblig	5833,28	[illegible]
Intersélection Fce	549,11	[illegible]
Japacic	170,99	[illegible]
Jeunepargne	351,19	[illegible]
Latitude C	2762,80	[illegible]
Lion 20000	15995,30	[illegible]
Lion Association	11041,40	[illegible]
Lion Institution	38499,10	[illegible]
Lionplus	1258,48	[illegible]
Lion Trésor	2183,10	[illegible]
Livret Bourse Inv.	609,88	[illegible]
Livret Portefeuil.	786,95	[illegible]
Méditerranée	223,81	[illegible]
Mensuel CIC	10110	[illegible]
Moneden	85035,03	[illegible]
Moné-Dis ◇	10342,94	[illegible]
Mone.J. ◇	11073,70	[illegible]
Monévalor	51078,01	[illegible]
Mutualité dépôts	16983,12	[illegible]
Natio Court Terme	13062	[illegible]
Natio Court Terme2	354908	[illegible]
Natio Epargne	21133,18	[illegible]
Natio Ep. Capital	13943,88	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2002,20	[illegible]
Natio Ep. Obligations	203,98	[illegible]
Natio Epargne Retraite	135,37	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9757,77	[illegible]
Natio Epargne Valeur	489,24	[illegible]
Natio France Index	1067,36	[illegible]
Natio Immobilier	1235,32	[illegible]
Natio Inter	1741,99	[illegible]
Natio Monétaire	5122,32	[illegible]
Natio Opportunités	146,85	[illegible]
Natio Patrimoine	1413,92	[illegible]
Natio Perspectives	1213,91	[illegible]
Natio Placements	73006,04	[illegible]
Natio Revenus	1040,22	[illegible]
Natio Sécurité	11689,48	[illegible]
Natio Valeurs	946,04	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	1958,49	[illegible]
Oblicic-Mondial	3125,93	[illegible]
Oblicic-Régions ◆	1136,07	[illegible]
Oblifutur	3535,58	[illegible]
Oblig. tres caté. ◆	215,59	[illegible]
Oblilion	1722,23	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5362,49	[illegible]
Oblitys D	529,86	[illegible]
Oraction	1451,95	[illegible]
Pervalor	618,55	[illegible]
Plénitude D	151,67	[illegible]
Poste Croissance C	3366,80	[illegible]
Poste Gestion C	41065,96	[illegible]
Première Oblig. C	12160,52	[illegible]
Première Oblig. D	10579	[illegible]
Proficlus	987,05	[illegible]
Renracic	163,52	[illegible]
Revenus Trimestr.	5220,49	[illegible]
Revenu-Vert	1155,83	[illegible]
St-Honoré Pacifique	677,17	[illegible]
St-Honoré Réal.	18521,16	[illegible]
Sécuricic	2128,45	[illegible]
Sécuritaux	1710	[illegible]
Sensivalor	32968,47	[illegible]
SEVEA ◆	106,45	[illegible]
SFI-CNP Assur	734,52	[illegible]
S.G. France opport. C	1511,14	[illegible]
S.G. France opport. D	1476,11	[illegible]
S.G. Monde opport. C	980,72	[illegible]
S.G. Monde opport. D	980,72	[illegible]
Sicav Associations	2260,98	[illegible]
Sicav 5.000	500,61	[illegible]
S.I. Est	1145,85	[illegible]
Silvafrance	809,55	[illegible]
Silvam	425,74	[illegible]
Silvarente	227,46	[illegible]
Silvinter	517,99	[illegible]
Sogenfrance C	1395,77	[illegible]
Sogenfrance D	1304,69	[illegible]
Sogépargne	312,36	[illegible]
Sogevar	1146,56	[illegible]
Soginter	1615,67	[illegible]
Solstice D	2314,22	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12624,62	[illegible]
State Street Act. France ◆	11781,92	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1327,16	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	966,90	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1408,93	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1056,60	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	664,27	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1422,64	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1296,74	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13345,55	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1026,60	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1237,56	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12796,82	[illegible]
Stratégie Actions	961,92	[illegible]
Stratégie Rendement	1672,24	[illegible]
Synthesis	14064,73	[illegible]
Thésora D	786,34	[illegible]
Trésor Plus	1624,98	[illegible]
Trésor Trimestriel	1015,37	[illegible]
Trésoricic	162975,45	[illegible]
Trilion	5207,64	[illegible]
Uni-Associations ◇	121,69	[illegible]
Uni-Foncier	1271,98	[illegible]
Unifrance	615,43	[illegible]
Uni-Garantie C	1518,75	[illegible]
Uni-Garantie D	1318,32	1293,24
Uni Régions	1447,88	1412,57
Univar ◇	286,26	286,26
Univers Actions	1587,93	1549,20
Univers Obligations	2057,48	2019,12
Valorg	2357,52	2355,16
Valreal	32920,28	[illegible]
Winterthur St-Honoré	250,20	238,85

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

NOMINATIONS

RECHERCHE

Luc Rousseau, directeur adjoint des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) au ministère de l'industrie, vient d'être nommé directeur du cabinet d'Elisabeth Dufourcq, secrétaire d'Etat à la recherche.

[Né le 16 mars 1957 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Luc Rousseau est ancien élève de l'Ecole polytechnique (X-Mines). Après un début de carrière à Usinor (1980-1981), il entre chez Elf Technologies, filiale de capital-risque d'Elf Aquitaine à New York, où il fera de la veille technologique sur l'intelligence artificielle et gérera un portefeuille de participations. En 1983, il rejoint la Drire du Pas-de-Calais où il occupe les fonctions de chef des divisions contrôles techniques de sécurité et de sûreté nucléaires. En 1987, il est nommé adjoint au directeur de la Drire d'Ile-de-France, puis chef du développement industriel. En 1989, il est secrétaire général adjoint des Drire, puis, en 1990, secrétaire général, poste qu'il occupe jusqu'en 1995, date à laquelle il devient directeur adjoint.]

FRANCOPHONIE

Adolphe Colrat a été nommé directeur du cabinet de Margie Sudre, secrétaire d'Etat auprès du *ministre des affaires étrangères* chargée de la francophonie.

[Né en 1955 à Lyon, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Adolphe Colrat a été directeur de cabinet du préfet de la Réunion (1983-1985), sous-préfet d'Ussel (1985-1987), chargé de mission auprès du directeur de la police nationale (1987-1990), sous-directeur de l'urbanisme, du logement et des équipements à la préfecture de Paris (1990-1992). Il était secrétaire général de la préfecture de la Réunion depuis 1992.]

DÉVELOPPEMENT RURAL

Michel Cadot, sous-préfet, a été nommé directeur du cabinet de Raymond-Max Aubert, secrétaire d'Etat au développement rural.

[Né le 22 mai 1954 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Michel Cadot est ancien élève de l'ENA. En 1980, il est nommé administrateur civil puis sous-préfet, directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise. Il occupera ensuite différents postes dans le Cantal, en détachement à l'ambassade de France au Venezuela, et en Haute-Savoie. En 1989, il est détaché à Elf Aquitaine. En juillet 1993, il est nommé sous-préfet de Béziers et chargé de mission à la politique de la ville pour le département de l'Hérault.]

LOGEMENT

Olivier Debains a été nommé directeur du cabinet de Pierre-André Périssol, ministre du logement.

[Né le 25 juin 1954 à Versailles (Yvelines), Olivier Debains est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae) et de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il a effectué sa carrière à la direction du Trésor du ministère des finances où il a successivement occupé les postes d'adjoint au chef du bureau des financements sectoriels (1981-1984), adjoint au chef du bureau des financements des entreprises (1984-1985), administrateur suppléant pour la France de la Banque mondiale (1985-1988), chef du bureau du financement de la construction (1988-1992), chef du bureau des collectivités décentralisées et grands équipements publics et du bureau du financement de la construction (1992-1993). M. Debains était, *depuis janvier 1993, sous-directeur des* financements à la direction du Trésor.]

CULTURE

Anne Chiffert a été nommée directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture par le conseil des ministres du 7 juin 1995. Elle remplace Stéphane Martin, nommé directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture.

[Née en novembre 1947, titulaire d'une maîtrise d'histoire et de géographie, Anne Chiffert devient conseiller pour la musique et la danse en Ile-de-France en 1982. Elle est nommée, en 1991, déléguée adjointe de Brigitte Lefèvre, alors déléguée à la danse à la direction de la musique et de la danse au ministère de la culture. Elle succède à cette dernière à la tête de la délégation à la danse en septembre 1992. Anne Chiffert est la fille du compositeur Marcel Landowski.]

CRÉATION MUSICALE

Bruno Boutleux a été nommé directeur du Fonds pour la création musicale (FCM), organisme chargé d'encadrer les professionnels du spectacle. C'est **Gilles Castagnac** qui lui succède à la direction du centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA), dont il avait été le cofondateur.

[Né le 12 septembre 1960 à Eu (Seine-Maritime), Bruno Boutleux est diplômé de l'Ecole normale supérieure. Entre 1985 et 1988, il est chargé de mission au centre d'action culturelle de la ville de Montreuil. De 1986 à 1989, il est à la fois tourneur, créateur et directeur de Turbulences, entreprise de spectacles. Chargé du département formation du Centre d'information du rock et des variétés (CIR) de 1989 à 1991, il est aussi responsable du programme FAIR (Fonds d'action et d'initiative rock) qui vise à soutenir le développement des carrières d'artistes rock et chanson. Il est directeur du CIR de 1991 à 1993, puis du centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA), structure associative réunissant les centres d'information du rock, du jazz et des musiques traditionnelles. Il prendra sa nouvelle fonction à partir du 1er juillet.]

[Né le 24 mars 1960 à Caen (Calvados), diplômé de l'Ecole de journalisme de Bordeaux, Gilles Castagnac est journaliste à *Ouest-France* de 1983 à 1985, puis fondateur et rédacteur en chef de *l'Officiel du rock* ainsi que directeur des publications du Centre d'information du rock et des variétés (CIR) de 1987 à 1989. Jusqu'en 1991, il est rapporteur de la commission consultative pour le rock et les variétés (CCRV) auprès du ministère de la culture. En 1990, il crée le journal *Yaourt*, *« le magazine du rock-bizness et de la création »*. En 1992 et 1993, il est chargé de mission au ministère de la culture. En 1993, à l'occasion de la réforme des services paraministériels, et notamment du Centre national d'action musicale, il participe à la mutation du CIR, devenu IRMA, aux côtés du directeur Bruno Boutleux, auquel il succédera à partir du 1er juillet.]

RELIGION

Le Père Antoine de Vial devient le nouveau représentant du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, auprès du monde politique. Le Père de Vial, actuel curé de la paroisse de Saint-Pierre du Gros-Caillou (7e), est nommé au poste de directeur du secrétariat pastoral d'études politiques et recteur de la basilique Ste-Clotilde (proche de l'Assemblée nationale). Il succède au Père Alain Maillard de la Morandais qui, à la suite d'un désaccord avec Mgr Lustiger, a été déchargé de toute fonction pour un an. Le Père de Vial précise qu'il entend *« privilégier, dans la discrétion, l'aspect spirituel »* de cette mission.

[Né le 6 août 1933 à Poitiers, Antoine de Vial appartient à une famille de diplomates et a passé une grande partie de sa vie à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (1976-1986). Il a été aumônier national de l'Action catholique des milieux indépendants (ACI). Depuis huit ans, il est curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou.]

SACD

Marcel Bluwal, réalisateur de télévision et de cinéma, a été élu, le 31 mai, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) pour l'exercice 1995-1996. Il succède à ce poste à Youri, qui devient vice-président.

[Né le 26 mai 1925 à Paris, Marcel Bluwal est une grande figure du petit écran pour lequel il travaille depuis 1950. Il a réalisé pour la télévision des émissions de variétés, des séries, telles *Les Aventures de Vidocq*, et de nombreuses dramatiques parmi lesquelles *Dom Juan, La Double Inconstance, Le Jeu de l'amour et du hasard, Les Ritals*, et, pour le cinéma, *Le Monte-Charge, Carambolage*. Marcel Bluwal a mis en scène pour le théâtre *Dom Juan revient de guerre, Les Femmes savantes, En attendant Lefty, Le Petit Magahanny, Mort d'un commis voyageur*, et, pour l'opéra, *Don Giovanni, La Flûte enchantée*.]

SECOURS CATHOLIQUE

Michel Benoist a été élu président du Secours catholique. Il succède à Pierre Boisard, arrivé en fin de mandat.

[Agé de soixante-neuf ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, Michel Benoist est conseiller-maître à la Cour des comptes. Entre 1965 et 1974, il a été directeur de cabinet de plusieurs ministres. Il est vice-président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il prendra ses fonctions à la tête du Secours catholique le 1er juillet.]

DISPARITION

■ **PIERRE BOUNEAU**, ancien sénateur, est décédé lundi 29 mai, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à son domicile de Grenade-sur-l'Adour (Landes). Né le 23 avril 1908 à Barsac (Gironde), dirigeant d'une entreprise de matériaux de construction, M. Bouneau a été maire de Grenade-sur-l'Adour de 1945 à 1977, conseiller général de 1951 à 1982, et sénateur (non-inscrit) des Landes de 1965 à 1983.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Pascale BESSES-BOUMARD,
Xavier BOUMARD,
Raphaël et Nicolas,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

né le 2 juin 1995.

Anniversaires de naissance

– 10 juin.
Joyeux anniversaire,

Astrid.

Amourescence.

Edouard.

Décès

– Hugues Colin du Terrail,
Anne Colin du Terrail
et Luc Carissimo,
Laure et Cengiz Aktar,
Irène et Rémi Ha Minh Tinh,
Eeva et Juhani Kohonen,
Olli et Outi Kivinen,
Marc et Eric Cheruette,
Nil et Iris Aktar,
ont la douleur de faire part du décès de

Kaarina COLIN DU TERRAIL,
née Kivinen.

Leur épouse, mère, belle-mère, sœur, *belle-sœur et grand-mère*,

survenu le 7 juin 1995 à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Chaville (Hauts-de-Seine), le lundi 12 juin, à 15 h 45.

– Le président et les membres du *conseil d'administration de l'Œuvre de* secours aux enfants (OSE),
Les collaborateurs,
Les anciens,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Robert JOB,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire général (1942-1973),
vice-président d'honneur,

survenu le 5 juin 1995.

9, passage de la Boule-Blanche,
75012 Paris.

– Mme Georges Darthenay,
sa mère,
Mme Catherine Audhoui Darthenay,
sa fille,
Philippe et Nicolas,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DARTHENAY,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 juin 1995, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 juin, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Kœnig, Paris-17e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Mayet (Sarthe).

Souvenons-nous du rappel à Dieu de

Mme Françoise DARTHENAY,

son épouse, le 8 septembre 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Dardanelles,
75017 Paris.

– Brigitte Bardot et sa fondation lui rendent hommage, tous les animaux et ceux qui se battent pour le respect de leur vie
ont la profonde douleur de pleurer la mort de

Paule DROUAULT,

survenue le 7 juin 1995.

La Fondation Brigitte Bardot, dont Paule était un membre d'honneur, éprouve une immense tristesse devant le vide irremplaçable que laisse cette exceptionnelle journaliste courageuse et militante.

Que le paradis des animaux lui fasse oublier l'enfer des hommes.

– L'association des Journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie (JNE)
a la profonde tristesse de vous annoncer la mort de leur consœur,

Paule DROUAULT.

Adhérente de la première heure, Paule a toujours combattu infatigablement pour l'éclatement de la vérité, sur des dossiers souvent difficiles de la souffrance animale.

Ses amis les renards la saluent tendrement.

– Le président et les membres de la section française,
Le président et les membres de la section britannique du Conseil franco-britannique,
annoncent le départ de

Yves MORVAN,
dit **Jean Marin,**
commentateur du programme de langue française de la BBC (1940-1943)
British Broadcasting Corporation
« Les Français parlent aux Français »
(1909-1995).

Jean Marin était un des membres fondateurs du Conseil franco-britannique, organisme créé en 1972 par le président Georges Pompidou et le premier ministre Edward Heath au moment de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne.

Il a participé aux activités du Conseil jusqu'à ces derniers mois et était pour tous les membres un collègue et un ami très cher.

(*Le Monde* du 6 juin.)

Olivier PRAQUIN,

a quitté sa famille et ses amis le mercredi 7 juin 1995.

Ils se réuniront pour une assemblée de prières le lundi 12 juin, à 14 h 45, en l'église Saint-Pierre de Méréville (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

François et Annie Praquin,
9, rue André-Chénier,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– *Mme Jacqueline Trilling*
(Rousseau Dujardin),
son épouse,
Mme Lia Diatkine,
sa sœur,
Mme Régine Servajean,
sa sœur,
M. Tony Trilling,
son fils, son épouse et leurs enfants,
Joana et Vanessa,
Mme Valérie Trilling Otto,
sa fille, son époux
et leurs enfants, Clara et Aurélie,
Véronique, Agnès, Xavier,
Jean-Christophe et Claude Rousseau
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jacques Gabriel TRILLING,
docteur en médecine et psychanalyste,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 31 mai 1995.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 3 juin, dans l'intimité.

– Les représentants et membres de la *Société internationale d'histoire de* psychiatrie et de psychanalyse
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère et ami

Jacques Gabriel TRILLING,
psychanalyste.

– Le directeur et la rédaction d'*Etudes freudiennes*,
ont l'infinie tristesse d'annoncer la mort de leur camarade et ami,

Jacques Gabriel TRILLING,
collaborateur de la revue
depuis sa fondation.

– M. Conrad Stein,
président d'honneur,
M. Roland Gori,
président,
Les membres du Groupe méditerranéen d'étude freudienne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques Gabriel TRILLING,
membre de ce groupe dès sa création.

– Paul Veyne,
professeur au Collège de France,
son père,
Et Hélène Flacelière,
sa mère,
Christophe Delprat,
son frère,
Le docteur Estelle Blanc-Veyne,
Les familles Veyne, Blanc, Caminale, Schmitt,
Mrs Helene Segal,
Le docteur Françoise Mareschal.
Et ses amis à l'Université de Los Angeles (UCLA),
ont la douleur de faire savoir la fin soudaine et courageuse de

Damien VEYNE,

à l'âge de vingt-neuf ans, qui a regagné le port du sommeil et de la paix.

Les funérailles auront lieu à Bédoin dans une stricte intimité.

Villa La rumeur de la lumière,
84410 Bédoin.
2116 Barry Avenue,
Los Angeles CA 90025.

Remerciements

– La famille Hachelaf,
très touchée par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Sid Ahmed Tidjani HACHLEF,
directeur artistique,

survenu le 29 mai 1995, remercie tous ceux qui ont ainsi partagé sa peine.

Messes anniversaires

– *Pour le premier anniversaire du décès* de

Mme Marcel DIEBOLT,
née Yvonne Vienney,

une messe sera célébrée le mardi 13 juin 1995, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption à Paris-16e.

Anniversaires

– Il y a un an, le 10 juin 1994,

Jacques EFFROY,
inspecteur d'académie,

était brutalement enlevé à l'affection et à l'estime de tous.

Sa famille, les membres de l'Association des pupilles de l'enseignement public de Seine-Saint-Denis, gardent au cœur son souvenir.

– Il y a quatorze ans,

Bernard SZCZUPAK,

nous quittait.

Sa famille et ses amis se retrouveront *pour célébrer son souvenir, le dimanche* 11 juin 1995, à 12 heures, au cimetière de Bagneux.

Inauguration

– Mme Alexina Duchamp et les riverains de l'ancienne voie CC 13,
sont heureux d'annoncer le baptême de la rue Marcel-Duchamp, à Paris-13e, le *samedi 10 juin 1995 à 16 heures*.

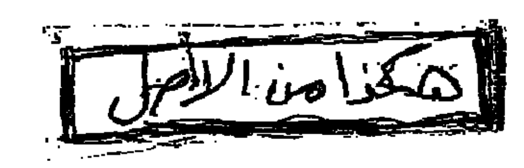
ASSPRORUMARDU (Association pour la promotion de la rue Marcel-Duchamp).

11, rue Marcel-Duchamp,
75013 Paris.

Communications diverses

– **4e Congrès SOS-PAPA**, samedi 10 juin 1995, à 16 heures. **Débat (entrée gratuite)**. Avec : Aldo Naouri, le juge Laurence Noël, Jocelyne Dahan, médiatrice familiale. Salle Sudel, 27, rue des Tanneries, Paris-13e (métro Glacière). **Tél. : (1) 39-76-19-99.**

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS La finale dames des Internationaux de France de tennis opposera, samedi 10 juin, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, numéro un mondial, et deux fois victorieuse à Roland-Garros (1989 et 1994), à Steffi Graf, tête de série n° 2, qui s'est imposée trois fois à Paris (1987, 1988, 1993). Jeudi 8 juin, en demi-finales, l'Espagnole a battu la Japonaise Kimiko Date (n° 9) 7-5, 6-3. ● LA JOUEUSE allemande a mis fin à l'invincibilité sur terre battue, en 1995, de Conchita Martinez (n° 4) après une partie à suspense terminée sur le score de 6-3, 6-7, 6-3. ● LES DEUX FINALISTES se sont rencontrées trente-deux fois. Si Graf a gagné vingt-quatre fois, Sanchez-Vicario a remporté les deux derniers matches en 1994, sur surface dure, comme le dernier sur terre battue en 1993. ● EN DÉPIT de quelques moments de pluie, les Internationaux de France ont connu un record de fréquentation.

Steffi Graf aborde le duel final avec assurance

Après avoir écarté Conchita Martinez, la joueuse allemande va retrouver Arantxa Sanchez-Vicario en finale des Internationaux de France à Roland-Garros

CE VISAGE qui n'en finit pas d'interroger, ce bras tantôt fragile, souvent intraitable, ces jambes infinies parfois apeurées, parfois si véloces, Steffi Graf reste elle-même. Elle qui fut presque invincible, jadis, est une joueuse qui doute de son jeu. Jeudi, elle est entrée sur le central avec la mine baissée. Elle joue les femmes pressées, comme d'habitude, son front plissé dans sa frange, toujours angoissée.


ROLAND-GARROS

Vite et vite, elle sert et donne de larges coups droits. Elle va gagner facilement : 4-0, 4-3, 6-3. Au deuxième set, elle mène 4-1 devant une Conchita Martinez déboussolée, sans doute impressionnée par l'ampleur du personnage. Bien qu'elle soit invincible sur terre battue depuis le début de la saison, elle rencontre Steffi Graf, triple vainqueur de Roland-Garros, et l'Espagnole n'est pas réputée pour avoir des nerfs tranquilles : *« Je pense que mon image a joué*, admet Graf. *Elle a voulu en faire trop dans le premier set pour me dépasser. D'ailleurs, elle m'a surprise. Elle jouait tantôt haut, tantôt bas, réussissait des coups magnifiques et commettait, ensuite, des fautes bêtes. »*

Le panneau affiche 4-1. Graf sert pour presque en terminer. Le jeu dure un quart d'heure. Echanges d'observation, d'intimidation. Des éternités. Steffi Graf peut par quatre fois le remporter. Elle ne veut surtout pas s'aventurer au filet, trop brûlant. Elle cède le pas à Martinez, chiffonne son tennis et se perd en interrogations. Elle tenait le match, elle est en train de le perdre, fébrile comme elle peut l'être depuis quelques années : *« Je lui ai laissé dicter mon jeu*, raconte-t-elle. *Pourtant, je n'étais pas très nerveuse mais elle s'est très bien reprise et a parfaitement joué le coup. »* Pendant une heure, en une vraie rencontre de terre battue – échanges horripilants de fausse langueur et de suspense –, l'espoir change de côté. Mais Graf reste Graf, retrouve cette voracité de gagner qui la rendait impitoyable à ses grandes heures. Troisième et dernière manche. A trois jeux partout, l'Allemande est menée 0-40, son service en danger.

DOS DOULOUREUX

« A ce moment, dit-elle, *j'ai pensé que je n'avais pas utilisé mon revers lifté contre elle. C'est un coup que je travaille et que je réussis très bien à l'entraînement, mais on fait d'habitude ce qu'on a l'habitude de faire. »* Une grande concentration, trois services d'acier, ces revers frappés avec confiance. Steffi Graf ne perd plus de jeu devant Conchita Martinez épuisée. Et décroche l'accession en finale dont elle avait été privée en 1994 : *« Oui, c'était le jeu-clé du match »*, annonce-t-elle.

Tenante du titre, elle avait été durement éliminée l'an dernier en demi-finale, à Paris, par Mary Pierce. Si elle gagne cette nouvelle finale, elle pourrait reprendre son titre de numéro un mondial. Depuis le début de la saison, à cette place, elle joue à cache-cache avec Arantxa Sanchez-Vicario. Sa dauphine était devenue numéro un mondial à la fin de l'hiver à la faveur de l'absence de l'Allemande en Australie, en janvier, et à Tokyo. En novembre 1994, après avoir été battue par Mary Pierce aux Masters de New York, elle s'était éclipsée, souffrant terriblement d'une excroissance osseuse du sacrum. Pendant des semaines, entre médecins perplexes et douleur, elle avait envisagé de prendre sa retraite à vingt-cinq ans.

Mais l'envie de jouer reste trop forte. En douze ans de carrière, elle a gagné quatre-vingt-dix tournois du circuit et quinze tournois du Grand Chelem, dont cinq d'affilée en 1988-1989 et encore quatre en 1993-1994. Pour elle, le jeu continue. Elle voudrait, un jour, parvenir à apprivoiser cette aversion pour le filet et y travaille : *« Je ne peux pas abîmer mon dos plus qu'il ne l'est maintenant*, a-t-elle répété. *Je ne veux pas envisager une opération. Elle m'empêcherait de jouer pendant six à huit mois. Les médecins ne me garantissent pas un succès total. Je n'ai donc aucune garantie de pouvoir rejouer. Je crois que c'est un mal auquel il faudra que je m'habitue durant toute mon existence. »*

Après trois mois d'arrêt consacrés à une rééducation forcenée, quelques autres rendez-vous ratés à cause d'un dos douloureux, elle était revenue inquiète sur ses capacités. C'était à Paris. Elle s'était rassurée en balayant Mary Pierce en finale. Depuis, elle a achevé sa convalescence. Steffi Graf est invaincue depuis son retour. En quatre tournois, à Key Biscayne ou à Houston, elle a aussi battu Kimiko Date ou Jana Novotna et est revenue sur Arantxa dans la course à la première place.

Aux Internationaux de France, elle était arrivée encore inquiète, ni plus, ni moins rassurée par son invincibilité. Sur la terre battue qui n'est définitivement pas sa surface préférée, elle avait commencé en rodage, laissant un peu plus de jeux qu'à son habitude à ses adversaires. Dans le bas du tableau, elle avait semblé plus facile à prendre, rodant encore son jeu sur la terre battue. En un quart de finale contre Gabriela Sabatini, elle avait corrigé les observations des premiers tours en infligeant un 6-1, 6-0 à sa plus vieille adversaire : *« Je joue de mieux en mieux »*, s'était-elle contentée de dire.

A Paris, il lui est offert de retrouver de son lustre : un nouveau titre dans un tournoi du Grand Chelem puisqu'elle n'en détient plus aucun. Avec cette victoire, elle retrouverait sa place de numéro un mondial. Elle n'a plus rencontré Arantxa Sanchez-Vicario depuis septembre, quand elle avait perdu l'US Open après une partie haletante de près de trois heures. Le dernier match en trois sets qu'elle ait livré avant cette demi-finale, jeudi, contre Conchita Martinez. Elle connaît bien Arantxa, plus amateur de terre battue qu'elle. Elle prévient : *« Elle est solide, régulière, elle ne fait pas d'erreur et court énormément. »*

Steffi Graf a une journée pour se reposer de son effort de la demi-finale et appréhender celui de samedi. Jeudi soir, face aux pronostiqueurs, Steffi l'inquiète se contente d'expliquer : *« Il y a quelques semaines, je n'étais pas sûre de ma condition physique. Aujourd'hui, j'ai tenu la distance, je me suis battue jusqu'au bout, j'estime avoir très bien joué le coup techniquement et mentalement. C'est l'essentiel. Ce qui est important pour moi, en ce moment, c'est de très bien jouer, pour le reste, je verrai bien. »*

Bénédicte Mathieu

Une fréquentation record

Roland-Garros fait recette. En onze jours, le nombre d'entrées s'élève à 311 302 cette année, contre 300 556 en 1994 (le chiffre total s'élève à 352 699 entrées en 1994). Si les tickets de places numérotées se vendent des mois avant le début du tournoi et ne permettent pas d'interpréter ces chiffres au fur et à mesure, il apparaît que les places pour les courts annexes auront été très demandées. La fréquentation record de jeudi pourrait être due au grand nombre d'amateurs qui tablaient sur la présence de Mary Pierce en demi-finale : 17 725 personnes ont assisté, jeudi, à la journée des dames... et aux autres rencontres. Ils étaient près de 2 000 de plus qu'en 1994 (15 820). En revanche, les spectateurs ont boudé le court A, mardi 6 juin, où étaient programmés tous les quarts de finale dames pour préférer les deux premiers quarts de finale messieurs sur le central.

■ **AUTOMOBILISME : l'Italien Cesare Fiorio**, qui occupait les fonctions de directeur sportif de l'écurie Ligier de formule 1 depuis juillet 1994, a quitté cette équipe. Engagé par Flavio Briatore, propriétaire de l'écurie, il avait perdu ses pouvoirs dès l'arrivée du Britannique Tom Walkinshaw à la tête de l'équipe française en début de saison.

■ **FOOTBALL : l'ex-Valenciennois Christophe Robert**, condamné à six mois de prison avec sursis lors du procès VA-OM, a signé pour un an à Louhans-Cuiseaux, néo-promu en deuxième division. Robert, 31 ans, mis en examen pour corruption passive, avait en outre été condamné à une amende de 5 000 francs. C'est dans le jardin de sa tante, à Ribérac (Dordogne), qu'une enveloppe contenant 250 000 francs avait été retrouvée enterrée.

RÉSULTATS

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
1re journée
Poule A

France-Allemagne	69-65 (a. p.)
Italie-Lituanie	60-55
Russie-République tchèque	75-72
Poule B	
Espagne-Roumanie	97-68
Slovaquie-Moldavie	74-70
Croatie-Ukraine	69-68

CYCLISME
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ
4e étape : Guilherand-Granges (Ardèche)-Carpentras (205 km)
1. R. Virenque (Fra., Festina) ; 2. A. Mejia (Col.), même temps ; 3. M. Indurain (Esp.), même temps ; 4. J. C. Robin (Fra.), à 49 s. ; 5. M. Arroyo (Mex.), à 49 s.
Classement général : 1. M. Indurain (Esp., Banesto) ; 2. C. Boardman (G.-B.), à 2 min. 21 s. ; 3. V. Aparicio (Esp.), à 3 min. 39 s. ; 4. R. Virenque (Fra.), à 3 min. 54 s. ; 5. A. Mejia (Col.), à 3 min. 57 s.

FOOTBALL
COUPE DU MONDE FÉMININE EN SUÈDE
3e journée
Groupe B

Norvège-Angleterre	2-0
Nigeria-Canada	3-3

Classement : 1. Norvège, 6 ; 2. Angleterre, 3 ; 3. Canada, 1 ; 4. Nigeria, 1.
Groupe C

Etats-Unis-Danemark	2-0
Chine-Australie	4-2

Classement : 1. Chine, 4 ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Danemark, 3 ; 4. Australie, 0.

TENNIS
INTERNATIONAUX DE FRANCE
SIMPLE DAMES
Demi-finales
A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 1) b. K. Date (Jap., n° 9) 7-5, 6-3 ; S. Graf (All., n° 2) b. C. Martinez (Esp., n° 4) 6-3, 6-7, 6-3.
(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et leur numéro de tête de série).

Arantxa Sanchez-Vicario s'épanouit à Paris

DEPUIS DES MOIS, Arantxa Sanchez-Vicario ne pense qu'à cela. Qu'à clôturer en beauté cette saison sur terre battue, qui va si bien à son tennis, par une nouvelle victoire à Roland-Garros. Q'importe à la tenante du titre les autres tournois encore à venir sur cette surface ou une autre. Au diable la finale de l'Open d'Australie concédée à Mary Pierce. Par tradition, le trophée des Internationaux de France reste le plus convoité des Catalans. Parce que les courts en ciment qui apparaissent peu à peu n'ont pas encore eu raison de leurs terres arides. Parce que sous leur doux soleil, le gazon a toujours du mal à pousser.

La cadette des Sanchez est là, aux portes de la gloire pour la troisième fois. Avec tout son clan pour la soutenir, comme toujours. Elle n'a pas peur de décevoir car elle se sent chez elle. Depuis plusieurs jours pourtant, elle combat un virus intestinal et une forte fièvre.

Mais la nouvelle numéro un mondial prône le sens de l'honneur et des responsabilités. Mardi soir, elle s'acquittait de ses obligations de championne du monde 1994. Sans façon, elle dînait avec les dignitaires de la Fédération internationale de tennis, supportant sans humeur la somptueuse mais fastidieuse réception.

Pete Sampras, moins concerné par les bonnes manières, s'était excusé après avoir reçu sa distinction. En grande sœur bienveillante, Arantxa saluait le tout jeune professionnalisme de la Suissesse Martina Hingis, championne du monde junior, au rendez-vous malgré une grippe. Et jeudi, Sanchez-Vicario triomphait du jeu plat, ancien et profond de la Japonaise Kimiko Date. Pour une place en finale contre Steffi Graf et son dos douloureux.

Arantxa est une jeune fille bien élevée mais son discours trahit des rapports plutôt distants avec Conchita Martinez, la compatriote qu'elle aurait pu affronter en finale : *« On est copines, mais chacune a ses propres amies et nous communiquons peu. »*

Malgré la différence des styles et de culture, Sanchez se sent presque plus proche de Graf que de Martinez qu'elle comprend mal et fréquente peu.

A voir Arantxa sanglée dans sa jupe plissée blanche voletant, les cheveux de jais rassemblés dans un chouchou en une queue-de-cheval brouillonne, et la tenue bariolée de Steffi, casque blond coincé par des pinces strictes et un bandeau, on les jauge. Toutes deux ont porté leur croix. Blessée à la cheville, Arantxa n'a pas montré beaucoup de fougue au début de la saison. Mais Steffi, souffrant cruellement du dos, n'a guère fait mieux. Et Sanchez n'a pas désarmé face au jeu lancinant de Date jeudi, quand Graf montrait des signes de lassitude contre les lifts impitoyables de Martinez.

> Paradoxalement, Steffi et Arantxa ont beaucoup plus de points communs qu'on pourrait le croire

Sanchez découvre sans heurt les inconvénients de tenir le premier rang mondial du tennis. Grâce au clan qui l'a toujours protégée et à un solide bon sens. *« Je sens parfaitement qui s'approche de moi en tant que joueuse ou en tant que personne*, prévient Arantxa, *et cela grâce à des principes enseignés dans la famille. Ma mère était institutrice de primaire. »* Le soutien de sa famille l'a toujours aidée à supporter l'ambiance du circuit féminin : *« A cause de nos rivalités entre femmes désireuses de progresser dans la hiérarchie mondiale et de marquer notre territoire, il n'est pas question de s'entraîner ou de dîner ensemble, donc presqu'impossible de se faire de vraies amies. »*

En dehors de ses fréquentations familiales sur le circuit, Arantxa mène une vie quasi ascétique, faite de réflexion et de solitude. Le succès n'a pas fait oublier à la jeune joueuse de devenir une femme. Même sans la prestance d'une Gabriela Sabatini ou d'une Mary Pierce, Arantxa s'est toujours refusée à ne porter que des vêtements de sport. *« Je suis la mode de près*, assure-t-elle, *et je mets un point d'honneur à porter des vêtements qui me vont bien car je pense qu'il faut montrer un minimum de classe en sachant s'adapter aux situations. Il faut savoir accommoder les vêtements pratiques et seyants, et je m'efforce de le faire suivant les situations. Les gens sont toujours étonnés que je fasse preuve de féminité. »*

La vérité, c'est qu'Arantxa adore montrer l'autre face d'elle-même. Pas celle de la championne. *« Même si je ne suis pas un top modèle*, dit-elle, *je sais exactement ce qui me va en tant que femme : les tailleurs-pantalons – spécialement Giorgio Armani – ou les jupes longues. »* En conservant son titre samedi, Arantxa souhaiterait également prouver qu'au-delà de la joueuse de tennis se cache une jeune fille comme tant d'autres. *« Romantique, sensible, mais aussi ouverte »* et incapable d'adopter des attitudes de star. *« Je m'applique à distinguer ma notoriété de joueuse de ma condition d'être humain »*, insiste-t-elle. *« Je suis numéro un mondial grâce à mon travail, et mes résultats de début d'année ne m'inquiètent pas. Je continue de travailler car je sens que je vais dans la bonne direction. »* Sur la terre battue, Sanchez vit. Voilà Steffi Graf prévenue.

Patricia Jolly

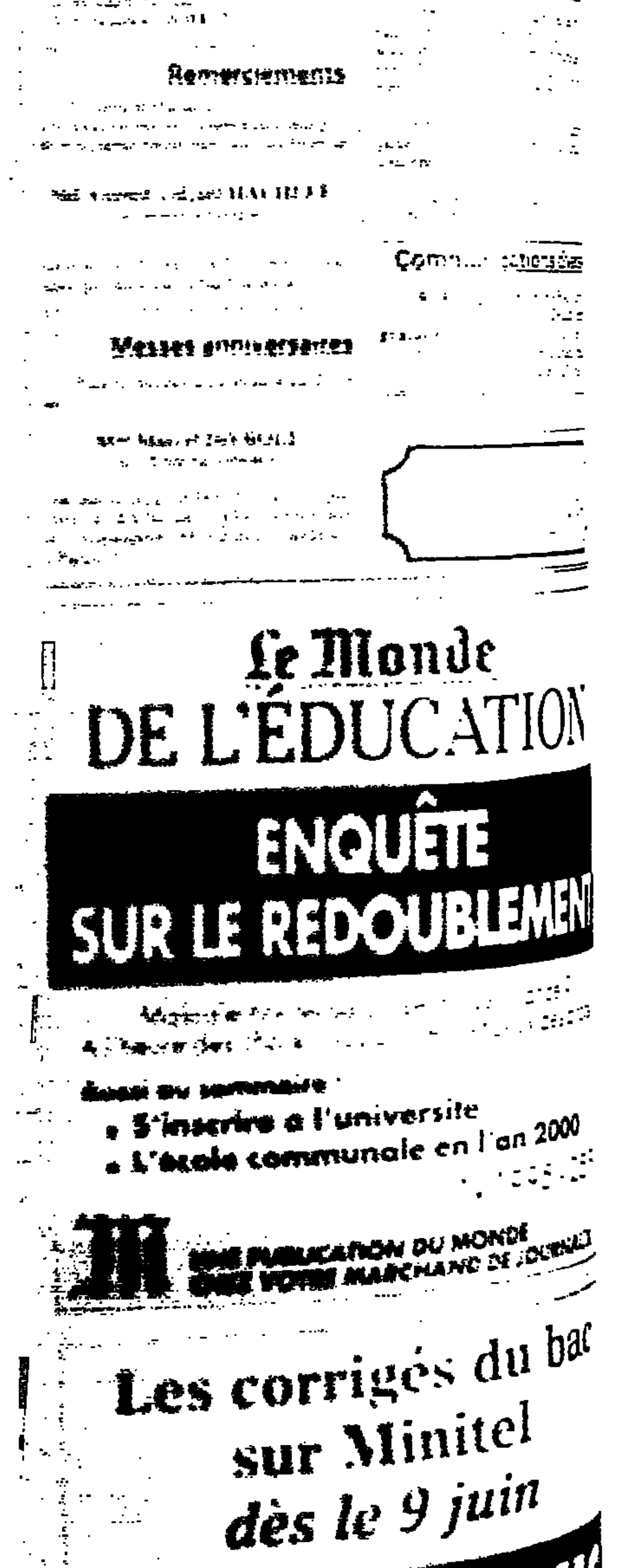
Le Kenyan Moses Kiptanui bat le record du monde du 5 000 mètres

LE KENYAN Moses Kiptanui a établi, jeudi 8 juin à Rome, un nouveau record du monde du 5 000 mètres en parcourant la distance en 12 min 55 s 30. Au terme d'une course d'attente, dans la foulée de l'Ethiopien Bikila Worku et de son jeune compatriote Daniel Komen, Kiptanui a produit son effort à l'entrée de la dernière ligne droite pour améliorer de 1 s 66 le record détenu depuis le 4 juin 1994 par l'Ethiopien Haïlé Gébrésélassié. Terminant deuxième, Daniel Komen, dix-huit ans, battait pour sa part le record mondial junior en 12 min 56 s 12, un temps inférieur lui aussi à la performance de Gébrésélassié.

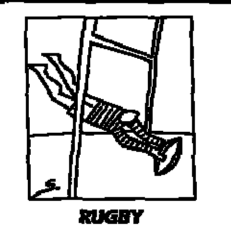
L'Ethiopien ne sera donc pas resté longtemps le prestigieux double détenteur du record du monde sur les distances reines du demi-fond long. Trois jours après avoir pulvérisé, à Hengelo (Pays-Bas), le record du 10 000 mètres (*Le Monde* du 7 juin), le voilà dépossédé de celui qu'il avait établi, dans le même stade, sur 5 000 mètres, il y a un an.

Pour Moses Kiptanui, l'exploit réalisé au meeting de Rome devant quelque 35 000 spectateurs constitue un retour spectaculaire au premier plan sur une distance nouvelle pour lui. Double champion du monde du 3 000 mètres steeple en 1991 et 1993, le Kenyan n'avait pu participer aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 : diminué par une blessure, il n'avait terminé que quatrième aux impitoyables qualifications kenyanes. Peu après les Jeux, il se rappelait pourtant au bon souvenir de l'élite internationale en battant coup sur coup le record du monde du 3 000 mètres (7 min 28 s 96 le 16 août 1992), puis celui du 3 000 mètres steeple (8 min 2 s 8, le 19 août).

Après son deuxième sacre mondial à Stuttgart en 1993, Moses Kiptanui avait délaissé les obstacles du 3 000 mètres steeple pour le 5 000 mètres. A Rome, il vient de prouver qu'il s'est bien acclimaté à cette distance, et il s'affirme, à vingt-quatre ans, comme l'un des postulants au titre mondial, cet été à Göteborg. Avant les championnats du monde, disputés du 4 au 13 août, les meilleurs coureurs africains se livreront une guerre psychologique dans les meetings. Haïlé Gébrésélassié profitera-t-il de la réunion de Villeneuve-d'Ascq, vendredi 17 juin, où il s'aligne sur 5 000 mètres, pour répliquer à l'offensive kenyane ?







RUGBY

Avec Chester Williams l'Afrique du Sud affronte les Samoa

En quart de finale de la Coupe du monde, le trois-quarts aile métis fait sa rentrée dans l'équipe des Springboks, après l'exclusion pour violence de Pieter Hendriks

Le retour inespéré de Chester Williams dans l'équipe sud-africaine relance l'excitation du pays autour des Springboks, qui doivent affronter les Samoa occidentales en quart de finale, samedi 10 juin, à l'Ellis Park de Johannesburg. Véritable héros national, Williams avait perdu sa place sur blessure et il doit son retour à la suspension qui frappe Hendriks, qui l'avait remplacé. Le même jour, au King's Park de Durban, face à l'Irlande, les rugbymen français peuvent espérer décrocher leur billet pour la demi-finale. En effet, les Irlandais n'utilisent guère leur atout offensif principal, à savoir l'ailier Simon Goeghegan, tandis que les Bleus peuvent se reposer sur la botte de Thierry Lacroix, auteur d'un superbe début de tournoi. La France n'a pas perdu devant l'Irlande depuis douze ans, et elle s'était imposée à Dublin (25-7) lors du dernier Tournoi des cinq nations.

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Chester Williams revient en triomphateur, fils du sourire et de l'Afrique du Sud, *« nation arc-en ciel »*. Pieter Hendriks s'en va, sur la pointe des pieds, enfant maudit et victime expiatoire d'un rugby de violence condamné à demi-mot. A la veille des quarts de finale, la Coupe du monde s'étonne encore de cet incroyable chassé-croisé, où le damné d'hier peut devenir l'élu d'aujourd'hui.

Les deux joueurs ont eu tour à tour leurs moments de gloire et de joie, de souffrance et de honte. Hendriks était arrivé parce que Williams avait dû renoncer en raison d'une blessure à la cuisse, Williams revient heureux et guéri, parce qu'Hendriks, coupable de vilains gestes dans une bagarre contre les Canadiens, s'est vu exclure du terrain, de l'équipe, de la Coupe du monde.

Le bonheur de l'un pèse pourtant beaucoup plus que le malheur de l'autre. Cruelle et indispensable constatation : l'expulsion de Pieter Hendriks était un incident, le forfait de Chester Williams, un drame, son retour, une bénédiction. Le sort des deux hommes témoigne des deux plaies du rugby sud-africain que la première phase de la Coupe du monde a clairement remises en lumière : la part minime réservée aux Noirs, le recours trop fréquent à la brutalité. Dans un cas comme dans l'autre, les dirigeants sud-africains s'étaient promis d'étonner par leurs efforts et par un comportement exemplaire.

Depuis l'annonce de sa miraculeuse résurrection, la télévision et la presse sud-africaine n'ont pas lâché d'un pouce le métis du Cap. A chaque entraînement, les caméras l'accompagnent, les photographes immortalisent les sourires dont il est prodigue, ainsi que ses gestes, comme pour prouver que c'est bien lui, qu'il est bien là.

Son voyage de l'extrémité sud du pays jusqu'à Johannesburg, où les Springboks prennent leurs quartiers, a ressemblé à une sorte de nouveau grand trek incongru, à un stupéfiant périple destiné à sauver le peuple en péril du rugby sud-africain. Ici, tout le monde veut que le trois-quarts aile springbok soit bien plus qu'un joueur, qu'un sprinter talentueux dont la vitesse parvient souvent à égarer les défenses. Williams est un symbole, un enjeu, et peut-être une sorte d'espoir.

Pieter Hendriks n'a pas eu droit à un tel traitement de faveur. Il s'est éclipsé sans mot dire, sans même faire appel de la décision qui le prive de rugby pour quatre-vingt-dix jours. Il s'en est allé, comme son coéquipier James Dalton, le talonneur, tout juste nanti du soutien de son capitaine. *« Samedi, contre les Samoa, nous jouerons pour eux »*, a déclaré François Pienaar, pressé de tourner la page de cet Afrique du Sud-Canada et de la seule bagarre générale déclenchée depuis le début de l'épreuve.

Les Springboks ont toujours eu une réputation de rudesse que leur retour sur la scène internationale en 1992 n'avait fait que confirmer, comme si les joueurs s'efforçaient de compenser le retard technique accumulé pendant leurs années de bannissement par le recours à la violence et à l'intimidation. En 1993, cela avait valu 53 points de suture au visage du Français Jean-François Tordo ; l'année suivante 25 points à l'Anglais Jonathan Callard, sans parler de l'oreille du Néo-Zélandais Sean Fitzpatrick férocement mordue.

PRINCIPALE ATTRACTION

« Je suis noir, mais je vais jouer pour le pays tout entier », a voulu préciser Chester Williams, dont la sélection contre les Samoa a été annoncée mercredi 7 juin. Son retour soulève l'espoir que les Sud-Africains noirs des townships vont eux aussi s'intéresser au parcours de l'équipe nationale. *« Le retour de Chester redonne son unité au pays »*, titrait un journal de Pretoria.

D'autres, comme Naas Botha, ancien demi d'ouverture et buteur vedette de l'équipe nationale, se montrent plus prudents. *« Dans le futur, il y aura sans doute plus de joueurs noirs parmi les Springboks. Pour l'instant, il s'agit d'abord de leur faciliter l'accès aux terrains, de leur fournir des entraîneurs,* souligne Botha. *On verra alors vraiment s'ils veulent venir au rugby. »*

L'absence d'un seul joueur a pourtant bel et bien risqué de démonétiser une épreuve dont on l'avait fait la principale attraction. Plusieurs semaines avant le coup d'envoi du match d'ouverture, le visage de Chester Williams accueillait déjà les visiteurs dans tous les aéroports du pays. La compagnie aérienne nationale, la South African Airlines, en avait fait son porte-drapeau. Elle avait investi dans une campagne d'affichage, et se félicite aujourd'hui d'échapper au flop que lui promettait l'empêchement de Williams.

L'événement a presque fait oublier le match du samedi 10 juin à l'Ellis Park, reclus dans les déclarations banales d'usage sur le respect qu'il convient d'accorder à l'adversaire, si modeste soit-il. Les Sud-Africains ne paraissent trouver dans la rencontre qu'un seul motif d'inquiétude. L'arbitre écossais Jim Fleming possède une réputation de sévérité qui lui vaut ici le surnom de « Jim carton rouge ». *Lors de la Coupe du monde 1991, il* avait expulsé deux joueurs à l'occasion du match Argentine-Samoa. Tous les Pieter Hendriks et les James Dalton sont avertis.

Pascal Ceaux

Les « braai » de Durban

LES PIQUE-NIQUES, à la bonne franquette, sont de tradition dans le rugby britannique. En particulier à Londres. Qu'il pleuve ou qu'il vente, sur les parkings de Twickenham, on déjeune et on trinque entre amis ou en famille avant chaque match international. Qu'il s'agisse de très snobes ripailles sur le capot de Rolls ou de Jaguar, qu'il s'agisse de barbecues plus populaires autour desquels on fraternise en buvant de la bière, le rite est une manière conviviale de sceller l'appartenance à la même culture.

A DURBAN, cette ville sud-africaine à forte influence britannique, c'est sur les terrains annexes du King's Park, tranformés en parkings, que la gentry locale a ses habitudes d'avant-match. Au coup d'envoi de France-Irlande, donné à 13 heures, samedi 10 juin, les fumées des multiples barbecues ne seront pas encore dissipées. Il suffira de souffler sur les braises, après la rencontre, pour reprendre le cours des agapes, qui peuvent durer très longtemps, y compris autour d'un téléviseur portable pour revoir les extraits diffusés par la télévision.

POURTANT, entre les barbecues de Twickenham et les *braai* à Durban, il n'y a rien de commun. Ici, tout est plus imposant. Le diamètre des *borewoers*, énormes saucisses locales ruisselantes de graisse, et les morceaux de viande rouge dont on se remplit de généreuses assiettes. La Lion ou la Castle, les bières du patrimoine national, ne coulent pas seulement dans les gosiers. Les « braaimeisters » les plus expérimentés savent en humecter le charbon de bois brûlant pour que leurs effluves améliorent le goût de la viande.

J.-J. B.

Les All Blacks irrésistibles

TOUT LE MONDE s'accorde à dire qu'une seule équipe s'impose : la Nouvelle-Zélande. Les All Blacks, plus que tous les autres, jouent avec une puissance et une maîtrise formidables. Leur pourcentage d'erreurs très réduit me rappelle la fameuse époque, à la fin des années 80, où ils dominaient le rugby mondial. Et leurs options offensives semblent illimitées : si les trois-quarts ne parviennent pas à percer, les avants arrivent rapidement en formation groupée pour fixer les défenseurs, faire avancer la balle, puis la libérer juste à temps.

Les Français peuvent se féliciter de leur victoire à l'arraché contre l'Ecosse. Mais, pour battre l'Irlande et aller au-delà, il faudra tout de même que leurs avants s'améliorent sensiblement dans la maîtrise du ballon. Si ce secteur est rectifié à temps, et si les demis utilisent intelligemment les balles, il n'est pas interdit d'imaginer une réédition de la finale de 1987 entre la France et la Nouvelle-Zélande.

Avant d'arriver à l'Ellis Park, samedi 24 juin, les Français devront probablement se défaire en demi-finale de l'Afrique du Sud. Les Springboks ont joué avec énormément de passion et un engagement féroce pour battre les Wallabies lors du match d'ouverture. Mais on a la nette impression que, pour battre les Français, puis résister aux Néo-Zélandais en finale, il leur faudrait plus que la simple passion, et, jusqu'ici, dans leurs trois matches de poule, les Sud-Africains n'ont montré que des options offensives assez limitées.

J'ai dit, à maintes reprises, que l'un des finalistes sera la Nouvelle-Zélande. La conclusion naturelle est que l'Australie et l'Angleterre ne pourront résister aux All Blacks. Les deux pays, qui ont commencé la Coupe du monde en position de favoris, jouent bien en dessous de leur valeur. Pour les Anglais, par exemple, l'utilisation du ballon a été très limitée, ce qui était malheureusement prévisible. Quant aux Wallabies, leur incapacité à enchaîner le jeu provoque des erreurs inhabituelles. Leur maîtrise de la balle a été abominable. En plus, les deux équipes ont manqué d'un ingrédient vital : ce que les Anglo-Saxons appellent l'« urgence », c'est-à-dire un mélange d'intensité et de rapidité dans le rythme. On attend avec impatience le quart de finale entre les deux équipes, dimanche 11 juin au Cap, pour voir laquelle des deux aura trouvé la solution d'urgence pour avancer jusqu'à la demi-finale.

Nick Farr-Jones

★ *Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.*

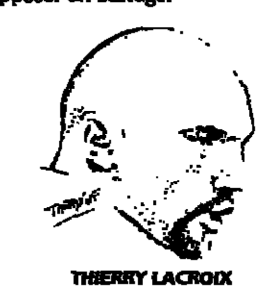
Thierry Lacroix cloisonne sa vie pour mieux buter

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Pour préserver ces moments intenses et réguliers où ils comptent pour quinze, pour protéger ces instants où leurs partenaires fixent des regards confiants sur leur dos et les adversaires jettent des yeux inquiets sur leur pied, les buteurs possèdent chacun leur recette. Certains ont recours à la sophrologie, d'autres vont voir un psychologue, quelques-uns prennent pour se préparer des positions de yogi. Thierry Lacroix, lui, compartimente. Il isole sa vie de joueur, il calfate soigneusement chaque interstice qui pourrait laisser couler sur le terrain un peu de son existence privée. Il divise ses matches en une multitude de petites boîtes hermétiques où il calfeutre chaque action.

« Dans le jeu, ou au moment de taper une pénalité, dit-il, *j'essaye d'aller chaque fois au bout de mes possibilités. Puis j'oublie instantanément l'action qui vient d'avoir lieu pour me concentrer sur la suivante. C'est pour cette raison qu'en sortant du terrain je ne sais jamais exactement combien de points j'ai marqués. En général, ce sont les journalistes qui me l'apprennent. »* Dans cette Coupe du monde, le trois-quart centre ne s'intéresse guère plus à sa deuxième place derrière l'Ecossais Gavin Hastings dans la hiérarchie des réalisateurs, avec soixante-deux points marqués, dont quatre essais. Ce qui compte pour lui en Afrique du Sud, c'est ce mois entièrement consacré aux choses du rugby. C'est cette période de repli sur son art de buteur, à l'abri des soucis qui parasitent parfois les trajectoires de ses ballons à Dax, lorsqu'il doit concilier sa préparation de rugbyman avec la bonne marche de son cabinet de kinésithérapie.

Pendant ce mois, sa femme n'aura même pas droit à un traitement d'exception. Elle profitera du match contre l'Irlande pour venir passer quelques jours dans le pays, avec d'autres compagnes de joueurs. Mais Thierry Lacroix ne la verra qu'en *« coup de vent »*. *« En ce moment, j'ai l'esprit rugby,* plaide-t-il. *Aucun élément étranger ne doit me perturber. »* Quitte à brouiller sa sensibilité par une image d'égoïste, le buteur tient plus que jamais à isoler son jeu de ses sentiments. Comme si le traumatisme d'une expérience récente l'obligeait désormais à cet excès de confinement. Car, une seule fois, la sphère privée a inondé son rugby sans qu'il puisse envisager de lui opposer un barrage.



THIERRY LACROIX

C'était en septembre 1994. La mère de Thierry Lacroix avait été victime d'un grave accident de voiture qui menaça ses jours pendant de longs mois. Comme deux liquides de densités différentes, la lourdeur du drame a alors pris le dessus sur la frivolité du jeu. *« J'ai perdu le goût du rugby pendant sept mois,* dit-il. *J'avais demandé à arrêter de jouer avec mon club, où j'étais devenu très mauvais. Ils m'ont dit que cela m'aiderait de continuer les matches. Sur le terrain, je regardais les adversaires passer près de moi, sans avoir envie de les plaquer. »*

Thierry Lacroix avait également perdu son jeu en équipe de France. En février, à la suite de la déroute face à l'Ecosse dans le Tournoi, il avait perdu sa place de titulaire. Mais chez le Dacquois, les barrières ne se franchissent pas dans les deux sens. Celles que le joueur a érigées pour protéger sa concentration interdisent aussi aux justifications d'entrer sur le terrain. La détresse de l'homme n'a pas servi d'alibi aux errements du rugbyman. Personne dans les stades n'a entendu Thierry Lacroix faire état publiquement de sa douleur intime.

Il n'a cherché à regagner sa place à la régulière que lorsque les choses se sont remises en ordre dans sa vie privée. Alors le sourire est revenu sur son visage de joueur qui utilise pour parler la même raison, la même précision qui lui servent à buter. Ses taux de réussite dans les coups de pied de pénalité ou de transformation avaient baissé jusqu'à 55 % au creux de l'hiver, alors qu'il s'élevaient au-dessus de 80 % lors des années qui ont suivi son entrée dans le XV de France, en 1989. Ils sont remontés depuis. En Afrique du Sud, face à l'Ecosse, Thierry Lacroix a même renoué avec la joie d'un sans-faute d'autant mieux tombé qu'il était indispensable à la victoire des Français.

Avec ce retour de la régularité, c'est contre lui-même que Thierry Lacroix construit dès lors des remparts. Buteur cartésien, le Français se méfie des malins génies qui pourraient troubler son art en lui faisant miroiter des promesses d'infaillibilité. *« Je ne connais pas un buteur qui entrerait sur le terrain sans avoir envie de tout réussir,* dit-il. *Mais il ne faut surtout pas en faire une obsession. C'est le plus sûr moyen de perdre sa confiance au premier échec. »* A vingt-huit ans, il connaît les limites de son talent dans le jeu déployé, il sait que les sélectionneurs cherchent d'abord en lui la solidité de ses coups de pied. Et il n'est pas de ceux qui compromettraient leur contribution à la collectivité par un excès d'ambition.

Jérôme Fenoglio

Simon Geoghegan, prince irlandais en exil

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Oublié sur son aile, Simon Geoghegan ressemble à un prince en exil. Toute l'Irlande du rugby sait posséder en ce grand blond aux épaules de déménageur et aux jambes de sprinter l'un de ces aristocrates de l'attaque, l'un de ces joueurs épris de vitesse et de fantaisie créative qui donnent le tournis aux défenses les plus rugueuses. *« Nous n'avons jamais eu de joueur aussi rapide. On ne sait jamais ce qu'il va faire de la balle »*, dit de lui Gerry Murphy, l'entraîneur irlandais.

Et, pourtant, en trente et une sélections sous le maillot vert, Simon Geoghegan n'a marqué que neuf essais. Il doit se contenter, le plus souvent, de deux ou trois ballons par match, arrivés jusqu'à lui comme une aumône faite en cachette au talent. Qu'il lui semble long le reste de son temps passé à plaquer, à empêcher les autres de briller, de faire jaillir le feu que le rugby étriqué de son équipe l'oblige à contenir.

La Coupe du monde n'a, pour l'instant, rien changé à cette insupportable pénurie. L'ailier irlandais ne peut nourrir sa frustration que d'espoirs. *« Contre le pays de Galles, il fallait avant tout gagner. Contre la France, nous serons beaucoup plus décontractés. »* Ainsi parle Simon Geoghegan sans donner l'impression de croire vraiment à ce qu'il dit. Dans le XV du Trèfle, il n'est décidément pas facile d'être trois-quarts aile. Comme si les coups d'éclat de ces joueurs que les règles ont placés au bout du rugby étaient un outrage aux valeurs de combat qui font l'Irlande. Comme si le débordement explosif d'un Geoghegan transperçant l'adversaire d'un crochet ne pouvait valoir la moindre charge sonnée par le plus anonyme des avants.

LES SIRÈNES DU XIII

A vingt-six ans passés, l'homme aurait pu se faire une raison. Avocat dans un gros cabinet londonien, il a réussi sa vie professionnelle. Mais le joueur refuse de lâcher prise. En 1994, il a quitté l'équipe des London Irish, à laquelle il appartenait depuis sept ans. Bath, le champion d'Angleterre, l'avait sollicité, tout comme plusieurs clubs du rugby professionnel à treize alléchés par une vitesse qu'ils étaient prêts à payer au prix fort. Simon Geoghegan n'a pas cédé aux sirènes de l'argent treiziste qui ont envoûté tant de joueurs gallois. Lui, qui, dès le lycée, courait le 200 mètres en moins de 22 secondes, a foncé sur Bath et ses promesses de jeu ouvert, de rugby complet où l'ailier n'est pas toujours le parent pauvre.

Dans l'un des salons de l'hôtel de Pretoria où réside l'équipe d'Irlande, il cherche à nouveau à se convaincre, à persuader ses coéquipiers que lui aussi peut être convié au festin du jeu. La France est un nouveau défi. Il prend la forme de l'adversaire du jour, Emile Ntamack. L'ailier toulousain a imposé son talent depuis le début de la Coupe du monde, a crevé l'écran de ses courses et de ses feintes. La gloire de « Milou » n'a pas rendu Simon Geoghegan jaloux, juste un peu envieux. Il lui reconnaît cette belle capacité à créer le danger dans beaucoup de situations, à réussir souvent ce que lui ne peut tenter que trop rarement.

L'ambition n'empêche pas la lucidité. Geoghegan est le plus anglais des Irlandais. Il est né en Angleterre, n'a jamais joué dans un club de son île, sur laquelle il ne se rend que pour les vacances et les matches internationaux. Nul ne souhaite pourtant plus que lui son succès. Mais, dit-il, *« il faut absolument revoir les structures de notre rugby, si l'on veut se donner de réelles chances de réussite. Notre victoire contre les Gallois ne doit pas faire oublier cette nécessité de réforme »*.

En attendant, les espoirs de l'Irlande, les rêves d'une première demi-finale de Coupe du monde, reposent presque tous sur la vaillance infatigable de ses avants. A moins qu'en une ou deux balles négociées à la diable le prince Simon Geoghegan ne devienne roi.

P. Cx.

Phase finale

QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	TROISIEME PLACE	FINALE
DURBAN — Samedi 10 juin 13 h TF1 — France-Irlande	DURBAN — Samedi 17 juin 15 h — TF1 et Eurosport (C+ sous réserve)	PRETORIA — Jeudi 22 Juin 17 h — C+	JOHANNESBURG — Samedi 24 juin 15 h — TF1
JOHANNESBURG — Samedi 10 juin 15 h 30 C+ — Afrique du Sud-Samoa			
LE CAP — Dimanche 11 juin 13 h C+ ou TF1 — Angleterre-Australie	LE CAP — Dimanche 18 juin 15 h — TF1 et Eurosport (C+ sous réserve)		
PRETORIA — Dimanche 11 juin 15 h 30 C+ ou TF1 — N[lle]-Zélande-Ecosse			

Infographie Le Monde

■ **XV D'IRLANDE** : *l'ailier irlandais Darragh O'Mahony a été préféré à Richard Wallace pour affronter le XV de France, samedi 10 juin à Durban, en quarts de finale de la Coupe du monde de rugby. L'arrivée de ce joueur de vingt-deux ans est le seul changement par rapport à l'équipe victorieuse du Pays de Galles (24-23) dimanche 4 juin. Noel Murphy, le manager irlandais, a expliqué qu'au fil des matches Richard Wallace avait perdu confiance en ses moyens. La composition de l'équipe irlandaise est la suivante : C. O'Shea – D. O'Mahony, B. Mullin, J. Bell, S. Geoghegan(o) E. Elwood, (m) N. Hogan-D. McBride, P. Johns, D. Corkery – N. Francis, G. Fulcher-G. Halpin, T. Kingston (cap), N. Popplewell.*

Sud affronte les Samoa

métis fait sa rentrée dans l'équipe de Pieter Hendriks

hegan, prince irlandais en exil

Comment un informaticien français de vingt ans a piraté le FBI

Grâce à ses modems, le jeune homme utilisait les lignes téléphoniques de l'organisme de renseignement américain en se faisant passer pour le correspondant en poste à Paris

Victime d'une utilisation frauduleuse de ses lignes téléphoniques aux Etats-Unis, le FBI a porté plainte contre un jeune Français de vingt ans, Anthony Chris Zboralski. Le préjudice est estimé à plus de 1 million de francs. Le jeune pirate, qui a acquis une excellente connaissance des faiblesses des systèmes informatiques et téléphoniques, risque aujourd'hui plus de deux ans de prison. De son côté, la justice française, à partir de preuves discutables – des écoutes téléphoniques –, semble vouloir ménager les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Le FBI a porté plainte en effet juste avant l'affaire de la demande française de rapatriement d'espions américains de la CIA. Les systèmes de sécurité du FBI ont révélé, dans cette affaire, des carences pour le moins surprenantes. Le FBI vient s'ajouter à la liste des nombreuses victimes de ces piratages téléphoniques et informatiques qui font rarement l'objet d'enquêtes policières. Dans le simple domaine du logiciel, les pertes ont été de 76 milliards de francs en 1994.

ANTHONY CHRIS ZBORALSKI a fêté ses vingt ans en prison. Le jeune Français est accusé d'avoir piraté le réseau téléphonique du Federal Bureau of Investigation, le célèbre FBI américain. *« Un préjudice d'au moins 250 000 dollars »*, indique l'ordonnance de mise en détention provisoire. L'escroquerie, qui dépasserait donc le million de francs, correspond aux conversations téléphoniques simultanées qu'Anthony organisait avec une dizaine d'amis. En se faisant passer pour le représentant du FBI à Paris, Thomas Baker, il accédait à des services de téléconférence réservés au personnel de l'organisme américain. Joint par téléphone, M. Baker ne souhaite pas s'exprimer sur cette affaire. Mais il confirme qu'une *« enquête est en cours en France et aux Etats-Unis »* sur une escroquerie qui survient dans un contexte diplomatique franco-américain particulièrement tendu.

Si le réquisitoire du procureur de la République à l'encontre d'Anthony Chris Zboralski remonte au 21 décembre 1994, l'ordonnance de mise en détention provisoire est datée du 10 avril. Entre-temps, l'affaire des espions de la CIA a fait grand bruit (*Le Monde* du 23 février). Le pirate semble avoir bien mal choisi son moment et sa victime. La justice française peut requérir contre lui une peine d'emprisonnement de plusieurs années et une amende substantielle.

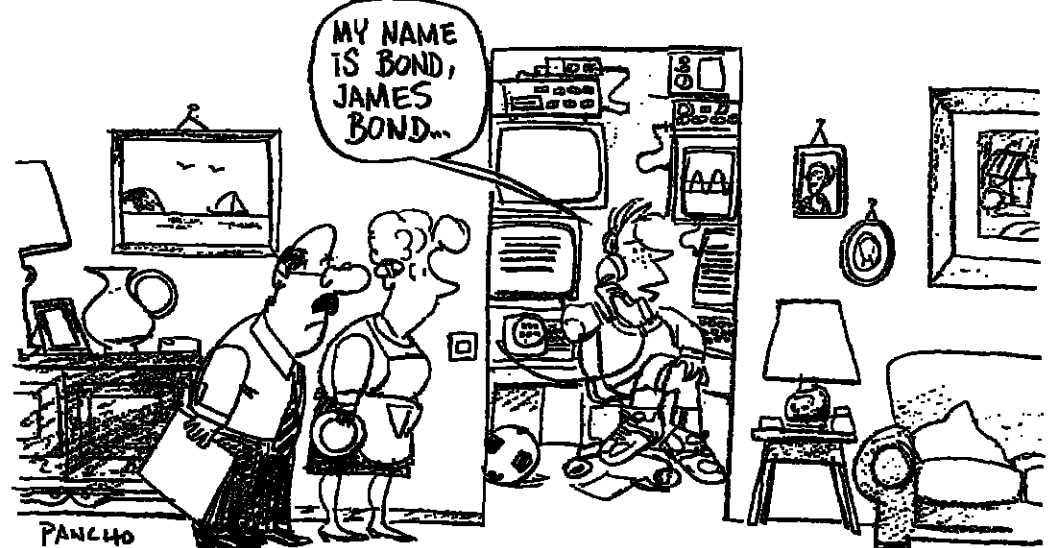
Grand, mince, un sourire malicieux sur les lèvres, le jeune homme vient de faire couper ses cheveux longs, histoire de *« faire plus sérieux »*. Le 5 mai, son avocat, Eric Plouvier, a obtenu sa libération sous contrôle judiciaire. Après son incarcération, Anthony affecte la sérénité des aventuriers : *« En prison, cela s'est bien passé. »* Depuis sa sortie de Fleury-Mérogis, il déclare *« avoir fait une croix sur tout ce qui est illégal »*. Il est vrai que ses incartades ne lui ont pas rapporté un sou. Pis, la police a saisi son matériel informatique, dont ses précieux boîtiers électroniques (modems), l'arme essentielle des pirates. Cette volonté de *« tourner la page »* ne va pas sans difficulté.

LE SYNDROME « WARGAMES »

Pour Anthony, tout a commencé par un film américain, *Wargames*. Il le voit à huit ans, et c'est pour lui une révélation. Aujourd'hui encore, il estime avoir été victime de ce qu'il appelle le *« syndrome* Wargames ». Dans ce film de 1983, un adolescent est à deux doigts de déclencher un conflit mondial alors qu'il croit jouer avec l'ordinateur du Pentagone à une simulation de guerre atomique. Cette histoire s'inspire des exploits du pirate américain Kevin Mitnick. Après plusieurs séjours en prison et un traitement spécial de *« désintoxication informatique »*, il a été à nouveau arrêté le 15 février (*Le Monde* du 18 février) par le FBI.

A neuf ans, Anthony reçoit le cadeau qui va bouleverser son adolescence : un micro-ordinateur. *« A cette époque, mes parents considéraient qu'il ne s'agissait que d'un jouet sophistiqué »*, se souvient-il. Enfant, il rêvait de devenir cosmonaute ou agent secret.

Et il raconte ses meilleurs coups avec passion. Même devant la police. Au risque de compliquer sa défense, il dit avoir tout avoué *« pour ne pas traîner indéfiniment l'affaire du FBI »*. Pour atténuer la



gravité de ses actes, Anthony fait valoir une éthique généreuse. *« J'ai toujours vérifié que mes victimes seraient dédommagées par les compagnies de téléphone ou les assurances. »* Au-delà du jeu, le piratage s'est transformé en sport. *« La sécurité actuelle des systèmes téléphoniques est nulle »*, déclare-t-il avec un certain regret. *« Le piratage n'a aucun intérêt s'il n'y a pas de défense. »* Et de citer le traité de Sun Tzu sur l'art de la guerre.

INGÉNIERIE SOCIALE

Sous le pseudonyme « Frantic », Anthony se targue d'avoir fait partie, à dix-sept ans, de l'élite de la « Scène ». Ce vocable désigne le milieu du piratage qui rassemblerait environ 200 personnes dans le monde. Par le biais de messageries privées, ils échangent leurs informations et forment des groupes. En 1993, Anthony devient le leader de l'un d'entre eux, baptisé « Abuse » et qui compte une dizaine de membres actifs.

Fort de cette expérience, Anthony met ses victimes à rude épreuve. *« Je suis spécialisé dans le social engineering »*, précise-t-il. Cette méthode complète les techniques faisant appel au matériel. L'ingénierie sociale désigne ce que les escrocs pratiquent depuis toujours en exploitant la crédulité de leurs victimes. *« Je suis doué pour imiter les voix et pour trouver les failles dans les systèmes. »* Dans l'affaire du FBI, Anthony a fait appel à sa connaissance approfondie de l'informatique et des systèmes de télécommunications, à sa maîtrise de la langue et de l'accent américains et surtout à un culot sans limites.

Tout a commencé par l'appel systématique de numéros verts américains. *« J'ai programmé mon modem pour qu'il sélectionne tous les numéros qui répondent en vocal »*, explique-t-il. Ensuite, machinalement, Anthony appelle ces derniers en débitant son discours habituel pour obtenir un numéro de connection sur le système AT&T Conference Alliance, aux frais de l'entreprise piégée. En général, il se *« fait passer pour un membre d'un bureau français qui ne parvient pas à obtenir sa connection habituelle »*. Lorsqu'il entre en contact avec le 05-90-10-19, il apprend qu'il s'agit du numéro du FBI.

Mais le pirate décide alors d'améliorer la fiabilité de son système. *« J'ai appelé l'ambassade des Etats-Unis à Paris en demandant à parler au directeur du FBI.* « Attendez, je vous passe Thomas Baker... ». *J'étais stupéfait d'avoir obtenu aussi facilement ce nom. »* Avec cette information, Anthony rappelle le FBI aux Etats-Unis et se fait passer pour Thomas Baker afin d'obtenir de nouveaux numéros de téléconférence. *« Assez vite, j'ai découvert le nom de ma correspondante, Patricia, et le système a très bien marché »*, note-t-il. La supercherie a duré près de deux mois. Un record, selon Anthony.

La couverture du FBI présentait des avantages vis-à-vis des compagnies téléphoniques, AT&T en l'occurrence. *« En cas de soupçons, les recherches tombaient sur cette adresse du FBI et s'arrêtaient aussitôt. Ils n'avaient pas le droit d'écouter mes conversations »*, estime Anthony. Si l'analyse du jeune pirate s'est vérifiée avec l'opérateur téléphonique, elle a été sous-estimée pour « l'hôte ». Grâce à ses moyens d'investigation, le FBI a pu identifier le pirate, ce que n'avaient pu faire ses autres victimes.

Reste à établir la validité, en droit français, des preuves qui accablent Anthony. Selon lui, le FBI aurait enregistré ses conversations sur bandes magnétiques. De telles écoutes, en dehors de tout contrôle de la justice française, sont-elles recevables devant un tribunal français ? Ce point est délicat, mais il semble que l'identité du plaignant ait exercé une forte influence sur le juge d'instruction Guy Ripoll, qui a justifié la mise en détention provisoire d'Anthony en arguant du fait que *« le trouble (...) à l'ordre public (...) au préjudice d'un Etat étranger n'est pas apaisé »*.

En attendant son procès, le jeune pirate a des idées plein la tête. Il pense créer une *« société de conseil en sécurité informatique »*, pour pimenter le « sport » de ses anciens collègues. Il travaille à la création d'un serveur Internet aux Etats-Unis. *« C'est mon projet le plus lucratif... »*, dit-il en ajoutant qu'il a commencé la rédaction d'un ouvrage, intitulé *The Piracy Scene*, pour décrire l'organisation et les techniques utilisées. *« Si je travaillais chez AT&T*, ajoute-t-il avec humour, *plus aucun pirate ne pourrait abuser des codes téléphoniques américains. »*

Michel Alberganti

« Deux ans !... On m'a donné »

La Business Software Alliance (BSA) ne fait pas dans le détail. Dans une large publicité couleur publiée dans quelques journaux économiques, elle présente deux détenus allongés sur leurs paillasses. Le premier purge une peine de cinq ans pour vol à main armé et demande *« Et toi ? »* au second qui répond : *« Piratage de logiciels. Deux ans !... On m'a donné... Un concurrent ou un employé... Tu sais, tout le monde peut te dénoncer... On peut même t'accuser de complicité... Il y a simplement un numéro à appeler. »* Suit un numéro téléphonique à composer même en cas de simples *« doutes sur l'authenticité d'un logiciel »*. A quand la récompense ?

Si BSA voulait frapper l'imaginaire, elle a réussi. Mais à quel prix ? Pour justifier son action, l'organisation mondiale de lutte contre le piratage invoque les pertes importantes que les éditeurs ont essuyées en 1994. Celles-ci ont atteint 76 milliards de francs dans le monde, dont 30 milliards de francs en Europe et 16 milliards de francs pour les seuls Etats-Unis. La France, créditée d'une perte de 3,9 milliards de francs, arrive au second rang européen avec un taux de piratage de 57 %. L'Allemagne est largement en tête avec des pertes estimées à plus de 9 milliards de francs.

Les délits sont rarement portés devant la justice

« NOUS ne connaissons pas plus de 4 à 5 % des cas de piratages qui existent en France », estime Daniel Padoin, le commissaire principal responsable du service d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (Sefti) de la préfecture de police de Paris. Créé l'an dernier (*Le Monde* du 10 janvier), le Sefti emploie aujourd'hui une douzaine d'inspecteurs qui enquêtent en région parisienne. Ils traitent la centaine d'affaires qui, chaque année, font l'objet de plaintes. Parmi elles, les trois quarts des dossiers concernent des escroqueries téléphoniques. Le piratage informatique reste donc largement minoritaire.

« Nous n'observons pas d'explosion du nombre des plaintes », note Daniel Padoin. *« Le " chiffre noir ", qui, pour nous, mesure le décalage entre la délinquance réelle et celle qui est officiellement constatée par nos services, est exceptionnellement élevé »*, dit-il. On peut donc s'étonner d'une telle discrétion des victimes. *« Très souvent, elles ne souhaitent pas que cela se sache »*, explique Daniel Padoin. Ainsi, une loi du silence s'installe.

« Dans huit cas sur dix, l'auteur de la fraude appartient, ou a un lien avec sa cible », ajoute le commissaire. D'où la discrétion des entreprises qui ne tiennent pas à porter sur la place publique les exactions de l'un de leurs employés. Mauvaise pour l'image de marque, une plainte entraîne une enquête. Et Daniel Padoin remarque que *« la police fait peur aux entreprises qui savent qu'elles utilisent de nombreux logiciels piratés... »*. Enfin, pour ce genre d'affaires, il n'existe aucune obligation de dépôt de plainte pour être dédommagé par les compagnies d'assurances.

TRAFIC TÉLÉPHONIQUE

La plupart des enquêtes ne sont pas liées aux entreprises mais aux particuliers, même si eux aussi rechignent souvent à faire état de la façon dont ils se sont fait rouler. Néanmoins, début mai, le Sefti a mis fin à un trafic très organisé concernant la carte France Télécom (ex-carte Pastel). Cette carte, lorsqu'elle est introduite dans les lecteurs des cabines téléphoniques, permet d'obtenir la ligne en tapant un code secret. Le coût de la communication est directement porté sur la facture téléphonique du détenteur de la carte. Contrairement à la Télécarte, qui s'épuise rapidement, elle est utilisable indéfiniment. Jusqu'à ce qu'une opposition invalide le code. Elle fonctionne également à partir d'un poste privé, l'utilisateur composant le 36 10, suivi des neuf chiffres inscrits sur la carte et de son code secret.

C'est ce dernier mode d'utilisation que les pirates exploitaient dans des lieux publics, avec une préférence pour la gare de Lyon, à Paris. Profitant de la position haute du clavier téléphonique, ils notaient le code secret au moment où la victime le composait. Lorsque cette dernière quittait la cabine, l'un des pirates l'abordait en se faisant passer pour un collectionneur de Télécartes. Selon Daniel Padoin, la plupart des victimes, après avoir tenté d'expliquer que leur carte n'était pas une Télécarte, finissaient par la montrer. En quelques secondes, l'escroc mémorisait alors les neuf chiffres d'identification, inscrits par groupe de trois... et le trafic pouvait commencer.

Le Sefti estime que certains pirates « géraient » un parc d'une dizaine de cabines publiques. Pour leurs clients, ils composaient les codes volés. Ceux-ci pouvaient alors téléphoner en réglant le pirate à un tarif nettement plus intéressant que celui de France Télécom. Début mai, le Sefti a arrêté huit personnes. Il y a quinze jours, il a interpellé les cinq « têtes » de l'équipe. L'une d'entre elles détenait 230 numéros de cartes... Le trafic, qui durait depuis plus d'un an et demi, rapportait de 6 000 à 7 000 francs par mois à chaque pirate.

M. A.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 868

HORIZONTALEMENT

I. Pas le seul Nobel dans le siècle. – II. Autrefois près du lit. Pièce à vivre ou à tourner. – III. Fleuve. Parfois bien dissimulé. Saint. – IV. Pronom. Souvent injuste. Ville de droite à gauche. – V. Sur les nez. Vénitien. – VI. Pleures presque. A droit aux hommages. – VII. Fils de Jacob. Blesse, dit-on. Il fit mollir le piano. – VIII. Mettait des nuances. Possessif. – IX. Difforme. Mettent en place. – X. Ignore le siècle des lumières.

VERTICALEMENT

1. Divinité cachée. – 2. Aux tout commencements. Fleuve. – 3. Pour brûler ce qu'on a adoré. – 4. Donne la solution. Remorqua. – 5. Pronom. Article. Le tordre, c'est, espérons, une métaphore. – 6. Dans le vent. Quand tout est glacial ou sinistre. – 7. Préposition. Au Yémen. – 8. Dans le domaine du désir ou... du souffle. – 9. Souvent écouté. Pronom. Va exploser. – 10. Honteux et confus. Conjonction. – 11. Participe en un sens. Sentent l'huile. – 12. En Israël. En retard sur la musique. – 13. Fait son travail sur le vivant.

SOLUTION DU N° 867

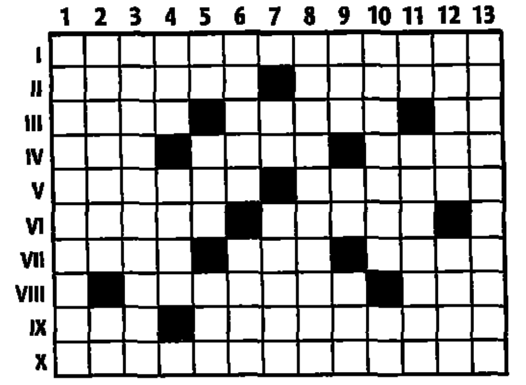
Horizontalement

I. Balladuriens. – II. Uraète. Entée. – III. Sommités. Afd. – IV. Imam. Oupille. – V. Ne. Eculés. En. – VI. Est. Arec. Pst. – VII. Essarter. – VIII. Stress. Agoni. – IX. Morde. Abêtir. – X. Apeuré. Leone. – XI. Normaliennes.

Verticalement

1. Businessman. – 2. Arômes. Topo. – 3. Lama. Terrer. – 4. Lemme. Sedum. – 5. Ati. Cassera. – 6. Détouras. El. – 7. Euler. – 8. Respectable. – 9. In. Is. Egéen. – 10. Etal. Proton. – 11. Nèfles. Nine. – 12. Sédentaires.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 869

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EGNNOTU. – 2. AEEMNS (+ 2). – 3. AEIIRTV (+ 2). – 4. ALOPRSTU (+ 1). – 5. ABEELOP. – 6. EEEIRRZ. – 7. AILNPSUU. – 8. AEIRSTT (+ 10). – 9. ENPSSSU. – 10. EEEGIMN. – 11. AENPTT (+ 3). – 12. ACEGRTU. – 13. EILNSUU. – 14. AGIINSTU (+ 1). – 15. AEGINNU. – 16. EENNSS. – 17. EEIPRSS (+ 5). – 18. EINORSSU (+ 1). – 19. EEEMMS. – 20. AAEIMNOS.

VERTICALEMENT

21. NOORSSU. – 22. EEGILPS. – 23. AEILNPU. – 24. EEGIRSUV (+ 1). – 25. ABDERTU. – 26. AAPPSUY. – 27. ABEELNT (+ 2). – 28. DEINSTU (+ 3). – 29. EGILNOT (+ 1). – 30. AEEISSTU (+ 1). – 31. EEILSS (+ 2). – 32. ADHIMRSS. – 33. AINNORRU. – 34. EENORU (+ 2). – 35. CEEILNS (+ 1). – 36. AEGNORU. – 37. AAIKRS. – 38. AEIMSSTT (+ 2). – 39. AEINOPU. – 40. EEKRRUZ. – 41. ABEEIPSS.

SOLUTION DU N° 868

1. MORICAUD. – 2. OMELETTE. – 3. IBERIEN (BINERIE). – 4. LASAGNE (AGNELAS LANGEAS). – 5. ENTERONT (NOTERENT RENOTENT). – 6. GAPERONS (PAGERONS SPORANGE). – 7. ATOMISEE. – 8. ISSUES (SUISSE). – 9. ETATISTES (STEATITES). – 10. CREUSOIS (COURSIES RECOUSIS). – 11. INSCRIS. – 12. MALIGNES (LIGNAMES). – 13. MUERENT (EMURENT MENTEUR MEURENT REMUENT). – 14. EDUQUAT. – 15. PIDGIN. – 16. AMUIMES. – 17. TRICOUNI, clou pour chaussures antidérapantes. – 18. PIETINE (INEPTIE). – 19. NAGEOTE. – 20. CHERER, exagérer (CHERRE). – 21. AGENESIE. – 22. SENEVES. – 23. MODENAIS (DOMAINES EMONDAIS NOMADISE). – 24. IMITERA (MERITAI MITERAI). – 25. OMANAISE. – 26. SEPIOLE (EPLOIES POILEES SPOLIEE). – 27. ILLEGAUX. – 28. REDONNE. – 29. ATROPOS, papillon. – 30. DINGUAIS (GUINDAIS). – 31. CASTING. – 32. DESTRIER (TRIEDRES). – 33. OSTEOME. – 34. MILANEAU. – 35. ADAPTES. – 36. BASSETS. – 37. LUMIERE (MEULIER). – 38. IONIQUE. – 39. CRAMOISI. – 40. GUITARE (ARGUTIE GUETRAI TARGUIE URGEAIT). – 41. TSUNAMI (MINUTAS MUTINAS). – 42. MENEUSE (EUMENES). – 43. RETENDRE. – 44. ANESSES (ASSENES).

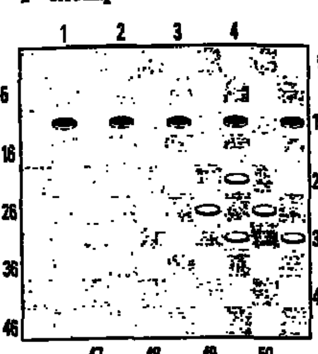
Michel Charlemagne et Michel Duguet

DAMES
Problème n° 508

LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques
Le coup du « revenez-y »

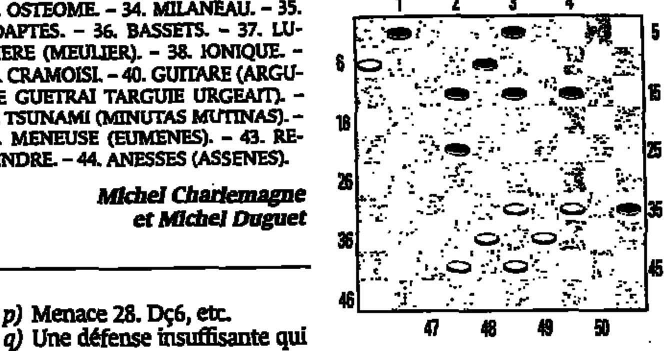
1er exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 24-20 (15 × 33) 34-29 [« revenez-y »] (33 × 24) 30 × 6, +.

2e exemple :

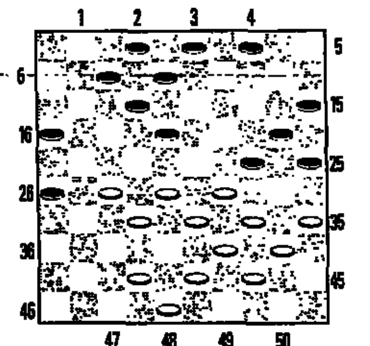


Les Blancs jouent, passent à dame et +.

SOLUTION : 34-30 (35 × 24) 33-28 (22 × 44) 43-39 (44 × 33) 38 × 7 (1 × 12) 6-1, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Tournoi international de Hoogezand, en 1975. Brillant coup de dame exécuté par le maître international néerlandais Jansen avec les Noirs.



Les Noirs jouèrent et gagnèrent comme suit : (21-30)!! 35×24 (18-23) 28×19 (16-21) 27×16 (7-11) 16×18 (8-13) 18×9 (3×23) 29×18 (20×47)!, +.

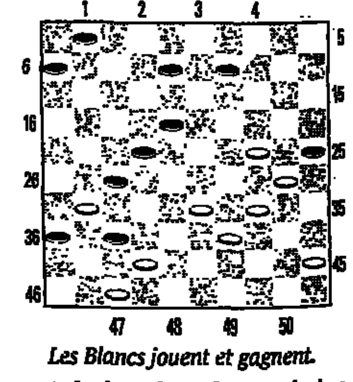
SOLUTION DU PROBLÈME N° 507
A. ROMM (Kharkov, 1975)

Blancs : pions à 25, 26, 31, 37, 40, 41, 42, 43, 47, 48, 49, 50.

Noirs : pions à 13, 17, 18, 22, 24, 27, 29, 30, 33, 34, 39, 45.

43-38! (27x36) 48-43 (39x48) 37-31 (48x46) 47-41 (46x43) 49x38 (36x27) 50-44 (33x42) 44-39 (34x43) 25x32 (45x34) 32-27 (22x31) 26x8!!, + splendide par anéantissement.

PROBLÈME N° 508
A. VAN DEN STOEP (1975)



Les Blancs jouent et gagnent.

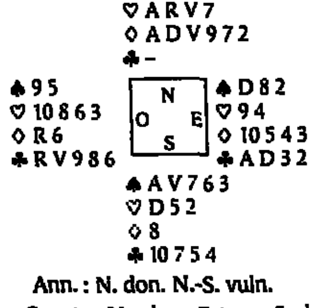
Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

BRIDGE
Problème n° 1637

L'ÉQUIPE DE FRANCE

Cette donne a été jouée au cours de la sélection de l'équipe de France en 1993. Les annonces pour arriver au chelem et le jeu de la carte sont instructifs.



Nord : ♠ R 10 4 ♡ A R V 7 ◇ A D V 9 7 2 ♣ –
Ouest : ♠ 9 5 ♡ 10 8 6 3 ◇ R 6 ♣ R V 9 8 6
Est : ♠ D 8 2 ♡ 9 4 ◇ 10 5 4 3 ♣ A D 3 2
Sud : ♠ A V 7 6 3 ♡ D 5 2 ◇ 8 ♣ 10 7 5 4

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Salama	Nord Chemla	Est Cronier	Sud Perron
–	1 ◇	passe	1 ♠
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ◇
passe	4 ♡	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	5 ♡
passe	6 ♠	passe	passe...

A partir de 4 Trèfles, les enchères indiquaient le contrôle des couleurs.

Ouest ayant entamé le 6 de Trèfle, *comment Michel Perron, en Sud, a-t-il joué* pour réussir ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Il faudra évidemment affranchir les Carreaux sans en perdre si on est obligé de donner un atout. Il faut en tout cas commencer par battre atout et garder la possibilité de couper à Trèfle. Perron a commencé par jouer le 10 de Pique (la carte-clé) et faire *l'impasse à la Dame*. Si elle échoue, il faudra espérer ensuite ne perdre aucun Carreau.

En fait, la Dame de Pique était troisième en Est, et Perron a trouvé le moyen de faire TOUTES les levées ! *Comment a-t-il joué ?*

Perron a tiré le Roi de Pique puis l'As de Carreau, et il a coupé un Carreau. Le Roi de Carreau étant second, tout était maître ; mais, si ce Roi n'était pas tombé, Perron serait remonté au mort pour continuer avec la Dame de Carreau et couper, ou faire l'expasse *suivant les indications* obtenues sur les distributions...

A l'autre table, on s'était contenté de la manche, car, au troisième tour, Sud avait déclaré 4 Cœurs (au lieu de 4 Carreaux) sur le splinter à 4 Trèfles. La réussite du chelem rapporta 13 IMPs.

L'ANALYSE DE RIXI

La plus célèbre championne, l'Anglaise Rixi Markus, nous a quittés il y a trois ans, mais son souvenir restera toujours dans nos *mémoires*, car les donnes qu'elle a publiées sont souvent exceptionnelles.

Ici, il s'agit d'une défense dont la solution n'avait pas été trouvée au cours d'un match entre les Autrichiens et les Polonais. Mais, dès qu'on a montré le coup à Rixi, elle a découvert une signalisation qui aurait pu faire chuter le contrat !

Mettez-vous *en Ouest* et cachez les mains d'Est et du déclarant en Sud.

Nord : ♠ R V 7 5 4 ♡ R V ◇ D 10 9 7 3 ♣ D
Ouest : ♠ D ♡ 8 ◇ R 8 6 4 2 ♣ 10 9 8 7 6 3
Est : ♠ A 10 9 3 2 ♡ A 5 3 2 ◇ A 5 ♣ 5 2
Sud : ♠ 8 6 ♡ D 10 9 7 6 4 ◇ V ♣ A R V 4

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♠	contre	2 ♡
passe	3 ◇	passe	4 ♡...

En Ouest, l'Autrichien Berger a entamé la Dame de Pique couverte par le Roi et prise par l'As de Pique d'Est qui a tiré l'As de Carreau. *Quelle carte Rixi Markus propose-t-elle de jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Pique » promettait ici cinq cartes, mais *moins de 16 points d'honneur*, ce qui explique que Nord ait pu faire l'enchère de « 3 Carreaux », un changement de couleur au palier de trois qui promet normalement une main forte.

COURRIER DES LECTEURS

L'ouverture de 2 SA

« D'après le SEF (système d'enchères françaises), écrit un lecteur, il faut 21 ou 22 points pour ouvrir de 2 SA. Je croyais qu'*avec 20 points* et une distribution régulière, c'était possible. Qu'en pensez-vous ? »

Ne pas admettre l'ouverture de 2 SA avec 20 points, c'est se priver d'une des annonces les plus précises, car elle permet au partenaire de *savoir exactement à quoi s'en tenir* et de disposer de réponses bien au point (Stayman, Texas). Il me paraît exclu de vouloir se compliquer la vie dès qu'il aura une main de 20 points.

Philippe Brugnon

ÉCHECS
Problème n° 1641

TOURNOI VSB
(Amsterdam, 1995)
Blancs : J. Piket.
Noirs : G. Kasparov.
Défense Grünfeld.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	21. Cxç5!! (l)	Cxd2
2. ç4	g6	22. Cxd2 (m)	Té2!
3. Cç3	d5	23. Dxb4	a5!
4. Cf3	Fg7	24. Dxb7 (n)	Txd2
5. Db3	dxç4	25. d7!	Txb2 (o)
6. Dxç4 (a)	0-0	26. Dd5	Tb5
7. é4	Ca6 (b)	27. Td1 (p)	Ff8 (q)
8. Fé2 (c)	ç5	28. Fd6	Fxd6
9. d5 (d)	é6	29. Dxd6	Ta-b8 (r)
10. 0-0	éxd5	30. h3!	Tb1
11. éxd5	Té8	31. Txb1	Txb1+
12. Td1 (é)	Ff5	32. Rh2	Tb6
13. d6 (f)	h6	33. Dé5 (s)	Rf8 (t)
14. Ff4 (g)	Cd7! (h)	34. Dh8+	Ré7
15. Td2	Cb4	35. Dé5+	Rf8
16. Db3	Fé6 (i)	36. f4	h5 (u)
17. Fç4	Cb6	37. Dd5	h4 (v)
18. Fxé6	Txé6	38. Dé5 (w)	g5
19. Ca4! (j)	Té4	39. Dh8+	Ré7
20. Fg3	Cç4 (k)	40. Dé5+	Rf8
		41. fxg5	abandon (x)

NOTES

a) Le jeune grand maître hollandais n'a pas peur d'affronter le champion du monde avec ce système russe de la défense Grünfeld qui fut au cœur du débat théorique entre Karpov et Kasparov au cours de leurs différentes rencontres pour le titre mondial en 1986 et 1987.

b) Ou 7..., Fg4 (variante Smyslov) ou 7..., ç6 (variante Boleslavski) ou 7..., a6 (variante hongroise). La suite la plus populaire demeure 7..., Ca6 (variante Ragozine) qui fut introduite dans les années 30.

ç) Différentes continuations sont jouables : 8. Fd3, 8. Ff4, 8. é5, 8. b4, 8. h3 et 8. Db3. Le développement du F-R en é2 semble le plus logique.

d) 9. é5 est erroné : 9..., Cg4 ; 10. h3, çxd4 ; 11. hxg4, dxç3 ; 12. bxç3, Da5 avec un bon jeu pour les Noirs. Si 9. dxç5, Fé6 ; 10. Db5, Tç8!

é) 12. Ff4 est aussi à envisager ; par exemple, 12..., Ff5 ; 13. Ta-d1, Cé4 ; 14. Cb5! (Karpov-Kasparov, Leningrad, 1986). Le coup du texte, qui prépare l'avance du pion d, a été joué deux fois au cours du match de Séville.

f) Ce pion avancé est gênant pour les Noirs, qui doivent jouer avec une grande précision. Il leur faut parer la menace 14. Fg5 et 15. Cd5. Or la suite 13..., Cé4 est réfutée par 14. d7!

g) 14. h3 fut joué dans la quinzième partie du match de Séville, et 14. Ff4 dans la vingt et unième partie.

h) Si 14..., Ch5? ; 15. Fé3!

i) Si 16..., a6 ; 17. a3, Cç6 ; 18. Cd5!

j) Comme l'a reconnu Karpov, 19. a3 est une erreur à cause de la réplique 19..., Cd3! Après 20. Fg3 (si 20. Txd3?, ç4), ç4 ; 21. dç2, Tç8 ; 22. Ta-d1, Dd7, les Noirs ont un bon jeu. 19. Cb5 ne vaut pas mieux : 19..., Té4! ; 20. Fé3, Cç4 ; 21. Fxç5, Ca6! Aussi Karpov préconise-t-il 19. Fg3, Cd3 ; 20. Cb5, ç4 ; 21. Da4 *« avec des chances réciproques »*. La nouveauté des Blancs est intéressante.

k) Semble très fort, mais 20..., Cxa4 valait peut-être mieux.

l) Après 21. Td-d1, les Noirs peuvent forcer la nulle par 21..., Ca5 ; 22. Da3, Cç4 ; 23. Db3, Ca5 (si 23..., Cç2 ; 24. Dd3). Le sacrifice de qualité, fondé sur la force du pion avancé, n'a sans doute pas été examiné de manière approfondie par les Noirs.

m) Les pièces noires sont en l'air. Le Cb4 semble perdu (si 22..., Td4 ; 23. Cf3), mais Kasparov va retrouver miraculeusement son équilibre.

n) Si 24. Df4, g5!

o) Si 25..., Fxb2 ; 26. Té1.

p) Menace 28. Dç6, etc.

q) Une défense insuffisante qui affaiblit les cases noires, mais que faire d'autre ? En rendant la qualité par 27..., Ta7!, les Noirs pouvaient essayer de forcer la nullité ; si 28. Dç6, Txç5! ; 29. Dxç5, Txd7 ; si 28. Té1, Txç5 ; 29. Té8+, Rh7! (30. Dxf7 ne va pas à cause du mat en ç1) ; 30. Dxç5, Dxd7 ; cependant, 28. Dé4! ne laisse aucun espoir de sauvetage aux Noirs : si 28..., Rf8 ; 29. Fd6+, Rg8 ; 30. Fé7 ; si 28..., Ff8 ou Ta8 ; 29. Cb7!

r) Si 29..., Ta7 ; 30. Cé4!

s) Menace 34. Dé8+.

t) Si 33..., Db8 ; 34. Dxb8, Txb8 ; 35. Cb7! Et si 33..., Tb8 ; 34. Cb7, Df8 (34..., Txb7? ; 35. Dé8+) ; 35. Dç7 (et non 35. Dxb8 à cause de 35..., Dxb8 avec échec), Txb7 ; 36. Dxb7, Dd6+ ; 37. g3 et les Blancs gagnent.

u) Si 36..., Tç6 ; 37. Dd5.

v) Zugzwang.

w) Menace 39. Dh8+, Ré7 ; 40. Dxh4+.

x) Si 41..., Db8 ; 42. Dxb8+, Txb8 ; 43. Cb7, Ré7 ; 44. d8=D+, Txd8 ; 45. Cxd8, Rxd8 ; 46. g3 avec gain.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1640
M. MATOUS (1980)

(Blancs : Ré1, Dç4, Fd1. Noirs : Rh1, Da7, Fb7, Cf1, Pç5.)

1. Dxf1+ ne permet pas de gagner après 1..., Rh2. De même, si 1. Dh4+, Ch2. Enfin, si 1. Rxf1?, Fa6 et les Noirs gagnent.

1. Rf2! Ce coup fin et paradoxal *menace mat* par 2. Dxf1+ et gagne après 1..., Ch2 ou 1..., Da6 par 2. Ff3+!

D'où la seule défense 1..., Fg2 ; 2. Ff3! (menaçant 3. Df1+), Dg7! et *maintenant* les Blancs *n'ont plus* de gain après 3. Df1+, Rh2 ; 4. Dg1+, Rh3 ; 5. Fxg2+, Rh4 ; 6. Dh2+, Rg5.

3. Dh4+! encore un coup paradoxal, **Ch2** (*menaçant* 4..., Db2+) ; **4. Dh8!!** encore plus paradoxal, **Dg6 ; 5. Dh7!, Dg5 ; 6. Dh6!, Dg8 ; 7. Dç1+** gagnant la D!, **Cf1 ; 8. Dxf1+, Rh2 ; 9. Dg1+, Rh3 ; 10. Fxg2+, Rh4 ; 11. Dh2+, Rg5 ; 12. Dg3+ et 13. Dxg8.**

ÉTUDE N° 1641
A. CHOURIAKOV
et Y. SYZONENKO (1985)

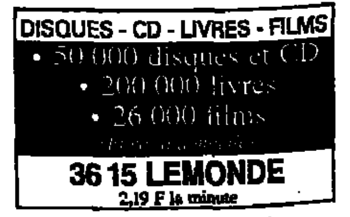
Blancs (6) : Ré7, Cd6 et é5, Fé3, Pd4 et f2.

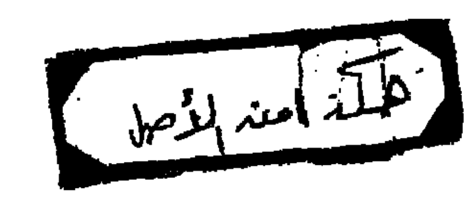
Noirs (4) : Rd5, Ca8, Pé2 et h2.

Les Blancs jouent et font mat en douze coups.

Claude Lemoine







Nuages et fraîcheur

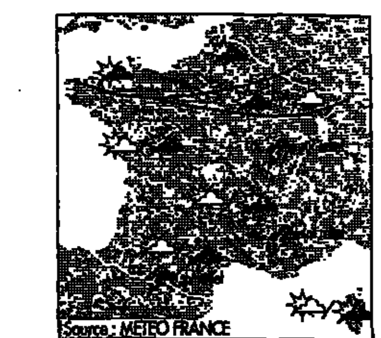
L'ANTICYCLONE atlantique se maintient trop loin de nos côtes pour nous offrir un temps estival, et c'est au contraire un temps frais (au nord), avec des nuages et quelques averses, qui régnera durant le week-end.

Sur la Normandie, le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France et l'ensemble du Nord-Est, les nuages resteront abondants tout au long de la journée de samedi, avec, par moments, un peu de pluie ou de brèves averses. Sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou, les Charentes et l'Aquitaine, la matinée sera bien ensoleillée, après dissipation de quelques bancs de brume dans les Landes en début de matinée ; au fil des heures, des nuages se développeront, rendant l'après-midi plus nuageuse. Sur la région Midi-Pyrénées, le Massif Central, le Centre, la Bourgogne, la région Rhône-Alpes, les Alpes du Sud et la Corse, éclaircies et nuages devront se partager le ciel ; les nuages deviendront parfois menaçants l'après-midi, et pourront donner une averse, voire un orage. Sur le Roussillon, le Languedoc, la Provence et la Côte d'Azur, le temps sera sec, mais le soleil devra par moments céder la place aux nuages. Mistral et tramontane, qui souffleront encore un petit peu le matin, faibliront ensuite, mais c'est alors un vent d'ouest modéré qui se lèvera en fin d'après-midi sur la côte varoise.

Les températures ne changeront guère, restant inférieures aux normales sur la moitié nord, et dans les normes de saison sur la moitié sud : les minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés sur la moitié nord, entre 10 et 14 sur la moitié sud, jusqu'à 16 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront sur la moitié nord entre 16 et 20 degrés en allant du nord vers le sud, et entre 21 et 23 sur la moitié sud.

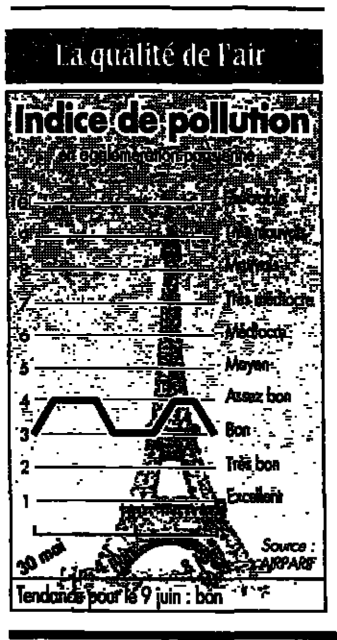
Dimanche, le temps ne s'améliorera pas : les nuages seront prédominants par rapport aux éclaircies ; ils se montreront souvent menaçants, pour donner par moments un peu de pluie ou une brève averse. Les régions les plus à l'abri seront celles proches du golfe du Lion et, dans une moindre mesure, celles proches de l'Atlantique. Les températures seront partout en légère baisse.

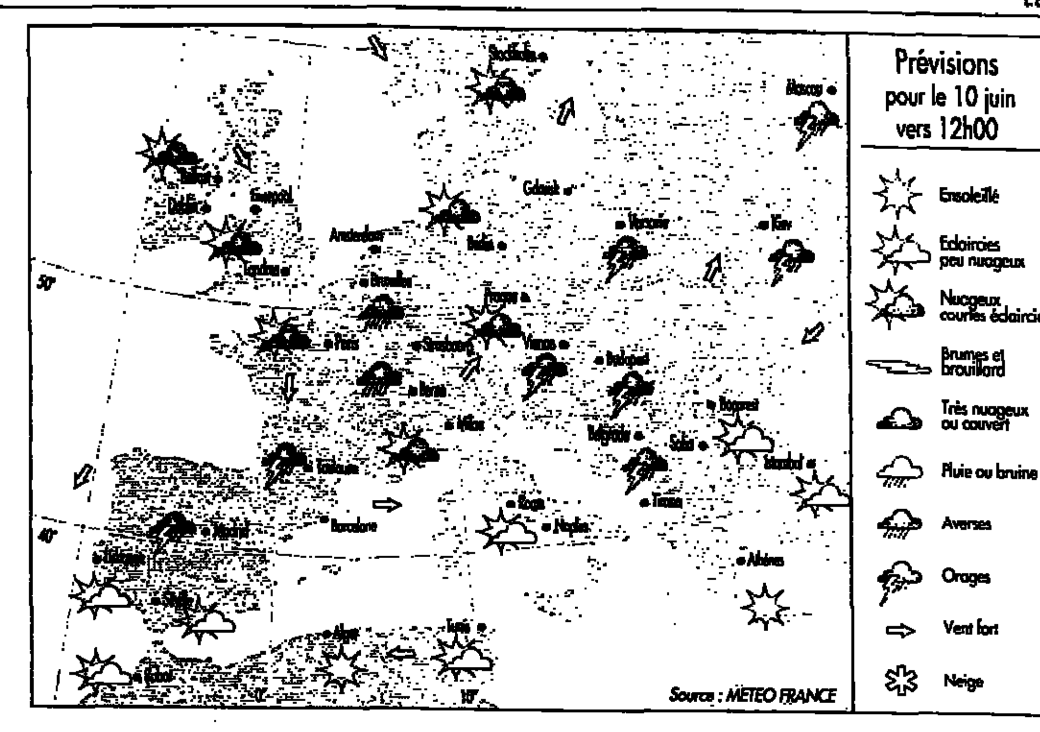
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 10 juin vers 12h00

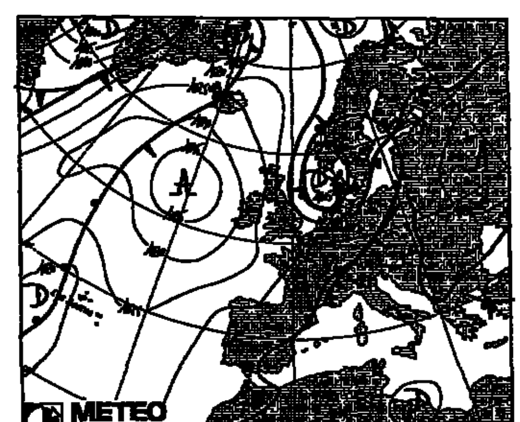
La qualité de l'air

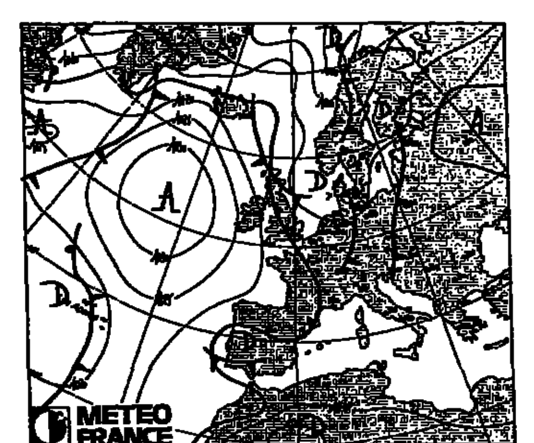






TEMPÉRATURES	GRENOBLE 26/15	TOURS 20/7	CHICAGO 14/9	LISBONNE 27/16	PRETORIA 15/5
du 8 juin 1995	LILLE 15/8	ÉTRANGER	COPENHAGUE 15/10	LONDRES 17/7	RABAT 25/19
maxima/minima	LIMOGES 19/9	ALGER 24/18	DAKAR 27/22	LOS ANGELES 19/12	RIO DE JAN. 28/20
FRANCE	LYON, BRON 23/12	AMSTERDAM 14/9	DJAKARTA 30/23	LUXEMBOURG 16/6	ROME -/-
AJACCIO 22/12	MARSEILLE 25/17	ATHÈNES 31/20	DUBAI 38/24	MADRID 25/14	SAN-FRANC. 18/9
BIARRITZ 19/13	NANCY 17/8	BANGKOK 33/25	DUBLIN 13/5	MARRAKECH 27/17	SANTIAGO 13/6
BORDEAUX 22/11	NANTES 21/9	BARCELONE 24/18	FRANCFORT 18/7	MEXICO 31/17	SÉVILLE 30/20
BOURGES 18/11	NICE 21/15	BELGRADE 24/13	GENÈVE 22/12	MILAN 22/15	SINGAPOUR -/-
BREST 15/9	PARIS 19/9	BERLIN 18/10	HANOÏ 31/26	MONTRÉAL 20/8	ST-PÉTERS. 27/15
CAEN 15/7	PAU 19/13	BOMBAY 34/29	HELSINKI 17/12	MOSCOU 26/12	STOCKHOLM 20/8
CHERBOURG 16/8	PERPIGNAN 27/18	BRASILIA 26/7	HONGKONG 30/25	MUNICH 20/9	SYDNEY 19/14
CLERMONT-F. 21/8	POINTE-A-PIT. 30/24	BRUXELLES 15/8	ISTANBUL 27/20	NAIROBI 22/13	TENERIFE 27/19
DIJON 16/11	RENNES 18/7	BUCAREST 24/14	JÉRUSALEM 34/16	NEW DELHI 45/31	TOKYO 22/17
FORT-DE-FR. 30/24	ST-DE-RÉUNION 26/18	BUDAPEST 25/16	KIEV 27/14	NEW YORK 29/17	TUNIS 31/19
	ST-ÉTIENNE 22/11	BUENOS-AIRES 16/6	KINSHASA 30/20	PALMA DE MAJ. 26/14	VARSOVIE 26/17
	STRASBOURG 16/11	CARACAS 29/23	LE CAIRE 36/21	PÉKIN 29/20	VENISE 24/16
	TOULOUSE 25/15		LIMA 21/15	PRAGUE 19/11	VIENNE 24/13


Situation le 9 juin, à 0 heure, temps universel


Prévisions pour le 11 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une exposition émouvante

LE RETOUR des prisonniers et des déportés, la joie avec laquelle ils sont accueillis, la douleur aussi qui étreint familles et amis de ceux qui sont disparus, donnent à l'exposition qui s'ouvre demain au Grand-Palais un émouvant caractère d'actualité. L'initiative en est due au service des recherches des crimes de guerre, émanation du Mouvement national des prisonniers et déportés.

Ce qui frappe le visiteur, c'est l'inimaginable barbarie des moyens employés par les hitlériens, leur diabolique perfidie pour mater la résistance ancrée au coeur de la nation. Dès l'entrée, une grande salle, divisée en travées, montre, sur de nombreux panneaux, les crimes de guerre dans leur ensemble : photographies de savantes tortures, visages et corps de suppliciés, spectacle du raffinement apporté dans la recherche des traitements que l'on faisait subir à ceux que guettait la mort lente. A côté, des textes rappellent les trente-deux points de la conférence de La Haye, délibérément violés. Plus loin, une tragique vision du massacre d'Oradour, dont on a ramené les funèbres reliques.

Dans une autre salle, deux immenses photographies, agrandies d'après un document prêté par l'ambassade d'Angleterre, montrent le charnier de Belsen. D'autres vues rappellent les nombreux camps de la mort dont une carte toute proche indique les emplacements en Allemagne. Dans la rotonde faisant suite à cette sinistre reconstitution sont exposées les photographies de nombreux martyrs et des affiches en allemand et en français donnant la liste des otages exécutés. La visite se poursuit par la traversée d'une bibliothèque. On accède enfin à une vaste salle plafonnée d'un motif tricolore. Trois statues de Bourdelle l'ornent. Elles sont l'emblème de l'espoir qui doit renaître dans tous les coeurs.

Maurice Chérié
(10-11 juin 1945.)

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NÉPAL.** Un service régulier de cars sera prochainement mis en place pour relier Lhassa, capitale du Tibet, à Katmandou, capitale du Népal. Il faudra trois jours pour parcourir les 950 kilomètres qui séparent les deux villes. – *(AP.)*

■ **PARIS.** Travelstore, le premier « grand magasin du voyage », qui affirme avoir accueilli près de 100 000 personnes depuis son ouverture dans le quartier de la Madeleine, envisage d'installer un deuxième magasin rue de Rennes, près de la gare Montparnasse. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE.** Les touristes français qui se rendent à Chypre sont chaque année plus nombreux (40 000 personnes en 1994, au lieu de 30 000 en 1993). Ils restent toutefois loin derrière les Britanniques (970 000 en 1994), les Allemands (173 000) et les Suisses (98 000). – *(AFP.)*

■ **MOZAMBIQUE.** La compagnie aérienne nationale du Mozambique, LAM, a démenti les accusations de l'ambassade des Etats-Unis à Maputo, selon lesquelles le niveau de maintenance de ses appareils serait insuffisant et ferait courir des risques aux passagers. – *(AFP.)*

■ **PROCHE-ORIENT.** McDonald's cherche à accroître son implantation au Proche-Orient. Le géant américain de la restauration rapide, qui possède déjà une douzaine d'établissements en Arabie saoudite, trois au Koweït, deux à Bahreïn, un à Oman et un à Dubaï, inaugurera prochainement un restaurant à Abou Dhabi et un autre au Qatar. La firme envisage également de s'installer en Jordanie, en Syrie et au Liban. – *(AFP.)*

■ **SHANGHAÏ.** Les élus de Shanghaï veulent faire de la Suzhou « la Seine de l'Asie » et transformer le quartier qui borde la rivière en « Wall Street de l'Orient ». La Suzhou, qui est aujourd'hui très polluée par les installations industrielles, va être nettoyée et accueillera des eaux plus claires venant du fleuve Yang-Tsé-Kiang. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 11 juin

■ **SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE**, 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition Architecture de la Renaissance italienne (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant les guichets (Paris à la loupe).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition « Carthage » (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 11 h 15 et 15 h 30, sortie du métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE** au Panthéon (40 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Les peintres de la couleur en Provence » (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : mystérieux symbolique (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

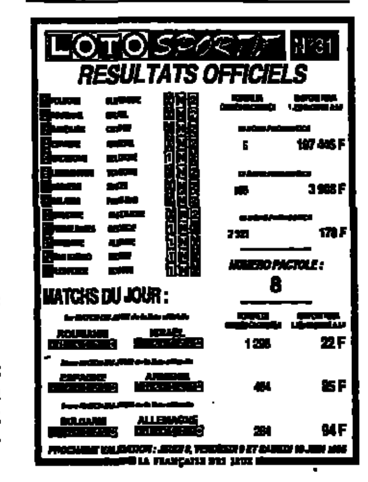
■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (45 F), 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Découvrir Paris).

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place de la Concorde : histoire et architecture (37 F), 15 heures, au centre de la place Vendôme (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et le cimetière des Innocents (50 F), 15 heures, devant le portail principal de l'église (Connaissance de Paris).

JEUX



GRAPHISME Principale manifestation dédiée à l'affiche, les VIe Rencontres internationales des arts graphiques de Chaumont (Haute-Marne) ont choisi cette année pour thème les affiches politiques et sociales. ● LA COMPÉTITION rassemble 124 affiches des cinq dernières années, choisies parmi 1 300 œuvres provenant de quarante-quatre pays. Le premier prix a été remporté par l'équipe de Nous travaillons ensemble. ● LES RENCONTRES présentent en outre une sélection d'affiches réalisées entre 1877 et 1903 (Chéret, Steinlen, Toulouse-Lautrec), une stimulante sélection de créations réalisées par des étudiants et quatre rétrospectives personnelles : celles *du précédent lauréat, Pierre Bernard*, de l'Anglo-Américain Paul Peter Piech, de l'Allemand Klaus Staeck et de l'Israélien David Tartakover.

L'art contemporain de l'affiche confirme l'effacement du politique

Les VIe Rencontres internationales des arts graphiques se sont ouvertes à Chaumont (Haute-Marne) sur le thème des affiches politiques et sociales. Quarante-quatre pays y sont représentés

SIXIEMES RENCONTRES INTERNATIONALES DES ARTS GRAPHIQUES DE CHAUMONT. Affiches politiques et sociales. Jusqu'au 25 juin. Rens., tél. : 25-03-86-80. Catalogue : Somogy, 128 p., 179 F.

CHAUMONT
de notre envoyé spécial

Pour sa sixième édition, la principale manifestation consacrée en France à l'affiche a choisi pour thèmes le politique et le social. Une affaire qui eût brûlé en d'autres temps à la veille d'élections municipales, mais qui n'agite que modérément les rivaux en lice pour la mairie de Chaumont (Haute-Marne). La place de la petite préfecture dans le paysage du graphisme est acquise, il est vrai, depuis longtemps.

La partie internationale du festival est éclatée en sept endroits de la ville. Point de départ : les Rencontres proprement dites, qui donnent lieu à des prix. Les cent vingt-quatre affiches sélectionnées parmi les envois de quarante-quatre pays sont accrochées sur les cimaises des Silos, une médiathèque généreusement aménagée en 1994 dans d'anciens silos par l'agence Canal des frères Rubin. Le parcours citadin passe par un garage brut de béton, un théâtre désaffecté, un petit musée rustique, une ancienne bibliothèque, pour s'achever dans la chapelle des jésuites (baroque), où Pierre Bernard, lauréat l'an dernier, présente, d'affiche en papier à en-tête, les travaux raffinés de son Atelier de création graphique, dans une scénographie qui ne l'est pas moins.

Politique et sociale ? La réponse, puisée il y a un siècle dans le legs Dutailly (12 000 affiches) qui constitue le fonds sur lequel Chaumont appuie sa légitimité graphique, passe par d'autres médias. C'est la première guerre mondiale qui introduit massivement la politique dans l'affiche, et la période ici couverte (*1877-1903*) ne l'aborde qu'à travers la réclame pour des journaux, des livres, des spectacles. On lit : *« C'est la faute au gouvernement ! »*, mais c'est le titre d'une pièce de théâtre, et lorsqu'une ardente Marianne libère les prolétaires de leurs chaînes sous le fusain de Steinlen, c'est un avis pour *Le Petit Sou*, *« journal de défense sociale »*.

ZOLA

Le commerce de la charité se révèle à l'époque sans détours : *Pour les pauvres de France et de Russie* exhibe deux riches fêtardes en traîneau, une démarche strictement opposée aux noirs et blancs consacrés aux sans-abris aujourd'hui. L'affiche sociale emprunte plus souvent à l'histoire ou à Zola, et l'affiche politique, celle qui va conquérir son autonomie en entrant dans l'actualité, ne fait que se pressentir dans *A bas les calottes !* qui rassemble la trinité sabre, goupillon et haut-de-forme sous le crayon de Jossot.

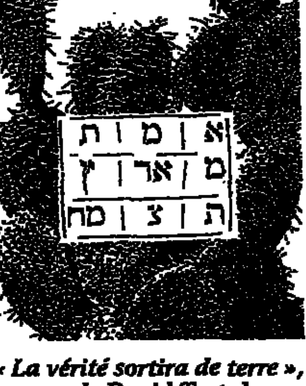
La violence de ces textes et de ces traits contraste singulièrement avec les affiches contemporaines sélectionnées qui n'appellent plus aux émotions qu'intellectuelles. Le graphisme s'est installé au second degré, ludique, définitivement, y compris dans les sujets les plus graves. Il émane de ceux qui savent et s'adressent à leurs semblables, en complicité. La subtilité des échanges ne rend que plus voyant le mutisme des murs entre élections présidentielle et municipales. L'absence de débat politique à travers le graphisme, le refus d'un affrontement sur ce terrain aussi reflète l'asthénie des idées. L'affiche électorale ne se préoccupe que d'occuper l'espace, le plus discrètement possible, pour se rappeler aux indécis. Elle enregistre le triomphe de l'image unique, l'aveu par les partis que le graphisme perturbe. Son intervention est laissée aux grandes causes, comme si la politique s'interdisait de le redevenir. L'absence quasi totale des partis ou des syndicats dans les Rencontres confirme ce qu'on ne peut guère appeler autrement qu'une perte d'image.

C'est un monde sans responsables, donc sans militants, un monde où les causalités échappent aux hommes, où l'humanitaire vient occuper l'emplacement du politique, qui domine. Un ennemi unique, le sida, paraît capitaliser les menaces, offrant au préservatif un monopole d'image qui devient, pour le coup, une véritable métaphore politique, dont on ne voit pas ce qui pourrait empêcher de l'étendre au graphisme lui-même, tant il semble ici protégé. Ailleurs, ce sont des idées trop générales – dans la mouvance d'un unanimisme écolo-pacifiste – qui s'imposent. Quelques affichistes cependant, en France notamment, n'ont pas fait retraite. Souvent descendants ou cousins de Grapus, réfugiés dans les banlieues parisiennes, en Seine-Saint-Denis essentiellement, les Rencontres les ont justement distingués.

Le beau *Nord-Sud* réalisé par Nous travaillons ensemble (premier prix), variation d'un travail sur la frontière Mexique - Etats-Unis fait se tendre l'une vers l'autre et se manquer deux mains, mais l'une (Sud) a les doigts coupés. La mobilisation contre le chômage, le racisme, la fracture sociale (à l'appel d'une municipalité) rencontre la sobre efficacité de Claude Baillargeon, dont *Liberté, Egalité, Fraternité* – deux poings prisonniers, refermés sur des piles de pièces figurant des barreaux – remporte le deuxième prix. Trois expositions offrent une démonstration vivante : la politique continue d'exister pleinement, ailleurs, au quotidien, en des modes d'interventions sensiblement plus individuels. A des degrés divers, les linogravures du Britannique Paul Peter Piech, les photo-montages de l'Allemand Klaus Staeck et de l'Israélien David Tartakover montrent que l'affiche peut être « contre », redevenir cet objet de conception rapide et d'intervention souple qui dédaigne généralement les panneaux d'affichage calibrés pour la liberté risquée des murs. Elle s'affirme alors témoin et intervenant d'une société en danger où il faut prendre parti. Elle est à charge, insupportable aux pouvoirs. Certaines d'entre elles ont été l'objet de procès, de saisies, d'interdictions, leurs auteurs menacés.

La section Etudiants, tous à Chaumont !, libre de forme, qui avait fait une entrée remarquée en 1994, n'échappe pas à l'obsession du préservatif. Les prises de position du pape en font une cible privilégiée, réveillant dans la jeunesse une tradition anticléricale assoupie, comme en témoigne *Le Pape a dit*, une crucifixion sous latex de Guillaume Lanneau (deuxième prix). Mais ce qui émerge cette année dans les cinquante-huit affiches sélectionnées (sur six cent-trente envois venus de France, d'Allemagne, d'Italie, de République tchèque et du Canada) et donne une longueur d'avance aux étudiants (que les Rencontres tentent de rattraper en présentant une maquette), c'est l'impact de la tragédie algérienne. Bien au-delà d'une simple réminiscence d'un dessin de Ferracci (*Le Charme discret de la bourgeoisie*), on n'oubliera pas les lèvres de femme agrafées, discrètement associées au mot *Algérie* par Viviane Hennebic (Ecole Estienne), qui a obtenu le premier prix de cette section.

Jean-Louis Perrier



« La vérité sortira de terre », de David Tartakover.



« Le Pen-Hitler », des Graphistes associés, a remporté le troisième prix. « C'était en réaction à sa déclarationsur le " point de détail ". »

« Nord-Sud » (mains noires, fond jaune vif), réalisé par Nous travaillons ensemble, a obtenu le premier prix. « C'était à la fois un logo et une affiche annonçant une exposition sur la frontière mexicano-américaine », explique son créateur, Alex Jordan.

Staeck, « le diable »

Klaus Staeck, allemand, cinquante-sept ans, est également avocat et éditeur à Heidelberg, et membre du SPD depuis trente-cinq ans. *« Je ne travaille pas pour le parti, je suis autonome, je ne réalise d'affiche que lorsque j'en éprouve la nécessité. »* De l'idée au catalogue (qui lui permet de vendre par correspondance), en passant par l'impression, tout est fait par lui. *« On m'a intenté plus de quarante procès à cause du caractère jugé offensant de mes affiches. Pour les multinationales, pour la CDU, je suis le diable. J'aime installer mes affiches dans des lieux ouverts, par exemple sur les colonnes Morris qui ne sont pas chères à louer. Chacune doit être un argument. Dans le domaine politique, les bonnes affiches restent toujours d'actualité. »*

Tartakover, « on line »

David Tartakover, Israélien, cinquante et un ans, a créé le logo du mouvement La Paix maintenant, et se dit *« fasciné par le mot écrit. Le graphisme israélien est né à Jérusalem avant l'Europe, parce qu'il y avait une urgence dans la propagande. Mes affiches ne sont pas des affiches de salon. Je les produis moi-même. Elles sont distribuées par des étudiants ou des organisations, brandies dans les manifestations »*. Particulièrement actif durant l'Intifada, il estime que *« ce n'est pas le graphisme qui est important, mais le* timing. *Il faut travailler vite, avec les moyens du moment, quels qu'ils soient. Sinon, vous pensez à des images trop belles. Ma tactique est d'être* on line. *Au moment de Sabra et Chatila, j'ai fait une affiche sur le champ. »*

Piech, « un rebelle »

Paul Peter Piech, Anglo-Américain, soixante-six ans, se définit comme *« un rebelle des arts graphiques »*. Il recherche un langage *« international comme celui du jazz »*, dont il veut retrouver *« les couleurs qui s'entrechoquent »*. Il aime les interventions rapides : *« Je peux fabriquer une affiche en un jour. J'ai en tête les textes, les citations, les poésies. Je travaille sur mes propres presses, dans mon garage, sans croquis préalables, sur linoléum, directement à la gouge. »* Il se situe *« à l'avant-garde des opprimés, combattant contre la pauvreté, l'intolérance, et la torture »*, avec Gandhi et Martin Luther King pour références. *« Je suis un pacifiste agresssif. Je ne veux pas que les gens restent derrière les barrières, je veux les activer. »*

L'art mystique de Shirazeh Houshiary au Magasin de Grenoble

Dans le centre d'art, momentanément privé de directeur, cette Iranienne de Londres conjugue beauté plastique et spiritualité

« ISTHMUS » DE SHIRAZEH HOUSHIARY. Centre national d'art contemporain de Grenoble, halle Bouchayer-Viallet, cours Berriat, Grenoble. Tél. : 76-21-95-84. Jusqu'au 9 juillet.

LYON
de notre bureau régional

Shirazeh Houshiary aura été la dernière artiste invitée au Centre national d'art contemporain de Grenoble, également appelé Le Magasin, par la directrice « démissionnée », Adelina von Fürstenberg. Celle-ci a renoncé à ses fonctions à l'automne 1994, après la découverte d'un important passif dans les comptes de l'établissement, mais ses collaborateurs restés en place se sont efforcés de garder ouverte la maison. Ils ont récemment donné une carte à blanche à Franck Perrin, fondateur de la revue *Bloc-notes* et enseignant à l'école des beaux-arts de Grenoble, pour une exposition ludique et futuriste où Michel Journiac côtoyait de très jeunes talents. La saison se termine dans une tonalité très différente avec les peintures et sculptures de Shirazeh Houshiary.

Pendant les cinq années qu'elle a passées à la tête du Magasin, Adelina von Fürstenberg a manifesté une prédilection pour des artistes qui associent recherche plastique et expérience spirituelle. Plutôt que se borner à montrer des œuvres, elle aimait reconstituer un parcours humain dans sa dimension métaphysique aussi bien que sociale : une ambition sensible dans les expositions consacrées à Sarkis, Anish Kapoor et plus encore, peut-être, lors de l'accueil d'artistes italiens comme Gino de Dominicis. Shirazeh Houshiary apporte une juste touche finale à ce panorama de l'art contemporain marqué par la personnalité de la programmatrice.

Partie d'Iran en 1973 pour étudier à la Chelsea School of Art, de Londres, cette jeune femme imprégnée de soufisme conçoit sa progression artistique comme une démarche initiatique vers la pureté. Les matériaux qu'elle utilise – le plomb, le cuivre et l'or, notamment – sont choisis en fonction de la symbolique alchimique et manifestent un mouvement de la matière vile à l'immatérialité de l'esprit, ou de l'obscurité à la lumière.

> Les variations de profondeur matérialisent l'élévation ou l'aspiration de l'abîme, comme autant de machines à méditation

La lettre et même les lettres des textes spirituels étaient présentes dans certaines sculptures curvilignes exposées par elle à Genève, il y a quelques années : la calligraphie arabe servait de support à une sorte d'écriture spatiale exprimant une dynamique mentale. Depuis, Shirazeh Houshiary a supprimé ce qu'il pouvait y avoir d'expressionniste dans ces sculptures : son détachement du moi se traduit par des formes plus géométriques : les rapports de nombres et les figures logiques ont remplacé les émotions trop humaines.

Que le spectateur partage ou non les préoccupations de l'artiste, il est saisi par la beauté de ces sculptures austères et rayonnantes à la fois. Des alvéoles creusées dans des plaques de plomb – de section triangulaire, carrée ou hexagonale – sont tapissées de cuivre ou de feuille d'or, métaux qui diffusent avec plus ou moins d'intensité la lumière. Les variations de profondeur matérialisent l'élévation ou l'aspiration de l'abîme, comme autant de machines à méditation.

Les peintures noires ou blanches visent au même effet par des voies différentes. Au premier regard, on perçoit des cercles ou des carrés, centrés ou gravitant dans l'espace monochrome. Plus d'attention fait apparaître un réseau serré de signes, inscription de sons de chants soufis psalmodiés par l'artiste pendant son travail. Les rythmes ainsi gravés dans la matière picturale donnent à ces œuvres puissantes, par synesthésie, une sorte de musicalité. Shirazeh Houshiary réussit là une synthèse entre une abstraction spiritualiste occidentale qui va de Malevitch à Rothko, et les œuvres des mystiques orientaux.

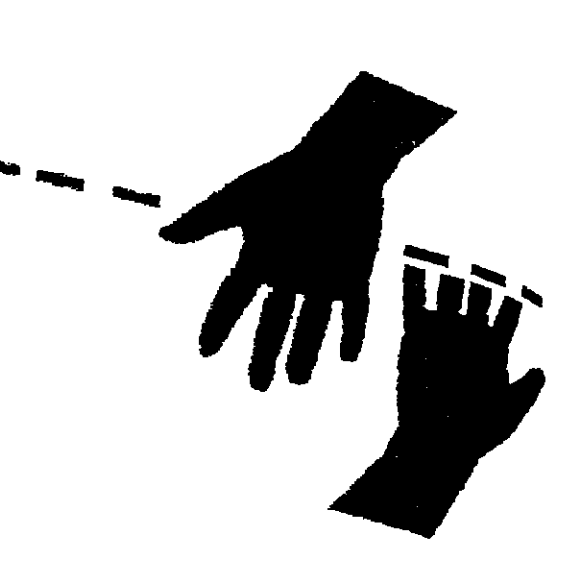
Sur le mur d'une des salles du Magasin, l'artiste iranienne a copié des phrases d'un de ces mystiques, le poète du XIIIe siècle Jalal Al Din Rumi. Adelina von Fürstenberg aurait apprécié sans aucun doute ces échos entre époques et civilisations. Son successeur travaillera-t-il dans le même esprit ? On le saura bientôt. Un appel à candidatures va être lancé par l'Etat et la ville de Grenoble. Les financiers publics veulent maintenir ouvert ce centre d'art pionnier, même s'il faut prévoir quelques mois de chantier dans l'ancienne Halle Bouchayer-Viallet, le temps de remettre en état la verrière.

L'école du Magasin, où ont été formés des médiateurs qu'on retrouve à la direction d'autres écoles ou centres d'art, devrait également continuer de fonctionner ; avec peut-être, suggère le délégué aux arts plastiques, François Barré, des missions étendues. Un groupe de réflexion est au travail depuis plusieurs mois pour reconsidérer les objectifs d'une telle structure expérimentale, en envisageant des activités de recherche et d'éducation plus précises – éventuellement en liaison avec l'école des beaux-arts de la ville. Le redressement financier de l'institution, en bonne voie grâce à la réduction d'activités de cette saison, permet d'envisager sereinement l'avenir. Le seul point d'interrogation concerne les intentions du prochain maire de Grenoble : dès les premiers jours de juillet, ses partenaires vont l'inviter à s'engager en faveur du Magasin.

Bernadette Bost

acement du politique

jaumont (Haute-Marne) y sont représentés



sin de Grenoble

Nikolaus Harnoncourt a choisi Poissy pour diriger une rareté de Mozart

Après Vienne et Rome, le chef autrichien présente dans les Yvelines l'opéra « Le Roi pasteur »

Nikolaus Harnoncourt dirige plutôt rarement des opéras de Mozart en France. Devant enregistrer pour Teldec *Le Roi pasteur*, il a décidé de le donner en concert avant de fixer son interprétation. Après l'avoir dirigé à Vienne, en Autriche, puis à Rome, il a choisi le Théâtre de Poissy pour présenter son travail aux Français. Il est vrai que cette salle de concerts reçoit beaucoup de musiciens baroques prestigieux.

IL RE PASTORE, opéra de Mozart. Avec Cyndia Sieden (Aminta), Eva Mei (Elisa), Inga Nielsen (Tamiri), Roberto Sacca (Alessandro), Markus Schaëfer (Agenore), Concentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt (direction). Théâtre de Poissy, vendredi 2 juin.

Plus rapide et plus efficace qu'une publicité, le bruit courait, insistant, que Nikolaus Harnoncourt, à la tête de son orchestre, le prestigieux Concentus Musicus de Vienne, donnerait une exécution concertante du *Roi pasteur* au théâtre de Poissy, avant de l'enregistrer pour Teldec, et que, hormis à Vienne et Rome, on ne pourrait l'entendre que là. Il ne resta bientôt plus de places à vendre. Nombre de Parisiens ont découvert avec étonnement, au cœur de l'hôtel de ville, un lieu superbe, à mi-chemin entre une salle de cinéma à l'ancienne et un studio d'enregistrement. A en juger par la sécheresse relative de l'acoustique, elle doit même être plus favorable à la prise de son (on y a enregistré notamment *Tancredi*, de Rossini, qui vient de paraître chez Naxos) qu'au concert.

Le Roi pasteur, fête théâtrale sur un livret célèbre de Métastase, mis en musique par plusieurs compositeurs depuis 1751, ne fut donné qu'une fois, le 23 avril 1775, à l'occasion de la visite à Salzbourg de l'archiduc Maximilien Franz. Le poème avait été réduit à deux actes, et Mozart ne disposa que d'un mois pour écrire sa partition.

C'est l'histoire d'un berger vertueux, Aminta, en qui Alexandre le Grand croit reconnaître l'héritier du trône de Sidon. Certes, il devra abandonner sa bergère, Elisa, pour épouser la princesse Tamiri, mais il saura s'y résigner par devoir. La constance d'Elisa et celle d'Agenore, l'amant malheureux de Tamiri, feront réfléchir Alexandre, qui, comme Don Alfonso, réassortira les couples qu'il a éprouvés en les désunissant...

Une programmation ambitieuse

Le théâtre de Poissy drainera encore les foules ferventes la saison prochaine, car la programmation de Christian Charier, directeur artistique du Centre musical-lyrique-phonographique, rassemble la fine fleur des ensembles de musique ancienne : Il Giardino Armonico (9 novembre et 16 janvier), l'Academie für Alte Musik de Berlin (la *Messe en si* de Bach, le 15 décembre), le Tafelmusik Baroque Orchestra de Toronto (Bach/Mozart, le 17 février), le Freiburger Barock Orchestra (*Symphonie « Héroïque »* de Beethoven et *Requiem* de Cherubini, le 23 février), le Concentus Musicus de Vienne (Haydn, le 5 mars), The English Concert and Choir (*Acis and Galatea* de Haendel, le 19 avril), le Concert des Tuileries (*L'Inganno Felice* de Rossini, le 13 juin). Renseignements, tél. : 39-22-55-89.

Même pour l'époque, le sujet était assez convenu ; la musique l'épouse avec grâce mais on a peine à imaginer que la prochaine étape, six ans plus tard, sera *Idoménée*, tant on est loin, dans cette partition galante, de ce qu'avaient laissé pressentir des œuvres plus juvéniles comme *Mitridate*, *Lucio Silla* ou la toute fraîche *Finta Giardiniera*.

C'est ce qu'on se dit en écoutant le premier acte, malgré le panache (proche de celui des concertos pour violon contemporains) d'un air d'Aminta, malgré une évocation métaphorique de l'orage par Alessandro et une invocation aux *« astres d'amour »* de son conseiller Agenore, malgré, enfin, la puissance théâtrale du grand récitatif dialogué, accompagné exceptionnellement par l'orchestre et suivi d'un suave duo d'amour aux vocalises éblouissantes.

Au deuxième acte, en revanche, la plainte pathétique d'Elisa (Eva Mei) trouve des accents puissants soutenus par la plénitude de l'orchestre ; l'air à vocalises d'Alessandro exaltant la philanthropie des guerriers à grand renfort d'instruments à vents réveille l'attention et, surtout, le rondeau résigné d'Aminta, *Amero saro costante*, soutenu par les cordes avec sourdines et où un violon solo fait écho à la voix, subjugue complètement. On est si près, en sensibilité, de l'air de la Comtesse des *Noces de Figaro* qu'on en oublie qu'il s'agit d'une œuvre de jeunesse. Sans doute l'interprétation sentie de Cyndia Sieden y est-elle pour quelque chose.

L'inspiration se maintient à la même hauteur avec l'air lyrique de Tamiri, où le timbre plus sombre et velouté d'Inga Nielsen fait merveille, puis avec l'air agité d'Agenore, dont le désespoir est rendu par des ruptures, des trémolos, des harmonies funestes, et où Harnoncourt ne fait pas mentir la publicité de sa maison de disques qui parle de ses interprétations « cruelles ». Même si, par ailleurs, il insuffle à l'exécution une vitalité interne toute en subtilités. L'invocation d'Alexandre aux dieux, sur le mode héroïque, confirme la vaillance de Roberto Sacca, dont le timbre mordant s'oppose à celui de Markus Schaëfer, plus gracieux.

Le finale, un quintette, préfigure celui de *Cosi fan tutte* sans la distance douce-amère. Et si l'ouvrage, donné ici sans coupures dans les récitatifs, semble, au fur et à mesure, de moins en moins long, on a pu croire que les applaudissements et les rappels, pleinement justifiés, n'en finiraient jamais. Naguère, on aurait repris le finale. Mais peut-être ne s'agissait-il pas de cela. *« Au moins, j'aurai vu Harnoncourt ! »*, disait en enfilant son manteau un auditeur visiblement ravi de sa soirée.

Gérard Condé

En Inde, le succès du film « Bombay » plaide pour la réconciliation entre hindous et musulmans

BOMBAY
correspondance

Le cinéma, en Inde, déclenche souvent les passions. Mais rarement au point atteint par le film de Mani Ratman, *Bombay*. Battant dès sa sortie, à la fin du mois d'avril, tous les records d'affluence, il n'a depuis cessé de faire salle comble. Pour le voir, il faut soit avoir réservé sa place plusieurs jours à l'avance, soit l'acheter au marché noir en payant parfois dix fois le tarif. La musique du film, commercialisée plusieurs semaines avant sa sortie, fait recette ; les ventes de cassettes galopent en tête du box-office.

Aucune campagne publicitaire n'a pourtant accompagné le lancement du film. Son succès tient à son sujet, et aux polémiques qu'il a engendrées, qui lui ont valu d'être un temps interdit à Bombay et dans plusieurs provinces. Réalisé par Mani Ratman, cinéaste très populaire depuis le succès de *Roja*, en 1992, il conte une histoire d'amour entre un hindou et une musulmane, sur fond d'événements réels et encore brûlants.

Shakar travaille comme apprenti journaliste dans un quotidien anglophone de Bombay. En visite dans son village natal, il croise Shela, une jeune musulmane. Shakar tombe amoureux et tente, en vain, d'obtenir sa main. Les jeunes amants se voient en cachette. De retour à Bombay, Shakar envoie un billet de train à sa douce pour qu'elle puisse le rejoindre. Enfin réunis et libres, il se marient. De leur union naissent des jumeaux.

En Inde, les séances s'interrompent au milieu, le temps d'un entracte pendant lequel les spectateurs grignotent du pop-corn et sirotent un soda. A la reprise de ce film, une musique au timbre sourd annonce la tragédie. Mani Ratman a voulu utiliser les documents réels de l'émeute d'Ayodhya qui, en 1992, ensanglantèrent cette ville du nord du pays. La censure l'a forcé à les retirer. Ce sont donc les « unes » des journaux qui évoquent le point de départ des événements.

Les émeutes d'Ayodhya

Le 6 décembre 1992 fut l'un des jours les plus sombres de l'histoire contemporaine de l'Inde. A Ayodhya, dans le nord du pays, les fanatiques hindous prennent d'assaut une mosquée datant du XVI[e] siècle et la mettent à sac. Selon eux, la mosquée a été construite sur les fondations d'un temple hindou ; ils veulent le reconstruire. Le sang coule. L'Inde vit pendant plusieurs semaines dans la psychose des représailles et des échauffourées. En janvier 1993, des émeutes enflamment Bombay. Hindous et musulmans s'entretuent ; il y aura deux mille victimes.

Les scènes de violence qui s'en sont suivi à Bombay sont, elles, reconstituées, le réalisateur y mêlant ses personnages. Un soir, dans la rue, les jumeaux sont agressés par un groupe d'hindous qui versent sur eux un bidon d'essence. Prêts à faire craquer une allumette, ils les interpellent : *« Hindous ou musulmans ? »* Les enfants, nés d'un couple mixte, ne savent que répondre et, terrorisés, perdent la parole. Ils échappent de peu à la mort mais resteront traumatisés. Ces scènes angoissantes rythment la seconde partie du film et rappellent aux Indiens à quelles atrocités les conflits intercommunautaires ont mené.

L'opposition entre musulmans (12 % de la population indienne) et hindous (80 %) ne cesse d'envenimer la vie politique et sociale de l'Inde actuelle. Mais si une polémique est née autour du film *Bombay*, ce n'est pas parce que le film rouvre des plaies non encore cicatrisées. Plusieurs films et pièces de théâtre sont sortis l'année dernière avec pour sujet les événements d'Ayodhya et ses suites. Deux d'entre eux, *Bombay Blast* et *Krantiveer*, ont été des succès sans pour autant soulever de controverse. Et *Bombay* semblait devoir attirer les foules sans susciter davantage de remous : certains critiques ont d'ailleurs dénoncé le souci commercial du metteur en scène et de ses producteurs. Un sujet fort, une brochette de vedettes et un happy-end constituaient les ingrédients traditionnels du succès commercial.

ABANDON DE VOILE

Les principales protestations sont venues des leaders de la communauté musulmane. Ils reprochent au réalisateur d'avoir montré son film, avant la sortie nationale, à Bal Thackerey, leader du Shiv Sena, le parti extrémiste hindou qui vient de gagner les élections du Maharashtra (la province de Bombay). Ils se plaignent de ce que le film présente les émeutiers hindous et mulsulmans comme également coupables des atrocités de janvier 1993, alors que les mulsulmans en ont été les principales victimes.

Personne ne conteste les faits, pas même les membres du Shiv Sena, qui proclament ne rien regretter des tueries dont ils se sont rendus coupables. Une des scènes, que Mani Ratnam a supprimée à la demande de Bal Thackerey, montrait justement ce leader ultranationaliste traversant les quartiers détruits de Bombay, éprouvant remords et pitié. *« Nous n'avons pas commencé les violences ; alors, de quoi voulez-vous que je me repente ? »*, a lancé le leader politique au metteur en scène, qui a donc coupé la séquence.

Les responsables musulmans critiquent également une scène du début, où l'héroïne, en rejoignant son amoureux, égare sa *purdah* – son voile –, qu'elle quittera définitivement dès son arrivée à Bombay. Cet abandon de voile, hautement symbolique de la libération de la femme musulmane – et de la femme tout court dans le contexte indien –, est perçu comme une insulte à la loi coranique. C'est sur ce point, d'ailleurs, que plusieurs journalistes indiens ont tracé un parallèle entre l'atteinte à la liberté d'expression dont Salman Rushdie ou Taslima Nasreen ont été victimes et celle faite à Mani Ratnam lorsque son film a été interdit de projection.

Plus que les événements d'Ayodhya, c'est probablement l'évocation du couple mixte qui a suscité la polémique. Ce sujet a été peu traité dans l'histoire du cinéma indien. Plusieurs articles de presse soulignent le courage dont Mani Ratnam a fait preuve pour mettre en scène cette histoire d'amour interdit. *« Le cinéma indien a produit étonnamment peu d'histoires de ce type. Mais le fait est qu'en Inde il y a des millions d'histoires d'amour entre hindous et musulmans. Il s'agit d'une réalité quotidienne »*, affirme le réalisateur.

Il assure également n'avoir pas cherché à faire un film politique, *« mais un film émotionnel. J'y dénonce l'absurdité des violences intercommunautaires. Il porte un message d'harmonie et de réconciliation. Les polémiques n'ont pas été déclenchées par les spectateurs, mais par des politiciens, avant même la sortie »*.

Olga Prud'homme

■ **UN NOUVEAU CINÉMA va être créé près de La Villette,** dans le 19[e] arrondissement. Ce complexe de six salles, doté d'un restaurant et d'une librairie, nommé 14 Juillet-sur-Seine, devrait ouvrir au printemps 1996. La gestion en a été confiée à MK2, la société de Marin Karmitz.

■ **LE 10[e] FESTIVAL du film de Paris présente 90 films, dont 50 inédits.** Le jury, présidé par Patrick Bruel, est composé de trente jeunes âgés de quinze ans représentant quinze pays. Outre la compétition, « Le village du cinéma » présente des expositions ouvertes au public. Du 14 au 20 juin, au cinéma Gaumont-Marignan : 27, avenue des Champs-Elysées. Tél. : 36-68-10-75 et réservations : 40-30-20-10.

CHORÉGRAPHIES

LES ÉTOILES DU BALLET DE L'OPÉRA
Premier programme : *Apollon*, de George Balanchine ; *Sélim*, de Kelemenis ; *Sonatine*, de Balanchine ; *Grand pas, Rhythm of the Saints*, de Twyla Tharp. Second programme : *Prédelle*, de Marceline Lartigue ; *Blues du poisson rouge*, de Pierre Darde ; *Don't Look back*, de Carolyn Carlson, et *Sonate à trois*, de Maurice Béjart. Opéra-Comique du 10 au 18 mai.

Passons sur un *Apollon* de Balanchine dansé sans esprit. En revanche, la technique ciselée de *Sonatine*, du même chorégraphe, fut très finement servie par Elisabeth Platel, la plus balanchinienne des ballerines de l'Opéra. Dans ce premier programme, c'est Kader Belarbi, accompagné de la chanteuse algérienne Houria Aïchi, somptueuse, qui a enlevé la mise. Le danseur-étoile mène *Sélim*, solo écrit exprès pour lui par Kelemenis, à grandes enjambées de fils du désert. Isabelle Guérin, cabotine impertinente, confirme dans le ballet de Twyla Tharp, avec une sûreté de jambes exceptionnelle, sa virtuosité à danser les nonchalances (parfois trop séduisantes) de la danse jazz quand elle est interprétée sur pointes.

Dans le second programme, Marie-Claude Pietragalla reprenait le solo, *Don't Look back*, chorégraphié pour elle par Carolyn Carlson en 1993. Dommage que l'Américaine, éblouissante en solo, ait pensé davantage à sa propre personnalité d'excentrique qu'à la retenue, toute en violence, du tempérament de Pietragalla. Jean-Yves Lormeau, depuis qu'il avait vu *Le Portrait de Marjolaine*, de Marceline Lartigue – initialement créé pour Marjolaine Zurfluh –, rêvait d'incarner une version masculine de ce solo, inspiré des gestes de l'extase mystique : tant que l'Opéra de Paris aura des Belarbi et des Lormeau pour oser à ce point sortir de leur rôle d'étoile, la vie entrera dans l'illustre maison. Ce souci de nourrir le classique par une pratique et une réflexion sur le contemporain est la caractéristique de ce ballet.

D. F.

AVALANCHES
De Claude Brumachon, création pour onze danseurs. Benjamin Lamarche (assistant) ; Christophe Zurfluh (musique) ; Olivier Tessier (lumières) ; Patrick Téroitin (costumes) ; Fred Shafer et Jean-Jacques Brumachon (décors). Théâtre de la Ville, du 31 mai au 3 juin 1995. Reprise du spectacle, fin novembre, au Théâtre Rive Gauche, à Saint-Etienne-du-Rouvray (76), puis au Théâtre Graslin, à Nantes (44).

Avec *Avalanches*, Claude Brumachon s'affronte, enfin, franchement au sujet autour duquel il tourne, par intermittence, depuis déjà plusieurs pièces : l'obsession de la chair et son corollaire, le refus d'être mortel.

Est-ce un effet de la maturité ? – le chorégraphe a dépassé ses trente-cinq ans –, il ose, dans ce dernier spectacle, ce qu'il ne faisait que suggérer dans *Le Piédestal des vierges* (1988) ou *Lame de fond* (1992). Par exemple, il traverse le plateau, avec lenteur, au bout d'une laisse, tenue par une jeune femme tour à tour nue ou habillée. Cette scène récurrente, loin d'être un cliché sorti tout droit du libertinage et de ses variations sado-masochistes, sonne juste. Libertin mais pas tricheur : le chorégraphe choisit le jeu de la vérité. Il réussit des scènes fortes, notamment celle des aiguilles qui s'approchent des yeux. On est dans l'univers de Sade ou de Bunuel. Justes, aussi, les visages déformés par les grimaces, bouches ouvertes sur des hurlements supposés. A l'inverse, le rire gloussant des jeunes filles, les personnages hystériques, les situations du style cours-après-moi-que-je-t'attrape, plus convenus, forment un gentil catalogue de froufrous et de chair dévoilée. Cette avalanche de saynètes finit par désamorcer la beauté noire d'un libertinage qui, quand il affleure, avec ses fards et ses artifices, montre assez que Brumachon pourrait inscrire plus fortement son travail dans cette veine littéraire de la culture française.

D. F.

Les voyages sensoriels du trip-hop

Des musiciens osent l'abstraction en se défiant des canons du rock

TRIP-HOP ? Ne passez pas à côté du terme le plus branché du moment. Suspect, réducteur, ce genre de vocable (acid jazz, jungle, techno ambient) ressemble trop souvent à une astuce de marketing. Il aide aussi à saisir l'air du temps. En associant le verbe *to trip* – voyager mais aussi planer par des moyens illicites – à la moitié du mot hip-hop, l'expression ne désigne pas vraiment un genre défini mais plutôt une tendance. Celle qui voit une génération bercée par le rap et la culture des boîtes de nuit et des raves s'aventurer sur d'autres territoires.

Peu touchés par des rimes mettant surtout en avant les préoccupations de jeunes Américains, certains se sont focalisés sur les bandes-sons plus que sur les scénarios. Préservant la base musicale du hip-hop – DJ, platines, breaks, beats, scratches et échantillonnages –, ils ont décidé d'explorer l'étendue de son potentiel rythmique, d'éveiller des recoins cachés de la mémoire auditive, de toucher d'autres zones sensorielles.

Bien sûr, le rap a depuis longtemps donné les preuves de ses capacités d'innovations formelles. Des groupes comme De La Soul, Jungle Brothers ou Beastie Boys ont souvent éclaté les lois du genre. En Angleterre, les fameux pourvoyeurs du « son de Bristol » (Massive Attack, Portishead, Tricky) ont montré la voie, façonnant dans leurs laboratoires les atmosphères étranges de chansons à la croisée de musiques noires et de concepts blancs. Mais le trip-hop a choisi de se passer de toutes références sociales et d'ignorer les canons mélodiques et commerciaux de la pop. Avec une audace qui, de loin, rappelera le culot du free-jazz, ces musiciens osent l'abstraction.

Si cette nouvelle effervescence avance en ordre dispersé, quelques pionniers concentrent ces productions sous la bannière de leur label. James Lavelle, par exemple, a créé Mo'Wax. Fou de musiques âgé de vingt et un ans, il fut d'abord DJ dans sa ville natale d'Oxford avant d'émigrer à Londres, travailler dans un magasin de disques et comme journaliste dans un magazine de jazz pour enfin monter cette petite entreprise consacrée aux formes les plus évolutives du hip-hop instrumental.

MÉCANISMES HYPNOTIQUES

Sur son catalogue, on choisira – comme entrée en matière – une compilation, *Headz*, regroupant les expériences de laborentins anonymes comme Skull, UNKLE, RPM ou Palmskin Productions. On se laissera tenter ensuite par les albums de l'Américain DJ Shadow ou du Japonais DJ Krush, merveilles de mécanismes hypnotiques, construisant dans la longueur des climats passant de la légèreté atmosphérique à d'oppressantes angoisses.

Originaire de Glasgow, membre comme James Lavelle de la jet-set du *nightclubbing* international, Howie B s'est aussi installé à Londres pour y lancer son label, Pussy Foot. Producteur, remixeur recherché (Björk, Massive Attack), il enregistre dans son petit studio des expériences qu'il aime qualifier de *left foot*, comme si fabriquée avec « deux mains gauches » cette musique s'ouvrait de nouveaux horizons. Une compilation, *Pussy Foot Forward*, rendra bientôt compte de ces grooves venus d'ailleurs. Plus formalisées que celles de l'écurie Mo'Wax, les productions d'Howie B donnent parfois l'impression d'attendre un chanteur.

La connection trip-hop ne connaît pas de limite géographique. La France a aussi ses laboratoires. Créé par deux DJ vedettes des nuits parisiennes – Yellow et Chris The French Kiss –, Yellow Productions a publié le premier album de Mighty Bop au titre évocateur, *La Vague sensorielle*. Ses voyages musicaux inédits, fusionnant hip-hop, acid jazz et sons vaporeux, se distinguent par leur sophistication et leur romantisme. La *french Touch* ?

Stéphane Davet

★ DJ Krush, *Turntablized* : 1 CD Mo'Wax 7243. 8 40146 2 9 . Blackalicious, *Melodica* : 1 CD Mo'Wax 7243 8 40110 2 4. DJ Shadow, *What Does Your Soul Look Like ?* : 1 CD 7243 8 40110 25. Compilation *Headz* : 2 CD MW CD 026. Distribué par Virgin.
Pussy Foot Forward : 1 CD 840 6142. Distribué par Delabel.
The Mighty Bop, *La vague sensorielle* : 1 CD Yellow ProductionsYPCD008A. Distribué par Karamel.
***Trip To The Chip Shop* : 1 CD New Electronica Below 2CD. Distribué par Pias.**



SERGE RACHMANINOV
Troisième Concerto pour piano et orchestre
Martha Argerich (piano), Orchestre de la Radio de Berlin, Riccardo Chailly (direction)

PIOTR ILYICH TCHAIKOVSKI
Premier Concerto pour piano et orchestre
Martha Argerich (piano), Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, Kirill Kondrachine (direction).

COMMENÇONS par les reproches : Martha Argerich ayant joué deux fois le *Troisième* de Rachmaninov avec Chailly à Berlin (les 5 et 6 décembre 1982), il aurait peut-être été utile que Philips donne la date précise de la prise choisie, à moins que l'éditeur (ou la radio allemande qui lui a vendu la bande) n'ait monté les deux interprétations pour n'en faire qu'une ; l'éditeur a d'autre part, semble-t-il, atténué les bruits de salle de cet enregistrement public, ce qui a amoindri l'impact d'une interprétation qui reste quand même l'une des lectures les plus extraordinaires de cette œuvre titanesque.

Passons aux compliments. Il est heureux que la multinationale hollandaise ait décidé de publier cet enregistrement public de Martha Argerich, même si la qualité de l'accompagnement de Riccardo Chailly ne s'élève vraiment pas à la hauteur du discours de la soliste. L'orchestre est peu virtuose et la direction, inerte et d'un lyrisme très appuyé, est un fil à la patte de la pianiste qui s'en libère dès la cadence du premier mouvement pour prendre la direction des opérations. Sa lecture d'un romantisme ravageur pourra ne pas plaire malgré ou à cause de ses fulgurances : Argerich, en effet, prend des libertés avec les indications de tempos du compositeur, ralentissant ici, accélérant là, sous le coup d'une émotion contagieuse. Sa force de persuasion, la qualité de son *cantabile*, la sveltesse des lignes qu'elle dessine à la pointe, sa présence dans chaque note ont quelque chose d'assez ahurissant. A cinquante-trois ans, l'Argentine est l'un de ces artistes qui réconcilient les mélomanes nostalgiques avec les temps présents. Oui, Horowitz, Cortot, Rachmaninov, Moïsewitsch, Guilels, Novaes, Hoffmann ont des successeurs. En complément, Philips a eu l'heureuse idée de rééditer le *Premier Concerto* de Tchaïkovski enregistré en public à Munich, en février 1980. Argerich et Kondrachine laissent leurs concurrents sur place. *A. Lo.*

★ 1 CD Philips 446 673-2.

LES INTROUVABLES DE DIETRICH FISCHER-DIESKAU
Œuvres de Schumann, Beethoven, Brahms, Rameau, Couperin, Purcell, Clérambault, Bach, Telemann, Fauré, Debussy et Milhaud
Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Hertha Klust, Hermann Reuter, Gerald Moore, Aribert Reimann (piano), Edith Picht-Axenfeld, Robert Veyron-Lacroix (clavecin), Jean-Pierre Rampal, Aurèle Nicolet (flûte).

PARALLÈLEMENT à la réédition des lieder gravés chez Deutsche Grammophon par le plus illustre *Liedersänger* du siècle et la parution d'inédits chez Erato, EMI consacre à Fischer-Dieskau l'un de ses précieux et indispensables coffrets d'« introuvables ». Ces six disques compacts restituent beaucoup d'introuvables et d'inattendus en effet : de la musique baroque française à l'interprétation exotique mais souvent superbe (*Première Leçon de Ténèbres* de Couperin, cantates de Rameau et de Clérambault), un peu de Purcell et de Scarlatti. Les mélodies françaises paraissent plus intéressantes que touchantes (nonobstant une phonétique idoine, la voix ne parvient jamais à persuader de l'intimité de DFD avec ce style). Mais le « petit » *Liederkreis op. 24* de Schumann, chanté d'une voix jeune, presque légère, les lieder de Cornelius, les Beethoven (*A la bien-aimée lointaine*), les Brahms juvéniles et les raretés contemporaines s'imposent. Une anthologie certes atypique, mais d'un intérêt prodigieux. *R. Ma.*

★ Un coffret de 6 CD EMI « Classics » 7243 5 68509-2-7.

DIETRICH BUXTEHUDE
Six cantates
Claron MacFadden, Franciska Dukel (sopranos), Jonathan Peter Kenny (alto), Marius Van Altena (ténor), Stephan MacLeod (basse), Orchestre Anima Eterna et The Royal Consort, Jos Van Immerseel (direction).

MUSICIEN SURDOUÉ, le Flamand Jos Van Immerseel s'attaque ici avec bonheur à Buxtehude (1637-1707) dont Ton Koopman a livré une part de la production de musique sacrée en deux volumes chez Erato. Immerseel a particulièrement pensé la matière instrumentale : le son « archaïque » de son interprétation est dû à la présence d'une dulciane basse, de violes et de trombones, lesquels produisent un son à l'opposé du poli habituel des orchestres baroques. Le Collegium Vocale de Gand et les solistes sont excellents. La musique, au plus près des suggestions du texte, est d'une qualité superbe. *R. Ma.*

★ 1 CD Channel Classics CCS 7895-1. Distribué par Média 7.

JAZZ

MICHEL PORTAL
Musiques de cinémas déjouées avec des amis jazzmen

COMPOSITEUR, clarinettiste et saxophoniste, Michel Portal a le souci du sens de sa parole et sa musique. Le long titre de son nouvel enregistrement dit, tout de suite, avant la musique, ce qu'elle sera. *« Musiques »*. Les créations rythmiques et mélodiques de Michel Portal viennent de partout, de ses voyages, de son attachement au jazz – les classiques, les hommes du free, Miles Davis... –, de son attention à ce qui se chante et se danse dans les rues, d'une recherche d'ailleurs. *« Cinémas »*. Portal a écrit pour les cinémas. Son disque montre aussi que certaines images l'ont choisi, se sont imposées à lui. Il en propose huit, *« déjouées avec des amis jazzmen »*. L'invitation est généreuse. Homme de rencontre, de confrontation – souvent en concert – Michel Portal donne à ceux dont il se sent proche la possibilité d'un jeu autour de son travail. Par là, il ouvre à l'improvisation ce qui aurait pû rester figé avec la pellicule.

Pour ce jeu des déséquilibres que porte souvent sa musique, Portal est entouré et emmené en confiance avec Tony Rabeson, Aldo Romano, Michel Benita, François Moutin, Linley Marthe, Laurent Dehors, Guillaume Orti, Andy Emler, Rita Marcotulli, Ralph Towner, Nguyen Lê, Paolo Fresu, Richard Galliano... Il a formé des groupes à partir de cette liste. Seul sur un cybernétique *Max mon amour 1*, en sextette sur *Max mon amour 2*, devenu standard de jazz et rêverie. Dans *Yeelen*, les tambours de Doudou N'Dyaye Rose grondent pour les guitares, et la reprise mélodique annonce *Droit de réponse*, ce cinéma télévisé de Michel Polac. Avec Mino Cinelu, Portal est là dans un duo d'entente. Il y a aussi la rigueur d'excécution de l'orchestre de tango de Juan José Mosalini sur *Docteur Petiot*.

Ces « musiques déjouées » sont aussi venues du Portal de Châteauvallon, des *Chouartse* du *Dejarme Solo*, de *Turbulences* ou d'*Anyway*. Il y a eu des rages et des colères à certains moments de ces disques. Ces *« cinémas »*-là ont plus d'apaisements, ce sont des chansons pour l'avenir, qu'un concert viendra peut-être déjouer, avec cette volonté de la nouveauté de ne pas s'arrêter, dont l'art de Portal sait si bien se nourrir. *S. Si.*

★ 1 CD Label bleu LBLC 6574. Distribué par Harmonia Mundi.

MUSIQUE DU MONDE

AFRIQUE DU SUD
Soixante ans de musiques de liberté

A L'OCCASION du cycle musical présenté à la Grande Halle de La Villette de Paris, une compilation de vingt-deux titres retrace l'histoire de la musique sud-africaine moderne, des chorales zouloues (*Mbube*, alias *Le lion est mort ce soir*, par les Salomon Linda's Original Evening Birds enregistré en 1939) au rock de Juluka (Johnny Clegg) et au reggae de Lucky Dube. Myriam Makeba y chante avec une voix de jeune fille (*Ulle Ngoan'aBatho*, en 1959), Nathan Midedle y interprète le thème central de *King Kong*, la comédie musicale qui porta le son sud-africain sur les scènes américaines et européennes. Rien ne manque à cet album témoin d'un pays qui n'a jamais appris à se taire. Une *« fontaine »*, dirait le jeune troubadour folk Vusi Mahlasela. *V. Mo.*

★ 1 CD Celluloid 101-2.

AFRICAN SOLUTION
The Beat of New South Africa

APRÈS LA PARUTION de l'album sud-africain de Paul Simon, *Graceland*, en 1986, s'est très vite posé le problème de la relève. A qui les Ray Phiri, Hugh Masekela ou Lady Smith Black Mambazo allaient-ils passer le flambeau. Début de réponse dans cette compilation de grand intérêt publiée par des spécialistes de la musique sud-africaine, la Pandora Music Company, associée à Christian Mousset, directeur du festival Musiques métisses d'Angoulême, qui a accueilli tous les anciens avec goût et enthousiasme depuis le milieu des années 80. Le rocker blanc et progressiste Johannes Kerkorel y côtoit Mbongeni Ngema, le concepteur de la comédie musicale *Sarafina* (à propos de la révolte des jeunes de Soweto), les Soul Brothers, idoles des *townships* d'aujourd'hui. Toutes les données de base (chant, rythmes cassés) sont respectées, mais il y a comme la promesse d'une nouvelle floraison, d'un son plus aiguisé. *V. Mo.*

★ 1 CD Label Bleu/Indigo LBCD 2521. Distribué par Harmonia Mundi.




DRUGSTORE

D'AUTRES avant Drugstore ont excellé dans l'art de la berceuse empoisonnée. A la fin des années 60, le Velvet Underground, amoché par les excès des nuits new-yorkaises, savait faire tourner ainsi un arpège de guitare claire en une ronde doucement vénéneuse. Plus récemment, leurs disciples écossais, Jesus and Marychain, jouaient aussi aux insomniaques désinvoltes, électrisant au ralenti leurs mélodies narcotiques.

Plusieurs titres de ce premier album éponyme – *Fader*, *Starcrossed* – pourraient faire passer Drugstore pour des plagiaires. Ces étirements ankylosés, ces deux accords de basse accrochés au bitume accompagnant de lentes montées soniques portent la marque indubitable des créateurs de *Psychochandy* et *Darklands*. La voix d'Isabel Monteiro, Brésilienne exilée à Londres, fera pourtant la différence. On y retrouve les aspérités sensuelles d'une jeune Marianne Faithfull. Comme embrumée encore des vapeurs délétères d'une nuit blanche, elle susurre à merveille des mots dangereux dont on ne sait pas très bien s'ils sont des menaces ou des promesses. *S. D.*

★ 1 CD Go Discs 828 607-2. Distribué par Barclay.

ISAAC HAYES
Branded

AVEC JAMES BROWN et George Clinton, Isaac Hayes a sans doute été l'artiste le plus « échantillonné » par la génération rap. Un rapide survol de son CV suffit à expliquer pourquoi. Dans les années 60, lui et son complice David Porter formèrent le duo d'auteur-compositeur le plus prolifique du label Stax, signant pour Otis Redding, Sam & Dave ou Wilson Pickett, une pléiade de hits irrésistibles (*Soul Man*, *Hold on I'm Coming*). Ce travailleur de l'ombre, spécialiste du 45 tours instantané, réussit ensuite à imposer en solo sa silhouette de colosse chauve, fière de sa négritude, en bouleversant le format qui avait fait sa première renommée. Tissant sur la longueur des ambiances sensuelles, mêlant funk torride et arrangements de cordes raffinés, il fit entrer la soul dans le années 70. Pour le meilleur – l'album pierre de touche *Hot Buttered Soul*, la bande originale du film *Shaft* – et pour le pire – la déliquescence disco.

De retour à Memphis, le « Black Moses » vient d'enregistrer un album, *Branded*, dont la pochette promet de chaudes vibrations seventies. Las ! Si un titre comme *Life's Mood* retrouve l'allure typiquement cinégénique de ses meilleurs compositions, le reste du disque manque singulièrement d'inspiration. Que se soient les reprises – le mièvre *Fragile*, de Sting, une version de *Summer in the City* plus pépère encore que celle de Joe Cocker – ou des originaux, évoquant trop souvent les slows de Barry White pour Américaines sur le retour. *S. D.*

★ 1 CD Pointblank 7243 8 40335. Distribué par Virgin.



LE CINÉMA A CENT ANS
Musiques et chansons de films, Paris-Hollywood-Berlin, 1908-1949

FRED ASTAIRE
Ses films et ses chansons

DE *La Prière pour nos ennemis*, déclamée en 1916 par Sarah Bernhardt, vibrante, dramatique, pour les besoins d'un film de propagande, au *Harry Lime Theme* du *Troisième homme*, le recueil *Paris-Hollywood-Berlin* publié par EPM retrace les grandes heures musicales du cinéma mondial jusqu'en 1949.

On y retrouvera les évidences, *Ich bin Fesche Lola*, par Marlene Dietrich (pour *L'Ange bleu*, de Josef von Sternberg), le thème d'*Autant en emporte le vent* de Victor Fleming, *As Time Goes By*, par Dooley Wilson et Ingrid Bergman (pour *Casablanca*, de Michael Curtiz). Il y a aussi des chansons devenues plus célèbres que les films qui les ont portées : *Quand on s'promène au bord de l'eau* (par Jean Gabin pour *La Belle Équipe*, de Duvivier), *La Romance de Paris*, de Trenet (pour le film de Jean Boyer), ou *Stormy Weather*, par Lena Horne (pour le film du même nom d' Andrew Stone). Les compositeurs classiques ne sont pas absents de ce chantier de la mémoire concentré en cent titres : Prokofiev (compositeur et chef d'orchestre pour *Alexandre Nevski*, d'Eisenstein), Honegger pour *La Roue*, d'Abel Gance, Saint-Saëns pour *L'Assassinat du duc de Guise*, d'André Calmettes. On y ajoutera quelques incongruités : le cri de Tarzan, *El Relicario* chanté par Rudolf Valentino, et l'on pourra fouiller dans cet avantageux bric-à-brac triangulaire, à l'aide d'un livret bien conçu.

EPM toujours publie pour les admirateurs de Fred Astaire quatre-vingts enregistrements originaux (1928-1944), une occasion unique de renouer avec le swing et la profonde joie de vivre de Cole Porter, de George Gershwin ou d'Irving Berlin. Benny Goodman, Ray Noble, Johnny Green et leurs orchestres appuient la voix fraîche de Fred Astaire. Un plaisir revigorant. *V. Mo.*

★ Paris-Hollywood-Berlin, 1908-1949 : 1 coffret de 4 CD EPM 983 412. Fred Astaire, ses films, ses chansons, 1928-1944 : 1 coffret de 3 CD, EPM 983 452.

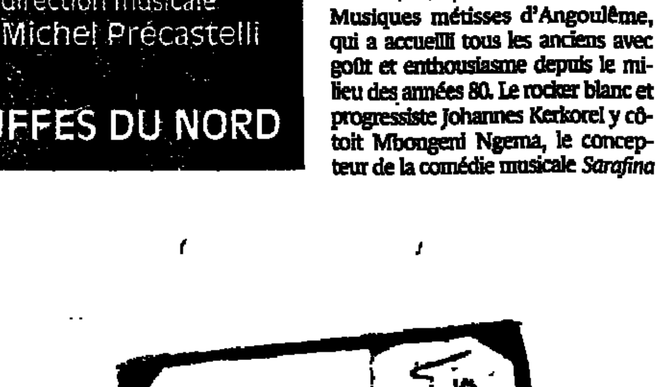
LA CHANSON FRANÇAISE ET LE CINÉMA
1930-1939

CINÉMA : LES ANNÉES 30
Chansons introuvables, chansons retrouvées

RYM MUSIQUE profite également du centenaire du cinéma pour se pencher sur les années 30 en France, où Milton (*C'est pour mon papa*, dans *Le Roi des resquilleurs*, de Pierre Colombier), Préjean (*Sous les toits de Paris*, de René Clair), Chevalier (*Prosper*, dans *L'Homme du jour*, de Julien Duvivier) se disputent les honneurs populaires. Accordéon et java. Cinquante-deux titres conventionnels, mais charmants, avec livret fouillé.

Années 30, toujours, pour un bel exercice de style mené par Radio Bleue afin de remettre en lumière quelques petits chefs-d'œuvre de la chanson (Lys Gauty, *La Fiancée du pirate*, extrait de la version française de *L'Opéra de quat'sous*, de G. W. Past) ; Piaf, *Quand même*, pour sa première apparition à l'écran dans *La Garçonne*, de Jean de Limur). L'album privilégie le mélange de chansons et de dialogues (époustouflant Michel Simon face à Armontel dans *Jean de la Lune*, de Jean Choux). Du Fernandel, du Mistinguett, du Joséphine Baker pour démontrer l'harmonie du texte et de la musique à l'écran. Concis et nécessaire. *V. Mo.*

★ La Chanson française et le Cinéma 1930-1939 : 1 coffret de 2 CD Rym Musique 1915042. Distribué par PolyGram.
★ Cinéma, les années 30 : 1 CD Musidisc 172 042.




Philippe Decouflé ouvre le Festival de Seine-Saint-Denis

Carte blanche a été offerte au chorégraphe : surprises garanties.

PHILIPPE DECOUFLÉ, qui s'est installé dans une ancienne usine de Saint-Denis rebaptisée la Chaufferie, a reçu carte blanche et peut ainsi laisser libre cours à sa fantaisie. Dans son fief dyonisien, il a réuni tous ses complices pour créer *Denise*. Un prénom bien banal qui cache le jeu, souvent très original, du chorégraphe, bien décidé, comme à son habitude, à divertir son public autant que sa compagnie. Pour l'occasion, Éric Martin, Olivia Grandville, Hélène Desplat, Pascale Houbin, Christophe Salengro, Frédéric Werlé et quelques autres sont de la partie.

Parallèlement au spectacle vivant, le chorégraphe a prévu la projection de ses films préférés, mais aussi des clips et courts métrages qu'il a réalisés. Les costumes et machineries de Philippe Guillotel, associé et complice depuis de longues années de Philippe Decouflé, seront exposés à la salle de la Légion d'honneur.

La Chaufferie, 10 bis, *rue Maurice-Thorez, Saint-Denis-Basilique. 20 heures, du 9 au 18 juin ; 22 heures, le 13 juin ; 15 heures, les 9, 13, 14, 15 et 16 juin ; 17 heures, les 10, 11, 17 et 18 juin. 100 F. Tél. : 48-13-06-07.*

UNE SOIRÉE A PARIS

Margie Gillis
La critique anglo-saxonne reconnaît depuis déjà une dizaine d'années le talent de cette Canadienne de Montréal qui excelle en solo. Margie Gillis, née dans une famille d'athlètes et de danseurs, se produit à Paris pour la première fois. Parmi les sept solos qu'elle présente, elle a choisi de danser une courte pièce de son frère, Christopher Gillis, récemment décédé, qui était danseur à l'American Ballet Theater.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. 20 h 30, les 9 et 10 juin. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 80 F.

NTM
Bien avant *la Haine*, les rappeurs de Saint-Denis ont chroniqué la tension empoisonnée qui envenime les banlieues. Le récent *Paris sous les bombes*, leur meilleur album à ce jour, montre qu'ils ont aussi assoupli leur hargne d'un peu d'introspection et de beaucoup de groove.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 9 juin. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 112 F.

Orquesta de la Luz
Intrépides joueurs de salsa, ces faux-vrais Latinos sont japonais. Qu'à cela ne tienne, ils font danser les salles comme au Tropicana, avec une foi sans faille, une technique sans brèche et un tel souci du travail bien fait qu'on n'y voit que du feu.
Aquaboulevard de Paris, 4, rue Louis-Armand, Paris 15e. Mo Balard. 22 h 30, le 10 juin. Tél. : 49-59-93-63. Location Fnac, Virgin. 150 F.

Noël Akchoté « MAO »
Le projet MAO du futé Noël Akchoté annonce sa couleur... rouge : textes du Grand Timonier « parlés » par Dom Farkas, Hélène Labarrière au stick, cette étrange « basse » électrique, et Éric Borelva à la batterie. A la guitare, Akchoté joue habilement des extrêmes du spectre sonore.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 9 juin. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME
Film marocain de Mohamed Abderrahman Tazi, avec Bachir Skirej, Mouna Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid, Ahmed Taïb El Aj, Mohamed Afifi (1 h 28).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COBB
Film américain de Ron Shelton, avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich, Ned Bellamy, Scott Burkholder, Allan Malamud (2 h 10).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

FAST
Film français de Dante Desarthe, avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin, Karin Viard, Nathalie Schmidt (1 h 45).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LISBONNE STORY
Film allemand-portugais de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo (1 h 40).
VO : L'Arlequin, Dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04).

ROB ROY
Film américain de Michael Caton-Jones, Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz, Brian Cox, Andrew Keir (2 h 17).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37, réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WAATI
Film français de Souleymane Cissé, avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou, Mohamed Dicko, Mariane Amerou (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BELLAC
Paul Meyer, Gérard Caussé, François-René Duchable
Mozart : *Trio pour piano, alto et clarinette KV 498, « Jeu de quilles »*. Weber : *Grand Duo concertant pour clarinette et piano*. Schumann : *Marchenbilder*. Bruch : *Pièces pour clarinette, alto et piano*. Paul Meyer (clarinette), Gérard Caussé (alto), François-René Duchable (piano).
Eglise Notre-Dame, 87 Bellac. 21 h 30, le 16 juin. Tél. : 55-68-10-44. De 70 F à 150 F.

DIJON
Orchestre philharmonique de Stuttgart
Schubert : *Rosemonde de Chypre, extrait*. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre*. Dvorak : *Symphonie n° 6*. Shlomo Mintz (violon, direction).
Grand Théâtre, place du Théâtre, 21 Dijon. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 80-30-61-00. De 90 F à 160 F.
Et le 13 juin, à 20 h 30, au Palais de la musique et des congrès.
King Arthur
de Purcell. Avec Ruth Holton, Brigitte Vinson, Bernard Deletré, James Oxley, Michel Schrey, Evelyne Siran, le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction).
Grand Théâtre, place du Théâtre, 21 Dijon. 20 h 30, le 14 juin. Tél. : 80-30-61-00. De 90 F à 160 F.

LILLE
The Hanover Band
Telemann : *Suite pour orchestre*. Vivaldi : *Concerto pour orchestre, « Alla rustica »*. Haendel : *Airs d'opéras*. Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1046*. Nathalie Stutzmann (soprano), Nicolas McGegan (direction).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, le 15 juin. Tél. : 20-55-48-61. De 50 F à 200 F.

MONTPELLIER
Rigoletto
de Verdi. Avec Alain Fondary, Alexandru Agache (Rigoletto), Donna Brown (Gilda), José Bros (duc de Mantoue), Luigi Roni, Franco de Grandis (Sparafucile), Lucile Vignon (Madeleine), Philippe Fourcade (Monterone), Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Donato Renzetti (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 15 heures, le 11 juin ; 20 heures, le 13 juin. Tél. : 67-60-19-99. De 80 F à 180 F.

NANCY
Il Pirata
de Bellini. Avec Richard Cowan (Ernesto), Felicia Filip (Imogène), Octavio Arevalo (Gualtiero), Marc Laho (Itulbo), Philippe Kahn (Goffredo), Claire Larcher (Adèle), Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Jérôme Kaltenbach (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 14 h 30, le 11 juin ; 20 h 30, les 13 et 15 juin. Tél. : 83-85-30-63. De 45 F à 225 F.

NICE
Otello
de Verdi. Avec Frédéric Kalt (Otello), Margaret Jane Wray (Desdemona), Robert MacFarland (Iago), Jean-Pierre Furland (Cassio), Nadine Chery (Emilia), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Klaus Weise (direction), William Relton (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 14 h 30, le 11 juin. Tél. : 93-85-73-36. De 110 F à 290 F.

NÎMES
Carmen
de Bizet. Avec Martine Olméda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo (Don José), Catherine Dune (Micaela), Franck Ferrari (Escamillo), Chœurs et Orchestre de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse, François-Xavier Bilger (direction), Robert Fortune (mise en scène).
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 15 heures, le 11 juin. Tél. : 66-36-02-04. De 150 F à 210 F.

RENNES
Chœur et orchestre Les Arts florissants
Beethoven : *Missa solemnis*. Susan Bullock (soprano), Susan Bickley (mezzo-soprano), Mark Padmore (ténor), Thierry Felix (basse), William Christie (direction).
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 99-31-12-31. De 160 F à 190 F.

ROUEN
La Bohème
de Puccini. Avec Sharon Coste (Mimi), Jean-Luc Viala (Rodolphe), Annick Massis (Musette), Marc Barrard (Marcel), René Shirrer (Colline), Éric Frachey (Schaunard), Chœurs du Théâtre des arts, Orchestre symphonique de Rouen, Cyril Diederich (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Théâtre des arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 15 heures, le 11 juin. Tél. : 35-15-33-49. De 100 F à 225 F.

STRASBOURG
La Flûte enchantée
de Mozart. Avec Wolfgang Bünten (Tamino), Mireille Delunsch (Pamina), Ludwig Grabmeyer (Papageno), Sophie Marin-Degor (Papagena), Yelda Kodalli (la Reine de la Nuit), Hans-Jörg Weinschenk (Monostatos), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Aurelius Sängerknaben Calw, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Theodor Guschlbauer (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 heures, le 10 juin. Tél. : 88-32-43-10. De 190 F à 460 F.
Alfred Brendel (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 109, 110, 111.*
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 15 juin. Tél. : 88-32-43-10. De 140 F à 260 F.
Philharmonia Hungarica
Brahms : *Ouverture pour une fête académique*. Schumann : *Concerto pour piano et orchestre op. 54*. Bartok : *Concerto pour orchestre*. Jeremy Menuhin (piano), Yehudi Menuhin (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 16 juin. Tél. : 88-32-43-10. De 180 F à 420 F.

JAZZ

AVIGNON
Jeff Gardner/Nelson Veras
Le pianiste américain et le jeune guitariste brésilien, parisien d'adoption en duo, organisé par l'Association jazz musiques improvisées (AJMI).
La Manutention, rue Escalier-Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 8. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

DUNKERQUE
Bojan Zulfikarpasic Quartet
MJC Terre-Neuve, 43, rue du docteur-Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, les 15, 16 et 17. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

LYON
Mike et Kate Westbrook
Le couple britannique, voix et piano, mélancolie et humour.
Bar de la Tour-Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 20 heures, les 15, 16 et 17. Tél. : 78-37-25-90. 300 F formule dîner ou 90 F concert seulement.

MARSEILLE
Jean-Marc Montera Trio
(Le 12)
Guitariste fulgurant, chercheur et détourneur de sons, dans ses terres marseillaises.
Trio Rogi/Prévot/Brégier
(Le 19)
Cité de la musique, cave à jazz, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 21 heures. Tél. : 91-39-28-28. Entrée libre, consommations.

NOYERS
Michel Portal, Daniel Humair, Jean-François Jenny-Clark, Bireli Lagrene
Dans le cadre du Festival des grands crus de Bourgogne. Concerts et programmes œnologiques à Noyers, Chablis, Meursault, Cluny et Gevrey-Chambertin.
Collège (XVIIe siècle) de Noyers-sur-Serein, 89 Noyers. 16 h 30, le 17. De 60 F à 120 F ; rencontres apéritifs ou dîner avec les artistes, de 50 F à 120 F. Tél. : 80-51-81-11.

DANSE

Lyon Opera Ballet
Bill T. Jones : *24 images-seconde.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, le 10 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 160 F.

MULHOUSE
Gala
Olivier Viaud : Loft. Laura Scozzi : *Zapping Movies. Pascale Murtin.* François Hiffler : *Tour du monde des champs d'amour. Minako Seki. Raimund Driesen.* Yumiko Yoshioka : *Sprünge der Zeitalter. Karim Barouche. Régis Truchy. Ibrahim Dembele.* Hakim Maïche : *Interventions hip-hop.* Marco Berrettini : *Buy Art Makes Free, Salomé.* Blanca Li : *Tablao flamenco.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 heures, le 10 juin. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.
Et les 7, 8, 9 juin, à 22 heures, « Le Bal moderne », danses de Mourad Beleksir, Frédérique Chauveaux et Doug Elkins.
Centre chorégaphique national d'Orléans
Josef Nadj : *L'Anatomie du fauve.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 89-36-28-28. De 30 F à 200 F.

ROUBAIX
Ballet de Nord
Myriam Naisy : *Haute Tension.* Susanne Linke : *Markische Landschaft.* Maryse Delente : *Canto Despedida.*
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, les 16 et 17 juin ; 16 heures, le 18 juin. Tél. : 20-24-50-51. De 110 F à 130 F.

TOULOUSE
Ballet du Capitole de Toulouse
Dinna Björn : *La Sylphide.*
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 16 et 17 juin ; 14 h 30, le 18 juin. Tél. : 61-22-80-22. De 55 F à 160 F.

TOURS
Ouverture du Festival Chorégraphiques de Tours
Daniel Darrieu : *Mobile ou le Miroir du château, création.*
Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37 Tours. 22 h 30, les 14, 15 et 16 juin. Tél. : 47-39-19-81. De 50 F à 120 F.

THÉÂTRE

BÉTHUNE
L'Homme de paille
de Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jacques Brucher et Alain Duclos.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les samedi 10 et samedi 17, à 16 heures et 20 h 30 ; les dimanche 11 et dimanche 18, à 16 heures ; les mardi 13, mercredi 14, vendredi 16, à 20 h 30 ; le jeudi 15, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 40. 65 F et 110 F.*

BORDEAUX
Festival du conte de Bordeaux-Saint-Michel
avec Kamel Guennoun, Yannick Jaulin, Mimi Barthélemy, Alain Le Goff, Muriel Bloch, Didier Kowarsky, Bernadète Bidaude, Gigi Bigot et Michèle Bouhet.
Centre d'animation Saint-Michel, 25, rue Permentade, 33 Bordeaux. Le mercredi 14, à 18 heures et 21 h 30 ; le jeudi 15, à 21 h 30 ; le vendredi 16, à 15 h 30 et 21 h 30 ; le samedi 17, à 21 heures. Tél. : 56-91-32-08. 25 F et 30 F.*

CAEN-HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Michel Dubois, avec Philippe Bombled, David Gabison, Joanne Genini, Frédéric Leconte, Pascaline Pointillart et Didier Sauvegrain.
Comédie de Caen, 1, square du Théâtre, 14 Caen-Herouville-Saint-Clair. Les samedi 10 et mardi 13, à 20 h 30 ; le jeudi 15, à 19 h 30 ; le vendredi 16, à 22 heures. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 2 heures. 85 F et 105 F.*

CHÂLONS-SUR-MARNE
Festival Furies
avec Le Fil harmonique (Générik Vapeur), Horizon boucher (Carnage Productions), les Piétons, Kumulus, Yannick Jaulin, Les Touristes (Escarlata Circus), Souvenir de Constantinople (Los Galindos), le Siècle : les fous de cinoche (Inflammable), les Héros du travail : au charbon ! (Turbulence), Service livraison (le SAMU), les Ombres de la nuit (Tout Fou To Fly), Entre l'homme et le sol (étudiants du CNAC) et Histoire de manger (Théâtre du Jard).
Rues de Châlons-sur-Marne, rue Juliette-Récamier, 51 Châlons-sur-Marne. Le samedi 10, à 15 heures. Tél. : 26-65-90-06. Gratuit.

LE HAVRE
Péplum, par le Royal de luxe
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Cornier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente.
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Les samedi 10 et dimanche 11, à 16 heures ; le lundi 12, à 19 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 30. Gratuit.

MARSEILLE
Encore une histoire d'amour
de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 10 et mardi 13, à 20 h 30 ; le dimanche 11, à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 95 F et 105 F. Dernières.*

LA ROCHELLE
Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Les samedi 10, mardi 13, mercredi 14, vendredi 16, samedi 17, à 21 h 30 ; les dimanche 11 et dimanche 18, à 17 heures. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 2 heures. 145 F.
Charcuterie fine
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Roland Amstutz, Juliette Brac, Michèle Gleizer, Samuel Grilli et Antoine Régent.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Le samedi 10, à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 1 h 10. 120 F.

ROUEN
Du mariage au divorce, acte 2
de Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Bézu, avec Eric Prat, Sophie Carritté, Catherine Rétoré, Jean-Luc Porraz, Vincent Mansuit ou Julien Morillon ou Hugo Lalire, Catherine Dewitte, Jean-François Levistre, Serge Gaborieau, Isabelle Janier et Didier Mahieu.
Théâtre des Deux-Rives, 48, rue Louis-Ricard, 76 Rouen. Le samedi 10, à 21 heures. Tél. : 35-70-22-82. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F.*

TOULOUSE
Kyôgen
avec Manzô Nomura, Mannojô Nomura, Ryôsuke Nomura, Eikyû Nômura, Tadashi Ogasawara, Akihito Nômura et Taïchirô Nomura.
*Théâtre Garonne, 1, avenue du Château, 31 Toulouse. Les samedi 10, mardi 13, jeudi 15, vendredi 16, à 21 heures ; le mercredi 14, à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. 80 F** et 100 F.

ART

AMIENS
Philippe Cognée
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 septembre. 35 F.

AVIGNON
Picasso au Palais des papes, 25 ans après
Palais des papes, 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00 De 9 heures à 19 heures ; visite-conférence tous les jours à 14 heures. Jusqu'au 1er octobre.

BEAUNE
Marey
Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine, 21 Beaune. Tél. : 80-24-70-91. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 12 F

BORDEAUX
Robert Morris
CAPC-Musée d'art contemporain, la Grande Nef, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux Tel. : 56-44-16-35 De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 30 F.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epee, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

CASSEL
James Ensor (1860-1949)
Musée d'Art et d'Histoire, Grand'Place, 59 Cassel. Tel. : 28-40-52-85. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er septembre.

COLMAR
Hélion
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tel. : 89-20-15-52. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 septembre. 28 F.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tel. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

LOCMINÉ
Harald Klingelhöller
Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Du 15 juin au 10 septembre de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre.

LYON
Breitner et son temps
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 27 août. 20 F.

MARSEILLE
Ils collectionnent, les arts de l'Afrique, de l'Océanie
Musée d'arts africains, océaniens, amérindiens, Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Sf lundi. Jusqu'au 30 septembre.

MONTPELLIER
Rétrospective Jean Hugo (1894-1984)
Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 67-60-43-11. De 10 heures à 19 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 25 F.

NANTES
Per Kirkeby
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 septembre. 30 F.

NÎMES
Pablo Picasso – premier regard sur une collection
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carree, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 septembre.

QUIMPER
Léa Lublin
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

ROUEN
Vienne, les tournants du siècle : Klimt, Schiele, Kokoschka
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. 25 F.

SAINT-ETIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

TANLAY
Henri Michaux, Aurélie Nemours
Centre d'art contemporain, le château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er octobre.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé fêtes. Jusqu'au 30 novembre.
(*) Tarifs réduits.

RETENEZ VOS PLACES

PIANO QUATRE ÉTOILES

Alfred Brendel continue, pour Piano quatre étoiles, son intégrale des sonates pour piano de Beethoven. Prochain récital, le 13 juin, Salle Pleyel, à Paris. Maurizio Pollini est tenu par certains pour le pianiste de son temps. Dire qu'aucune de ses apparitions ne laisse indifférent paraît suffisant. Le 19 juin, il donne un récital dont il n'a pas encore communiqué le programme.
Piano quatre étoiles, Salle Pleyel. De 120 F à 370 F. Tél. : 45-61-06-30, paiement par carte bleue. Ou aux caisses de Pleyel, 252, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris-8e). Les jours ouvrables, de 11 heures à 18 heures.

Havas va entrer dans le capital de « La République du Centre »

LE QUOTIDIEN d'Orléans, *La République du Centre*, créé en septembre 1944, est en train de terminer la modification de son capital. Une holding de contrôle, la Société de participation de *La République du Centre* (Soparep), détient désormais 65 % des actions du journal. Cette nouvelle structure a été ouverte à deux actionnaires extérieurs : *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (35 %) et Havas (14 %). Le contrôle de la Soparep est toutefois dans les mains des cadres et du personnel du journal (51 %). Ce changement a pour but de garantir l'indépendance du titre.

La Nouvelle République du Centre-Ouest, implanté à Tours et dirigé par Jacques Saint-Cricq, entretient des liens réguliers avec son voisin. Chacun possédait une faible part du capital de l'autre. La structure juridique des deux titres est assez proche (société à participation ouvrière) et ils sont associés dans un journal gratuit et un centre d'impression. Havas détient la régie publicitaire du journal, depuis sa création, et a des participations minoritaires dans le capital de *La Montagne* et de *Nice-Matin*. Le groupe de Pierre Dauzier est également intéressé, en cas de vente, par *Le Progrès* et *Le Dauphiné libéré*, qui appartiennent au groupe Hersant. *La République du Centre* a vendu en 1994 56 719 exemplaires sur deux départements : Le Loiret et l'Eure-et-Loir.

■ **SOCIAL : les syndicats nationaux CFDT, CGT, FO et CFTC de l'audiovisuel public** *ont déposé un préavis de grève à durée « indéterminée »*, à partir du jeudi 22 juin, pour les personnels techniques et administratifs (PTA) des huit sociétés de l'audiovisuel public : France 2, France 3, Radio-France, Radio-France Internationale (RFI), Radio-France Outre-Mer (RFO), Télédiffusion de France (TDF), la Société française de production (SFP) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Les syndicats réclament *« une augmentation de 4 % du point d'indice salarial et une augmentation moyenne de 1 500 francs de la prime de fin d'année, avec un effort pour les bas salaires »*.

■ **FRANCE TÉLÉVISION : les conseils d'administration des chaînes publiques** France 2 et France 3 ont arrêté, jeudi 8 juin, des résultats nets bénéficiaires respectifs de 73,1 et 5,1 millions de francs pour 1994. Le chiffre d'affaires de France 2 s'est établi à 4,936 milliards de francs (contre 4,367 en 1993) ; celui de France 3 s'élevant à 4,795 milliards de francs (4,58). L'exercice 1994 est le premier de la présidence de Jean-Pierre Elkabbach.

■ **FRANCE-INFO : Pascal Delannoy devait réunir le personnel de France-Info**, vendredi 9 juin, pour examiner les perspectives d'évolution de la radio publique et élever *« le niveau d'exigence »*. Dans son rapport annuel, le CSA fait état des succès d'audience mais relève *« un certain appauvrissement des programmes »* de la station et notamment *« la disparition des informations entre les chroniques et la faible quantité de reportages de l'étranger »*. Autour de Pascal Delannoy, *la hiérarchie de la station pourrait être prochainement modifiée*.

M. Bourges demande plus de pouvoir pour le CSA

Se félicitant de l'absence de ministère de la communication, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel souhaite la « constitutionnalisation » de l'institution

LA PUBLICATION du rapport annuel du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est déjà devenue, sous la présidence d'Hervé Bourges, un moment-clé de la vie du secteur. La présence de la plupart des présidents, vice-présidents ou directeurs généraux de chaîne de télévision – souvent absents les années précédentes – jeudi 8 juin, dans les locaux du CSA, marquait bien l'importance symbolique nouvelle de l'institution.

Ayant d'abord présenté le bilan de son prédécesseur, Jacques Boutet, (nominations, gestion du spectre, autorisations, contrôle, sanctions...), le discours d'Hervé Bourges valait surtout pour les *propositions d'actions. Se félicitant* de l'absence d'un ministre de la communication, qui ne pouvait que *lui* faire de l'ombre, Hervé Bourges a demandé l'extension des pouvoirs du CSA, suggérant même une *« constitutionnalisation »* de l'appareil afin qu'*« il dispose des instruments juridiques indispensables à sa mission »*.

« A plus long terme, a-t-il expliqué, *il serait utile, à l'occasion d'une réforme constitutionnelle, de réfléchir à la possiblité d'attribuer au CSA un certain pouvoir réglementaire, sous le contrôle, bien sûr, du juge administratif. »* La *« constitutionnalisation n'est pas une affaire de prestige mais une affaire de compétence. L'instance de régulation devra pouvoir, le moment venu, disposer des instruments juridiques indispensables à sa mission. »*

Deux autres chantiers devraient mobiliser avec la même assiduité l'attention des conseillers et de leur président. Le premier est celui du poids de la réglementation européenne. Le CSA estime ainsi qu'il va être de plus en plus difficile au gouvernement de légiférer dans le secteur audiovisuel pour le seul territoire national. La loi Evin, qui interdit toute publicité sur le tabac et les alcools, et la réglementation protectrice du cinéma sont d'ores et déjà battues en brèche par l'internationalisation de l'audiovisuel.

Le CSA a demandé pour M 6 et les stations locales le droit de couper les œuvres audiovisuelles deux fois avec de la publicité

Le CSA, qui se prononçait pour la première fois, jeudi, sur la directive Télévision sans frontières, a ainsi indiqué qu'il ne lui paraissait pas opportun d'exonérer totalement les bouquets de chaînes thématiques de toute contrainte à l'égard des quotas de diffusion. Le projet de directive prévoit seulement une *obligation* d'investissement *dans la* production pour les chaînes spécialisées (sport, cinéma, loisirs...). Quant aux chaînes généralistes, le CSA ne souhaite pas non plus le maintien pour dix ans seulement de ces mêmes quotas de diffusion, ainsi que le suggère le projet actuel de directive.

Ultime souhait, le CSA demande que la libéralisation des télécommunications, programmée pour 1998, ne fasse pas sauter l'appareil réglementaire qui encadre l'activité des diffuseurs. Le risque est d'autant plus grand que les deux secteurs se rapprochent de plus en plus et que le poids économique des Télécoms est largement supérieur à celui du secteur audiovisuel tout entier.

A *cet égard, Hervé Bourges, qui* a rappelé qu'une bonne partie du budget du CSA revenait à Télédiffusion de France, ne souhaite pas que la gestion du spectre hertzien soit confiée à une agence indépendante *de lui. La* création d'un ministère des technologies de l'information du côté des Postes et télécommunications pourrait bien renforcer le projet de création d'une *« agence du spectre »*. Quant à l'émergence des autoroutes de l'information et des services multimédias, ils induisent de nouvelles formes de diffusion qui échappent aux dispositions actuelles concernant les contenus (égalité d'accès, protection de l'enfance...) a indiqué Hervé Bourges. Un rapprochement entre la réglementation des télécommunications et celle de l'audiovisuel est donc on ne peut plus souhaitable.

Fidèle à la tradition du CSA de proposer au gouvernement des mesures législatives et réglementaires, Hervé Bourges a réitéré l'idée d'autoriser le secteur de la distribution à faire de la publicité pour aider à la multiplication de stations locales de télévision. Le CSA a également demandé pour M 6 et les stations locales le droit de couper les œuvres audiovisuelles deux fois avec de la publicité.

Le président du CSA a souhaité pouvoir donner son avis sur la réglementation qui accompagnera les autoroutes de l'information et les services qui circuleront grâce à ses « voies » nouvelles. Il s'est aussi prononcé pour un conventionnement *des chaînes publiques* de télévison des pays arabes et musulmans, dans le but d'éviter la prolifération des antennes satellites.

A propos des satellites de télédiffusion directe, le président du CSA a demandé l'adaptation de la réglementation relative aux quotas de diffusion pour ce qui concerne les bouquets de programmes. Enfin, dans le secteur des radios, le CSA demande un accroissement de ses moyens afin de pouvoir contrôler la loi sur les quotas de chansons françaises. Le gouvernement d'Alain Juppé va donc devoir compter avec un président du CSA passé maître dans l'art de la communication et qui, Hervé Bourges l'a juré, *« ne sera pas frileux dans ses opinions »*.

Y. M.

VENDREDI 9 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : *La Rose noire.* De Jean Sagols.
22.25 Magazine : *Télé-vision.* Avec Patrick Poivre d'Arvor, Yves Lecoq, Christine Bravo, Laurence Cochet, Philippe Gildas, Antoine de Caunes.
23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.40, 3.45) ; 1.45, Histoires naturelles ; 2.50, Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.25, Série : Passion (rediff.) ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.45 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 5.15).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.55 Bonne Nuit les petits. Oscar ne veut pas manger.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.55 Série : *RG.* Mortelle Amitié, de Tett Erhat.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Pierre Hebey (*Les Passions modérées*) ; Justine Levy (*Le Rendez-vous*) ; Capitaine Prieur (*Agent secrète*) ; Les deux auteurs lauréats du Prix littéraire France Télévision remis le 8 juin.
23.50 Variétés : Taratata. Avec Boy George, Urge Over Kill, Edwyn Collins, Eve Gallagher.
0.55 Les Films Lumière (rediff.).
1.00 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Côté court.
1.35 Programmes de nuit. Le Top ; 2.40, Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'infos ; 4.30, Pierre Bonnard ; 5.25, Corsicayak ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
13.55 Magazine : Vincent à l'heure.
15.00 Série : Brigade criminelle.
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Enfant des lumières*, de Françoise Chandernagor.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Magazine : Côté court.
20.50 Consomag.

20.55 Magazine : Thalassa. Le Guerrier du Caillou, de Loïc Etevenard, Claude Michaud et Alain Biliquey. *Robert Territhéau, un des meilleurs véliplanchistes du monde, a grandi à Nouméa, sur le Caillou néo-calédonien.*
21.55 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Yasmina Réza. Un après-midi de chien au Turkménistan ; France : le moulin de la Madeleine ; Birmanie : le peuple du lac.
23.00 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Pégase. *330 + 340 = 777 ?* Les nouveaux avions des vingt prochaines années.
0.25 L'Heure du golf. Le Murphy's English Open au Forest of Arden Golf Club.
0.55 Musique Graffiti. Portrait de Vincente Escuderos, par Los Divinos (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Mais qui veut tuer ma femme ? De Paul Schneider.
15.10 Boulevard des clips (et 1.15, 6.00).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et 23.25). Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : *Cote d'alerte.* De David Lister,
22.30 Série : Aux frontières du réel. Lazare.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
0.05 Dance Machine Club. Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.55, Paris coquin ; 4.45, E = M 6 ; 5.10, Portrait des passions françaises (La haine) ; 5.35, Fanzine.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien. ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
15.20 Série : Babylon 5 [8/22] Souvenirs mystérieux.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Love Field. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993).
18.00 Canaille peluche. Mot.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Femme de passions. De Bob Swaim, avec Brigitte Fossey.
22.05 Documentaire : Le Perroquet des neiges. De Rod Morris.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Silver. □ Film américain de Phillip Noyce (1993).
0.45 Cinéma : Elles n'oublient jamais. ■ Film français de Christopher Frank (1993).
2.30 Les Grands Crimes du 20e siècle. Qui était l'assassin ?
3.00 Sport : Basket-ball américain. Finale NBA du *match n° 2*. Orlando-Magic - -Houston Rockets.
6.00 Documentaire : *Un saint sur le bitume.* De Naresh Bedi.
6.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Les silences de l'adolescence.
14.00 Détours de France. Les guardians (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.).
15.30 Qui vive (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. L'odorat [5/5].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; 17.25, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps. Quoi de neuf sur la Saint-Médard ?
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux. A la recherche du dendrolague.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. La poste la plus étrange d'Europe.
19.30 Documentaire : La Casbah d'Alger. De Samuel Schumbeck.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Mon étrange mari. D'Andreas Dresen.
22.10 ▶ Loin de Hollywood. *L'art européen du cinéma muet* [1/6], de Kevin Bronlow et David Gill. Commentaire dit par Jean-Louis Trintignant, musique de Nick Rain, avec l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Nick Rain.
23.10 Cinéma : Le Roman de Renart. ■ ■ Film d'animation de Ladislas Starevitch (1929-30, N.).
0.15 Magazine : Algérie maintenant. Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.25 Documentaire : *Une plante entre le bien et le mal* (*rediff.*).
2.15 Cinéma d'animation : 7e Art bis. [9] Une œuvre. Le Club des objets abandonnés, de Jiri Barta (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 0.00 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Afrika Blues. D'Andreas Eicher et Gilles Wolff. 20.35 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 21.30 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [2/13]. Du culte du vin au vin du culte. 21.55 New York, vie et mort dans le ghetto. D'Arthur Mc Caig. 22.50 Des racines et des cendres. D'Elisabeth Dubreuil. 23.45 La Mort en face. De William Karel [3/3]. La Libération des camps 0.35 Ballerina. De Derek Bailey [3/4]. Les Grands Rôles (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). Invitée : Marie-Ange Nardi. 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Mithridate, roi du Pont. En trois actes de Mozart. Enregistré à la Royal Opera House de Covent Garden (Londres) en 1991 (185 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; à 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 23.55 La Semaine sur Jimmy. 0.05 Série : New York Police Blues. 0.55 Série : Michel Vaillant (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Flash. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Cheb Mami. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 20.05 Eurosportnews. 20.30 Football. Championnat de France D2. Les temps forts de la saison. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 23.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Canada : essais, à Montréal (Québec). 0.00 Karting. Coupe du monde Formule Shell, à Suzuka (Japon). Championnat d'Europe juniors, Trophée « casque vert », en Belgique. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Tornavara. ■ Film français de Jean Dreville (1943, N.). 20.30 Ulysse. □ Film britannique de Joseph Strick (1967, N., v.o.). 22.35 Déclic et des claques. □ Film français de Philippe Clair (1964, N.). 0.00 Follow the Sun. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1951, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire. 18.50 Téléfilm : Mariah, prison d'Etat. De Victor Kevin Hooks. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky 3 : L'Œil du tigre. □ Film américain de Sylvester Stallone (1982). 22.35 Qiu Ju, une femme chinoise. ■ ■ ■ Film chinois de Zhang Yimou (1992, v.o.). 0.15 Mothra contre Godzilla. ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1964, v.o., 90 min).

RADIO

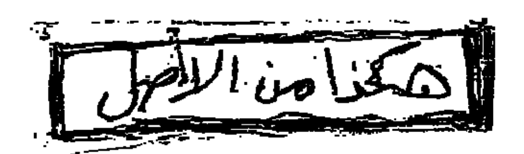
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial Grand Large : José Lenzini (Barberousse). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes de moelle osseuse (1). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival Banlieues bleues. 5. Le gospel. 20.30 Radio archives. Georges Dumezil par lui-même. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes arabes (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. L'homme de Newport (1). Avec George Wein. 22.40 Les Nuits magnétiques. Pèlerinages singuliers (4). 0.05 Du jour au lendemain. Eric Martin (Œuvres complètes, de Roland Barthes). 0.50 Coda. George Shearing, du jazz au piano bar (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Kostas Axelos (1) ; 1.54, Le Jardin de Flore (4) ; 2.05, Joseph Rovan, historien ; 3.06, Entretiens avec Virgil Thomson ; 4.43, Qui êtes-vous Henri Pichette ? ; 5.25, L'Arrivée de Lindbergh au Bourget sur le Spirit of St-Louis ; 5.56, Profils perdus : Hassan Fathy.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand. En direct du Semper-Oper de Dresde, par la Stattskapelle de Dresde, dir. Heinrich Schiff, Peter Damm, cor : Carnaval, ouverture op. 92, de Dvorak ; Concerto pour cor et orchestre, de Matthus ; Symphonie n° 8, de Dvorak. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. Quatre Ballades op. 10 de Brahms. 22.25 Dépêche-notes rediff.). 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 5 avril 1992, à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays : In Paradisium, de Jorrand ; Etude pour piano n° 6, de Lenot, Dominique My, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schubert, Wolf. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa, à Paris, par le trio d'Eric Reed. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Mozart, Liszt, Smetana, Rachmaninov, Stravinsky, Ohana, musique traditionnelle du Burundi, Milhaud, Debussy, Onslow, Stamitz, Bach, Biber, De Lassus.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : un « Téléphone sonne » consacré aux pouvoirs des maires.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque *semaine dans notre supplément* **daté dimanche-lundi. Signification des symboles :**
▶ *Signalé dans « le Monde* **radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas** *manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou* **classique.**



France 2 prend le risque du rire au second degré

« On nous cache tout, on nous dit rien » veut parodier les mœurs médiatiques en jouant sur l'ambiguïté d'images et de commentaires réalisés par des anciens d'« Infos du monde »

DES SDF enlevés par des extraterrestres, une jeune fille qui couche avec des fantômes, un mystérieux virus qui fait pousser des poils sur la langue des enfants ou encore un perroquet protégé par le FBI... Le sommaire de « On nous cache tout, on nous dit rien » (un titre chanté naguère par Jacques Dutronc) rappelle les premières pages farfelues du défunt « Infos du monde ». Normal puisque l'émission a été préparée par l'ancienne équipe du journal : Stéphane de Rosnay et Alexandre Lafond. L'idée est toujours la même, mais le support a changé et avec lui les enjeux. Cette fois c'est une chaîne de télévision de service public qui se prend à brouiller les cartes. Le pari est risqué.

Certes il y a eu des précédents. « Double jeu » de Thierry Ardisson et « Le monde est fou » de Jean-Pierre Foucault se sont plu à mêler le vrai et le faux dans de courts reportages. Mais, à la fin de chaque séquence, des animateurs levaient le rideau et dissipaient l'illusion : c'était pour rire. « On nous cache tout... » va plus loin et contrefait jusqu'au bout l'émission d'investigation. Plateau impeccable, Arthur très crédible en présentateur sobre et chic. Comme dans « Envoyé spécial », les journalistes viennent présenter eux-mêmes leur reportage. Suivent des brèves loufoques, lues avec le plus grand sérieux par Jean-François Halin et, pour commenter le tout, un invité. Ce *« philosophe mathématicien, informaticien et écrivain »* n'est autre que Patrick Timsit. Un monsieur-je-sais-tout qui n'hésite pas à interrompre les plus savants professeurs pour distiller son envie et asséner ses expériences.

UN ENFANT DE 72 ANS QUI PESAIT 500 KG S'EST PLAINT AU CSA.

BIDON !

PESSIN

DANGER DE CONFUSION

L'humoriste, qui a également participé à la conception du projet, est acerbe. *« On n'est pas très loin de cette situation lorsqu'on voit des artistes de variétés disserter à 7 sur 7. Ou encore Toubon chez Sébastien. Un jour peut-être une sorte de saint va crever les nuages pour remettre tout en ordre et rétablir le rôle de chacun. Mais pour l'instant je suis là et ils en sont là. J'ai pensé à demander ma carte de presse pour en avoir les avantages fiscaux, car attention ! on n'a pas fait un divertissement mais une émission d'information qui démonte l'information spectacle. Ce n'est pas nous qui avons commencé, ce sont les professionnels qui ont ouvert le bal. Ces gens-là sont nos maîtres. »*

Un exemple parmi d'autres de cette maîtrise : le reportage le plus chaud est régulièrement annoncé et toujours repoussé. Une parodie donc mais qui ne livre pas explicitement ses clés. Y a-t-il pour autant danger de confusion ? *« Bien sûr*, ironise Patrick Timsit. *La preuve c'est que beaucoup de spectateurs ont vraiment cru à l'interview de Fidel Castro par Poivre d'Arvor. Sérieusement, je pense que tout est en réalité une question de confiance. Si nous on comprend, pourquoi le public ne comprendrait-il pas ? Nous ne sommes pas plus brillants. »*

D'un humour grinçant, cruel parfois, l'émission se faufile ainsi dans les ambiguïtés de l'image. Chaque sujet traque des personnages plus vrais que nature, convoque de faux experts, cite des sources américaines. La mécanique est si bien huilée que pour un peu on oublierait l'énormité de la nouvelle. Preuve qu'à la télévision la rhétorique peut toujours l'emporter sur la réalité.

Cette leçon de lecture n'est, pour l'instant, qu'un essai, qui ne sera renouvelé qu'à la rentrée. L'expérience prouve jusqu'à présent que le second degré passe mal au petit écran et que la télévision a du mal à s'autocritiquer. Mais Patrick Timsit, avec la satisfaction du canular accompli, attend les critiques de pied ferme : *« J'ai mis mon costard de pilote*, explique-t-il. *La dernière fois que j'ai fait un pilote, c'était avec l'équipe des Guignols et il n'a jamais été diffusé. Cette fois, si notre émission passe, ce sera déjà un grand pas en avant. »* Imperturbable, Arthur annonce néanmoins les grands thèmes de sa prochaine. *« Si elle a lieu*, conclut Timsit, *j'essaierai de me faire remplacer sur le plateau par un vrai Prix Nobel. »*

Jean-Louis André

★ **« On nous cache tout, on nous dit rien », samedi 10 juin, France 2, 23 h 55.**

Héros

par Agathe Logeart

ENFIN un héros ! Un grand, un beau, un vrai. « *Un héros comme l'Amérique les aime.* Never give up, *ne jamais s'avouer vaincu...* », a dit France 2, avec un brin de trémolo dans le commentaire. Scott O'Grady a un nom de cow-boy irlandais. C'est un garçon brun au joli sourire, à peine amoché par son odyssée, que l'on nous a montré à longueur de journal télévisé. On a vu ses parents, aussi, et toute sa petite famille, soulagée, émue et fière, comme il se doit. Le pilote du F 16 américain abattu par l'artillerie serbe au-dessus de Bihac, et que l'on croyait perdu, a survécu six jours dans la « jungle » bosno-serbe ou serbo-bosniaque, allez savoir, en se nourrissant de fourmis et de sauterelles, avant d'être emporté dans les airs par ses sauveteurs héliportés. Bill Clinton n'avait pas paru si content depuis longtemps. On nous dit même qu'il fêta l'exploit en fumant nuitamment un cigare sur le balcon de la Maison Blanche.

Il n'y a pas de doute, l'histoire est magnifique. Un jour peut-être, on en tirera un film. Pour de plus amples informations, il est conseillé de se reporter à CNN, qui distille à chaque édition de nouveaux détails, de nouveaux témoignages. C'est sûr, on n'a pas tous les jours l'occasion de rouler des mécaniques, lorsqu'il s'agit de la Bosnie. Jusqu'ici, les « belles » histoires, bien télégéniques, n'étaient que des histoires de viol, de mort, de souffrance. Deux amants enlacés sur un pont de Sarajevo, leurs corps déchiquetés de balles ; des enfants dans une morgue ; des enterrements à n'en plus finir, sous les tirs d'obus ou de *snipers*... Pour une fois, l'ex-Yougoslavie nous offrait mieux que son habituelle boucherie. Allait-on bouder ce plaisir trop rare ? Etait-il permis de renâcler lorsqu'on était aussi instamment invité à applaudir un si bel exploit ? On en était là de ses réflexions, un peu gêné de faire la fine bouche, partagé entre l'envie de mettre chapeau bas devant la prouesse et le sentiment déplaisant d'assister à un grand spectacle un peu déplacé, lorsque les reporters toujours présents à Sarajevo ont eu la bonté de nous ramener à des réalités moins épiques.

Postée à un carrefour de la ville, une caméra filmait une banale scène de la vie quotidienne. Pris sous la rafale d'un tireur embusqué, un minibus était contraint de s'arrêter. Trois de ses occupants s'en éjectaient, et trouvaient refuge sous le porche d'un immeuble. Obstiné, le tireur continuait sa besogne et tentait d'atteindre la dizaine de personnes encore à bord du véhicule. Les balles entraient dans la tôle, les vitres s'étoilaient. Le temps de comprendre qu'il y avait peut-être des gens à protéger, un blindé de la Forpronu accolait son flanc à celui du minibus. On vit alors ces cibles anonymes s'en extirper en tremblant et se blottir accroupies à l'ombre des roues. Ces gens n'avaient pas de nom, pas de président pour les féliciter de leur courage. Ils n'avaient ni parachute ni hélicoptère pour les emporter loin de l'horreur. Ils n'étaient que les héros inconnus du carrefour.

SAMEDI 10 JUIN

TF 1

12.50 Sport : Rugby. Coupe du monde. Quart de finale en direct de Durban : France-Irlande ; 13.00, Coup d'envoi ; 13.45, mi-temps ; 13.55, 2e mi-temps.
13.40 Météo.
14.50 Série : Agence tous risques.
15.45 Série : Cannon.
16.35 Série : L'Homme qui tombe à pic.
17.35 Série : Police 2000.
18.30 Trente millions d'amis.
19.05 Série : Melrose Place.
20.00 Journal, Formule 1, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Le Soleil en plein cœur. De Simon Wincer.
23.55 Magazine : Ushuaïa. Pérou. A la découverte de la vallée sacrée. Les paysans acrobates ; Une apnée en Bourgogne, Ubar, l'Atlantide des sables.
0.55 Magazine : Formule F1. Grand Prix de formule 1 du Canada : analyse des essais.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 2.05, TF 1 nuit (et 3.00, 4.05) ; 2.15, Peter Ströhm ; 3.10, Les Aventures du jeune Patrick Pacard ; 4.10, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2



13.40 Savoir plus santé. Les maladies sexuellement transmissibles.
14.40 ▶ Magazine : A tire d'aile. Lorton, une prison pas comme les autres, d'Anne Amado.
15.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
16.25 Magazine : Samedi sport. 16.30, Tiercé, en direct d'Evry ; Cyclisme : 47e Critérium du Dauphiné Libéré.
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ?
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.45 N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.
23.55 On nous cache tout, on nous dit rien. Présenté par Arthur et Jean-François Halin.
0.50 Les Films Lumière.
0.53 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Côté court.
1.10 Magazine : La 25e Heure. Les pionniers du cinéma de 1895 à 1914.
2.10 Programmes de nuit. Mix ; 3.10, Internationaux de France de Roland-Garros : le match du jour (rediff.) ; 4.40, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous.
13.55 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France. Finale dames.
17.00 Téléfilm : Nevada Smith. De Gordon Douglas, avec Cliff Potts, Lorne Greene (sous réserve).
17.45 Magazine : Montagne.
18.15 Expression directe. UNSA.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pierres et cailloux*, d'Olivier Dauteuil et Aline Dia ; *Animaux de la ville*, de Guilhem Lesaffre.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.41 Magazine : Côté court.

20.55 ▶ Téléfilm : Le Mas Théotime. De Philomène Esposito.
22.35 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Patricia Martin et Philippe Tesson. Inde. Invités : Vikram Seth (*Un garçon convenable*) ; Dominique Lapierre (*Cette nuit la liberté* et *La Cité de la joie*) ; Jack Thieuloy (*L'Asie des grands chemins*) ; Pascal Bruckner (*Parias*) ; Marc Boulet (*Dans la peau d'un intouchable*).
23.40 Météo, Journal.
0.05 Magazine : Ruban rouge. La prévention chez les homosexuels.
1.10 Musique et compagnie. L'œil écoute... Amsterdam [2/2].
2.10 Musique : Musique Graffiti. *Invocation*, de Liszt, par Josef Villa (15 mn).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.55 Série : Les Champions.
15.55 Série : L'Exilé.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Le coup de cœur : l'école de perfectionnement moto de Jean-Claude Chemarin ; L'enquête : des goûts et des couleurs ; L'essai : la Lancia HPE ; L'express-info ; Technologique : les systèmes de guidage automobile ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Le Phénomène Dance. En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy. L'historique du phénomène de la dance music.
20.35 Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux. Véronique des villes, Véronique des champs.

20.45 Téléfilm : Le Virus assassin. De Ben Bolt.
23.00 Magazine : Dance Machine 6. Présenté par Ophélie Winter, Yves Noël, Bill et Difool. Avec East 17, Masterboy, 20 Fingers, Haddaway, La Bouche, Centory, E-Rotic, Nina, Elevatorman ; Captain Hollywood Project, The Bucketheads, Ice MC, JK, Egma, MN8, Snap, E-Type, U-96, Sagat, Eve Gallagher.
1.00 Boulevard des clips (et 6.25).
3.00 Rediffusions. E = M 6 ; 3.25, Culture pub ; 3.50, Les Playmates ; 4.40, Coup de griffes (Hanae Mori) ; 5.05, Fanzine ; 5.30, Culture rock (La saga).

CANAL +

14.00 Sport : Basket-ball américain. Les meilleurs moments du match no 2 de la finale NBA.
15.15 Sport : Rugby. Afrique du Sud-Samoa. Match de quart de finale de la coupe du monde, en direct de Johannesburg ; à 15.30, coup d'envoi.
17.10 Documentaire : Les Allumés. Madras, Film City, de Bernard Crouzet.
17.40 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessin animé : Profession critique.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Alexandre Devoise.

20.30 Téléfilm : Jeux d'influence. D'Alastair Reid.
22.15 Surprises.
22.25 Documentaire : Les Allumés. Les Tsaatan, ceux qui chevauchent les rennes, de Jacques Malaterre.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Body Snatchers. □ Film américain d'Abel Ferrara (1993).
0.25 Cinéma : Journal intime. ■■■ Film italien de Nanni Moretti (1994, v.o.).
2.00 Cinéma : La Peau. ■■ Film italien de Liliana Cavani (1981).
4.05 Cinéma : Let's Get Lost. ■■ Film américain de Bruce Weber (1988, v.o.).
6.05 Cinéma : Le Ballon d'or. ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukouré (1993, 90 min).

LA CINQUIÈME

13.30 A tous vents. Le voyage de Sarimanok.
14.30 Business humanum est. Biarritz : langue de boîte.
15.30 Les Yeux de la découverte. Les chiens.
16.00 Guerriers des temps anciens.
16.30 Fête des bébés.
17.00 Arts musique. Mon opéra préféré : *Guillaume Tell*, de Rossini, par Nello Santi.
18.00 La Chasse au trésor.
18.55 Le Journal du Temps.

Arte

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd [5/6]. La Solitude. Avec Alexei Sayle, Allan Corduner.
19.25 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique de Jean-Christohpe Victor. De part et d'autre du Jourdain : la Jordanie [2/3], de Natasha Nisic (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 10 juin 1945, commentées par Marc Ferro et James Steel.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Danger corruption. De David Tucker [1/8].
21.35 Documentaire : L'Innocence perdue. D'Ofra Bikel (v.o.).
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Top Live : Elastica ; Close Up : Native.
0.20 Série : Johnny Staccato. 23. An Angry Young Man, de Richard Whorf, avec John Cassavetes (v.o.).
0.45 Téléfilm : Mon étrange mari. D'Andreas Dresen, avec Sabine Ring, Ade Sapara (rediff., 86 min).

CÂBLE

TV 5 13.30 Tennis. En direct. Internationaux de France. Finale dames. 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Jeanne. De Robert Mazoyer (1994). Avec Nicole Garcia. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Théâtre : Célimare le bien-aimé. Enregistré au Théâtre Montensier de Versailles, mise en scène de Jean-Louis Thamin.
PLANÈTE 19.40 Le Chant des harmoniques. De Hugo Zemp. 20.20 Les Derniers Catcheurs du Nord. De Maurice Ferlet. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [31/38] Corsair I-F4U. 21.25 Afrika Blues. D'Andreas Eicher et Gilles Wolff. 22.25 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller. 23.20 15 jours sur Planète.
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Basket-ball. 22.10 Embouteillage. 23.15 Le Court en dit long. 0.05 A bout portant (55 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Les Trois Mousquetaires.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, octobre 1916. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Quatre en un.
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Commissaire Flemming. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).
MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. Alain Terzian et Patrick Bruel. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. Toto. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Melissa Etheridge Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 14.00 Tennis. En direct. Internationaux de France : finale dames. 18.50 Formule 1. En direct de Montréal. Grand Prix du Canada. 20.05 Golf. En différé du Gut Kaden de Hambourg : open d'Allemagne. 3e tour. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. 23.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Canada. 0.00 Rugby. Coupe du monde. Les deux premiers quarts de finale (90 min).
CINÉ CINÉFIL 20.45 Le Club. Invité : Daniel Toscan du Plantier. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [15/26]. Les Grands Destins. [16/26]. Sport et cinéma. 23.00 Police spéciale. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.40 Documentaire. 19.35 Le Nouveau Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Les Invités de huit heures. De Ron Lagomarsino avec Lauren Bacall. 22.05 Documentaire 1. 23.00 L'Apiculteur. ■■ Film grec de Theo Angelopoulos (1986, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole (rediff.). Spécial Joxe Antonio Artze. 20.00 Le Temps de la danse. Festival Le Chorégraphe, à Tours, avec Daniel Larrieu. 20.30 Photo-portrait. Jean-Louis Scheser, écrivain. 20.45 Fiction. Vladimir Jankélévitch, l'amour philosophe, de Wiard Raveling. En association avec le Magazine Littéraire. 22.35 Musique : Opus. Jankélévitch, philosophe musicien. Œuvres de Chopin, Liszt, Fauré, Debussy, Ravel, Satie, Albeniz, De Falla, Stravinsky, Bartók, Mompou. 0.05 Clair de nuit. Albert Russo, écrivain. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Kostas Axelos (2) ; 2.24, Le Jardin de Flore (5) ; 2.35, Récital Alvaro Mutis ; 3.04, Eugen Drewermann, le théologien suspendu ; 4.29, Le Jardin de Flore (2) ; 4.39, Georges Walter (Les Pleurs de Babel) ; 5.06, La Petite Fabrique du bonheur (Hanna Schygulah) ; 5.57, Profils perdus : Hassan Fathy (2).
FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Alfred Brendel, piano. Trois Impromptus pour piano D 946, de Schubert ; Danse macabre, de Liszt ; Der Wanderer an den Mond D 870, de Schubert. 20.05 Soirée lyrique. Donnée les 30 mai, 3 et 5 juin, à l'Opéra national de Paris. Les Capulet et les Montaigu, de Bellini, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella, sol. Jeffrey Wells (Capellio), Laura Claycomb (Giuletta), Jennifer Larmore (Roméo), Gregory Kunde (Tebaldo), Pietro Spagnoli (Lorenzo). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 27 mars, au Centre Georges Pompidou, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Pascal Rophé : Zeitmasse, de Stockhausen ; Plötzlich, de Blondeau (création mondiale) ; Mes Béatitudes, de Pesson (création mondiale) ; Parafrasi 2, de Nova (création mondiale). 0.05 Auto-portrait. Françoise Lasserre, de l'Ensemble Akademia. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Saint-Saëns, Franck, Fauré, Janacek, Kodaly, Ligeti, Prokofiev, Copland, Shearing, Lewis, Grant-Still, Britten, Elgar, Brahms, Mendelssohn, Beethoven, Boccherini, Albinoni, Leclair.



Le Monde
SAMEDI 10 JUIN 1995

Du matériel à usage nucléaire saisi aux Etats-Unis

LES AUTORITÉS fédérales américaines ont saisi 8 tonnes de zirconium – un métal utilisé dans la fabrication des gaines qui entourent le combustible des réacteurs nucléaires – que des trafiquants tentaient de vendre à des agents fédéraux en se faisant passer pour des Irakiens, ont indiqué, jeudi 9 juin, les douanes américaines. Trois personnes ont été arrêtées. Selon les douanes le métal aurait été volé dans des installations militaires ukrainiennes.

Quelque 20 tonnes de zirconium sont nécessaires pour fabriquer le gainage et les infrastructures servant à maintenir en place les barres de combustible d'un réacteur nucléaire de 1 000 mégawatts. Son exportation est soumise à autorisation et ses fabricants sont suffisamment peu nombreux pour qu'une surveillance discrète de son commerce soit possible. La saisie américaine étonne les experts. L'un d'eux souligne que, si l'Ukraine est un gros producteur de minerai de zirconium, elle ne dispose pas, semble-t-il, des installations nécessaires à la fabrication du métal qui, au sein de l'ex-URSS, était assurée par la Russie.

■ **JUSTICE : le skinhead luso-français Michaël Gonçalves**, soupçonné d'avoir provoqué la mort par noyade à la mi-avril au Havre d'un français d'origine tunisienne, incarcéré au Portugal, ne sera pas extradé vers la France. Le juge du tribunal de Porto a fait valoir la double nationalité de Michaël pour refuser la demande d'extradition présentée par les autorités françaises.

Les zapatistes veulent organiser un référendum sur leur projet politique

Les négociations avec le gouvernement mexicain progressent

MEXICO
de notre correspondant

Le gouvernement mexicain et les rebelles zapatistes sont parvenus, jeudi 8 juin, à un accord de principe sur le regroupement des forces au Chiapas, sans s'entendre sur les positions exactes que devront occuper l'armée et les guérilleros indigènes. Les progrès réalisés dans le cadre des négociations en cours, dans le petit village de San Andres Larrainzar, sont intervenus quelques heures après la publication d'un communiqué, signé par le principal dirigeant des insurgés, le « sous-commandant Marcos », qui invite ses sympathisants, au Mexique et à l'étranger, à organiser une *« grande consultation »* sur les propositions de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Le chef de la délégation gouvernementale, Marco Antonio Bernal, a aussitôt qualifié cet appel d'acte de *« propagande »*, estimant que ce n'était pas compatible avec le dialogue en cours. *« La communauté internationale peut avoir des opinions sur le Mexique, mais c'est à nous de régler nos problèmes »*, a-t-il ajouté. Les autorités ont refusé de commenter les questions que l'EZLN suggère de poser à tous ceux qui voudront bien participer à la consultation : *« Appuyez-vous les treize exigences de l'EZLN (démocratie, justice, liberté, éducation, etc.) ? Etes-vous en faveur d'une réforme politique en profondeur qui garantirait la participation de tous à des élections justes ? L'EZLN doit-elle devenir une nouvelle force politique indépendante ou s'associer à d'autres organisations ? »*

« Marcos », qui n'a pas réapparu en public depuis l'offensive menée le 9 février par l'armée au Chiapas, brosse un portrait décourageant de la gauche mexicaine qu'il appelle à mettre fin à ses *« querelles internes »* pour former un *« mouvement pour la libération nationale »*. *« Nous appelons les organismes de solidarité internationale,* ajoute-t-il, *à organiser une consultation dans leur pays respectif* (il cite dix-huit pays, dont les Etats-Unis, la France, le Japon, la Russie) *pour nous aider à prendre les décisions appropriées en cet instant historique. »*

« CORRIDORS »

Le chef des insurgés, qui se sont fait connaître lors d'un bref soulèvement en janvier 1994, ne fait aucune allusion aux négociations en cours à San Andres et ne se prononce pas sur la création de sept *« corridors »* dans les vallées où les zapatistes ont une grande présence. La proposition gouvernementale, acceptée par l'EZLN, consiste à regrouper les troupes régulières aux deux extrémités des vallées. Les rebelles, qui se sont repliés dans la forêt à la suite de l'offensive de l'armée en février dernier, sont invités à concentrer leurs effectifs entre les points occupés par les forces régulières.

Tant que les négociations ne seront pas terminées, *« les zapatistes conserveront leurs armes et seront chargés de maintenir l'ordre dans leurs zones et de faire respecter la loi, en collaboration avec les autorités »*, explique le document officiel. Rompant avec le discours traditionnel, un des membres de la délégation gouvernementale, l'ambassadeur Gustavo Iruegas, n'hésitait pas à déclarer cette semaine au quotidien *La Jornada* : *« A la différence du Salvador, où s'affrontaient deux ennemis, la société mexicaine dans son ensemble, y compris le gouvernement, sont d'accord avec les revendications zapatistes, même si elle n'appuie pas la lutte armée. »*

Bertrand de la Grange

Les sujets de philosophie du baccalauréat 1995

POUR 389 201 candidats des séries générales (S, L et ES), le baccalauréat 1995 a commencé, vendredi 9 juin, par l'épreuve de philosophie.

● **Lille, Paris, Rouen et Versailles.**

Série ES : 1) Peut-on comparer l'histoire de l'humanité à l'histoire d'un homme ? 2) Y-a-t-il de bons préjugés ? 3) Commentaire d'un texte de Hume sur la justice.

Série L : 1) Une passion sans illusion est-elle possible ? 2) Peut-on tout justifier ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur la fonction du langage.

Série S : 1) L'imagination est-elle nécessairement trompeuse ? 2) Peut-on être indifférent à la vérité ? 3) Commentaire d'un texte d'Aristote sur la responsabilité.

● **Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Reims, Strasbourg**

Série ES : 1) La science ne fournit-elle que des certitudes ? 2) Est-ce la nécessité qui pousse l'homme à travailler ? 3) Commentaire d'un texte de Freud sur la condition humaine.

Série L : 1) Peut-on dire que la perception est une connaissance ? 2) Peut-on être heureux sans être libre ? 3) Commentaire d'un texte d'Auguste Comte sur l'exercice du pouvoir en politique.

Série S : 1) L'avenir doit-il être objet de crainte ? 2) L'opinion peut-elle être le guide du pouvoir politique ? 3) Commentaire d'un texte de Malebranche sur la raison.

● **Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Toulouse, Corse :**

Série ES : 1)Quelle est la fonction première de l'Etat ? 2) Les sciences humaines nous disent-elles ce qu'est l'humanité ? 3) Commentaire d'un texte de Hegel sur la responsabilité.

Série L : 1) Le plaisir est-il l'origine et la fin de l'art ? 2) Y-a-t-il un intermédiaire entre savoir et ignorer ? 3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur la domination.

Série S : 1) L'expérience de la beauté passe-t-elle nécessairement par l'œuvre d'art ? 2) Les connaissances scientifiques peuvent-elles servir à lutter contre le fanatisme ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur le langage.

Six mille collégiens planchent sur le « certif' » des années 20

DANS LA CITÉ-DORTOIR de la zone industrielle d'Amiens-Nord, Schérazade rêve encore. Comme les élèves de la 5e D et de la 5e H du collège Arthur-Rimbaud d'Amiens, situé en *« zone sensible »* et classé zone d'éducation prioritaire (ZEP), elle a passé jeudi 8 juin, le « certif' », le même certificat d'études, à quelques épreuves près, que les petits Amiénois des années 20. En rédaction, on lui demandait de *« dépeindre l'étonnement »* d'un homme mort cent ans auparavant, qui revenait sur les lieux où il avait vécu. *« J'ai raconté l'histoire d'un homme, Azouz, une vraie star, mort en 1885 : ses admirateurs vont trouver un marabout d'Afrique qui le ressucite, pour cinq jours seulement, en 1995. Ça se passe à Constantine. Il découvre les supermarchés et les ordinateurs, mais ce qui le frappe le plus, c'est la pollution. L'environnement est tellement abîmé qu'il regrette vraiment son époque. »*

Sa copie ne sera pas notée, pas plus que celle des six mille élèves – trois mille dans la Somme et trois mille dans le reste de la France – qui ont passé le même jour qu'elle les épreuves de français et de mathématiques de l'ancien certificat d'études. L'objectif de cette opération, organisée par Claude Thélot, le directeur de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, n'est pas de délivrer un « diplôme », mais de comparer le niveau des élèves d'aujourd'hui avec celui que l'on exigeait au même âge, treize ans environ, au début du siècle. *« On a retrouvé des milliers de copies des années 1923, 1924 et 1925 dans les archives de la Somme. C'est très rare »*, explique-t-il. Au-delà de l'intérêt historique de cette trouvaille a germé l'idée d'utiliser ce patrimoine pour apporter une pièce supplémentaire au débat sur le niveau des élèves. Les résultats seront connus au mois de décembre.

Après mûre réflexion et quelques regrets, Claude Thélot a éliminé l'épreuve d'histoire-géographie, car les programmes et la façon d'enseigner cette discipline ont trop évolué. Il a fallu choisir des sujets qui pouvaient être traités par des élèves dans un contexte qui a complètement changé : la plupart des thèmes, très concrets, sur lesquels planchaient les élèves des années 20 se rapportaient à une France rurale. Ces obstacles levés, les classes sélectionnées se sont mises au travail dès la mi-avril, avec leurs professeurs, pour s'entraîner à l'examen. *« A l'époque,* rappelle Claude Thélot, *on « chauffait » la tête de classe, car on présentait les meilleurs au certificat d'études. Pour l'instituteur, la grande fierté c'était d'avoir le meilleur du canton. »*

Claude, treize ans, a trouvé *« le français très facile, même les questions de grammaire, mais les maths, j'ai dû plus réfléchir »*. Pour lui qui a *« horreur de la règle de trois »*, le problème commençait mal : *« le revenu de l'impôt sur les bénéfices agricoles est de 6 % du revenu net »*. Mais il pense qu'il s'en est sorti. En salle des profs, paraît-il, tout le monde n'est pas venu à bout du problème. La grand-mère de Claude a passé son « certif' », elle aussi. *« Elle était pas mauvaise à l'école. Mais comme mes arrière-grands-parents n'avaient pas d'argent, elle est partie travailler à la mine, à Douchy, dans le Nord. »*.

Béatrice Gurrey

■ **OPÉRA : la grève qui paralyse l'Opéra-Bastille** depuis le 16 mai prend une tournure inquiétante. Le jeudi 8 mai, le juge des référés au tribunal de grande instance de Paris a rejeté une requête du comité d'entreprise de l'établissement public et de la CGT qui demandaient que le plan social présenté par la direction soit déclaré illicite. Dans ses attendus le juge a précisé que le sérieux des engagements pris par la direction ne saurait être discuté. Le même jour en fin d'après-midi, le ministre de la culture, M. Philippe Douste-Blazy, a fait part de son inquiétude au sujet de l'avenir de l'Opéra de Paris, *« gravement compromis »* par ce mouvement social. Les pertes de recettes provoquées par la grève atteignent aujourd'hui les 6 millions de francs.

DANS LA PRESSE

Le baccalauréat en question

LE FIGARO

Quelque chose est en train de changer dans le monde de l'éducation. Jusqu'alors, le mérite, l'exemplarité ou la sélection étaient autant de mots interdits. (...) [La réforme du baccalauréat], qui s'applique dès ce matin aux candidats, va dans le sens d'une revalorisation de l'épreuve. A la grande braderie est en passe de succéder l'examen de passage, étape ultime sanctionnant un parcours scolaire.

Ivan Rioufol

L'HUMANITÉ

Cette épreuve [de philosophie] constitue un héritage républicain qui n'a survécu aux tentatives gouvernementales de suppression ou de dévoiement que parce qu'en France les enseignants, les élèves, les familles, les démocrates ont agi ensemble pour qu'il en soit ainsi.

(...) Dans la plupart des pays européens, cette matière est réservée à une minorité d'étudiants, comme si le pouvoir avait quelque chose à craindre de la rencontre du peuple et de la philosophie.

Arnaud Spire

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

La question de la survie du bac, dans sa forme actuelle, se pose avec de plus en plus d'acuité au fil des années. Rares sont les pays qui s'attachent avec autant d'obstination au mythe de l'examen de masse évaluant un savoir encyclopédique. Quasiment intouchable, puisque la dernière réforme remonte à 1969, le bac est un « monument national » proche du chef-d'œuvre en péril.

Comment ignorer que l'organisation des épreuves coûte plus d'un milliard ? Comment gérer une progression du nombre des candidats estimée à 200 000 en sept ans ? Comment accepter que la réquisition des locaux abrège scandaleusement l'année scolaire de nombreux enfants ?

Jacques Camus

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
« Mare Nostrum » : les pays de la Méditerranée protègent leur mer commune 2
Burundi : une quarantaine de Hutus tués à Bujumbura 3
Bosnie : le renforcement de la Forpronu est en cours 5

FRANCE
Municipales : Marseille semble prête à se donner à un maire de droite 6
Jean-Marie Le Pen et la franc-maçonnerie 7
Valenciennes : M. Borloo devrait être réélu sans difficulté 8
Emploi : le contrat initiative-emploi serait modulé 9

SOCIÉTÉ
Sang contaminé : la mise en examen du docteur Brunet suscite une vague d'indignation 10

HORIZONS
Débats : la deuxième « guerre d'Algérie » vue de France, par Séverine Labat 13
Editoriaux : Union à la carte ; incohérences judiciaires 14

ENTREPRISES
Grande distribution : le gouvernement Juppe est confronté au piège du gel des grandes surfaces 15
Investissements : certains groupes français gèrent mal les capitaux de leurs actionnaires 16
Finances : la Banque de France continue à jouer la prudence avant le collectif budgétaire 17

AUJOURD'HUI
Tennis : Steffi Graf aborde le duel final avec assurance 21
Rugby : l'Afrique du Sud affronte les Samoa en quart de finale de la Coupe du monde 22

CULTURE
Graphisme : l'art contemporain de l'affiche confirme l'effacement du politique 24
Musique : Nikolaus Harnoncourt a choisi Poissy pour diriger une rareté de Mozart 25
Disques : les voyages sensoriels du trip-hop 28

COMMUNICATION
CSA : M. Bourges demande plus de pouvoir pour cette institution 30
Emission : France 2 prend le risque du rire au second degré 31

SERVICES

Finances et marchés 18-19
Carnet 20
Abonnements 20 et 25
Jeux 24
Agenda 25
Météorologie 25
Radio-Télévision 30-31

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 9 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15442,30	−1,51	−23,72
Honk Kong index	9292,78	−0,96	+13,45

17103,70 / 16673,10 / 16242,50 / 15811,90 / 15381,30 — 15442,30 — ▶10 mars — 24 avril — 9 juin◀

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/06	Var. en % 07/06	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1951,19	−1,19	+3,72
Londres FT 100	3380,80	+0,30	+10,28
Zurich	1297,88	−0,24	+4,64
Milan MIB 30	984	−0,30	−4
Francfort Dax 30	2130,97	−0,47	+1,15
Bruxelles	1430,41	−0,94	+2,93
Suisse SBS	1169,61	−1,36	+12,66
Madrid Ibex 35	298,15	+0,36	+4,61
Amsterdam CBS	290,90	+0,21	+4,64

DEMAIN dans « Le Monde » :

QUAND DE GAULLE MENAÇAIT DE FAIRE TIRER SUR LES AMÉRICAINS : il y a cinquante ans, le Général prenait le risque de transformer une crise diplomatique avec les Alliés en affrontement armé dans le Piémont.

Tirage du *Monde* daté vendredi 9 juin 1995 : 510 509 exemplaires

